

60,033-1

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

1858. 1859.



NIMES.
DE L'IMPRIMERIE BALLIVET,
PLACE DU MARCHÉ, 8

1859.



Per. 80
10199

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages
Discours du Président.....	5
Compte-rendu des travaux de l'Académie (année 1858), — par M. Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie.....	21
Essai sur une inscription monumentale, — par M. Pelet....	39
Marcus Cicéron (étude antique), — par M. Maurin.....	62
Etude sur Maine de Biran, — par M. l'abbé Azais.....	145

SCIENCES.

Détermination de l'usage qu'il faut faire dans la pratique du double système de valeurs qu'on obtient en résolvant l'équation du quatrième degré, — par M. Olive-Meunadier.....	171
Récapitulation des observations météorologiques (année 1857), — par M. Charles d'Hombres.....	176 bis.

SECONDE PARTIE

Discours d'ouverture, — par M. Aurès, président de l'Académie.....	179
Compte-rendu des travaux de l'Académie, — par M. Nicot, secrétaire-perpétuel.....	189
Examen critique sur l'Amphithéâtre de Nîmes, — par M. Pelet.	214
Du Portrait, — par M. Jules Salles.....	224

POÉSIE.

Fragments de la traduction du sixième livre de l' <i>Enéide</i> , — par M. Teulon.....	267
Episode de Cacus (6 ^e livre de l' <i>Enéide</i> , par le même.....	270
L'Aieul, — par M. Bousquet.....	273
Le Bossu et le miroir (fable), — par le même.....	275
Le Fleuve (fable), — par le même.....	276

	Pages
Les dernières phases de l'éducation des vers à soie, poème de M ^{me} Verdier-Allut.....	277
Épître à quelques amis de Nîmes, — par M. J. Reboul....	279

SCIENCES.

Détermination de la courbe extérieure de l'Amphithéâtre de Nîmes, — par M. Aurès.....	281
Note sur quelques substances minérales du Gard, propres à être employées dans les arts, — par M. Plagniol.....	288
Analyse de M. Sequi, président de l'Observatoire du collège romain. — par M. Plagniol.....	308
Résultat des observations météorologiques (année 1858), — par M. Charles d'Hombres.....	326 bis

Programme des concours.....	327
Liste des ouvrages offerts à l'Académie.....	329
Liste des sociétés correspondantes.....	331
Tableau nominatif des membres de l'Académie du Gard.....	335



SÉANCE PUBLIQUE DU 28 AOUT 1858

FRANCE

devant MM. les Membres du Conseil général et du Conseil municipal.

DISCOURS DU PRÉSIDENT.



MESSIEURS,

Les fonctions que mes doctes et chers confrères ont bien voulu me confier, m'imposent aujourd'hui l'obligation de prendre la parole.

Si d'un côté je suis flatté de cet honneur, de l'autre je redoute mon insuffisance. J'ai donc besoin de réclamer, pour le président titulaire, l'indulgence que vous avez eue l'an passé pour son suppléant, en écoutant avec tant de bienveillance son imparfaite allocution.

Votre présence dans cette enceinte, Messieurs, où l'Académie est si heureuse de vous réunir, est une preuve manifeste de l'intérêt qu'elle vous inspire.

Loin de partager le dédain que certaines personnes affectent pour les Académies en général, et surtout pour les Académies de province, vous savez, au contraire, apprécier les services qu'elles rendent à la société, en cherchant à propager le goût des lettres, l'étude des sciences et la culture des beaux-arts. Et

pourtant, combien de fois n'avez-vous pas entendu, comme moi, citer l'épithète du trop fameux auteur de *la Métromanie*, dont ma voix se refuse à prononcer le nom ?

C'est, j'en conviens, une manière comme une autre de se consoler, quand on n'appartient à aucune société savante ; mais je ne sache pas, pour cela, que les candidats manquent aux diverses classes de l'Institut, et notre Compagnie, toute modeste qu'elle est, trouve encore le moyen de compléter ses rangs à mesure que l'absence et la mort viennent les éclaircir.

Notre Secrétaire perpétuel, retenu trop longtemps loin de nous par une grave indisposition, n'a consulté que son zèle, d'ailleurs à toute épreuve, pour donner à cette séance l'attrait qui s'attache toujours à sa parole et à ses écrits.

En attendant qu'il vous fasse connaître le détail de nos travaux pendant le cours de cette année, et vous parle des pertes cruelles que nous avons faites, permettez-moi de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'origine de notre Académie et les diverses phases de son existence.

Son histoire peut se diviser en trois époques bien distinctes.

La première, depuis sa fondation en 1682, jusqu'au moment où l'on perd la trace des réunions de la compagnie, ce qui constitue au moins une durée de trente années ;

La seconde, depuis sa réorganisation en 1752, jusqu'au jour où elle fut ensevelie, avec tant d'autres institutions, sous les ruines de notre monarchie ;

La troisième, enfin, depuis sa renaissance en 1801 jusqu'à nos jours.

Je n'ai pas la prétention, Messieurs, d'écrire cette histoire que tout autre que moi saurait pourtant rendre fort intéressante. Je n'en ferai qu'une simple esquisse en rappelant les principaux événements, en citant quelques dates qui serviront peut-être de premier jalon à ceux qui voudront, plus tard, s'engager dans la voie que je leur indique.

L'Académie Française, comme vous le savez, Messieurs, fut fondée en 1635 par le cardinal de Richelieu.

A son exemple la ville de Nîmes (et sans doute elle ne fut pas la seule), vit bientôt se former des réunions littéraires; car ce n'est pas seulement de nos jours que la province veut imiter Paris. Pendant plus de trente ans, on avait fait des efforts inutiles pour former une Académie, lorsqu'un gentilhomme, aussi distingué par son esprit que par sa naissance, M. le marquis de Peraud, maréchal-de-camp, vint se fixer à Nîmes, d'où sa famille était originaire. Il appela chez lui quelques hommes d'élite, leur fit part de son projet pour atteindre le but qu'on s'était vainement proposé jusqu'alors.

Cette réunion eut lieu le 28 mars 1682. Elle se composait, outre M. de Peraud, de MM. de Labaume, de Trimone, Cassagnes et Chazel, conseillers au Présidial; Digoine, procureur du roi; d'Aiglun et Causse, chanoines; de Cabrières, Maltrét, Saurin, Chazel, Graverol et Teissier, avocats.

J'ai cru devoir citer les noms de nos fondateurs qui sont pour ainsi dire nos aïeux littéraires, d'abord comme une marque d'un souvenir reconnaissant, ensuite parce que quelques-uns de ces noms appartiennent encore à nos confrères les plus distingués.

Dans cette première assemblée, où s'élabora le plan de l'Académie, ces Messieurs fixèrent à vingt-six le nombre des Académiciens. Sur une observation de MM. Maltret, Saurin et Graverol, ils portèrent sur leur liste MM. Faure de Fondamente ; Restauraud, avocat ; Guiran, conseiller au parlement d'Orange, lesquels faisaient partie comme eux d'une société littéraire organisée depuis trois ans.

La Compagnie acheva de se constituer en nommant M. de Labaume directeur et M. de Peraud secrétaire.

Ces deux Messieurs, accompagnés de cinq autres membres, se rendirent à l'Evêché le 31 mars, pour offrir le titre de protecteur à M^{gr} Jacques Séguier, évêque de Nîmes. Il les reçut avec une affabilité parfaite et parut flatté de cette démarche. M. de Labaume porta la parole ; la réponse de l'Evêque fut des plus satisfaisantes ; de sorte que le lendemain, 1^{er} avril 1682, l'Académie put ouvrir sa première séance sous la présidence de son protecteur, qui terminait ainsi son discours d'ouverture :

« *L'Académie me sera toujours très-chère et très-
» considérable, et, pour expliquer en peu de mots les
» sentiments de mon cœur, j'aurai toujours pour Mes-
» sieurs les Académiciens les soins et l'amour d'un
» chef et d'un père, la tendresse et la sincérité d'un
» ami et d'un confrère.* »

A l'imitation de l'Académie Française, on proposa d'élire un chancelier. L'abbé d'Aiglun fut nommé tout d'une voix, nous dirions aujourd'hui par *acclamation*. MM. d'Aiglun, Saurin et Graverol furent chargés de préparer les statuts de la Compagnie.

Dans cette même séance, on s'occupa des moyens à prendre pour obtenir les lettres-patentes du Roi.

Ces Messieurs, comme vous voyez, ne perdaient pas de temps.

M. l'avocat Chazel, devant bientôt partir pour Paris, offrit ses services pour solliciter *auprès des puissances les grâces dont on aurait besoin* (ce sont les termes du procès-verbal). Il fut décidé qu'à l'avenir les séances auraient lieu le mercredi de chaque semaine, à trois heures de l'après-midi.

Les réunions se succédèrent alors avec régularité ; les séances furent suivies avec le zèle qui anime toute association naissante, zèle qui ne se soutient pas toujours, et qui, malheureusement, devait s'éteindre au bout de quelques années ! Le 29 avril, on arrête les statuts ; le 27 mai, parmi les diverses devises qui lui furent présentées, l'Académie choisit celle que proposait Graverol, une couronne de palme avec ces mots, *œmula lauri*, nouveau témoignage du désir qu'elle avait d'imiter l'Académie Française, dont la devise était une couronne de laurier avec ces mots au centre : *A l'Immortalité*.

Cette couronne de palme souleva plusieurs objections ; mais dans une savante dissertation, Graverol les repoussa victorieusement et la devise fut maintenue.

Dans la séance du 17 juin, les lettres-patentes qui devaient autoriser l'établissement de l'Académie furent l'objet principal de la délibération.

MM. Faure et Chazel étant alors à Paris, furent chargés d'agir en qualité de députés. On écrivit au nom de la Compagnie à de hauts personnages pour solliciter leur appui. Nous citerons le duc du Maine, le chancelier de France, Colbert, le marquis de Louvois et le marquis de Châteauneuf. Ils se montrèrent

tous favorablement disposés. Grâce à leur intervention, aux démarches actives des deux députés, et surtout à la haute considération dont jouissait l'évêque Seguier, son protecteur, l'Académie, malgré certaines difficultés, comme il en surgit souvent dans les affaires de quelque importance, l'Académie, disons-nous, obtint enfin ces lettres-patentes qu'elle désirait depuis sa première réunion. Elles furent signées par Louis XIV le 10 août 1682. Ces détails vous paraissent peut-être sortir du cadre d'une simple esquisse, mais vous m'excuserez, Messieurs, parce qu'il s'agit du fait le plus important de notre fondation académique. Ces lettres-patentes, dont vous me permettez de rappeler les principales dispositions, sont en quelque sorte nos titres de noblesse, titres qui nous appartiennent toujours, bien que les privilèges qu'ils nous concédaient se soient à jamais évanouis.

Ces lettres étaient conçues en termes très-honorables pour nos fondateurs et pour notre ville elle-même.

Voici les passages de ce document historique, qui indiquent l'origine, le but et l'objet des travaux de la première Académie.

« Il s'est formé dans notre ville de Nimes une compagnie de gens d'esprit et de savoir, lesquels se sont particulièrement appliqués à l'étude de l'antiquité, pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui leur restent des Romains, dont les fameux monuments attirent dans ladite ville des curieux de toutes parts, et ont cru qu'il était de leur honneur de joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'ancienne histoire, et de parler le langage de notre cour,

» *comme leurs ancêtres parlaient le langage de Rome,*
» *et comme leur modestie , leur retraite et leur éloi-*
» *gnement n'ont pu empêcher que la vertu et les ta-*
» *lents de ceux qui composent cette compagnie ne*
» *nous aient été connus, et que nous savons que leur*
» *amour pour les belles-lettres et leur érudition ont*
» *mérité que la voix publique ait honoré leurs con-*
» *férences du titre d'Académie, bien que ce ne fus-*
» *sent en effet que des assemblées particulières, faites*
» *sans bruit et sans éclat par des personnes savantes,*
» *dans le dessein de goûter ensemble ce que la société*
» *des esprits et la vie raisonnable ont de plus utile*
» *et de plus doux, conférant dans la pureté du lan-*
» *gage, traitant des questions de morale et examinant*
» *des ouvrages d'éloquence et de poésie ; nous n'avons*
» *pas seulement loué les soins que prennent tant de*
» *beaux esprits, de faire fleurir les sciences et les*
» *arts, qui sont les principaux instruments de la vertu*
» *et les marques de la félicité d'un Etat comme le nô-*
» *tre, dans lequel les lettres ne sont pas moins en*
» *honneur que les armes ; mais nous avons voulu les*
» *exciter à continuer ces sortes de conférences et exer-*
» *cices académiques , en autorisant lesdites assem-*
» *blées.....*

» A ces causes ayant égard à l'utilité que nos sujets
» peuvent retirer des conférences de ladite Académie,
» *et aussi à la fidélité et affection que fait paraître*
» *pour notre service la ville de Nimes, et inclinant à*
» la supplication et remontrance dudit sieur Séguier ,
» *autorisons par ces présentes signées de notre main ,*
» *lesdites assemblées et conférences ; voulons qu'elles*
» *soient continuées désormais dans notre dite ville*
» *sous le nom que nous donnons de l'Académie royale*

» de Nîmes; que sieur Séguier s'en puisse dire le chef
» et le protecteur.....

» Voulons que les vingt-six Académiciens qui la
» composeront jouissent des mêmes honneurs, privilè-
» ges, franchises et libertés dont jouissent ceux de
» l'Académie Française établie dans notre ville de
» Paris.....

» Donné à Versailles au mois d'août, l'an de grâce
» 1682, et de notre règne le quarantième.

» Signé: LOUIS.»

Telles sont, Messieurs, les lettres-patentes qui forment la base sur laquelle repose notre Académie depuis près de deux siècles.

Les principales dispositions n'en furent connues à Nîmes que le 29 août. Mais on savait qu'elles étaient signées et expédiées, que, par conséquent, la Compagnie était légalement constituée.

La naissance du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, père de Louis XV, fut célébrée à Nîmes avec le plus grand éclat.

Le premier acte de l'Académie, après son institution royale, fut de s'associer à la joie publique, par une séance extraordinaire qui eut lieu chez M. de Peraud le 8 septembre, à laquelle assistèrent toutes les notabilités de la ville, tant laïques qu'ecclesiastiques. M. de Labaume, à qui paraissait réservé l'honneur de prendre la parole dans les grandes solennités, fit un discours très-éloquent sur la naissance de ce prince, objet de tant d'espérances. La séance se termina par la réception de trois Académiciens (1), qui

1) MM de Merez, Petit et Bueys.

mèlèrent leur voix à celle du directeur de l'Académie pour célébrer aussi cet heureux événement. Le soir, une brillante illumination décorait la maison où se réunissait l'Académie.

Deux jours après, M. de Peraud donnait aux dames de la ville une fête splendide. Un manuscrit du temps nous en a transmis de forts curieux détails ; ils font vraiment honneur à la galanterie de nos bons aïeux (1).

Cet exemple eut des imitateurs : les fêtes et les réjouissances se succédèrent pendant plus de quinze jours ; rien n'y manquait et, en attendant les eaux que la ville de Nîmes espère depuis si longtemps, ses habitants virent couler dans plusieurs quartiers des fontaines de vin (2).

(1) Voici ce que contient le manuscrit :

« Deux jours après, le marquis de Peraud offrit un bal et une collation aux dames de la ville, ce qui fut suivi d'une agréable symphonie. Dans le milieu de la salle, il avait fait planter un parterre embelli de toutes sortes de fleurs naturelles, avec un jet d'eau qui s'élevait jusqu'au plancher.

« Quelques machines pratiquées avec artifice, portèrent sur des tables autour desquelles les dames s'étaient rangées, divers bassins de confiture et de fruits les plus rares et les plus curieux ; un *Cupidon fort propre*, qu'une machine imperceptible faisait voltiger, chanta quelques vers galans et servit les dames à table....

[Extrait d'un manuscrit des archives de l'Académie intitulé : *Relation des réjouissances faites à Nîmes, pour la naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne, au mois de septembre 1682.*]

(2) « A l'Evêché, la première cour était tendue d'une tapisserie de haute lisse ; au milieu était une fontaine de vin et à côté une table couverte de pâtés et de jambons..

A la maison de M. le président de Rochemore, une fontaine de

La Compagnie ne tarda pas à reprendre le cours de ses travaux ; mais à peine avait-elle reçu l'annonce de ses lettres-patentes qu'elle écrivait déjà pour se faire affilier à l'Académie Française , tant il est dans la nature humaine de n'être jamais satisfaite ! Mais malgré ses démarches réitérées cene fut que dix ans après qu'elle obtint cet honneur.

Dans ces réunions hebdomadaires , on s'occupait souvent de la lecture des bons auteurs français , surtout des pièces de Racine , qu'on appelait alors : *un des plus grands maîtres du poème dramatique*. Il est vrai que l'école romantique ne l'avait pas encore *qualifié*. Ne se bornant pas à de seuls exercices littéraires, l'Académie avait fait le projet d'écrire une histoire de la ville de Nîmes , elle se préoccupait aussi de la conservation de nos monuments romains, et notamment de la Maison-Carrée dont elle demanda la jouissance pour y tenir ses assemblées et y réunir les débris précieux de nos antiquités , mais cet édifice fut définitivement concédé aux Augustins qui le transformèrent en Eglise (1).

En 1683, l'Académie de Nîmes fit alliance avec l'Académie d'Arles , fondée comme elle par lettres-patentes du Roi , en 1668 , et par conséquent son aînée de quatorze ans.

Jusqu'en 1685 les séances ordinaires et les séances

vin coula une partie du jour et de la nuit , il y en avait une aussi à l'Hôtel-de-ville.

Devant la maison de M. Guran , prévot en chef de la maréchaussée , deux fontaines de vin , l'une de muscat, l'autre de vin rouge, s'élançaient en forme de jet d'eau.

(1) Cette concession avait été faite précédemment par lettres-patentes du roi , le 12 avril 1672.

publiques annuelles se succèdent avec régularité et sont parfaitement remplies, mais par la suite il n'en fut pas de même, l'absence de plusieurs membres, forcés de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, fut la cause sans doute de fréquentes interruptions, en refroidissant le zèle de leurs confrères. L'année 1687, par exemple, n'eut qu'une seule séance. En 1688 et pendant une nouvelle interruption la Compagnie perdit l'avocat Maltret, littérateur distingué. Le 8 novembre 1689, la mort de l'évêque Séguier qui avait quitté Nîmes le 4 septembre 1687, ajoutait une cause de plus au découragement général.

Pendant le 11 janvier 1690, l'Académie se rassemble et délibère sur l'éloge funèbre de son protecteur. Les chanoines d'Aiglun et de Merez furent chargés de le composer, l'un en prose, l'autre en vers, car à cette époque la poésie régnait presque en souveraine dans les sociétés littéraires.

L'évêque Fléchier, dont il suffit pour toute louange de prononcer le nom, succède comme protecteur à l'évêque Séguier; il assiste, le 14 février suivant, en cette qualité à la séance de l'Académie, qui semble dès lors se ranimer et prendre de nouvelles forces; mais on ne voyait que trop apparaître les symptômes du mal qui devait bientôt sinon la faire mourir, du moins la conduire à une espèce de léthargie et par suite à une complète inaction.

Cependant en parcourant les procès-verbaux publiés par l'historien Ménard et dont nous possédons les originaux, on voit que les séances ont été assez bien suivies pendant les années 1690 et 1691.

Ces documents s'arrêtent à la séance du 6 février

1692, dans laquelle, sur la proposition de Graverol, l'assemblée délibéra sur son affiliation avec l'Académie Française, qu'elle espérait cette fois obtenir par le crédit dont jouissait à la Cour son illustre protecteur, et par les soins de l'abbé Begault qui l'accompagnait à Paris. On y parvint en effet, et, le 2 octobre 1692, les registres de l'Académie Française contenaient la délibération suivante :

« M. l'Evêque de Nîmes a proposé de mettre l'Académie de Nîmes, dont il est le protecteur, dans l'alliance de la Compagnie, comme celle d'Arles. On a reçu la proposition comme l'on devait, venant d'un confrère dont elle reçoit tant d'honneur ; et il a été ordonné que les députés de cette compagnie, venant dans la nôtre, seront assis au bout de la table et qu'ils seront reçus à l'entrée de la première salle où l'Académie s'assemble, et reconduits par ceux des Messieurs qu'aura commis M. le Directeur. »

L'Académie n'a peut-être jamais joui de ces honneurs ; car c'est à partir de cette alliance que, suivant l'opinion généralement reçue, commencerait ce sommeil d'Epiménide qui la plongea dans le repos pendant soixante ans. •

On l'attribue aux troubles religieux qui désolèrent à cette époque notre malheureux pays: il y a là, en effet, une bien triste page de notre histoire locale sur laquelle je ne veux pas m'arrêter ; mais est-il croyable que des hommes animés de tant d'amour pour les lettres et de zèle pour le fondateur de leur compagnie, qui venaient d'obtenir une affiliation désirée depuis dix ans, se soient dispersés *tout-à-coup* et *pour toujours* au souffle d'un orage, quand la tempête révolutionnaire

de 93, autrement formidable, n'a causé dans notre existence académique qu'une lacune de huit ou neuf ans? Pour moi je ne le crois pas. Cette interruption, d'ailleurs, n'est pas aussi longue qu'on se l'imagine.

Il est constant qu'en 1694, l'Académie, consultée par M. Nodot, donna son avis sur une traduction de Pétrone, d'après un manuscrit trouvé à Belgrade. Ce fait est hors de doute, tant par le texte de Ménard, que par trois lettres de Graverol, lues le 20 juin 1754, dans une séance de l'Académie après sa réorganisation.

J'ai retrouvé dans les archives, sur une feuille volante, le procès-verbal d'une séance tenue dans une salle de l'Evêché, le 30 novembre 1696, pour la réception de M. l'abbé Poncet, à laquelle assistaient douze membres, non compris l'évêque Fléchier qui la présidait et qui l'ouvrit, dit le procès-verbal, par un discours digne de lui.

Cette pièce isolée ne fait-elle pas supposer qu'il en existait d'autres?

Ménard nous apprend que le 3 mars 1701, M. de Labaume qui avait, 19 ans auparavant, célébré la naissance du duc de Bourgogne, eut l'honneur de complimenter ce prince au nom de l'Académie, quand il vint à Nîmes, avec son jeune frère le duc de Berri (1).

Après la mort de Fléchier, en 1710, Mgr. de la Parisière devint à son tour protecteur de l'Académie. Sous son protectorat, deux nouveaux membres furent reçus : M. Mathieu, *lieutenant particulier*, c'est le titre

(1) Le discours de M. de Labaume et celui de Fléchier sont dans les archives.

que lui donne l'historien, et M. le marquis d'Aubais, qui figure sur la liste des académiciens de 1752, avec cette désignation : nommé en 1712.

Nous avons donc jusque-là des marques certaines de l'existence de l'Académie ; passé cette époque, on n'en retrouve aucune trace.

Mais voilà toujours la durée du travail léthargique réduite d'au moins vingt ans. Il en reste quarante, c'est beaucoup trop encore ; car il est extrêmement probable que le marquis d'Aubais a dû assister à d'autres séances que celle de sa réception. Des recherches nouvelles, faites dans les archives locales, à l'Evêché, par exemple, dans les archives de l'Académie d'Arles, à laquelle notre Académie était affiliée, n'amèneraient-elles pas la découverte de quelques documents propres à combler, du moins en partie, cette trop grande lacune ? C'est probable, car je ne puis admettre que l'Académie se soit brusquement éteinte, comme un foyer qui manque d'aliment, et surtout au moment où elle s'adjoignait deux nouveaux collaborateurs.

Au reste, on n'était guère plus avancé sur ce point il y a un siècle.

On trouve dans une lettre du 8 juin 1758, adressée au rédacteur de la *France littéraire*, le paragraphe suivant :

« Il est faux que les assemblées de l'Académie
» aient été interrompues par les troubles des fana-
» tiques. Les Camisards, dont on veut parler sans
» doute, n'ont jamais occupé la ville de Nîmes, et
» ces assemblées qui se tenaient dans une salle du
» palais épiscopal, comme elle s'y tiennent encore
» aujourd'hui, étaient bien éloignées du tumulte. On
» ne connaît guère la cause du sommeil de l'Académie ;

» mais il est ridicule de lui en donner une si mani-
» festement fausse. On approcherait beaucoup plus
» de la vérité, si on disait que le refroidissement de
» quelques membres, l'absence de quelques autres et
» le manque de sujets propres à remplacer ceux que
» la mort avait enlevés, produisirent *insensiblement*
» cette éclipse.

Je le veux bien; mais le moment où elle a com-
mencé, postérieur à 1742, n'en reste pas moins
inconnu. Néanmoins cette éclipse totale n'est que
trop réelle, puisque M. le marquis d'Aubais est le
seul des anciens académiciens qui ait fait partie de
l'Académie à sa deuxième époque.

Je vous demande pardon ne m'être arrêté si long-
temps sur ce point; mais je tenais à connaître la vé-
rité sur cette longue interruption des travaux de
l'Académie. Les difficultés que j'ai rencontrées pour
éclaircir ce petit fait historique, m'ont fait compren-
dre tout ce qu'avait de rude le labeur des historiens
consciencieux quand ils avaient à traiter des sujets
plus vastes et plus intimément liés à la vie des peu-
ou à l'organisation des Etats.

En mettant en œuvre les matériaux que j'avais ras-
semblés pour cette exquise historique, j'ai reconnu
un peu trop tard l'impossibilité de remplir le pro-
gramme que je m'étais imposé. Craignant d'abuser de
de votre patience, je me borne à cette première partie
de mon travail.

Je regrette toutefois de n'avoir pu parcourir avec
vous les deux autres périodes de notre histoire dont
la chaîne n'a jamais été complètement rompue. Car
la Compagnie actuelle se rattache à celle de 1752 par
MM. Granier et Vincens Saint-Laurent qui en fai-

saient partie en 1782, et celle-ci comptait parmi ses membres M. le marquis d'Aubais, nommé en 1712. C'est ainsi que nous remontons jusqu'à nos fondateurs.

Pour ne pas retarder plus longtemps la lecture du compte-rendu et des autres pièces qui doivent remplir la séance, je me hâte de terminer, Messieurs, en vous remerciant tous, pour ma part, de votre bienveillante attention; en remerciant, au nom de l'Académie, le Conseil général et le Conseil municipal, de leur constant appui et de l'intérêt qu'ils nous portent, ainsi que notre digne Préfet, qui répond si bien à la haute confiance de l'Empereur, par son administration ferme et juste autant qu'éclairée.

Les sociétés savantes ne sont plus de nos jours de simples associations littéraires, comme était la nôtre à son origine; elles ont un but d'utilité publique que nous ne perdons jamais de vue; mais pour prospérer elles ont besoin de calme et de tranquillité. Vous savez combien les orages politiques leur sont funestes! Elles ne sauraient donc méconnaître ce qu'elles doivent à la sagesse de Napoléon III, cet homme providentiel qui, en replaçant la France à la tête des nations, après l'avoir sauvée, lui assure une paix durable et glorieuse. C'est tout à la fois un acte de justice et un devoir pour nous de faire remonter jusqu'à lui, l'hommage de notre profond respect et l'expression de notre vive reconnaissance.



COMPTE-RENDU
DES
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

en Séance publique du Conseil General,

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Quoiqu'il ne soit plus de mode, ni de bon goût aujourd'hui de railler les Académies, et que toutes les épigrammes aient été comme emportées par le courant des choses sérieuses de nos temps, disons pourtant que ces Académies sont placées dans de singulières conditions.

Si pour donner une impulsion plus vive aux lettres, elles essayent de s'ouvrir des voies nouvelles, on les accuse de se mêler à ces novateurs hardis, à ces rêveurs solitaires qui veulent non pas édifier, mais détruire. Si, au contraire, afin de rendre leur influence utile, elles s'attachent à répandre les doctrines saines et justes, à propager les idées de respect des traditions du passé, à cultiver surtout les langues anciennes, ces types éternels du beau et du vrai, on leur reproche de ne point élargir le cercle de leur action, de méconnaître, dans leur somnolence, les devoirs d'un corps littéraire, de ne pas établir fortement par des hardiesses et des tentatives une aristocratie intellectuelle, la seule, dit-on, que notre époque veuille accepter.

Notre compagnie, Messieurs, ne s'est préoccupée ni des éloges qu'elle pourrait mériter, ni des reproches qu'elle pourrait encourir, et, également éloignée d'une méticuleuse réserve ou d'une transformation audacieuse, ne voulant être ni un élément novateur, ni une institution surannée, laissant aux utopistes de chimériques espérances et ne recherchant que l'utilité publique, que la lente conquête d'un progrès sage, nous nous sommes simplement considérés comme les organes modestes et sincères des intérêts de l'intelligence, et sans

Verser des torrents de lumière
Sur nos obscurs blasphémateurs,

nous nous sommes appliqués à maintenir pures les sources de la pensée, et, tout en laissant chacun de nous suivre sa propre impulsion, nous avons ambitionné l'honneur de conserver une puissance d'action collective, et pour tout dire, en un mot, quand des insensés essayent de réhabiliter la chair, nous avons voulu réhabiliter l'esprit, répandre le goût des plaisirs intelligents.

Cette mission que l'Académie s'est donnée, ou plutôt, que lui ont léguée d'illustres prédécesseurs, a-t-elle su la remplir? Nos sentiments, nos vues, nos intentions ne sont-ils pas démentis par les actes?

Vous en jugerez, Messieurs, par l'exposé fidèle que je vais vous présenter. C'est pour moi un devoir, c'est mieux encore, c'est un honneur, et votre indulgence n'en fera jamais un péril.

Le travail de cette année peut être divisé en pro-

ductions originales et en comptes-rendus d'ouvrages de divers auteurs et de recueils de nos sociétés correspondantes.

Ces comptes-rendus ont été depuis novembre, époque de notre rentrée, très-nombreux et souvent très-importants. Comme le résumé en a été publié hebdomadairement, nous nous bornerons à rappeler l'excellent rapport au concours régional, fait par M. de Labaume, qui, mettant constamment au service du pays son zèle actif et intelligent, a été cette fois plus heureux encore; car, suivant le mot si expressif d'un prélat vénéré (1), il a vraiment *semé des agriculteurs*.

Nous ajouterons que MM. Jouvin, Maurin, Dumas, Aurès, de Castelnau, Jules Salles, Azaïs, Mazade et Nicot, ont apporté un ample contingent de bonne volonté; mais nul ne s'est plus souvent résigné au rôle ingrat et quelquefois si utile de rapporteur, que M. Ollive-Meinadier, qui nous a, presque dans toutes nos réunions entretenus avec science et conscience, des efforts tentés sur tous les points dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie.

Parmi les tributs académiques qu'ont acquittés nos confrères voués aux études scientifiques et économiques qui semblent aujourd'hui jouir du privilège de fixer l'attention publique, nous avons entendu un nouvel exposé de recherches ardues entreprises par M. Ollive-Meinadier, pour la détermination de l'usage qu'on doit faire dans les applications du double système de valeurs qu'on obtient en résolvant l'équation du 4^e degré;

(1) Mgr l'Archevêque d'Avignon.

Des observations du savant M. Plagniol sur une question chimique traitée par M. Cazac, de Toulouse ;

D'autres observations géorgico-météorologiques poursuivies par M. d'Hombres , avec la plus louable persistance ;

Enfin, quelques autres remarques de M. le docteur de Castelnaud, qui, fort du savoir qui le distingue et du dévouement qui l'anime toujours, nous a donné des détails précieux sur la belle éclipse du 15 mars dernier et des considérations neuves sur l'hygiène et sur le pronostic et le traitement curatif de l'épilepsie.

M. Jouvin , notre digne et si laborieux président , qui, aidé de M. Durand , a poussé le zèle jusqu'à vouloir mettre nos archives en ordre et même en lumière , M. Jouvin nous a lu une étude pleine d'intérêt sur l'établissement projeté d'un port sur la côte du département de l'Aude. Il a démontré victorieusement que le point qu'il indique, l'anse de la Franqui, satisfait bien mieux que Brescou, Maguelone, et aussi bien que Cette, à la nécessité d'offrir un abri aux navires du commerce, qui sont exposés à tant de dangers sur la côte orageuse du golfe du Lion.

C'est aussi dans des vues d'utilité publique et pour servir l'agriculture et le commerce, que M. le colonel Pagézy a continué à traiter des céréales. La baisse excessive qu'elles viennent d'éprouver et l'application prochaine du décret qui va mettre un terme à la question, ajoutait à l'intérêt qu'elle commande un vrai caractère d'urgence. Pour la résoudre, notre confrère a suivi, depuis deux siècles et plus, la législation qui a régi l'alimentation publique, et il a considéré tour à tour cette alimentation au triple point de vue des intérêts matériels, populaires et politiques.

On peut regretter que cet écrit ne soit pas destiné à la publicité; car il eût aidé à la solution d'un grave problème, je ne dirai pas d'économie politique, mais comme le disait bien mieux B^{te} Say, d'économie sociale.

M. l'abbé Azaïs ne s'est point placé dans le domaine pratique, *dans le monde matériel, tangible que les nécessités de la vie nous imposent et qui nous enserme de toutes parts* (1); il a mieux aimé prendre ses sujets dans l'ordre spiritualiste, et, encouragé par l'exemple de notre éminent confrère M. de Lafarelle, dont l'Institut vient de couronner le tribut académique de l'an dernier : *Spiritualisme chrétien*, M. Azaïs nous a donné deux remarquables études : l'une sur Joseph de Maistre, l'autre sur Maine de Biran. Dans les deux écrits, M. Azaïs a exposé d'une manière brillante autant que sensée, non point les doctrines abstruses de l'idéalisme transcendantal, les théories si vagues de l'identité et de la causalité *res altâ terrâ et caligine mersas* (2), mais cette philosophie chrétienne qui s'applique comme la morale et la religion, dont elle est comme la fille aînée, à discerner le vrai du faux, le bien du mal, à perfectionner l'esprit et à épurer le cœur, c'est dire à préparer à l'homme les éléments de sa vraie félicité.

Voué également et depuis longtemps aux choses sérieuses et désintéressées, M. Maurin, après nous avoir entretenus, l'an dernier, de Tullia, fille de Cicé-

(1) Expressions du rapport sur le récent ouvrage de M. de Laborde, intitulé : *De l'union des arts et de l'industrie*, rapport fait par M. Halevy.

(2) Virg. *Én.* liv. VI.

ron, M. Maurin a voulu achever ces portraits de famille en retraçant la vie de Marcus, fils du grand orateur. Son écrit est plus qu'une biographie, c'est un récit par la forme, mais un récit offrant une saisissante esquisse de la société romaine dans les derniers temps de la république. L'Académie a surtout remarqué les recherches de notre confrère sur la constitution de l'armée romaine et l'exposé de cette grande bataille de Pharsale où se heurtèrent les rudes cohortes germaniques de César et les soldats damerets de Pompée; où se termina non seulement la lutte de deux rivaux, mais où se vida cette question d'antagonisme qui avait agité Rome naissante, cette vieille et longue querelle qui existait entre le pouvoir d'un seul et les idées d'émancipation du peuple et du Sénat.

Ces recherches sur Rome, ses mœurs, ses habitudes et ses lois, me conduisent par une pente toute naturelle à celui de nos confrères qui, fouillant notre sol avec une ardeur si infatigable et une si merveilleuse sagacité, nous rend, pour ainsi dire, contemporains d'un peuple qui nous conquit autrefois, et qu'il nous fait reconquérir tous les jours.

Grâce à cette intelligente activité qui s'est exercée jusque dans un département voisin (à Vaison), nous avons acquis, ou plutôt, la ville a acquis, avec la pleine approbation de M. le Maire, un superbe cadus antique trouvé près de Lirac, qu'un honnête propriétaire, M. Laurent, a cédé aux meilleures conditions. Nous devons encore à M. Pelet un verre antique avec des peintures en émail figurant le combat des Pygmées contre le grues; la représentation fidèle d'une mosaïque trouvée rue Guizot; une inscription de l'édile Turpilius Capiton, découverte par lui, rue Margue-

rites ; nous lui devons surtout une inscription qui nous éclaire à la fois sur l'âge et la destination d'un grand édifice , qui se trouvait sur l'emplacement de notre Fontaine ; l'Académie a partagé la joie profonde et pure d'antiquaire qu'a éprouvée M. Pelet , quand après avoir rassemblé des fragments informes et épars , il a rétabli la totalité de l'inscription des anciens thermes de la colonie romaine ; quand , au moyen même de la grandeur et du nombre des lettres , il a compté , posé , élevé les colonnes et les murs ; quand il a montré et fait asseoir un monument de plus à côté de nos grands monuments. Ainsi l'astronome avec un simple élément de la courbe d'un astre en calcule l'orbite entière ; ainsi le célèbre Cuvier opérait dans le domaine de la paléontologie et reconstituait avec quelques débris fossiles les grands mammifères des âges primitifs.

L'interprétation de cette inscription , déjà bien étudiée par M. Jules Teissier , en qui nous aimons à trouver un confrère , comme vous un président , est un de ces travaux d'épigraphie qu'on appelait récemment , en considérant les investigations heureuses des Rawlinson et des Place , ces hardis explorateurs des ruines de Ninive , qu'on appelait une bonne fortune et que nous nommerons , nous , un véritable titre patriotique et même national.

C'est encore en s'aidant des souvenirs de Rome , en cultivant avec amour la belle langue qu'elle nous a laissée , que M. Teulon nous a fait connaître de nouveaux fragments de traductions de deux grands poètes latins : Lucrèce et Virgile.

Pour interpréter convenablement leurs œuvres , il fallait , pour l'un , de la vigueur et de l'éclat dans

l'expression ; pour l'autre, une élégance continue ; pour tous les deux, une exactitude, une fidélité scrupuleuses sans lesquelles une traduction n'est, suivant un mot spirituel (1), que *l'envers d'une belle tapisserie*. Notre confrère n'a point failli à cette double tâche et a rempli plusieurs de nos séances par des communications aussi fréquentes que l'ont permis ses rares loisirs.

M. Bousquet n'a point demandé à sa muse, toujours gracieuse, des accents si solennels. Il nous a souvent communiqué des fables spirituelles, et, en dernier lieu, une petite pièce que nous avons imprimée dans nos bulletins, parce qu'elle nous a paru réunir les conditions essentielles de toute bonne composition littéraire, que Voltaire caractérisait si bien, en disant qu'il en était des bons vers comme des pièces de monnaie, qu'elles devaient avoir le poids, le titre et le son. Le poids, c'est la justesse de la pensée ; le titre, c'est le charme de l'expression ; le son, l'harmonie. M. Bousquet nous a paru, dans la pièce de *l'Aïeul*, satisfaire à toutes ces conditions.

Puisque je traite des compositions poétiques, je ne dois pas oublier les nouvelles éditions préparées par M. Canonge, et quelques pièces nouvelles d'un ton familier, mais où le badinage n'est qu'à la surface et voile, pour la faire plus facilement accepter, une leçon utile ; car, il faut le dire, pour notre confrère, l'élément capital de l'art, c'est la beauté morale ; l'art en effet est d'autant plus élevé qu'il en exprime plus fidèlement et plus complètement l'idée.

Je me garderai surtout d'omettre de mentionner

(1) Voltaire.

les travaux de celui dont le talent poétique n'a pas besoin de vous être signalé. Tout ce que je puis annoncer, c'est qu'il a laborieusement revu son poème du *Dernier Jour*, y a introduit, sous forme d'épisodes, des beautés de l'ordre le plus élevé, voulant sans doute, comme un autre poète brillant de Rome, pouvoir dire : *exegi monumentum ære perennius*.

Après avoir jeté ce rapide coup-d'œil sur nos travaux de l'année, j'ai à vous entretenir de quelques faits extérieurs qui s'y rattachent.

Et d'abord, j'ai à signaler le nombre croissant des recueils qui nous sont parvenus, le nombre croissant de demandes d'avis et de conseils qui nous ont été envoyées, et surtout la multiplicité des livres qui nous ont été offerts. Quelques-uns nous ont paru avoir un mérite réel et ont été un titre d'affiliation pour les auteurs : MM. l'abbé Berthon, curé à Robiac; Domergue, de Beaucaire; Martel, médecin au Puy; Cros de Mayrevieille, avocat à Carcassonne; Hippolyte Minier, homme de lettres à Bordeaux.

Entre les autres hommages qui nous ont été adressés, nous avons distingué un Essai lumineux sur la musique des anciens, par M. Deloche; un autre, de la transportation, de M. le sénateur Barbaroux; une Encyclopédie Pyrénéenne, par M. Émilien Frossard; trois bons petits livres dus à M. Guion, maître de pension à Nîmes; un Traité élémentaire d'agriculture, par M. Delafont, secrétaire de la Société d'Agriculture des Hautes-Alpes; une Monographie remarquable de l'église de la Major, par M. C^{ir} Bousquet, de Marseille, notre docte et laborieux correspondant. Nous avons encore reçu avec gratitude divers tributs de MM. Germain, Barry, Saussc-Villiers, Boudart,

Nous avons lu avec joie et attendrissement deux volumes : l'un de prose et l'autre de vers, offerts par cette femme modeste qui, sans ambitionner la gloire des Dufresnoy, des Riccoboni, des Verdier-Allut, a trouvé dans son cœur et à force de simplicité et de naturel, le moyen de s'élever aux récompenses de l'Académie Française. Reine Garde, nous a charmés, nous a édifiés; car ses écrits sont bien de pures émanations de l'âme, de saintes inspirations de la foi.

Un de nos membres les plus érudits et les plus spirituels, tout à coup arraché à notre ville par un ministre qui s'applique à chercher et qui sait trouver le vrai mérite, ne nous a pas oubliés. M. Gaston Boisser nous a envoyé un Éloge de l'illustre Séguier, comme un adieu et comme pour consoler nos regrets.

A ce mot, des pensées de deuil viennent assiéger ma mémoire. Serait-il donc vrai qu'on ne se réunit, qu'on ne s'aime qu'à la condition de se pleurer, et les sociétés savantes où tant de laborieux dévouements s'évertuent ensemble dans la douce paix de la confraternité littéraire, sont-elles surtout soumises à cette loi?

Elle a pesé tristement sur nous cette année.

Nous sommes privés pour jamais des communications de correspondants, de membres non résidants, qui prenaient une part active à nos travaux. Les pertes pour nous depuis novembre se sont cruellement multipliées : *densantur funera*. (Hor.)

Ainsi, nous avons vu s'éteindre presque à la fois deux correspondants zélés : MM. Comarmond et Brachet. L'un nous avait envoyé un volumineux ouvrage sur le Musée de Lyon; l'autre, dont MM. Fontaines,

Pleindoux, de Castelnau et Mazade, nous avaient fait apprécier le mérite hors ligne, nous avait gratifié d'un essai sur la glycéine hépathique, où il a consigné les observations les plus judicieuses recueillies dans la pratique de l'art qu'il exerçait avec tant de distinction dans cette grande cité de Lyon, cette ville probe et laborieuse où *les idées sont souvent nobles et hardies, et n'ont pas toujours la pesanteur et l'immobilité des intérêts*, pour me servir ici de l'expression imagée d'un écrivain dont le malheur égale le talent, disons mieux, dont l'infortune surpasse encore le génie (1).

Plus près de nous, la mort a encore frappé M. Auguste de Gasparin, admis depuis peu dans nos rangs. Déjà il nous avait fait apprécier par des communications sur l'igname, le sorgho et la fourniture des eaux du Gardon, ses connaissances si sûres et son esprit libre et hardi, accoutumé à jeter souvent au milieu de mémoires purement agricoles et surtout dans nos entretiens, de ces traits vifs et rapides qui fixent l'attention et excitent la surprise. Je dirai même, en parlant de cet agronome, qu'il aimait passionnément les lettres et la poésie. Elles plaisaient à son imagination vive et satisfaisaient encore la noblesse de son âme.

Heureux ceux qui, comme cet ami des champs, qui fut aussi un député sensé, un administrateur dévoué, peuvent trouver, après les agitations de la vie publique, un repos et un dédommagement dans le sanctuaire des lettres, dans la paix des campagnes, dans la contemplation, dans la possession de cette nature bienveillante et sereine qui calme par ses spectacles

(1) M. de Lamartine. *Girondins*, t. 2, p. 30.

les déplaisirs et les mécomptes attachés à la vie occupée et anxieuse de nos cités !

Des études analogues, une parfaite similitude d'existence consacrée tour à tour au pays et à des publications utiles, recommandaient aussi M. de Poulzols. Vous savez qu'il avait pris part aux grandes guerres de l'Empire. Il s'était ainsi accoutumé de bonne heure à une vie de courses, de fatigues, de privations et de périls.

Vous savez surtout, Messieurs, vous qui avez récompensé par vos bienveillantes allocations la publication de sa *Flore du Gard*, avec quelle audace du savoir, quelle curiosité ardente il parcourait notre département, tantôt cherchant dans la région des plaines ces belles plantes, ces vigoureux arbustes qui en parent le sol fertile, tantôt s'élevant sur les sommets des Cévennes, courant sur le bord des précipices pour y cueillir les plantes alpines, pour conquérir un brin d'herbe et saisir sur la plante surprise dans son premier ou son dernier épanouissement, ces milles détails, ces milles fils, qui pourraient égarer dans leurs détours des esprits moins patients et moins observateurs.

Dans la mort également prématurée de M. Alix, nous avons eu à regretter plus qu'un correspondant ; il fut l'ami de beaucoup d'entre nous, il fut surtout celui de notre malheureux et éminent confrère feu M^{gr} l'archevêque de Paris. Il fut aussi un de nos plus brillants lauréats. Son poème de Florian couronné par nous en 1832, offre, comme toutes ses autres poésies, l'élévation des sentiments et le charme continu d'un style limpide qui laisse toujours voir le pouvoir bienfaisant de la vérité religieuse et morale.

Doué des mêmes qualités, et comme lui portant alternativement ses regards vers les lettres, la famille ou les amis, M. Isidore Brun nous a été soudainement enlevé, tout entier aussi au culte de cette poésie chaste et pure, qui fut le charme de sa vie comme elle serait la panacée de notre âme en souffrance. Sous le ciel transparent de sa voisine retraite, au milieu de la riche et paisible nature qui portait sans cesse son âme à la méditation, fuyant tout ce qui ressemblait au bruit, à l'exhibition, à la renommée et à l'apothéose personnelle, si recherchée de nos temps, redoutant peu les amertumes et les caprices de la critique, toujours enseveli dans ses études chéries, il forgeait, comme dit un ancien (Varron, satire *Menippée*), sa vie à coups de lecture et d'écriture, *legendo et scribendo vitam procudebat*, et, comme le dit un moderne, en parlant de ces pieux solitaires qui, tout en formant les Racine et les Pascal, portèrent si haut la science et la grandeur morale, *il vivait dans l'ombre du monde et dans la clarté de l'esprit*. (V^{or} Hugo, disc. à l'Académie Française, réponse à Ste-Beuve.) Ce que cet esprit produisait, ce n'étaient pas de ces vers qui jaillissent passionnés, impétueux comme ceux du lyrique grec chanté par Horace, dont il faisait ses délices, *immensus que ruit profundo Pindarus ore*, de ces vers coulant à large nappe, abondants, splendides, remuant, renouvelant la face de la terre poétique; ce n'était pas ce *torrent débordé roulant d'un cours orageux*, pour me servir encore de l'expression de Boileau, son autre poète favori, mais un ruisseau épanchant sur *la molle arène* ses flots frais et limpides; ce n'était pas une succession d'éclairs qui éblouissent, mais des lueurs sereines qui permettent aux

regards satisfaits d'apercevoir toujours la justesse de la pensée, la convenance de l'expression et cette teinte morale, ce sentiment honnête et délicat dont chacune de ses pages s'embellissait.

Avec lui , l'Académie perd un collaborateur des plus actifs, des plus dévoués, des plus aimés ; car, en lui le talent était relevé par une bonté rayonnante et attractive , et surtout par cette modestie rare qui , paraissant se défier de ses forces , en prouve mieux toute l'étendue ; avec lui disparaît un des types les plus complets de l'esprit littéraire dont nous sommes, par devoir et par goût, les persévérants propagateurs , parce que nous pensons que le génie des lettres est la plus belle décoration du génie de l'Etat.

Comme si c'était trop peu de tant de vides laissés dans nos rangs, nous avons, il y a peu de jours encore, vu tomber, comme le fruit sous le poids d'une longue maturité, M. Simon Durant, le doyen de notre Compagnie.

Il avait pris non-seulement une large part aux travaux de l'Académie, mais il s'était mêlé, il avait contribué à la création d'institutions utiles dans notre cité, entr'autres, à la fondation de l'École de dessin et de tissage ; il avait encore mis son savoir et son zèle au service du département, en collaborant avec MM. Grangent et Durand, deux de nos plus regrettables confrères, à l'important ouvrage sur les antiquités de nos contrées.

Il avait de plus donné des preuves de probité et d'habileté dans les fonctions d'architecte du département et d'ingénieur en chef du cadastre ; enfin, il avait donné, ce qui vaut mieux encore, des preuves d'humanité dans la direction du grand établissement

des Quinze-Vingts, de Paris, et ajoutons, pour compléter l'éloge, que dans ces phases diverses, il montra toujours un caractère ouvert, franc et loyal.

Revenu parmi nous depuis quelques années, il occupait encore sa verte vieillesse de publications utiles au pays. Nous citerons particulièrement le *Guide du voyageur à Nîmes*, où M. Henri Durand a apporté son savoir dans l'art architectural, et M. Laval, l'habileté de son crayon. L'intelligence de M. Simon Durand, claire, nette et fécondée par de fortes études, sa bienveillance, son aménité, se sont conservées entières jusqu'au dernier moment, qui fut adouci pour lui, par les souvenirs d'une vie pleine et sans tache, d'une vie couronnée par les promesses de la foi.

Il me reste, pour clore cette funèbre nomenclature, à vous entretenir de la plus douloureuse de nos pertes. Vous avez déjà tous nommé ce guerrier valeureux, cet organisateur sagace, qui était venu chercher naguère dans sa ville natale un repos à tant de fatigues, et, dans nos rangs, un exercice à ses brillantes facultés. Quoique d'étroites limites de temps, que j'ai peut-être déjà franchies, m'interdisent de retracer cette vie dans son ensemble et ses détails, qu'il me soit permis d'en rappeler succinctement le noble et glorieux emploi.

Après une courte et paisible enfance, partagée entre les douceurs du foyer domestique et les salutaires austérités de l'enseignement de notre Lycée, M. Walsin Esterhazy entra à l'École polytechnique. Il y fit bientôt remarquer la netteté de son esprit, l'élévation de son caractère.

Deux ans après, et à sa sortie de l'école d'application de Metz, mis en possession du grade de lieutenant d'artillerie, il fut envoyé en Afrique. La conquête

de cette terre, devenue si heureusement française, était alors vivement disputée. Chaque jour était marqué par des combats où la valeur et la tactique savaient toujours suppléer au nombre, mais qui étaient bien souvent meurtriers. Au milieu des sanglantes péripéties de la vie militaire, et dans la poursuite incessante d'un ennemi mobile et insaisissable, dont un émir intelligent dirigeait l'énergique défense, il eut mille occasions de faire éclater sa bouillante ardeur, et les ordres du jour apprirent souvent à l'armée ce que valait le jeune et intrépide artilleur. Pour le récompenser de sa brillante coopération à nos succès, on lui donna bientôt le commandement d'un escadron de spahis. Or, vous le comprenez, Messieurs, s'il est toujours difficile de prendre un ascendant puissant, irrésistible, sur un corps d'armée, la tâche est surtout laborieuse quand il y a, comme dans le régiment où il entra, tant d'éléments hétérogènes, disparates et quelquefois turbulents. Mais le commandant Wal-sin triompha de toutes les difficultés; il disciplina l'indiscipline, et, ce qui est toujours mal aisé, il refrena et maîtrisa la liberté. Il mérita ainsi d'être loué et chéri par le plus éminent de nos modernes straté-ges, le maréchal Bugeaud.

Nommé par lui directeur des affaires arabes, il montra encore les talents de l'organisateur, la bravoure de l'homme de guerre et l'intégrité d'un juge. Il prépara la soumission et la régénération de ce peuple, osons dire, le triomphe de la civilisation.

Dans les courtes heures que lui laissaient l'examen de tant d'affaires et la discussion de tant d'intérêts divers, il trouva le temps, homme d'étude autant que d'action et de gouvernement, d'entreprendre de lu-

mineux travaux de linguistique et de cabinet, qui plaisaient à son esprit méditatif. Il composa sur la *domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, et, quelques années après, sur le *Maghzen d'Oran*, deux ouvrages considérables, où il mit en lumière l'histoire des derniers maîtres de l'Algérie, et, ce qui était plus important, les moyens de défense d'un ardent ennemi. Ce sont là deux excellents livres où il a su rendre intelligibles des détails ardu à l'aide d'une expression correcte et simple, car pour lui la parole écrite ou parlée était un instrument sobre et discret.

Nommé bientôt lieutenant-colonel de ce même régiment, ensuite colonel de cavalerie dans le 2^e des chasseurs d'Afrique et au 8^e lanciers, puis général, il revint ici exercer un haut commandement, celui de la subdivision du Gard, et revoir ses anciens et nombreux amis.

Malgré les sympathies qu'il rencontrait, malgré l'altération visible de sa santé, il ne put résister, en 1855, au désir de prendre part à la grande guerre qui commençait en Orient. Il sollicita et obtint d'aller partager les dangers et les souffrances de ses compagnons d'armes. C'est là, c'est dans ces âpres contrées, c'est au milieu du combat de Koughil, qu'on peut nommer après les noms à jamais célèbres d'Alma, d'Inkermann, de Tracktir et de Sébastopol, qu'il vit se développer le germe du mal que nos regards affligés avaient déjà aperçu, de ce mal qui l'emporta avant le temps, avec tous les honneurs de la victoire et toutes les espérances du chrétien.

Ces mornes impressions ne devaient point ralentir nos travaux. Seulement ces travaux, par leur caractère sérieux, se sont mis en harmonie avec ces som-

bres couleurs, ils se sont comme appropriés aussi aux tendances et aux devoirs de notre époque.

Les temps ne sont plus où la culture intellectuelle était une distraction et un amusement. Aujourd'hui, une certaine gravité magistrale y préside; la vie, autrefois riante et facile, n'est plus qu'une austère initiation.

Les sociétés savantes, ces sentinelles avancées de la civilisation, n'ont plus pour unique but de polir le langage, de perfectionner le goût et d'adoucir les relations, elles doivent fortifier l'esprit et retremper les âmes, défendre les vérités éternelles et glorifier les rudes labeurs.

Si tels sont les caractères de nos temps et les devoirs de notre Compagnie, consolons-nous d'avoir été pliés à ces nécessités nouvelles par tant de sujets de deuil.

Et après tout, ne vaut-il pas mieux, au lieu d'entonner des chants bucoliques et d'invoquer les déités bocagères des siècles passés, écouter les enseignements du nôtre, et se plaire dans les recueils de la pensée sérieuse et virile, et non dans les douceurs d'une molle et paternelle béatitude? Ne vaut-il pas mieux reconnaître que l'inspiration n'est jamais plus haute que quand elle est mélancolique? La véritable muse ce n'est ni Euterpe, ni Polymnie, mais la réflexion, les agitations, les secousses, les troubles même de l'âme, les aspérités de la vie, la peine et la douleur.



ESSAI
SUR
UNE INSCRIPTION MONUMENTALE

découverte à Nîmes en 1739, d'après des documents nouveaux.

PAR M. AUGUSTE PELET.

MESSIEURS,

Il y a plus d'un siècle qu'on faisait, sur l'emplacement même où se trouve la Fontaine de Nîmes, des découvertes d'un grand intérêt pour la science archéologique. Les savants de cette ville et les savants étrangers attirés par ces fouilles envoyaient à l'envi, à M. le cardinal de Polignac, alors président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les plans des monuments qu'on exhumait et des copies plus ou moins exactes des inscriptions trouvées dans leurs débris.

MM. de Boze et de La Bastie furent chargés d'examiner les divers éléments de ces nouvelles découvertes et d'en faire un rapport à l'illustre compagnie.

Mais les copies envoyées à M. le cardinal de Polignac étaient tellement inexactes, que ces savants Académiciens reconnurent l'impossibilité d'arriver à un résultat satisfaisant; ils formulèrent instinctivement une opinion dont je n'ai pas cru d'abord devoir tenir compte, et à laquelle néanmoins j'ai été conduit par l'analyse. Vous allez le reconnaître vous-mêmes, Messieurs, si vous consentez à me suivre dans les

investigations que je sou mets humblement à votre critique.

Je suis bien convaincu que je n'aurais pas à m'occuper aujourd'hui de l'inscription dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, si les éléments envoyés à Paris, en 1739, avaient eu l'exactitude des copies que je vais mettre sous les yeux de l'Académie, à l'appui de mes interprétations.

M. de La Bastie avait à sa disposition un plan assez exact des fouilles exécutées autour de notre source; mais il ne possédait aucun détail sur l'édifice particulier auquel se rattachait la seule inscription monumentale découverte sur cet emplacement; cette inscription avait été d'ailleurs si mal copiée, que, dans son rapport à l'Académie, M. de La Bastie a pu dire avec raison (1) :

« Les fragments qui composent cette inscription
» ne sauraient suffire pour en déterminer le sens
» entier; il semble même qu'on n'ait pas disposé ces
» fragments dans l'ordre qu'ils devaient avoir lorsque
» l'inscription était entière : ainsi, IO, qu'on lit sur
» le dernier fragment, nous paraît devoir être le
» commencement de l'inscription, qui était vraisem-
» blablement dédiée à Jupiter, *Jovi optimo maximo*.
» Les mots RESPUBLICA NEMAVSESIVM, qui se
» voyaient sur les quatre premiers fragments, ont
» paru aux savants de Nîmes, qui ont communiqué
» les inscriptions à M. le cardinal de Polignac, quel-
» que chose de bien singulier et de nouveau. S'ils
» s'étaient seulement donné la peine de parcourir

(1) Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vol. XIV, p. 105 et suivantes.

» l'Index géographique qui est à la fin du Trésor de
» Grüter, ils auraient vu que la plupart des villes
» de l'Italie, des Gaules, de l'Espagne, etc., dont il
» est fait mention dans les inscriptions antiques, se
» servaient de ce même mot *Respublica* en parlant
» d'elles-mêmes; aussi les anciens n'attachaient-ils
» pas au mot *Respublica* la même idée que nous atta-
» chons à celui de république; ils entendaient tout
» simplement par *Respublica*, *Civitas*, la commu-
» nauté, etc. » (1).

Le même rapporteur fait ailleurs une remarque que je me plais d'autant mieux à consigner ici, qu'elle donne à mon opinion, sur l'âge de nos anciens thermes, une importance dont je dois être fier.

.....« Sous les débris du même édifice, on a trouvé
» une statue de marbre blanc, mais extrêmement
» mutilée. La tête est séparée du reste du corps; elle
» n'a ni bras ni jambes; elle est toute nue à la réserve
» d'une petite draperie sur l'épaule gauche, qui ne
» couvre cependant aucune partie du buste. La tête
» est ornée d'une chevelure très-fournie, quoique
» courte et frisée. Elle représente un jeune homme
» dont la physionomie est agréable et noble; sa gran-
» deur est au-dessus de la naturelle, etc. (2).

» Sur des descriptions aussi imparfaites, s'il était
» permis de se livrer à des conjectures, dit M. de La

(1) On trouve à Pola, en Istrie une inscription portant : *Respu-
blica Polensis*. Voyez le voyage de Spon et Wheler, en Italie,
Dalmatie, Grèce et Levant, vol. 1, p. 61.

(2) Il y a environ un quart de siècle que cette admirable statue fut jugée digne de décorer le Musée de Paris, et emportée dans ce but par M. de Forbin; on ne sait plus ce qu'elle est devenue. C'était bien la peine d'en priver la ville de Nîmes !

» Bastie*, on pourrait présumer que l'édifice décou-
» vert à Nîmes était destiné à des Bains ; que la
» statue de marbre dont on vient de parler était celle
» d'Antinoüs , dont les cheveux paraissent courts ,
» épais et frisés sur les médailles ; et si la physiono-
» mie du jeune homme que cette statue représente ,
» ressemble à celle d'Antinoüs , on serait tenté de
» croire que *ces bains ont été bâtis par ordre de*
» *l'Empereur Hadrien , qui , comme on le sait par le*
» *témoignage de Spartien , a fait faire d'autres édifices*
» *publics à Nîmes , et entr'autres la Basilique de*
» *Plotine , nommée vulgairement la Maison-Car-*
» *rée..... (1).*

A l'époque où ce rapport fut communiqué à l'Académie, on ne connaissait ni le caractère d'architecture, ni les dispositions générales du monument auquel appartenait la grande inscription *Respublica Nemausensium* ; on ignorait surtout que cet édifice formait l'entrée d'un portique d'enceinte aux thermes de *Nemausus*.

En l'absence de tous ces éléments indispensables , M. de La Bastie ne pouvait se livrer à des recherches sérieuses ; il ne l'essaya point.

L'année suivante (1740), M. Séguier , chanoine de l'Eglise collégiale de Saint-Gilles , témoin zélé de ces fouilles , rédigeait , pour son frère alors à Vérone , une relation bien circonstanciée des découvertes opérées tous les jours autour de notre Fontaine.

Dans ce précieux document , dont le hasard m'a rendu possesseur , j'ai trouvé , sur nos anciens bains ,

[3] Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vol. XIV, p. 106 et suivantes.

des détails particuliers inconnus jusqu'ici, qui donneront à la description que j'aurai l'honneur de vous communiquer bientôt, un intérêt nouveau, et à l'établissement des anciens bains de Nîmes un caractère thermal qu'on ne leur avait point attribué.

Voici ce que dit M. le chanoine Séguier, relativement à l'édifice auquel appartenait l'inscription que nous allons essayer d'interpréter :

Péristyle.

..... « On découvrit une masse de pierres énormes, qui formaient un fondement d'une solidité à ne pouvoir la comprendre, que par un détail exact qui vous fasse connaître jusqu'à quel point on s'était efforcé de le rendre solide ; la moindre pierre pouvait avoir une toise de longueur sur 2 pieds 3 ou 6 pouces d'élévation ; on en comptait de cinq à six lits de la même force, liées les unes avec les autres par des crampons qui contribuaient à faire si bien joindre ces pierres, qu'il fut presque impossible d'en détruire deux ou trois pour faire écouler les eaux qui sortaient de la fontaine.

..... » Cette structure avait tellement étonné les ouvriers, qu'ils croyaient que ce fût quelque partie de rocher qu'on avait attiré par la force des machines jusque dans ce lieu, pour en faire le fondement d'un édifice extrêmement élevé. J'applaudis souvent à leur raisonnement pour les engager à déblayer même au delà de ce qui leur était ordonné. Curieux comme les autres, ils se laissaient gagner par ce qui devait contenter leur curiosité et la mienne ; mais la mauvaise saison étant venue, les eaux couvrirent entièrement ce qu'on avait découvert. . . .

..... » Je vis avec plaisir le jour heureux où l'ordre fut donné de consacrer de nouveaux travaux à de si heureuses découvertes. Deux cents ouvriers furent conduits sur les lieux, et, après plusieurs journées, nous vîmes à découvert des objets bien propres à ranimer notre goût. Ce fut, d'abord, la suite de ce fondement fortifié de même sur toute sa longueur..... Il doit vous paraître, sur le plan, tenir tout le derrière de l'enceinte méridionale des bains..... En voilà assez pour vous faire connaître toute sa longueur; mais sa largeur n'était que de deux toises, et je crois que cette largeur n'était que pour asseoir solidement les colonnes qui supportaient le corps de l'ouvrage. Les débris des colonnes qu'on trouva nous laissaient assez voir leur diamètre pour juger que cette solidité leur était nécessaire pour les soutenir. Les restes de celles qu'on découvrit, sont, quatre parties de colonnes dont la plus considérable n'a que deux toises de longueur; le fût de la colonne en est conservé, l'astragale y est presque toute entière, et c'est là que j'ai mesuré leur élévation; c'était le seul endroit qui pût me la faire connaître; je comptais qu'elle pouvait avoir 28 pieds d'élévation y compris la base et le chapiteau (1); un seul s'est trouvé presque entier; il est certain que les restes des autres nous font douter qu'il y en avait plus de quatre, de même que de colonnes; je n'observerai rien de particulier en eux: ils sont d'ordre corinthien, les feuilles qui décorent la cloche du chapiteau sont d'olivier, mal

(1) Soit 9 m. 60 c., tandis que les deux colonnes de la Maison-Carrée n'ont que 8 m. 97.

» dessinées et encore plus mal exécutées ; on y avait
» pratiqué beaucoup de noir, peut-être avait-on ob-
» servé de ne pas les détailler, afin que, dans l'éloi-
» gnement, ils fissent un meilleur effet ; mais les orne-
» ments ne m'ont pas contenté. Je suis satisfait de la
» pierre sur laquelle ils sont taillés ; elle est de mar-
» bre de Carrare, ayant de gros grains luisants comme
» une espèce de sel ; il ressemble aux marbres grecs
» antiques dont les statues de la Grèce ont été sculp-
» tées, mais plus dur et pas si beau. Les colonnes
» sont de marbre comme veiné de grandes veines,
» de taches grises et de bleu foncé sur un fond blanc,
» qu'on tire de Carrare ; dans l'église de St-Gervais,
» à Paris, vous devez avoir vu du même marbre. Les
» bases des colonnes ont tellement disparu qu'il m'a
» été impossible d'en trouver quelques restes ; elles
» devaient être du même marbre que les chapiteaux,
» c'est ce qui a été cause certainement qu'on nous les
» a enlevées, pour servir à décorer quelque édifice,
» postérieurement à la destruction de celui-ci ; c'était
» vraisemblablement le morceau le mieux conservé
» qui eût échappé à la rage des barbares. . . . Il est
» à croire qu'on avait fouillé autrefois dans ce lieu, et
» que nos recherches actuelles ne sont, à proprement
» parler, que des travaux de glaneurs. Les fardeaux les
» plus lourds, comme les moins propres à être enle-
» vés, ont seuls été respectés. J'observai un grand
» nombre de pierres qui formaient l'architrave ; on ne
» s'est plus servi dans cette partie, de même que
» pour la frise et la corniche, on ne s'est plus servi
» de marbres ; les blocs auraient été trop considéra-
» bles et auraient coûté des sommes immenses. On
» s'est servi d'une pierre qui répondait à la propreté

» de l'ouvrage, la seule qui pût rivaliser avec la blancheur du marbre, celle des carrières de Lens (1);
» elle est très-propre à y mettre en œuvre toute sorte
» d'ornements, et cette qualité lui est nécessaire; car
» tout en était extrêmement chargé, l'architrave n'en
» était pas exempte; la petite face était séparée de la
» moyenne par un chapelet d'olives divisé de trois en
» trois grains par des perles rondes taillées ordinairement sur les baguettes; le talon, qui est au-dessus
» de la grande face, est orné de rai-de-cœur simples;
» le listel qui couronne est aussi chargé de postes
» fleuronées (2).

Je me dispense de copier ici la description que fait Séguier de la corniche; le fronton existe à moitié et l'on peut se convaincre que toutes ses moulures sont surchargées d'ornements, signe caractéristique d'une époque de dégradation dans l'art architectonique.

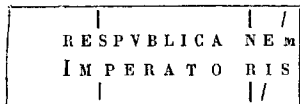
» L'inscription que portait la frise de ce monument,
» dit M. Séguier, aurait été un document précieux
» pour l'histoire de nos bains si, à l'époque de sa découverte, on avait mis quelque importance à en
» réunir les divers fragments; mais l'insouciance était
» si grande que vainement je demandai que l'on eût
» quelque respect pour ces pierres; que de préférence
» elles fussent emportées pour grossir le nombre des
» marbres, bas-reliefs, pierres ouvrées, qu'on enlevait de la Fontaine pour les transporter dans le jardin de Mgr l'Evêque, où l'on faisait une collection

(1) Même pierre dont on s'est servi pour la Maison-Carrée.

(2) Je rapporte ces détails parce qu'ils ne sont consignés que dans ce manuscrit; il existe encore un fragment de colonne, mais les chapiteaux sont perdus.

» de tout ce qui est curieux ou qui peut le devenir
 » par les conjectures que les savants peuvent en tirer ;
 » c'est là que je voulais placer ce morceau qui nous
 » dit tant de choses et qui nous en dirait bien plus
 » encore s'il était examiné par des yeux plus instruits
 » que les nôtres ; tout ce que je pus faire pour
 » vous en rapporter ce qui suit, fut de livrer à quel-
 » ques ouvriers le peu d'argent que j'avais pour qu'ils
 » roulassent quelques-unes de ces pierres que je ras-
 » semblai selon leur coupe, seul expédient qu'on au-
 » rait dû prendre si l'on avait été un peu curieux, et
 » ce fut, en effet, ce qui me procura la lecture de
 » quelques mots, tant de la première que de la se-
 » conde ligne, et je vis que l'inscription commençait
 » ainsi (1) :

N° 1. Composé de quatre Fragments.



« Ce sont là les quelques pierres que je pus réunir
 » qui me donnèrent ces quelques mots entiers ; ne
 » pouvant faire continuer ce travail parce qu'il occu-
 » pait beaucoup de monde, je me retranchai à co-
 » pier avec exactitude toutes les lettres ou parties
 » de lettres qu'on découvrait sur différents débris de
 » cette frise ; en voici assez pour vous donner de l'oc-
 » cupation ; je vous l'aurais épargnée, s'il m'eût été

(1) Par la reunion, selon leur coupe, de quatre fragments qu'on voit avec les autres au Nymphée.

» permis de continuer d'assembler ces pierres suivant
 » leur coupe.

2		4	6	7	8
VSESIV	5	ARMO	RV	QVE C	N
CA	ARIS	STI	A	I A	O
5					
NA					
ETER					
DHI					

» Ces lettres ont chacune d'élévation 5 pouces 5
 » lignes ; elles sont creusées dans la pierre environ
 » 3 lignes de profondeur ; on observe aisément toutes
 » les places des crampons des lettres ; je ne sais de
 » quelle matière elles étaient , attendu qu'il n'en
 » reste pas le moindre vestige dans le lieu où elles ont
 » été cramponnées..... Consacrez quelques moments
 » de vos loisirs pour nous découvrir à quel empereur
 » la communauté de Nimes avait dédié cet édifice, et
 » à quel usage il servait ? Ces questions difficiles sont
 » proportionnées à votre savoir, et conformes à vos
 » goûts ; faites-nous part au moins de vos doutes...»

Les fragments nos 1, 2, 3, 4, 5 existent aujourd'hui tels que les décrit M. Séguier , ce qui nous répond de l'exactitude des nos 6 et 8, maintenant perdus. Outre ces huit fragments, la copie de deux autres fut envoyée à M. le cardinal de Polignac, mais Séguier ni Ménard n'en font aucune mention ; ils sont indiqués (1) comme portant :

ORVM

IO

La partie de l'inscription sur laquelle se trouvait

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ,
 vol. XIV, p. 160.

le nom de l'empereur n'existant plus, et chacun ayant, à cet égard, la faculté de remplir cette lacune selon son opinion, on a mis moins d'importance à une recherche qui, dans tous les cas, ne pouvait avoir qu'une solution conjecturale.

Cette faculté aura cependant beaucoup moins d'élasticité qu'on ne pense. Si l'on veut se rappeler que les édifices anciens portent généralement le cachet de leur époque et que, pour l'antiquaire, l'âge d'un monument est aussi facile à déterminer par le caractère de son architecture que celui d'une personne par sa physionomie.

Etudions d'abord notre édifice à ce point de vue, afin d'obtenir par là une donnée de plus au problème à résoudre.

Je reconnais d'avance que ce nouvel élément ne conduira pas à un résultat mathématique; mais si, par la combinaison de cette donnée, avec les fragments d'inscription connus, qui sont autant de ténailles dont on n'a pas la faculté de se dégager, on arrive à un résultat probable, n'aura-t-on pas fait quelques pas de plus vers la vérité?

A tout hasard, je vais essayer de marcher dans cette voie, veuillez m'y suivre, Messieurs, pour m'en signaler les écueils.

Les architectes qui ont étudié l'âge des monuments de l'antiquité au point de vue de leur architecture, conviennent tous que, sauf notre Porte d'Auguste, qui conserve son acte de naissance, les édifices romains de Nîmes présentent tous les caractères de l'époque Antonine; que la Maison-Carrée et les restes des anciens Bains indiquent plus particulièrement cette période de renaissance qui fut le type du règne

d'Hadrien et le résultat de la protection particulière qu'il accordait aux artistes.

On sait, d'ailleurs, que ce prince architecte poussa jusqu'à la cruauté son amour-propre d'artiste ; qu'il était si glorieux d'avoir fait construire ou fait restaurer une si grande quantité de monuments dans son Empire, qu'il voulut perpétuer le souvenir de ses travaux en en faisant graver la liste sur le pavé de son Panthéon d'Athènes. Or, la ville de Nîmes, on le sait par Spartien, ne fut pas oubliée dans la distribution de ses faveurs, et tout porte à croire que la restauration de ses thermes fut l'œuvre de cet Empereur ; la statue d'Antinoüs, trouvée sur cet emplacement, vient à l'appui de cette conjecture (1).

D'après cela, nous allons considérer, momentanément, le nom d'Hadrien comme une des données du problème à résoudre, et essayer de rétablir, avec ce nouvel élément, l'inscription dont M. le chanoine Séguier recueillit les restes épars.

« Le soin que je pris, dit l'historien de Nîmes, » de faire rejoinde les pierres de cette inscription » par le moyen de leur coupe, me convainquit que » la frise n'avait pas plus de hauteur que celle des » pierres écrites ; *que ces pierres ne contenaient que » deux lignes et que par conséquent l'inscription n'en » avait pas davantage* (2).

A l'appui de cette assertion, Ménard donne la copie des lettres restées sur chacun des fragments, sans en indiquer la position respective et sans y comprendre le

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, vol. XIV, pag. 106 et suivantes.

(2) Ménard. *Histoire de Nîmes*, vol. VII, p. 62.

n^o 5 qui porte trois lignes. Je dois dire toutefois que, dans les notes envoyées à M. le cardinal de Polignac ce dernier fragment ne fut point omis, mais seulement dénaturé par la suppression de la ligne supérieure, afin de le mettre sans doute en harmonie avec les autres.

Pour nous, il ne peut y avoir aucune incertitude au sujet de ce document; il existe encore, et les trois lignes y sont bien disposées comme je l'indique. D'ailleurs M. Séguier, présent à la découverte du monument, n'a pas hésité à le considérer comme ayant fait partie de la grande inscription; la dimension des lettres est la même, et l'espacement des lignes est rigoureusement conforme à celui des autres fragments.

Il fut néanmoins admis dans le monde savant que l'inscription du monument découvert à Nîmes n'avait été formulée que sur deux lignes; cette opinion devint, dès lors, la base de toutes les recherches ultérieures relatives au sens de la légende. Nous avons dû suivre les mêmes errements, et supposer que le fragment portant trois lignes avait dû faire partie d'une autre inscription, ainsi que les deux autres portant : ORVM et IO envoyés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui n'existent pas aujourd'hui, et dont M. le chanoine Séguier ne fait point mention.

Permettez moi, Messieurs, de vous conduire pas à pas sur la route que j'ai suivie dans l'étude de cette inscription; il s'agit ici de l'histoire de notre pays et de nos pères; vous ne serez donc pas étonnés des détails dans lesquels nous allons entrer pour déchirer le voile qui couvre des souvenirs de famille que nous

cherchons à faire revivre. Notre marche pourra d'ailleurs être utile à l'épigraphiste qui voudra se livrer à de nouvelles recherches ; car nous n'ignorons pas que le résultat auquel nous arrivons ne peut être que plus ou moins probable, et si nous osons le soumettre à votre critique, ce n'est qu'avec beaucoup de réserve.

Après avoir copié géométriquement, à une échelle commune, non seulement la forme des fragments, mais aussi la disposition respective des lettres qui y sont tracées, nous nous sommes convaincu qu'il ne pouvait y avoir d'équivoque sur le commencement de l'inscription, puisque le fragment n° 1 porte, en retour, les rinceaux de la frise qui décorait la partie gauche de l'édifice (1).

La place du fragment n° 2 est également déterminée à la suite du premier par la jonction des deux pierres selon leur coupe, et par la lettre A du mot *Nemausesium* qui se trouve, en partie, sur l'une et sur l'autre pierre.

Le n° 3, ARIS, n'étant que la fin du mot *caesaris* dont les deux premières lettres se trouvent déjà sur le fragment n° 2, sa place se trouve naturellement déterminée; on peut donc rétablir avec certitude cette première partie de l'inscription de la manière suivante :

RESPUBLICA NEMAVSESIUM

IM PERATORIS

CAESARIS

D'après la supposition établie à *priori* sur la principale inconnue du problème, *Hadrien* serait le nom

[1] Voir la planche.

impérial qu'aurait porté notre inscription ; dans tous les cas, quelque fût ce nom, il devait, selon l'usage, être précédé des titres : *Imperator*, *Cæsar*, *Augustus*, *divi filius*, ainsi qu'on le voit sur une infinité d'inscriptions, et en particulier sur celle de notre Porte d'Auguste.

La seconde ligne commence en effet par les deux premiers de ces titres écrits au génitif : *Imperatoris cæsaris*, qui devaient être suivis du mot *Augusti*, dont la première lettre A se trouve sur le numéro 6, et la fin STI à la seconde ligne du n° 4. Quant à la qualification de *divi filii*, qui devait suivre et qu'on exprimait généralement par les sigles D. F., aucun des fragments ne l'indique ; mais elle est la conséquence du nom d'Hadrien auquel elle appartenait doublement par la consécration de ses parents adoptifs.

Ce fragment n° 7, portant à la seconde ligne la lettre I, comme fin d'un mot, elle pouvait être la terminaison au génitif du nom de l'empereur quel qu'il fût. Par suite de notre supposition, nous avons dû nécessairement l'appliquer à Hadrian I.

En continuant à reconstituer ainsi progressivement notre inscription, nous arrivons à ce résultat :

RV	ARMO	QVE G
AVGVSTI D.F. HADRIANI		
		A

résultat qui, jusque-là, n'a, à la rigueur, d'hypothétique que le nom d'Hadrien, car tout le reste est la conséquence de ce qui existe, confirmé par l'analogie ; comme ce nom était cependant l'objet le plus important de nos recherches, nous regrettions vivement de ne pouvoir justifier notre opinion à ce

sujet qu'en lui donnant pour base le caractère d'architecture du monument, ce qui peut bien avoir quelque importance aux yeux de l'artiste, mais qui n'est une certitude pour personne.

Le hasard, plus habile que nous, est heureusement venu à notre aide dans cette circonstance, en montrant à nos yeux étonnés le nom impérial que nous voulions découvrir, miraculeusement tracé, sans que nous l'eussions remarqué, sur l'inscription que nous cherchions à restituer.

Ce résultat inattendu nous a d'abord paru si extraordinaire, qu'en le soumettant à votre examen, Messieurs, nous craignons encore de nous laisser abuser par des préventions; vous en jugerez si vous voulez bien continuer à me suivre dans l'exposé analytique de la méthode qui m'a conduit à l'interprétation que je propose.

Lorsqu'on veut restituer des inscriptions régulières, comme celle-ci, l'œil est un guide qu'il ne faut pas dédaigner. Par ce moyen purement matériel, combiné avec le sens de l'inscription, on voit quel est le nombre de lettres qu'il suffit d'ajouter pour terminer ou compléter les mots commencés et obtenir un sens probable; c'est ainsi, qu'après bien des tâtonnements, que nous allons vous faire connaître, nous sommes arrivé au résultat que nous livrons à votre appréciation.

Après avoir disposé des fragments n^o 6 et 4 pour le mot *Augusti* de la ligne inférieure, nous sommes contraint, en cherchant à restituer la première ligne après le mot *Nemausesium*, de tenir compte des lettres RV et ARMO qu'il n'est plus permis de déplacer puisqu'elles font partie de deux fragments déjà utilisés.

Cette contrainte limite considérablement les conjectures auxquelles on serait tenté de se livrer ; cela ne nous dispensera pas cependant de rendre les nôtres plausibles par le raisonnement, et , surtout, par l'un des meilleurs guides en pareille matière, l'analogie.

Selon l'usage, le mot principal de l'inscription, celui qui donnait le nom à l'édifice, devait suivre les mots *Respublica Nemausesium* ; par conséquent, les deux lettres *rv*, qui se trouvent déjà intercalées dans cet espace, doivent nécessairement faire partie de ce mot là.

Or, la destination de notre monument ne peut être douteuse ; d'après ce qui vient d'être dit, il faisait partie des thermes de *Nemausus*, et, selon toute apparence, il en formait la principale entrée.

Les inscriptions relatives à ces sortes d'établissements les indiquent sous les noms de *Labrum*, *Lavacrum*, *Balneum*, *Thermarum* (1).

Dans cette circonstance, il faut nécessairement adopter l'un des deux mots *Labrum* ou *Lavacrum*, qui, seuls, peuvent donner les deux lettres *rv* à la place qu'elles occupent déjà, et le premier convient parfaitement à l'espace qu'il doit remplir.

On a vu par la lettre de M. le chanoine Séguier, que non seulement les colonnes, les bases et les chapiteaux de cet édifice étaient en marbre d'Italie, mais encore qu'il était orné de tout ce que l'architecture peut avoir de plus recherché. Les villes se faisaient gloire de mentionner sur leurs monuments publics ce luxe d'ornementation et d'en faire honneur au prince à la munificence duquel ils en étaient redeva-

(1) Muratori CDLXXXV — DDDXXIX.

vables ; c'est ainsi qu'on lit sur l'inscription d'un établissement thermal : *Lavacrum marmoribus ornatum* (1); et à Capoue : *Satellia M. F. apoditerium ad novitatem restituit, epistylis, ceterisque marmoribus ornavit* (2).

Et ailleurs : *L. Abulius Dexter Macellum Porticum Calcidicum cum suis ornamentis loco et pecunia sua* (1).

Ces divers exemples et bien d'autres que je pourrais citer encore, me font penser que les lettres ARMO appartiennent au mot *Marmoribus* et que le fragment n° 7 qui porte, QVE O pourrait bien, comme sur l'une des inscriptions rapportées ci-dessus, faire partie de l'expression *Ceterisque ornamentis* ; nous trouvons même dans ce dernier mot l'emploi de la lettre N du fragment n° 8, qui n'avait pas encore trouvé sa place.

D'après cela, la lacune que présentait jusqu'ici la première ligne, devra être remplie de la manière suivante :

LABRVM. CVM MARMORIBVS CETERISQVE ORNAMENTIS.

Notre première ligne devait nécessairement se terminer par un mot qui justifiait le génitif : *Imperatoris Cæsaris Augusti* qui commence la seconde ligne ; ce mot pourrait être *ex jussu*, *pecunia*, *beneficio*, ou, comme sur l'inscription qui existe à Cesena :

*Balneum Aurelianum ex liberalitate
Imperatoris Cæsaris Aug. M. Aurelii Pii* (3).

(1) Muratori à Santi Leonis CCCXXIX

(2) CDLXX.

(3) Muratori CDLXXXV.

Quel que soit le choix de ce mot, il importe peu au sens de l'inscription ; nous donnons cependant la préférence à l'expression *ex beneficio*, parce qu'elle donne place au fragment IO rapporté par M. de La Bastie.

Après la lettre I, par laquelle se termine, sur le fragment n° 7, le nom d'*Hadriani*, on trouve un A assez éloigné ; je l'interprète par la préposition AD en la faisant suivre, comme sur l'inscription de Capoue (1) du mot *novitatem*, dans lequel je trouve la lettre O, précisément à la place qu'elle occupe déjà par l'emploi du fragment 8.

Il manque encore un régime au premier mot de notre légende ; nous la compléterons par l'un des verbes *absolvit* ou *restituit*, que le sens de l'inscription indique naturellement ; ainsi, nous terminerons de la manière suivante les deux lignes que nous venons de rétablir petit à petit, pour que vous pussiez nous suivre dans nos investigations :

ORNAMENTIS BENEFICIO
AD NOVITATEM RESTITUIT

Il résulterait donc de l'interprétation à laquelle j'ai été conduit jusqu'ici que l'inscription de notre monument aurait porté :

*Respublica Nemausesium Labrum cum Marmoribus
ceterisque ornamentis Beneficio Imperatoris Cæsaris
Augusti D. F. Hadriani ad novitatem restituit.*

Jugez de mon étonnement, Messieurs, lorsqu'après avoir obtenu ce résultat, et voulant reproduire l'ins-

(1) Muratori CDLXXXIII.

cription sur une plus grande échelle, afin de vous mieux faire apprécier les parties qui avaient été supprimées, j'ai trouvé, sans m'en douter, les deux lignes inférieures du fragment n° 5 exactement reproduites. Ce fragment porte, comme vous le savez, trois lignes disposées comme suit :

NA
ETER
DRI

Les lettres des deux lignes inférieures se trouvant dans le même ordre, par les mots *ceterisque*, *Hadriani*, il n'est plus possible de considérer ce fragment comme étranger à l'inscription; le hasard ne saurait produire une coïncidence pareille.

J'ai dû me cramponner d'autant plus fortement à cette nouvelle donnée, qu'elle s'ajoute comme corollaire à l'opinion que le simple torse d'une statue avait inspiré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, opinion déjà corroborée par le caractère d'architecture du monument, et maintenant confirmée par l'emploi de ce fragment, laissé mal à propos dans l'oubli, sur lequel il existe précisément trois lettres du nom impérial qui fait l'unique objet de nos recherches et de plus le seul nom d'empereur romain (1) au milieu duquel se trouve la lettre D, à plus forte raison la syllabe DRI que donne ce fragment.

De sorte qu'en admettant même que mes interprétations fussent erronées sur quelques points de l'ins-

(1) A moins qu'on ne voulût l'attribuer à *Didius* qui régna quelques mois.

cription, elles ne le seraient plus sur l'objet principal, l'époque historique où la république de Nîmes, par la munificence impériale, aurait mis ses anciens thermes en harmonie avec le luxe et la magnificence prodigués à ces établissements sous Hadrien et ses successeurs.

L'introduction de ce nouveau fragment dans l'inscription admet nécessairement l'existence d'une première ligne placée comme le serait une dédicace sur le milieu de la légende ; l'espace de 26 centimètres qui existe entre la ligne supérieure et la baguette, permet d'ailleurs cette supposition.

Quant à l'objet de la dédicace, toutes les conjectures peuvent être proposées, à la condition toutefois qu'elles donneront place aux lettres NA, qui sont, jusqu'à présent, les seuls éléments de cette ligne supérieure.

Si j'avais à émettre une opinion à ce sujet, j'en trouverais le motif dans un sentiment de reconnaissance que la République de Nîmes aurait voulu témoigner à Hadrien, en consacrant à la mémoire de sa mère adoptive :

DIVAE PLOTINAE

le portique dont l'empereur décorait ses thermes de la métropole.

Cette interprétation répondrait aux données du problème, puisque les deux lettres NA se trouvent dans le nom de Plotine ; elle expliquerait peut-être l'induction qu'on a voulu tirer de deux passages, l'un de Spartien (1), l'autre de Xyphilin (2), d'après lesquels

(1) In Hadriani.

(2) E. in Hadr. ch. XIV. Paris 1610, trad. d'Ant. de Bandoie.

on a prétendu qu'Hadrien avait fait élever à Nîmes deux monuments à l'honneur de sa bienfaitrice.

Je terminerai cette dissertation, déjà bien longue, par une remarque architectonique qui se rattache à ma recherche, en ce sens qu'elle va me servir à déterminer la longueur que devait avoir l'inscription entière.

En architecture, les colonnes isolées d'un péristyle ou d'un portique sont reliées entre elles, au dessus des chapiteaux, par une pierre de l'architrave dont les extrémités correspondent aux axes des colonnes qu'elle relie.

Malheureusement il n'existe aucune de ces pierres pour nous donner cette distance; mais on peut arriver à la connaître par celles qui restent encore de la frise.

Pour que les deux parties supérieures de l'entablement n'exercassent pas une trop forte pression sur les pierres de l'architrave, qui n'appuyaient que par leurs extrémités, les anciens disposaient la frise, placée immédiatement au dessus, en autant de petites plates-bandes qu'il y avait d'entre-colonnements; ils posaient les sommiers à l'aplomb des colonnes, et les claveaux entre deux, afin que la pression de ces derniers fût nulle sur la pierre d'architrave formant linteau.

D'après cette disposition, la largeur d'une façade à colonnes isolées était égale à celle d'un des sommiers de sa frise, multipliée par le nombre de ses colonnes, plus la largeur d'un des claveaux multipliée par le nombre d'entre-colonnements.

Or, dans les trois premières pierres, parfaitement conservées de notre inscription, on trouve tous les élé-

ments nécessaires pour en déterminer la longueur avec d'autant plus d'exactitude que ces trois pierres se composent : du sommier de l'angle gauche, du premier claveau et d'un des sommiers intermédiaires, un peu plus long que celui de l'angle.

Voici quelle est la longueur de chacune d'elles, mesurée sur l'arête inférieure :

Pour le sommier de l'angle 1^m 05

Pour le premier claveau 1^m 30

Pour le sommier intermédiaire 1^m 13

Il ne s'agit, d'après cela, que de connaître le nombre de colonnes dont se composait la façade pour en déterminer la largeur.

Rapportons-nous-en, sur ce point, à ce que dit M. le chanoine Ségnier présent, en 1739, à la découverte de notre monument :

« J'ai trouvé, dit-il, un seul chapiteau presque entier ; les restes des autres nous font douter qu'il y en avait plus de quatre, de même que de colonnes. » On doit supposer, d'après cela, que ce monument était hexastyle, comme notre Maison-Carrée, et les dimensions de son entablement semblent d'ailleurs le confirmer.

Dans cette hypothèse, la longueur de la frise sur la façade aurait comporté : deux sommiers d'angles, quatre sommiers intermédiaires et cinq claveaux ; c'est-à-dire que, d'après les mesures que je viens d'indiquer, cette largeur aurait été mathématiquement exprimée par :

$$1^m 05 \times 2 + 1^m 13 \times 4 + 1^m 30 \times 5 \text{ soit } 13^m 12.$$

Eh bien ! l'inscription rétablie selon l'interprétation proposée, me donne, à l'échelle que j'ai adoptée,

un résultat rigoureusement conforme à celui qu'on obtient par ces mesures partielles.

Permettez-moi, Messieurs, de vous faire remarquer, en terminant, que j'ai indiqué sur le dessin de cette inscription les sommiers et les claveaux dont se composait la frise ; vous verrez, par leur disposition que les diverses lettres, que porte chacun des fragments connus, se trouvent sur une seule et même pierre sans être coupée par un joint.

Cette dernière circonstance, que le hasard seul ne pouvait produire et que la vérité rendait d'ailleurs indispensable, me semble un argument puissant en faveur du résultat que j'ai l'honneur de soumettre à l'appréciation de l'Académie.

MARCUS CICÉRON

(Étude antique)

PAR M. MAURIN.

· Le voyageur de nos jours éprouve parfois un désappointement assez inattendu, quand l'âme toute pleine des grands souvenirs de l'antiquité, il en recherche les vestiges sur cette noble terre qui inspirait jadis les magnifiques vers :

Salve magna parens, frugum Saturnia Tellus
Magna virum.....

Si, en parcourant l'Italie, il n'a pas dû compter y retrouver les monuments de la grandeur romaine dans leur état de conservation primitive, il semble

qu'il aurait pu espérer de n'y rencontrer rien de changé dans la physionomie naturelle des lieux. Or, il s'aperçoit bien vite, au moins pour cette partie de l'Italie qui s'étend sur les bords du golfe de Naples, que cette espérance elle-même n'était qu'une illusion. Là, l'œuvre de la nature n'a pas moins subi de révolutions que l'œuvre des hommes. Ce n'est guère que ruines d'un côté comme de l'autre.

Qui ne connaît par les réminiscences classiques Baïes et son délicieux rivage; Baïes, ce Baden de l'aristocratie romaine, où les eaux thermales n'étaient, comme de nos jours, qu'un prétexte de bon ton pour attirer les riches et les élégants oisifs? Baïes! dont Horace a dit :

Nullus in orbe sinus Baiis prælucebat amœnis.

Or, s'il est un endroit méconnaissable pour ceux qui sont sous le charme des descriptions de l'antiquité, c'est certainement celui-là. On reconnaît bien vite à son aspect désolé que les tremblements de terre y ont laissé d'ineffaçables traces de leur passage.

La même observation se présente à l'esprit en contemplant le lac Lucrin et le lac Averse, qui sont dans le voisinage de Baïes. A leur tour, les Champs-Elysées de Virgile sont devenus une plantation de vignes; et l'Achéron, qui s'appelle aujourd'hui le Fusaro, a bien dégénéré de sa destination poétique, car ses eaux ne conduisent plus les morts au royaume des ombres, elles sont prosaïquement utilisées pour le rouissage du chanvre.

Non loin de là, s'élève la ville de Pouzzoles, bien déchue de son antique splendeur, depuis le temps où elle était le plus riche port de commerce de l'Italie,

et l'on y peut constater encore les ravages produits par les tremblements de terre.

On rencontre à Pouzzoles de magnifiques ruines qui sont le brillant témoignage du rang qu'elle occupait dans le passé ; mais son pont de Caligula , son temple de Sérapis, son immense piscine voûtée attirent moins l'attention du voyageur que quelques informes débris qui sont tout ce qui reste de cette villa de Cicéron qu'il avait appelée son Académie , en souvenir de la Grèce vers laquelle le reportaient sans cesse son imagination et ses études.

C'est dans cette villa que l'illustre orateur composa ses *Académiques* , en l'année 708 de Rome.

Au printemps de l'année suivante , il reprenait la plume en ce même lieu. Il était profondément triste alors. Cette mer qui déroulait à ses yeux des vagues d'un azur si lumineux ; cette nature à son réveil, qui déployait sa parure de végétation nouvelle ; tout ce spectacle, d'ordinaire si attrayant pour son âme, le trouvait insensible à cette heure. C'est qu'il était absorbé par un immense chagrin qui ne lui permettait pas de chercher des distractions hors de lui-même. Sa fille Tullia reposait depuis moins d'un an dans la tombe que lui avaient ouverte prématurément les vicissitudes d'une existence des plus malheureuses ; Antoine, son cruel ennemi, dominait à Rome, et, contre ces coups de la destinée qui frappaient sa tendresse de père et son patriotisme de citoyen, il ne lui restait pas même la consolation d'avoir auprès de lui son fils Marcus qui, en ce moment, poursuivait le cours de ses études à Athènes.

Il n'avait, pour soulager son cœur affligé, que la ressource des travaux de sa pensée ; et quand son

ami Atticus , préoccupé de sa douleur et de son isolement, multipliait de Rome les lettres dans lesquelles il l'exhortait à chercher dans la composition littéraire et philosophique l'oubli de ses peines, il lui répondait qu'il ne faisait pas autre chose (1).

En se livrant à l'étude avec une ardeur qui dénotait les besoins de son âme inquiète, la pensée de son fils, son unique espérance aujourd'hui, ne se détournait pas de son esprit, et c'est pour lui qu'il écrivait cet admirable *Traité des Devoirs*, d'une morale si pure et si haute, qu'un écrivain célèbre du xv^e siècle croyait y reconnaître le souffle de l'inspiration divine (2).

Il est un passage de ce traité, remarquable surtout pour les esprits curieux de pénétrer dans le détail de la vie intérieure des anciens, qui se dérobe souvent sous l'appareil de leur vie publique. Ce passage semble avoir toute la portée d'une révélation historique, et l'on dirait qu'on y entend comme un écho lointain des entretiens populaires du Forum ou des Portiques de la cité romaine. Le voici : « Si un homme dès sa jeunesse a déjà un nom, une célébrité qu'il ait reçue de son père comme vous, je pense, mon cher Cicéron, tous les yeux se portent sur lui ; on veut savoir de quoi il s'occupe, comment il se conduit ; sa vie est alors dans la plus grande lumière ; et rien de ce qu'il dit, de ce qu'il fait, ne peut rester dans l'obscurité. »

La postérité serait-elle plus indifférente que les contemporains, et est-il donc, sans intérêt pour elle de connaître, à côté de la vie d'un grand homme, la

(1) A. xvi, 2.

(2) Erasme.

vie de ceux qui lui ont appartenu par les liens les plus étroits du sang ? On ne saurait le croire. Si l'existence du fils de l'illustre orateur dont le souvenir fait battre le cœur de quiconque a pu s'asseoir sur les ruines des lieux qu'il habita, est moins touchante que celle de sa fille bien-aimée, Tullia, elle a l'avantage toutefois d'offrir une leçon qu'il peut n'être pas sans utilité de méditer, même à dix-huit siècles de distance.

Marcus Cicéron naquit en l'an 688 de Rome, 66 ans avant J.-C., un peu plus de dix ans après la naissance de Tullia, et l'année même où celle-ci fut demandée en mariage par Pison.

Cicéron avait déjà exercé les fonctions de questeur et de préteur qui lui avaient ouvert les portes du Sénat ; il commençait à être un personnage considérable à Rome. La proposition d'alliance avec la famille des Pisons, une des plus illustres de la cité du peuple-roi, en serait la démonstration éclatante, s'il était nécessaire. C'est alors qu'il voyait la fortune lui donner et lui promettre tout à la fois ses faveurs, que Térentia le rendit père d'un fils. Nous ignorons pourquoi la joie de cette paternité nouvelle a laissé si peu de trace sensible dans sa correspondance, et nous n'aurions le droit de nous en étonner que si nous étions assurés de posséder la totalité des lettres qu'il a écrites. Or, il n'en est rien, comme on sait. Mais, dans tous les cas, on peut certainement présumer que la naissance d'un fils dut combler tous ses vœux. La conjecture est ici trop près de la vérité pour n'être pas la vérité elle-même. Rien ne peut sourire davantage à un homme qui voit la carrière des honneurs publics lui entr'ouvrir ses brillantes espérances,

rien ne peut exciter et développer son ambition comme de senger que l'héritage de gloire qu'il est occupé à accroître avec un soin jaloux de l'avenir, ne mourra pas tout entier avec lui et qu'il pourra se transmettre à sa descendance.

Une préoccupation si naturelle et si légitime peut nous faire aisément présumer la tendre sollicitude, qui dut veiller sur l'enfance de Marcus et présider à ses premiers développements.

Dès qu'il fut en état de recevoir les éléments rudimentaires de l'éducation, il dut être confié à un de ces instituteurs privés, précepteurs, dirions-nous aujourd'hui, et qu'on appelait chez les Romains du nom de *Pædagogi*. Plus tard, sans doute, dans le but de faire servir aux progrès de son esprit un stimulant plus énergique, en appelant le secours de l'émulation à y concourir, il dut fréquenter ces écoles publiques connues sous le nom de *litterarum ludi*, écoles dont quelques-unes se tenaient sur le Forum. Les maîtres de ces écoles s'appelaient *ludi magistri* et *primi magistri*. Là ne se trouvait guère que de l'instruction publique à son degré initial, et comme on l'appelle en notre temps, de l'enseignement primaire (1).

De bonne heure, le jeune Cicéron se montra pour son père plein d'affection, de reconnaissance, de docilité et de respect. Nous le verrons incessamment garder pour lui ces sentiments dans toutes les situations où il se trouvera placé, même dans les plus délicates et les plus embarrassées. Aussi eut-il toujours une large

(1) On trouve dans Tite-Live et dans Denys d'Halicarnasse quelques notions sur l'organisation de ce système d'éducation publique. On peut consulter avec fruit la traduction allemande de l'ouvrage anglais d'Adam sur les *Antiquités Romaines*, aux notes.

part dans la tendresse paternelle, qui ne lui fit jamais défaut en aucune circonstance. Avec une âme ouverte comme l'avait Cicéron aux sentiments affectueux, avec ce besoin des épanchements de famille, que l'on voit éclater à toutes les pages de sa correspondance privée, on comprend qu'il ne pouvait en être différemment. Cependant il ne semble pas résulter des témoignages historiques qui sont parvenus jusqu'à nous, que Marcus ait tenu autant de place dans son cœur que sa sœur Tullia. Mais cette inégalité d'affection n'est peut-être qu'apparente. Elle ne vient que de la perte prématurée de celle-ci, qui a redoublé pour elle l'expression de la tendresse paternelle, à moins qu'elle ne s'explique par ce fait, que sa fille ne lui donna jamais aucune ombre de mécontentement et ne lui causa d'autre chagrin que celui des malheurs qui l'assaillirent et de sa mort qui les termina pour le plonger dans une inconsolable douleur.

Néanmoins, si nous entr'ouvrons les lettres que Cicéron écrivait, lors de son exil, de l'Illyrie, où il s'était réfugié, que de vives expressions d'amour pour son fils n'y rencontrons-nous pas ? Ne lisons-nous pas dans une de ces nombreuses lettres qu'il adressait à Térentia et qui étaient pour ainsi dire baignées de ses larmes, des paroles où se révélait sa tendresse paternelle dans toute sa plénitude, des paroles comme celles-ci : « Mon cher Cicéron, qu'en ferons-nous ? — Ah ! pour lui, qu'il ne s'éloigne jamais de mes bras et de mon sein. » Allusion délicate et secrète de l'âme à la nécessité où il s'était trouvé de se séparer de sa fille, obligée par le mariage qu'elle avait contractée avec Pison de rester loin de son père.

Marcus était trop jeune au moment où les fureurs

de Clodius l'avaient forcé de s'éloigner de Rome, pour qu'il eût pu songer à s'en faire accompagner ; mais, plus tard, il se souvint de cette parole de l'exil, cri de son âme désolée par la privation de ce qu'il avait de plus cher, et on le verra dans une grave conjoncture de sa vie amener son fils avec lui, quoique celui-ci vint à peine de quitter la robe prétexte.

Toutefois, avant d'en arriver là, il eut à faire une nouvelle absence de Rome ; mais, cette fois du moins la proscription n'y fut pour rien. Ce fut quand il alla exercer en la Cilicie les fonctions proconsulaires. Bien que les honneurs dont il était revêtu, la perspective qui s'offrait à lui de montrer que le génie de l'administration ne lui était pas plus étranger que le talent oratoire, adoucissent pour lui l'ennui de son éloignement de Rome, il lui en coûtait certainement de ne pas avoir son fils Marcus auprès de lui en ce moment même. Mais l'âge de ce dernier, les exigences d'une éducation à terminer, lui imposèrent cette fois encore l'impérieuse nécessité de le laisser auprès de sa mère.

Marcus était, en effet, parvenu à cette période qui touche à l'adolescence, où le développement de l'intelligence commande le plus de soins et le plus d'effort combinés pour aboutir à d'utiles résultats. La moindre interruption dans cette période de crise morale, si courte qu'elle soit, peut compromettre tout un avenir, car c'est celle de l'éclosion des facultés soumises jusque-là au travail préparatoire de l'incubation.

Rien n'était négligé à Rome pour qu'il n'y eût pas d'avortement dans cette œuvre qui devait avoir pour résultat final de former des citoyens capables de suffire à toutes les obligations de la vie publique.

Il y avait, dans la ville même, des écoles destinées

à donner cet enseignement supérieur qui était le couronnement de l'éducation, et il fallait se défendre de toute solution de continuité dans leur fréquentation, si l'on voulait en retirer un profit solide et assuré.

Ces écoles étaient de gymnases, où l'on entremêlait les exercices du corps avec ceux de l'esprit. Fait curieux à observer ! Bien des choses qui, dans nos temps moderness, ne figurent plus que parmi les amusements de la jeunesse, avaient alors une portée plus sérieuse et tenaient leur rang dans le système de l'éducation romaine.

Ainsi, on apprenait dans les gymnases à jouer au ballon, à la paume, à lancer le disque ou le palet et même la javeline, à courir à pied ou à cheval, à nager, à sauter sur des chevaux de bois, à tirer des flèches, à attaquer des figures en bois, comme si c'était des ennemis réels, à transporter des fardeaux. Par là on fortifiait le corps en activant la circulation du sang, en accroissant la vigueur musculaire ; on l'endurcissait à la fatigue et on développait l'adresse naturelle des membres, en les assouplissant de manière à les rendre propres à tous les services.

Les exercices du corps dans la Rome primitive avaient occupé une grande place au sein de cette civilisation qui s'apprêtait à conquérir le monde. Ils avaient pour but, sinon unique, au moins essentiel, d'entretenir une pépinière de soldats. Les mâles pratiques s'en étaient bien conservées dans la suite des âges, et cela se conçoit avec l'état permanent de guerre dû à la politique du sénat ou à l'ambition des chefs de l'armée. Mais avec le progrès du temps, sans s'en départir aucunement, on en était venu cepen-

dant à assigner un lot plus vaste au perfectionnement des facultés de l'esprit.

Sur la fin de la République, l'enseignement intellectuel était ainsi organisé à son degré supérieur. On initiait les jeunes gens à l'étude de la langue grecque, de manière à ce qu'ils la possédassent aussi bien que la leur. De là on les familiarisait avec les beautés de cette littérature immortelle qui a produit tant de chefs-d'œuvre. C'était d'abord Homère, Ménandre, Euripide, Sophocle, Eschyle, qu'on leur faisait traduire et analyser ; puis le même travail se répétait sur Hérodote, Thucydide, Polybe et Xénophon. On leur apprenait en même temps l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. On les conduisait au théâtre pour les former à la déclamation et à la tenue extérieure. Enfin, l'œuvre était complétée par des leçons de philosophie et d'art oratoire. Les *Rhétors* enseignaient à leurs élèves à pénétrer les secrets de l'éloquence par la méditation assidue des modèles, à les traduire du grec en latin et du latin en grec, à se les assimiler pour ainsi dire par cette élaboration véritablement médullaire, s'il est permis d'employer cette expression. Puis, ils leur apprenaient à lire en public, soit qu'ils récitassent leurs propres œuvres, composées selon les procédés et dans les formes de la rhétorique, soit qu'ils récitassent les œuvres de quelque orateur en renom. Pour l'enseignement de la philosophie, la méthode grecque était en usage, la méthode du dialogue, telle que l'avait mise en pratique le merveilleux génie de Platon, ce disciple inspiré de la tradition socratique (1).

(1) Quintilien, *Inst. oratoire*, l. 8; Plin le Jeune, *épit.* II, 14; VII, 9, et la note déjà citée de la traduction allemande d'Adam.

Au moment de son départ pour la Cilicie , la prévoyante sollicitude de Cicéron avait dû pourvoir à ce qu'aucun des moyens d'instruction que je viens de rappeler ne fit défaut à son fils. C'était tout naturel, alors que l'espace et la mer allaient mettre un obstacle insurmontable à sa vigilance de tous les jours. Quand le jeune Marcus allait être privé de l'utile concours de l'éducation domestique , si précieuse ressource avec un père tel que le sien , il fallait bien remédier à cette lacune , en s'assurant du moins que ni les soins, ni la solidité de l'enseignement ne lui manqueraient dans les écoles de Rome.

Il paraît, du reste, qu'à fréquenter les gymnases, il réussit beaucoup mieux sous le rapport des exercices du corps que sous celui des exercices de l'esprit. Cicéron put s'en convaincre à son retour de Cilicie. Les progrès de l'intelligence n'étaient pas chez son fils en rapport avec le reste. Il eut bien voulu lui faire continuer ses études littéraires et scientifiques , encore assez incomplètes , sous sa surveillance et sa direction. Malheureusement les circonstances n'y prêtaient pas , et il était difficile d'y songer , en présence de la gravité des événements qui se préparaient.

L'horizon politique commençait à s'assombrir , de manière à faire présager une tempête prochaine. Il était bien difficile que des études qui demandent surtout du calme pour être poursuivies avec fruit , pussent se continuer en un pareil temps. Cicéron était sur le point d'entrer dans cette voie de courses errantes qui devaient aboutir pour lui , après des irrésolutions sans fin , à la fatale équipée de Pharsale.

Dans cette situation inquiète et tourmentée , où ses pensées agitées ne savaient à quel parti se résou-

dre , la carrière studieuse de son fils fut donc interrompue forcément. Il ne pouvait ni ne voulait d'ailleurs se séparer de lui , alors qu'ayant laissé à Rome sa femme et sa fille , l'isolement qui lui avait été toujours difficile à supporter , ne pouvait qu'appesantir davantage son poids sur lui dans les tristes conjonctures où l'on se trouvait. Il avait la vue trop perçante pour ne pas voir clairement que, quelque fût le parti qui triomphât, un orage de maux allait fondre sur la République.

Marcus touchait à ses 17 ans , et si ce n'était pas encore un homme fait , ce n'était pas non plus un enfant.

C'est avant de prendre une détermination définitive sur la résolution qu'il devait suivre et lors d'une courte apparition à Arpinum , l'une de ses maisons de campagne , qu'il lui fit prendre la robe virile.

On sait que c'était là une importante solennité chez les Romains. Le père de famille, d'après l'usage, était le maître de fixer l'époque de cette prise d'habit avant ou après 17 ans ; mais , néanmoins , elle n'avait guère lieu d'ordinaire avant cet âge. Le jour de la cérémonie s'appelait *dies Tirocinii*, le jour du noviciat. En effet, à partir de ce jour, on faisait son noviciat, soit au Forum soit au Champ-de-Mars.

Quand l'heure marquée par la volonté paternelle était venue, on se rendait devant les dieux lares, auxquels on consacrait la *bullæ Aurea*, cette boule d'or que les jeunes gens portaient autour du cou. Après la consécration accomplie, on allait au Capitole pour adresser ses hommages aux dieux. Puis, le père conduisait son fils au Forum. Là, il le recommandait à quelque orateur renommé qui le prenait sous son patronage

et qu'il accompagnait assidûment afin de profiter de ses leçons et de ses exemples ; après quoi on invitait tous les parents et les amis de la famille à un banquet auquel il fut d'usage plus tard de distribuer les petits présents connus sous le nom de *sportules*.

On comprend que toutes ces pratiques qui révèlent le soin qu'on mettait chez les Romains à accentuer le passage de l'adolescence à la vie virile et à pénétrer l'esprit du jeune homme des sérieux devoirs que cette vie nouvelle lui imposait, durent être singulièrement abrégées pour Marcus qui, par l'effet des circonstances, n'avait pu prendre la robe virile à Rome.

Il était grand temps du reste pour lui qu'il la prit n'importe où, puisqu'il allait aussitôt, la cérémonie accomplie, suivre son père à l'armée de Pompée.

Ce fut en effet presque au lendemain de cette cérémonie, que tous deux s'embarquèrent pour se rendre dans le camp du rival de César. Telle était enfin la résolution, fatale pour lui, fatale pour la République, à laquelle avaient abouti les incertitudes, les hésitations de Cicéron.

On voit que la vie d'homme commença de bonne heure pour le jeune Marcus. On ne peut pas dire absolument qu'il n'y fût pas suffisamment préparé, mais on peut bien regretter à un certain point de vue qu'elle ait débuté trop tôt pour lui, car il avait à travailler encore beaucoup dans l'intérêt de la culture de son intelligence. Son éducation non seulement n'était pas terminée ; mais, de plus, il est probable qu'elle était restée un peu en arrière de son âge et des soins qu'on y avait pris. N'importe, la loi impérieuse des circonstances parlait plus haut que la nécessité d'achever ses études et devait l'arracher du

banc de l'école pour le jeter dans les hasards périlleux et les peines laborieuses de l'existence guerrière.

Le clairon des batailles avait fait entendre sa redoutable voix , et dans cette mêlée confuse où allait se jouer la fortune de la République , les enfants et les vieillards, non moins que les hommes mûrs, s'armaient les uns contre les autres. Il n'était au pouvoir de personne de s'abstraire de cette mêlée et de se retrancher derrière son âge comme dans une citadelle pour se défendre d'y prendre part. C'était moins possible encore au fils de Cicéron qu'à tout autre , car il ne pouvait rester éloigné du champ de bataille quand son père s'y rendait. Si nous avons déjà dit que l'isolement pesait trop à l'âme de Cicéron pour ne pas l'amener avec lui dans la carrière aventureuse qu'il allait courir, on peut ajouter que ce n'était pas l'unique motif qu'il avait de désirer sa présence à ses côtés. On ne le sait que trop, l'illustre orateur était un médiocre guerrier, malgré sa campagne de Cilicie et le titre d'*Imperator* que lui avaient décerné ses soldats sur le champ de bataille. Son courage était d'ailleurs fort ébranlé par le peu de foi qu'il avait dans le succès des armes de Pompée. S'il s'était décidé pour la cause de celui-ci, c'était parce qu'il la croyait la meilleure et non parce qu'il lui croyait plus de chances de victoire. Aussi peut-on penser qu'un peu d'aide moral lui était bien nécessaire pour le soutenir dans la voie où il entrait. Or, qui mieux que son fils pouvait lui donner cet aide dont il avait tant de besoin ?

Marcus n'avait pas seulement à lui offrir pour caution son dévouement filial : il lui apportait encore pour secours cet entraînement passionné qui est le

propre de la jeunesse à s'enthousiasmer aisément pour une cause qu'on embrasse, et à prendre l'exaltation de ses espérances pour un élément certain de succès. Il est vrai que le prisme décevant de l'enthousiasme ne fait guère illusion à l'expérience de l'âge mûr ; mais s'il ne parvient pas à lui dérober la vue de la réalité, en la lui montrant sous de menteuses couleurs, toujours est-il qu'il a pour effet de relever le caractère qui serait disposé à se laisser aller à l'abattement, et c'est bien quelque chose quand on est acculé à une situation qu'on peut considérer comme irrémédiable.

Marcus avait plus encore pour remplir auprès de son père ce rôle auquel il conviait sa piété filiale. Il révélait des qualités personnelles au niveau de la gravité des circonstances, où l'insuffisance de son enseignement littéraire ne pouvait être une cause de faiblesse. Son aptitude militaire se présentait à l'énergie du caractère et à l'habileté qu'il montrait aux exercices du corps. Nul jeune patricien de son âge n'avait brillé comme lui dans la *Paestre* et dans le *Xyste*, où la jeunesse romaine se formait sur les bords du Tibre, à l'apprentissage de la vie des camps (1).

Aussi bien s'était-il fait dans ces établissements une réputation qui ne fut pas uniquement pour son père un titre de confiance, ainsi qu'on va le voir.

Encore que l'arrivée de Cicéron au camp de Pom-

(1) La *Paestre* différait du *Xyste* en ce que celui-ci était un emplacement abrité qui servait plus particulièrement aux exercices d'hiver. C'était un emprunt fait à la Grèce que ces établissements, qui ne dataient pas des Empereurs, ainsi que l'a dit un écrivain moderne, car il en est question souvent dans les écrits de Cicéron, à *Att.*, I, 6, 8. *Or.* III, 22.

pée eût été fort tardive , et à tel point qu'on commençait à douter même qu'il s'y rendit , elle fut accueillie par de vifs transports de joie. Peut-être même serait-il vrai de dire que ces transports éclatèrent d'autant plus vivement qu'on s'attendait moins à le voir venir, en raison même des retards si longs qu'il y avait mis. Mais, quoi qu'il en soit, comme on ne pouvait lui proposer à lui-même de prendre le commandement d'un corps d'armée, Pompée voulut du moins lui faire honneur dans la personne de son fils, en choisissant celui-ci pour commandant d'une des ailes de sa cavalerie ; et c'est en cette qualité que le jeune Cicéron assista à la bataille de Pharsale.

Qu'était-ce dans l'armée romaine qu'une aile de cavalerie, et qu'était-ce dès-lors que la fonction de celui qui la commandait ?

On sait que l'armée romaine était divisée en légions composées d'infanterie et de cavalerie tout à la fois. La cavalerie d'une légion n'était pas formée de plus de 300 hommes , répartis en dix escadrons nommés *turmæ*, qui se subdivisaient en trois *décuries* de dix hommes chaque. Comme on réunissait tous les escadrons de ce corps de cavalerie pour les placer aux extrémités de la légion de laquelle il dépendait, on appelait ce corps un aile ; et de là le commandant de cette aile s'appelait *Præfectus alæ*.

Mais bien que le nom restât toujours le même , la cavalerie ne figurait pas toujours aux extrémités de la légion. Il pouvait arriver que l'ordre de la bataille exigeât qu'elle fût massée derrière les fantassins rangés sur les premières lignes. Dans ce cas, chaque corps de cavalerie appartenant à la légion prenait sa place en arrière de l'infanterie de cette même légion.

Il y avait plus encore, et dans une armée considérable, surtout quand cette armée disposait d'autres forces que de corps réguliers, les choses se passaient un peu différemment. Toutes les sections de cavalerie étaient retirées des légions dans lesquelles elles étaient incorporées et réunies à la cavalerie irrégulière de l'armée; on les rassemblait en deux corps séparés que l'on mettait aux deux extrémités d'un front de bataille et qui avaient chacun leur commandant particulier.

Ce fut très-probablement cette dernière combinaison qu'adopta Pompée, en rangeant ses troupes sur le terrain, c'est du moins celle qui s'accorde le mieux avec les vraisemblances historiques.

Dès lors, il est facile de comprendre que c'était un commandement d'assez grande importance que celui qui fut confié à Marcus par considération sans doute pour le nom qu'il portait, mais peut-être aussi par juste appréciation de ce dont il était capable. Il en avait d'autant plus que la cavalerie était très-nombreuse parmi les troupes de Pompée, où le patriciat romain était en grande majorité, car il avait trop le sens des choses politiques pour ne pas comprendre que le sort des armes allait décider de ses destinées futures dans cette grande querelle entre César et son rival, et qu'il lui importait de faire un suprême effort pour conjurer le péril d'une ruine imminente.

Si peu familier que l'on soit avec l'histoire romaine de ce temps, on n'ignore pas que le coup-d'œil exercé de César devina que le danger était pour lui dans la supériorité numérique de la cavalerie de Pompée. Il y remédia habilement par la formation d'un corps de réserve qu'il appelle du nom de quatrième ligne dans

ses *Commentaires*. Ce fut en effet ce corps qui lui valut la victoire, car il arrêta tout court l'effort de la cavalerie de son rival, ainsi qu'on va le voir.

Celle-ci, après avoir rompu et dispersé les premières lignes de l'armée ennemie, les poursuivait à outrance l'épée dans les reins, quand elle se trouva tout à coup en face de la quatrième ligne de César. Elle essaya bien d'entamer ces bataillons hérissés de piques qui se dressaient devant elle, immobiles comme un mur d'airain, mais elle était harassée de fatigue par la charge à fond à laquelle elle s'était imprudemment livrée, croyant n'avoir plus à faire qu'à des fuyards. Néanmoins, quand elle vit son mouvement offensif contenu et menacé, elle tenta de reprendre la défensive et de s'y maintenir. Ses efforts furent vains : elle fut attaquée à son tour avec l'impétueuse vigueur que des troupes fraîches peuvent apporter dans un premier combat ; et forcée de se replier et de battre peu à peu en retraite, elle finit par abandonner le terrain. Voilà, ce semble, l'explication qu'on peut donner de cette journée de Pharsale, qui fut si fatale à la République, telle du moins qu'elle paraît pouvoir se déduire du récit un peu confus que nous en ont laissé les historiens de l'antiquité.

Mais quoi qu'il en soit du résultat final de la lutte dont la responsabilité appartenait uniquement au chef de l'armée, toujours est-il que le jeune Cicéron fit bravement son devoir sur le champ de bataille, et qu'il ne s'y distingua pas moins par la solidité de ses qualités militaires que par sa bravoure éclatante. Son père n'a fait sans doute que reproduire l'opinion de ses contemporains quand il se montre si glorieux, dans un passage du traité *des Devoirs*, de la renommée que

s'est acquise son fils dans cette courte et funeste campagne de Pharsale. « Vous êtes venu, dit-il en s'adressant à lui, à un âge où la guerre a été impie dans un parti, malheureuse dans l'autre. Toutefois, dans cette guerre, Pompée vous ayant mis à la tête d'un des corps de cavalerie, vous vous êtes distingué aux yeux de ce grand homme et de l'armée par la manière dont on vous a vu lancer le javelot, fondre sur l'ennemi, supporter enfin tous les travaux de la guerre; mais cette gloire est tombée avec la République. » (1)

Quand on médite ces paroles de Cicéron, d'une gravité si haute et si triste, c'est moins à la bouffée de vanité paternelle qu'elles expriment qu'on est tenté de s'arrêter, qu'au sentiment de mélancolique regret qu'on y sent percer et qui traduit véritablement l'état de son âme, à ce moment où le Sénat et le Barreau, ces théâtres ordinaires de sa gloire, sont fermés pour lui et où il est obligé de se réfugier dans l'étude pour occuper les forces de son esprit.

S'il s'attristait pour lui-même à cette heure, il ne s'attristait pas moins pour son fils menacé dans son avenir. Et, certes, il ne pouvait guère se tromper s'il supposait, comme les paroles que nous avons citées semblent l'indiquer, que le nouveau régime ne tiendrait pas beaucoup de compte à celui-ci des talents militaires qui s'étaient exercés contre son établissement. Quand retiré à Pouzzoles il pressentait la fin de cette République, qui avait semblé renaître un moment de ses cendres après la mort de César, mais qui paraissait destinée à périr sans retour entre les mains

(1) Livre II, 13.

de Marc Antoine, usant de tout le pouvoir qu'il exerçait pour la détruire à jamais, comment eût-il entretenu des illusions ! Comment n'eût-il pas déploré, au souvenir de la précocité de ses succès militaires, le dénoûment qui fermait sur les pas de son fils les perspectives brillantes d'un horizon qui s'était à peine entr'ouvert à ses regards !

Peut-être avait-il une raison de plus pour s'abandonner à ce sentiment de découragement et de désespoir qui transpire dans plus d'un autre passage encore du *Traité des Devoirs*. Son fils lui avait donné, il n'y avait que peu de temps, de grands sujets de chagrin : il s'était engagé dans une voie mauvaise, d'où il avait eu quelque peine à le retirer. Si le *Traité des Devoirs* n'en dit rien, la correspondance est là pour en faire foi. Cicéron ne pouvait-il pas craindre le retour des mêmes écarts, quand la vie publique, qui eût été pour lui un dérivatif énergique pour rendre ce retour impossible, allait lui manquer ? On peut le présumer sans peine, et il n'y a nulle témérité à dégager sa pensée du voile des sous-entendus.

Quoi qu'il en soit, cette dernière réflexion m'a entraîné à anticiper sur les événements, et j'ai hâte d'y revenir en reprenant le fil de mon récit au lendemain de la journée de Pharsale.

Après que la perte de la bataille eut entraîné la dispersion ou la proscription du parti républicain, Cicéron, une fois la colère du vainqueur désarmée contre lui et contre ses meilleurs amis les plus compromis, s'était retiré à la campagne, jugeant qu'il n'y avait plus qu'à se résigner et à attendre des jours meilleurs. Il y composait, pour se distraire, des livres, où il recueillait les souvenirs de ses études philoso-

phiques et de sa pratique oratoire dans les exercices du barreau ou de la tribune publique ; mais tout en recherchant la distraction que le temps lui rendait nécessaire, la pensée de son fils présidait à cette œuvre, et c'est pour lui qu'il écrivait tous ces traités dont une partie seulement est arrivée jusqu'à nous. S'ils ne s'annoncent pas tous avec ce cachet d'origine, parce qu'ils n'ont pas tous la dédicace du *Traité des Devoirs*, il n'y a pas de raison cependant pour ne pas présumer qu'ils formaient comme une sorte d'encyclopédie destinée au développement intellectuel de Marcus. Les *Partitions oratoires* sont assez considérées parmi eux comme ayant cette affectation plus spéciale. On a cru pouvoir la nier, cependant, en objectant que ce livre était bien élémentaire eu égard à l'âge que pouvait avoir Marcus ; mais on peut combattre l'objection, en rappelant que son éducation littéraire n'était pas très-avancée, par la faute des circonstances ou par la sienne, ainsi que j'ai eu le soin de le dire. S'il était en retard de l'instruction que comportait son âge, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la date de la composition des *Partitions* coïncidât avec le besoin qu'il pouvait en avoir, bien que le chiffre de ses années pût paraître une contr'indication.

Il fit plus que de composer des livres pour lui, il songea à lui faire reprendre le chemin de l'école, sentant sans doute que l'insuffisance de son développement intellectuel exigeait cet indispensable moyen de perfectionnement et voulant ne rien négliger, d'ailleurs, pour le rendre digne de lui-même. Il n'y avait rien là du reste d'humiliant pour l'amour propre de Marcus ; car il ne pouvait être question de le

faire retourner dans les écoles de Rome. Elles avaient fait leur temps pour lui. Il lui était nécessaire d'aborder un centre littéraire et philosophique plus fécond et surtout plus original.

On n'avait à Rome qu'une littérature et une philosophie de seconde main, si l'on peut ainsi parler. Elles n'étaient alors et ne furent jamais, malgré les beaux génies qui ont laissé tant d'immortelles productions, que des travaux d'imitation. La supériorité dans la sphère de la science et de l'art fut le partage incontesté de la Grèce ; et ce fut un autre genre de domination que Rome ambitionna dans le monde. A dix-huit siècles d'intervalle, les vers de Virgile n'ont rien perdu de leur vérité :

Excudent alii.....

.....

.....

Tu regere imperio populos, Romane, memento

Hæ tibi erunt artes pacisque imponere morem

Parcere subjectis et debellare superbos (1).

C'était la coutume du reste que la jeunesse romaine, quel que fût le degré d'instruction qu'elle eût puisé dans les gymnases, entreprit des voyages qui formaient pour elle comme la période de clôture de ses études. C'était donc vers la Grèce, cette source-mère de la littérature et de la philosophie, qu'elle se dirigeait. Elle se rendait à Athènes, à Rhodes, à Mytilène, à Apollonia, à Eleusine, à Lacédémone et à Alexandrie ; villes fort célèbres dans l'antiquité par la renommée éminente de leur enseignement du degré supérieur.

(1) *Eneid.* v, 85.

Il fallait bien que les pères de famille prissent des précautions pour s'assurer que ces voyages, qui étaient le complément de l'éducation de la jeunesse romaine, ne seraient pas stériles pour leurs enfants. On comprend que ceux-ci, éloignés de leurs parents, auraient pu en effet tromper leurs espérances, le goût de la dissipation, qui ne manquait pas d'occasions pour s'exercer dans ces lieux de réunions considérables, prenant involontairement le dessus sur le désir de s'instruire, si l'on n'y avait pas pourvu avec soin.

Or, voici comment les choses étaient ordonnées :

Les jeunes gens étaient placés sous la direction et la surveillance d'un maître habile, digne par ses lumières et par ses habitudes de conduite de toute la confiance paternelle. Ils se formaient, par ses leçons, tout à la fois à l'art de composer et de déclamer.

Ils lisaient en sa présence les œuvres qu'ils avaient élaborées sur un sujet qu'il leur donnait et aussi en présence d'un auditoire de condisciples rassemblés dans une pensée commune d'étude et de travaux. Puis, la lecture terminée, une controverse, vive et animée, s'engageait sur les propositions émises par l'auteur. Là, chacun faisait assaut de dialectique soit pour défendre et affermir, soit pour ébranler et ruiner le fondement logique de ces propositions.

Quelquefois le maître intervenait dans la discussion pour la rendre plus pressante et plus forte; d'autres fois pour la diriger et la régler, afin de l'empêcher de s'égarer, le plus souvent pour la juger.

Quand on était arrivé à cette période finale, où il n'y avait plus qu'à tirer la conclusion du débat, il distribuait les éloges et les critiques et terminait la leçon en opérant comme une sorte de classement

parmi tous ces jeunes gladiateurs de la parole. Ainsi s'entretenait entr'eux une noble émulation qui provoquait de nouvelles luttes, dans lesquelles on faisait des efforts plus grands encore : ici, pour garder la victoire, là, pour prendre une glorieuse revanche.

On le comprend sans peine : à ces passes d'armes de la logique, stimulées, dirigées, encouragées par une science éprouvée et par un esprit de justice qui n'avait d'autre règle que le progrès des élèves, ils acquéraient une souplesse, une vigueur dans le raisonnement, une sûreté dans le jugement, une abondance et une facilité dans l'élocution, un ensemble de qualités enfin qui, plus tard, devait trouver un utile et sérieux emploi dans la pratique des affaires publiques. C'était comme une application de la gymnastique aux forces de l'esprit, qui grandissait et se fortifiait à ces exercices et se trouvait préparé par là à affronter les luttes réelles du Forum et du Sénat, quand le jour était venu d'y prendre part.

En dehors même des leçons du maître, mais toujours néanmoins sous son impulsion vigilante et continue, qui s'exerçait quelquefois sans se montrer, aucun de leurs moments n'était perdu pour l'étude. Étaient-ils au bain, ils se faisaient lire les chefs-d'œuvre de la littérature grecque; étaient-ils à table, ils agitaient entr'eux des questions de philosophie, et sans que la douce gaité de leur âge fût altérée, ils déployaient des trésors de verve mordante et belliqueuse, pour se vaincre et se réduire au silence. Ils faisaient de la polémique comme on fait de l'escrime dans nos salles d'armes, non pas seulement pour s'amuser, mais pour développer les forces. Ainsi jusque dans ces moments donnés, loin du maître, aux

nécessités ou aux divertissements de la vie matérielle, on les voyait occupés de s'initier à tous les secrets de la parole et d'aiguiser leur esprit à toutes les finesses du raisonnement (1).

On sait que Cicéron, après avoir plaidé ses premières causes, comprenant mieux sans doute alors tout ce qui lui manquait pour devenir un orateur achevé, s'était rendu à Athènes afin de se perfectionner dans l'éloquence. C'est aussi à Athènes qu'il dirigea les pas de son fils. Il y avait là pour ce dernier comme une tradition de famille qui l'appelait dans cette ville. Le souvenir de son commandement à Pharsale ne pouvait donc pas lui rendre humiliante sa qualité d'élève, quand il pouvait se rappeler que son père s'était déjà distingué au barreau lorsqu'il y était venu poursuivre ses études.

Marcus trouva à Athènes le souvenir de cet illustre père gravé dans la mémoire de tous les habitants. Il n'en était aucun qui n'eût suivi avec intérêt les phases diverses de sa carrière, qui ne se fût réjoui de sa gloire, qui ne se fût attristé de ses malheurs. En lui parlant de ses triomphes oratoires, on lui montrait l'orgueil qu'on en avait; on se plaisait à croire et à dire que son séjour à Athènes, les leçons qu'il y avait reçues, les études qu'il y avait faites, les entretiens dont il avait profité, n'y étaient pas étrangers.

Athènes était encore à cette époque, comme elle l'avait été dans les âges antérieurs, la capitale du monde lettré. S'il n'y avait plus alors dans la vieille cité Palladienne, de ces esprits supérieurs, tels que ceux qui avaient fondé les divers systèmes de philo-

(1) Voyez la note déjà citée de la traduction allemande d'Adam.

sophie et produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres; si l'on n'entendait plus retentir au cap Sunium la voix enchanteresse du disciple inspiré de Socrate; si la parole puissante de l'adversaire obstiné de Philippe était muette au Pnyx, les traditions de la philosophie et de l'éloquence étaient toutes vivantes dans ces lieux. L'Académie, le Lycée, le Portique, y avaient leurs représentants fidèles; et si le génie oratoire y faisait défaut, pas plus toutefois que les sujets pour l'exercer, il y avait toujours des maîtres habiles, pour former les jeunes gens à tous les procédés de la dialectique et à toute l'industrie habile de l'art de la parole. Tout cet or pur n'était pas certainement sans alliage, et à côté de l'idéalisme platonicien, de la sévérité logique d'Aristote, de l'austérité morale de Zénon, se rencontrait le sensualisme d'Epicure, bien enchéri par ses successeurs, comme à côté des saines leçons d'une rhétorique qui ne se proposait pour but que le vrai et le bien, se rencontrait aussi l'art perfide et corrupteur des sophistes.

Cicéron en envoyant son fils à Athènes avait fait son choix d'avance du maître qu'il lui destinait; car il ne pouvait consentir à abandonner cette jeune intelligence facile à se plier à toutes les impressions, comme il arrive à cet âge, il ne pouvait, dis-je, l'abandonner aux enseignements du premier venu. C'est à un célèbre péripatéticien du nom de Cratippe qu'il le confiait. Il a fait de ce philosophe, dans maints endroits du *Traité des Devoirs*, des éloges, qu'il est bon de connaître pour se familiariser avec ce personnage, qui joue un rôle assez considérable dans cette période de la vie de Marcus. Ainsi, il s'exprime en ces termes au commencement du premier livre : « Quoi-

que vous deviez avoir , mon cher fils , tous les moyens de vous perfectionner dans les études philosophiques , depuis un an que vous fréquentez l'école d'un homme aussi savant , aussi renommé que Cratippe , etc , etc. » et dans le troisième livre , lui parlant des préceptes de la morale , il ajoute qu'il est bien persuadé que c'est là ce que lui apprend Cratippe « le premier des philosophes de ce siècle. » (1)

Néanmoins et quelque éminent que fût le maître entre les mains de qui il le remettait , soit que celui-ci ne pût suffire à la tâche à lui tout seul , soit que Marcus désobéît en ceci à la volonté paternelle , il se rencontra qu'il devint le disciple d'un autre maître nommé Gorgias. Celui-ci était une sorte de philosophe qui n'en avait que le nom , et pour qui l'enseignement de la sagesse n'était qu'un métier vulgaire , une profession lucrative , destinée à entretenir en ne le voilant qu'à moitié , le goût des plaisirs les plus grossiers.

Le plus dégradant des vices est sans contredit l'amour de la boisson. Ce fut celui que Gorgias n'eut pas honte de communiquer à son élève , dont il fit bientôt un ivrogne achevé , à sa propre image. Déplorable enseignement qui eut des fruits biens amers , en jetant dans l'âme du jeune Cicéron des semences funestes dont le germe ne fut jamais étouffé , quoiqu'on pût l'espérer un moment , et qui se développa plus tard avec les années et sous l'empire des événements , de manière à laisser sur sa mémoire une tache ineffaçable !

Plus de travail sérieux pour lui à partir du mo-

(1) Troisième livre , 2.

ment où Gorgias lui eut inspiré l'habitude dégoûtante des boissons énivrantes. La philosophie et l'éloquence furent délaissées, l'école cessa d'être fréquentée, et les réunions studieuses furent remplacées par des conventicules bachiques, où le délire des sens régnait en maître absolu sur la raison engourdie des assistants.

Bientôt Athènes, qui s'était entretenue de ses progrès philosophiques et littéraires avec cet intérêt naturel que l'on met à s'occuper du fils d'un homme célèbre et qui lui appartenait quelque peu, puisqu'il était venu compléter ses études dans son sein, ne parla plus que de ses excès de table. Elle en rougissait pour son père, elle en rougissait pour elle-même. Puis, sans doute, elle finit, comme il arrive d'ordinaire, quand ces sortes d'égarément se continuent, par l'oublier et par tomber dans l'indifférence à son endroit.

Cicéron ne fut pas des derniers—ceci se comprend sans peine — à savoir la conduite de son fils sur lequel sa vigilance était trop éveillée de loin, pour qu'il pût ignorer longtemps à quoi il passait les moments les plus précieux de la vie et quelle réputation il se faisait dans cette ville toute remplie de son illustration personnelle. On devine sa profonde affliction. Ce n'était pas à coup sûr afin qu'il prit de telles habitudes qu'il avait consenti à l'éloigner de lui et à subvenir aux frais de son coûteux entretien à Athènes? Pour les prendre, il n'était pas nécessaire de l'envoyer si loin ni de faire tant de sacrifices. Depuis que l'amour de la liberté avait fait place à toutes les convoitises de l'ambition, l'Epicurisme tenait école ouverte à Rome, et il n'était ni raffinement ni brutalité de sensualisme qu'on n'y connût. Que devenaient

donc toutes les peines qu'il avait prises, tout le mal qu'il s'était donné, toutes les dépenses qu'il avait faites pour le perfectionnement de l'intelligence de cet héritier de son nom et de sa gloire, si tout cela ne devait aboutir qu'à le lui rendre souillé d'un vice honteux. N'est-ce pas le cas de rappeler ce passage du *Traité des Devoirs*, bien qu'il ait peut-être été écrit à une date postérieure à la situation que je viens de décrire ? Il fera mieux apprécier ce que dut éprouver Cicéron, en recevant la triste nouvelle des égarements de son fils :

« On s'attend que vous ferez tous vos efforts pour imiter votre père dans ses travaux, pour succéder à ses honneurs, peut-être à sa gloire. Athènes et Cratippe sont d'ailleurs un grand poids dont vous vous êtes chargé. Vous êtes allé, pour ainsi dire, acheter la sagesse, il serait bien honteux de revenir à vide, et vous feriez déshonneur tout à la fois à l'autorité du maître et à celle de la ville. Tout ce qu'on peut donc faire et obtenir par de constants efforts et par un travail assidu, faites-le, obtenez-le, mon fils, pour ne pas vous exposer à paraître vous avoir manqué à vous-même. (1) »

Le premier soin de Cicéron, sitôt qu'il fut instruit, fut de chasser des entours de son fils le maître indigne qui comprenait aussi mal les devoirs de son état et qui s'attachait à corrompre le cœur de son élève au lieu de l'épurer, à abrutir et à appauvrir son esprit au lieu de l'élever par la pensée et de le nourrir par la science.

Je ne sais s'il écrivit à Gorgias. On peut le conjec-

(1) L. III, 2.

turer sans courir le risque de se tromper ; car il n'y avait pas d'âme plus impressionnable que la sienne et moins accoutumée à se refuser la douceur d'épancher ses impressions amères ou agréables. Il était d'ailleurs trop vivement ému, en une affaire qui le touchait d'aussi près, pour se contenter de répandre les flots de son indignation autour de lui et pour ne pas aller droit à la source même de son chagrin. Mais s'il n'est qu'infiniment probable que Gorgias reçut dans une épître à son adresse les rudes atteintes de son légitime courroux, il est bien certain qu'il ne ménagea pas à Marcus les expressions objurgatrices, pour le ramener aux sentiments d'honneur et aux devoirs de disciple et de fils qu'il avait gravement oubliés.

Il fit plus encore que lui adresser des paroles sévères et douces à la fois, où l'autorité du père s'accroissait de la tendresse de l'âme pour se faire mieux écouter. Ne comptant qu'insuffisamment, à tort sans doute, sur l'efficacité de ses avertissements, il appela à son aide l'intervention de son vieil ami Atticus, qui ne lui avait jamais fait défaut dans aucune des pénibles conjonctures qu'il avait traversées. Celui-ci ne pouvait d'une part être indifférent à son chagrin, car il aimait sans doute beaucoup le fils à cause du père ; et, d'autre part, son affection dévouée lui donnait dans la famille trop d'autorité, pour que cette affection n'eût pas à se témoigner plus utilement que par des paroles de sympathie et d'affliction partagée. L'amitié véritable impose d'autres devoirs et crée d'autres droits.

Atticus se mit donc à l'œuvre et il s'adressa directement à Marcus, bien convaincu, sinon du succès de

sa démarche, du moins du bon accueil qu'elle recevrait ; car se considérant vis-à-vis de lui comme un second père, il ne pouvait craindre d'être repoussé comme un importun qui se mêle de choses à lui étrangères. Il lui écrit donc avec cette confiante espérance que donne le caractère tout désintéressé des reproches d'un sincère attachement, qui étant au dessus de tous les ombrages, ne peut dès lors en éveiller d'aucune sorte.

Le ton de sa lettre, d'une gravité triste et douce à la fois, où la sévérité des conseils de la raison est tempérée par les sentiments d'une tendresse dévouée, paraît ne pas avoir été sans influence sur la suite des événements. Cicéron le crut du moins, et il s'en montre touché dans la réponse à la communication qu'il en reçut. Il en attend beaucoup d'effet, et il le lui avoue, en lui transmettant le témoignage de sa gratitude empressée :

« Je vous remercie, lui écrit-il, des remontrances vraiment paternelles que vous adressez à Marcus. » Et ailleurs : « Vous ne pouviez écrire à mon fils d'une manière plus forte, plus sage et qui entrât mieux dans mes intentions. Ou les avis réussiront, ou il faudra prendre d'autres mesures. »

On apprend par la même lettre (1) qu'Atticus avait écrit non seulement à Marcus, mais encore à deux affranchis, les frères Tullius, que Cicéron avait chargés du soin d'accompagner son fils à Athènes, pour le surveiller et le conseiller, et qu'on pouvait considérer comme ayant mis peu de soin à s'acquitter de leur mission, si on en jugeait par le résultat négati-

(1) XIII, 1.

tif qu'elle avait eu. Cicéron ne se montre pas moins satisfait des lettres qu'Atticus leur a écrites pour réveiller leur zèle endormi.

Il paraît bien que le succès couronna tous les efforts qui furent faits pour ramener Marcus à résipiscence, et qu'il ne fut pas nécessaire de recourir à ces mesures extrêmes auxquelles Cicéron faisait une lointaine allusion quand il écrivait, que si les *avis ne réussissaient pas*, *il faudrait prendre d'autres mesures*. Il rentra dans le droit chemin, il cessa de s'adonner à la boisson et se remit à étudier avec plus de goût et aussi bientôt avec plus de fruit.

Cicéron fut encore plus vite instruit du changement heureux qui s'était opéré dans la conduite de son fils qu'il ne l'avait été de ses écarts.

Il en douta d'abord, comme on doute toujours de ce qui nous cause le plus de plaisir; mais bientôt il en recueillit de si vifs et de si nombreux témoignages, qu'il fallut se rendre à l'évidence des faits; et alors nous le verrons ne mettre aucune borne à sa joie comme à sa confiance.

C'était tantôt des habitants d'Athènes, tantôt des habitants de Rome de passage à Athènes, qui s'empressaient de lui écrire, pour lui faire savoir tout ce qu'ils avaient observé par eux-mêmes ou recueilli de la bouche d'autrui sur le compte de Marcus : il n'y avait rien qui ne fût à son avantage. Ils ajoutaient, les uns, qu'on ne parlait plus que de sa vertu et de sa sagesse dans ces lieux qui avaient été naguère et si fréquemment le théâtre affiché de ses déportements; les autres, que ses progrès dans l'étude de la philosophie et des lettres étaient incontestables, et qu'ils étaient remarqués de tous; car il était l'objet de l'attention universelle.

Il n'y avait rien certainement d'extraordinaire à cette curiosité empressée de l'opinion. Elle s'était déjà manifestée d'une manière défavorable, il est vrai, lors des égarements de Marcus et j'en ai dit le motif qu'il est inutile de rappeler. Quoi de plus extraordinaire qu'une réaction se fit en sens contraire, sous l'empire du même motif !

C'est sans doute en ayant l'oreille tournée vers ces bruits d'Athènes, transmis par tous les échos de la mer tyrrhénienne que Cicéron transcrivait le mémorable passage que je citais en tête de cet écrit.

Parmi les lettres parvenues jusqu'à nous, qui rendent témoignage de la métamorphose accomplie dans les habitudes de conduite de son fils, celle de Trébonius figure en première ligne par la date et les détails qu'elle contient.

On sait que ce personnage consulaire, qui avait trempé dans la conspiration de Brutus et de Cassius, fut désigné par le Sénat, après le meurtre de César, au gouvernement de l'Asie Mineure. Il était en voyage pour se rendre à sa destination, quand, passant par Athènes, il s'y arrêta. Comme cette ville n'était pas précisément sur son itinéraire, on est tenté de se demander s'il ne se détourna pas de sa route tout exprès pour voir le jeune Cicéron. Il n'est pas impossible de supposer que son père l'en avait chargé, afin que, jugeant par lui-même de sa conduite et de ses études, il pût lui en rendre un compte fidèle et non flatté, en ami sincère et dévoué.

Trébonius fut charmé de l'entretien qu'il eut avec Marcus. Il ne se tint pas pour suffisamment satisfait de tout ce qu'il put apprécier de ses propres yeux, et il interrogea non seulement ses maîtres, mais encore

les habitants d'Athènes, pour savoir si la première impression qu'il avait recueillie n'était pas trompeuse.

Il eut tout lieu de reconnaître, par les informations poursuivies avec le consciencieux désir de savoir la vérité, qu'elle n'avait rien que de conforme au jugement qu'il avait porté de lui-même. C'est alors que, parfaitement éclairé sur ce qu'il pouvait dire, il se hâta de prendre la plume pour instruire Cicéron du véritable état des choses, afin d'apaiser les préoccupations qui pouvaient lui rester et de dissiper entièrement les nuages qui troublaient encore sa tendresse alarmée.

» Je suis arrivé à Athènes le 22 de mai et, suivant le plus ardent de mes désirs, j'y ai vu votre fils qui s'applique aux études les plus utiles et qui s'est fait une grande réputation de modestie.... N'allez pas vous imaginer que je cherche ici à flatter votre cœur. Je vous assure que votre jeune homme, ou plutôt le nôtre (car vous n'avez rien qui ne me soit commun avec vous), est généralement aimé dans Athènes et qu'il s'applique avec tout le soin possible aux arts que vous aimez, c'est-à-dire aux meilleurs. »

Puis Trébonius continuant ses assurances favorables sur le compte du fils de son ami, les termine en se rendant l'écho d'un désir qui lui a été manifesté par celui-ci. Il s'agit d'un voyage en Asie qui paraît lui tenir à cœur, et il insiste auprès de son illustre correspondant, pour qu'il défère au vœu de Marcus. Il n'y a pas de crainte à concevoir de ce voyage pour la suite de ses études. Elles n'auront pas à souffrir d'interruption; car il aura soin de le faire accompagner de Cratippe, son maître, qui lui continuera ainsi son excellent enseignement en route, de telle sorte, que

non seulement il ne perdra pas le fruit de ce qu'il a appris jusqu'ici, mais encore il accroîtra la somme de ses connaissances (1).

Malgré la précaution qu'a prise Trebonius de lui affirmer que ce qu'il lui dit n'est pas pour flatter son ami, Cicéron est toujours quelque peu enclin à se laisser aller à la défiance. Il hésite donc à s'abandonner à toutes les espérances que lui donne cette lettre, bien qu'elle ne soit pas la seule à lui apprendre le retour de son fils dans une meilleure voie, et que tout s'accorde à lui confirmer cette heureuse nouvelle.

Rien de plus naturel que cette hésitation de sa part, qui repose sur un fondement assez légitime. On ne le sait que trop, et cela est aussi bien dans les mœurs d'aujourd'hui que dans celles de l'antiquité : l'amitié rend la bouche complaisante, et l'on a plus de goût à dire à ceux qu'on aime des choses agréables que des choses déplaisantes, la vérité dût-elle avoir à souffrir.

Trébonius, il faut bien le dire d'ailleurs, n'était pas pour Cicéron un ami aussi sûr que l'était Atticus. Le lien de leur liaison était surtout la communauté de leurs sympathies politiques. Or, pouvait-il compter sur la franchise de ses appréciations, sur sa sincérité, eût-elle été rude à supporter, comme il avait l'habitude de le faire sur celle d'Atticus ? L'ami privé, associé de bonne heure à tous les événements de la vie domestique, mêlé par la solidarité volontaire d'une vieille affection, à toutes les affaires de la maison, celui-là dit toujours la vérité, coûte que coûte ; mais

(1) L. f. XII. 16.

les autres ne se croient pas tenus aux mêmes obligations, et ils n'ont pas d'ailleurs les mêmes devoirs.

Et bien qu'après tout, Trébonius ne fût pas seul à louer la conduite de Marcus et ses goûts studieux, Cicéron pouvait bien appréhender que, pour lui faire la cour, on ne colorât à plaisir le vice d'une situation qu'on savait si pénible à supporter pour son âme.

Mais s'il n'accueillit d'abord qu'avec une réserve méfiante les espérances qu'on lui donnait, il ne balança pas à s'y livrer tout entier, quand il put juger par lui-même de la réalité des choses. Or, c'est ce qui lui arriva, quand il reçut de son fils des lettres qui vinrent corroborer et justifier le jugement de ses amis, dont il avait à tort suspecté la loyale franchise dans les exagérations de son inquiète sollicitude.

Voici l'impression qu'elles produisent sur son esprit ; nous la trouvons consignée dans une lettre à Atticus. Là aussi se rencontre tout d'abord cette disposition à la méfiance que faisaient naître les lettres de ses amis. Si la satisfaction s'y montre à découvert, elle est dans le principe exempte d'entraînement. Peu à peu l'horizon se dégage cependant, et nous le voyons à la fin s'abandonner à tout l'essor de son âme rassérénée. Mais nous n'en sommes pas là encore, nous sommes à la naissance de cette situation nouvelle de son esprit.

« J'ai reçu, écrit-il à la date d'avril 709, une lettre de mon fils, fort longue et fort bien faite. On peut me tromper sur le reste ; mais son style m'assure du moins qu'il profite. Je vous prie d'avoir soin qu'il ne manque de rien. Le devoir, l'honneur et

mon rang l'exigent. Je veux aller le voir en Grèce, au mois de juillet. Tout en ira mieux (1). »

Il y a plus d'un détail curieux à relever dans le passage que je viens de citer de cette première lettre de Cicéron, où il témoigne d'un changement d'opinion sur le compte de son fils.

Dans le premier moment où il avait appris les égarements de conduite de Marcus, il avait dû faire ce que font tous les pères en pareille occasion. Il avait réduit le chiffre des ressources affectées au service de sa dépense. Aujourd'hui que les choses semblent mieux aller, et qu'il paraît vouloir s'amender, il se relâche de ses rigueurs financières et ne veut pas le laisser plus longtemps dans un état de gêne humiliante, dont la vanité paternelle n'est pas la dernière à souffrir devant le monde.

D'autre part, si la crainte de s'abuser ou d'être abusé sur la conduite de son fils, par les rapports de ses amis, perce encore un peu dans son langage; si sa foi dans ces rapports n'est pas sans réserve, il en prend assez aisément son parti, pourvu qu'il travaille et qu'il recueille les fruits de son travail. Or, pour juger du zèle qu'il apporte à ses études et du profit qu'il en retire, il n'a pas besoin de l'opinion des autres, il en a sous les yeux la preuve irrécusable dans les lettres de son fils. Le style de ces lettres le charme et le convainc qu'il ne perd pas son temps à Athènes.

Le même sentiment se fait jour dans une autre dépêche datée de juin, de la même année, et qui est aussi adressée à Atticus. Il est visible seulement

(1) XIV. 9.

dans celle-ci, que la défiance témoignée quelque peu encore dans la précédente, a baissé ici d'un ton de plus.

« J'ai enfin reçu une lettre de mon fils. Elle est fort bien écrite; c'est la preuve de ses progrès : aussi tous mes amis m'en écrivent des merveilles. Il n'y a que Léonidas (un Grec attaché à Cicéron et qui en cette qualité se croyait tenu à ne pas garantir légèrement l'avenir), lequel ajoute toujours son *quant à présent* ». Hérode (un autre Grec, également attaché à Cicéron, mais qui ne poussait pas si loin les scrupules de l'affection, que de réserver le futur), le loue sans restriction. « Que voulez-vous, ajoute-t-il, il est possible que l'on me trompe; mais c'est avec plaisir que je me laisse tromper (1) ».

Atticus lui avait déjà transmis une première missive de Léonidas, ainsi que nous l'apprend une lettre de Cicéron, qui porte la date de mai 709 (2). Il avait cru lui faire plaisir, car cette lettre ne contenait que de bonnes assurances sur le compte de Marcus. Mais Cicéron, loin de s'arrêter à ce qu'elle renfermait de satisfaisant, n'y avait vu que ces mots : *pour le présent cela va bien*. Aussitôt, prenant la plume, il avait répondu à son correspondant : « Que contient cette lettre de Léonidas, qui puisse me faire tant de plaisir? Je ne trouverai jamais que ce soit assez dire du bien de mon fils que d'en parler comme il en parle. Pour le présent, dit-il, — cela signifie qu'on ne garantit pas l'avenir. J'avais prié Hérode de me donner des détails, et il ne m'a pas encore écrit. Je crains qu'il n'ait rien eu à me mander qui pût me plaire. »

(1) xv. 16.

(2) xiv. 16

Hérode répondit, et Léonidas écrivant une seconde fois maintint toujours son *quant à présent*, ainsi qu'on l'a vu par la précédente lettre écrite un mois après cette dernière. Bien que le retour de ce terrible *quant à présent*, qui lui pèse sur le cœur, soit une ombre au tableau et semble devoir entretenir en lui un levain d'inquiétude, on voit bien que Cicéron est moins ému cette fois que la première. S'il n'est pas encore très-sûr qu'on ne le trompe pas, il s'en console plus facilement et il va même jusqu'à dire que c'est avec plaisir qu'il se laisse tromper. Il ne faut pas prendre ce langage à la lettre, et il faut y lire ce qui est réellement dans sa pensée, c'est que la confiance rentre dans son esprit à la suite de tant d'affirmations réitérées.

Voici une dépêche de très-peu postérieure à celle-ci qui confirme ce retour de confiance et même démontre qu'un pas de plus a été fait dans cette voie ; car il n'y a plus ni réticence ni restriction. Cicéron l'adresse encore à Atticus, et l'on y voit qu'il s'abandonne aux élans d'une joie que rien n'altère ni ne retient. L'avenir lui apparaît dépouillé de tous ses nuages.

Sur la prière qu'il avait adressée à Atticus de pourvoir à la dépense de son fils en lui faisant toucher à Athènes sa pension annuelle, celui-ci lui avait envoyé cent mille sesterces. Il l'en remercie avec effusion, et au milieu de ses remerciements se manifeste la bonne opinion qu'il commence à prendre de Marcus, sans que rien trahisse la crainte que cela puisse changer.

« Je vous suis très-obligé, lui écrit-il, de ce que vous me promettez qu'il ne manquera rien à mon fils ; j'en ai appris des merveilles par Messala, qui a

passé chez moi en revenant de voir nos amis à Lanuvium ; et certainement la lettre de mon fils est si bien écrite , et pour les sentiments et pour le style, que je ne craindrais pas de la lire devant des connaisseurs. Ainsi cela m'eugage à ne rien épargner pour lui (1) ».

Il est curieux de remarquer le côté par lequel Marcus est d'abord rentré en grâce auprès de son père. Nous savons le faible de l'homme de lettres pour les œuvres de la plume. Il n'y avait donc pas lieu tout à l'heure de s'étonner de voir Cicéron se laisser séduire par l'attrait du style de son fils et prendre si aisément son parti du reste. Mais il y a quelque chose de plus à cette heure dans ses paroles. S'il loue avec plus d'effusion encore la forme littéraire, là ne s'arrêtent pas ses éloges, et les radieuses impressions de son âme vont plus loin. Il se félicite des *sentiments* qu'il manifeste. C'est pour la première fois qu'il en entretient son fidèle Atticus, et l'on peut mesurer là les progrès qu'a faits sa confiance. Il est complètement revenu à ce moment de ses préventions qui ont été lentes à s'en aller, mais qui ont fini par tomber une à une comme les feuilles de l'arbre dispersées par un vent d'automne. Et n'ayant plus de raison de redouter le naufrage de ses plus chères espérances, le voilà qui s'abandonne à l'avenir, toutes voiles dehors. De là sa munificence pour son fils ne connaît plus de bornes.

Enfin, une dernière lettre achève de nous montrer que tout souvenir fâcheux est éteint dans son esprit , et nous le voyons traiter son fils comme s'il n'avait eu

(1) xv, 17.

jamais à se plaindre de lui. Elle est encore adressée à l'homme excellent, le confident et l'associé de ses joies paternelles comme il l'a été de ses peines et de ses préoccupations. Pour bien en comprendre le sens, il faut remonter à celle où Cicéron priait Atticus de faire compter 100,000 sesterces à son fils. Elle contenait ce passage, qu'il est bon de connaître pour apprécier la délicate réserve de celui-ci après son retour au bien : « Plus mon fils se montre discret dans ses demandes d'argent, plus je suis fâché qu'il en manque. Il ne m'en a rien écrit, quoiqu'il dût s'adresser naturellement à moi; mais il a mandé à Tiron que depuis le 1^{er} avril que son année est finie, il n'a rien touché. Je sais que vous avez été toujours d'avis qu'il reçût de moi non-seulement une pension convenable, mais tout ce qui peut suffire à d'honorables dépenses. Je vous prie de lui faire toucher sa pension pour une année (1). »

Nous avons dit, d'après une autre lettre, que c'était la somme de 100,000 sesterces qu'Atticus avait songé à lui envoyer. Or, la somme dépasse les désirs de Marcus et va au-delà de ses propres prévisions de dépense. C'est ce que nous apprend la lettre à laquelle nous faisons allusions *supra* et qui est datée de juillet 709.

« Ovius, écrit Cicéron, arrive d'Athènes et m'apporte de bonnes nouvelles de mon fils. Il l'a chargé de me dire ce qui n'est pas indifférent, que 70,000 sesterces par an lui suffiront pour sa dépense (2). »

Voilà certes une garantie incontestable des bons

(1) xv, 15

(2) xvi.

sentiments de Marcus et de sa transformation. Le dissipateur d'autrefois est devenu économe aujourd'hui, et non seulement il ne fait pas de dettes que son père est obligé de payer, mais il refuse même une partie de l'argent qu'on lui donne pour ses dépenses.

Toutefois, le souvenir du passé n'était pas effacé pour lui, et il portait le poids de ses rigoureuses exigences. La même lettre nous apprend qu'il se plaignait des difficultés que mettait Zénon, le banquier d'Athènes, chargé du service de sa pension, à lui compter de l'argent. Il ne lui en donnait que très-peu à la fois, de crainte sans doute qu'il n'en fit un mauvais usage. Il n'y a rien là d'étonnant.

Le banquier Zénon avait reçu très-certainement l'ordre de tenir serrés les cordons de sa bourse pour ce jeune étourdi, qui avait dû abuser du crédit qu'on lui avait ouvert sur sa caisse; et c'est assez la coutume que les pères de famille coupent les vivres, suivant l'expression vulgaire, à leurs fils quand ceux-ci se montrent enclins à la dissipation.

Or, il n'est guère d'usage que les banquiers, — ceux d'autrefois ne devaient pas beaucoup différer de ceux d'aujourd'hui —, se laissent détourner de leurs habitudes d'ordre et de régularité et aient le cœur touché des besoins mêmes les plus avérés des enfants prodigues corrigés, quand on n'a pas levé le *veto* qu'on a mis sur leurs caisses. Il peut bien leur arriver de rester en deçà des recommandations qu'on leur a faites, mais il n'est guère probable qu'ils aillent au-delà.

En apprenant que son fils se voyait refuser même le nécessaire, Cicéron dut sans doute presser Atticus de

donner de nouveaux ordres pour qu'il fût promptement et le mieux possible pourvu aux exigences de cette situation. Il fit plus encore et le traita avec largesse. Il ne voulut pas souscrire aux modestes prétentions de Marcus, qui ne demandait que 70,000 sesterces de pension, trouvant même qu'avec cette somme il avait plus qu'il ne lui en fallait. Il en éleva le taux à 80,000. C'était, il est vrai, 20,000 sesterces de moins que la somme qu'Atticus avait été chargé d'expédier antérieurement ; mais il pouvait y avoir un arriéré à solder avec les 20,000 sesterces d'excédant. L'envoi des 100,000 sesterces n'impliquait pas le règlement définitif du chiffre de sa pension annuelle : il y avait avec cette somme à opérer la liquidation du passé.

Si Cicéron avisa ainsi avec une tendre sollicitude à la dépense de son fils, et s'il la régla presque malgré lui à la somme qui lui parut le plus conforme à son rang, il ne faut pas croire que sa générosité prévoyante s'arrête là. Il se préoccupe de l'avenir et songe à ses besoins quand il sera à Rome. On reconnaît bien le cœur du père qui n'attache pas uniquement ses regards au présent, et qui après avoir assuré celui-ci, songe encore aux temps qui se succéderont, désireux qu'il serait de ne pas laisser une chance de mauvaise fortune à l'enfant, objet de son amour.

Lorsque Marcus aura terminé son éducation à Athènes, il se demande donc quelle somme il pourra lui allouer pour ses dépenses. On voit que cette pensée le poursuit incessamment. Il a ses embarras financiers, qui ne sont pas médiocres : les charges que lui ont laissées les revers de la politique et la mauvaise administration de ses biens, pendant

qu'occupé des affaires publiques il était obligé de s'en remettre à autrui du soin de leur gestion, pèsent sur lui de tout leur poids. Il y aurait bien moyen pour lui de sortir de son état de gêne, ce serait de reprendre sa femme Publilia, qui est fort riche, et dont la fortune considérable serait d'un grand secours pour alléger les rigueurs de sa situation. Mais il en coûterait trop à son cœur offensé. Nous savons qu'il l'avait renvoyée d'auprès de lui pour la joie indécente qu'elle avait montrée lors de la mort de Tullia, cette fille chérie qui lui disputait la possession exclusive du cœur de son mari. Il cherchera donc plus tard les moyens de subvenir aux nécessités de position de son fils; mais il s'en inquiète d'avance (1).

En attendant, ce qu'il veut, ce dont il prie instamment son ami Atticus, plus propre que lui à ce genre d'affaires, c'est de liquider sa situation personnelle, afin qu'il sache bien sur quoi il peut compter. « Réglez mes affaires avec un pouvoir absolu et sans me consulter. Je laisse assez de fonds; mais comme mes débiteurs pourraient ne pas payer exactement, s'il en était ainsi, que l'honneur l'emporte sur toute autre considération. Empruntez pour moi, vendez même, s'il le faut (2) ».

Et ailleurs : « Liquidez et acquittez mes dettes, je vous en conjure. J'ai laissé assez de fonds; mais il faut de la vigilance. » Puis Cicéron énumère ses dettes les plus pressantes, parmi lesquelles figure la créance de Terentia, sa première femme qui, bien que divorcée

(1) XVI, 1.

(2) XVI, 2.

depuis assez de temps, n'était pas encore remboursée de sa dot (1).

Parmi les diverses lettres écrites à Atticus et qui ont trait à son fils, il en est une, datée de juillet 709, où il lui annonce qu'il va à Athènes voir Marcus, et il laisse tomber cette phrase, qui semble nous ramener en arrière: « Je souhaite que tout ce qu'on me dit de mon fils soit véritable ». Puis il ajoute: « Je verrai sur les lieux ce qu'a fait Zénon ; mais je crois qu'il n'y a ni négligence ni malhonnêteté de sa part. » Ainsi nous apprenons que les plaintes de Marcus contre le banquier continuaient, et qu'il devait y avoir quelque procédé un peu équivoque qui avait donné lieu d'accuser l'incurie ou même la probité du financier (2).

Tous ces détails, que nous avons groupés à dessein, prouvent, soit dit en passant, les uns, que les plus grands hommes ne sont pas exempts des petites misères de la condition humaine, et les autres, que si Cicéron était peu porté par sa nature à débrouiller les questions d'argent, il aimait du moins les situations nettes, et ne mettait pas son orgueil et sa grandeur à ne pas payer ses dettes. Puis, ce qui est le point capital à relever, la pensée qui le domine, c'est d'assigner à son fils des revenus suffisants pour qu'il puisse soutenir dignement l'honneur de sa naissance.

Ainsi, en attendant qu'il fût de retour à Rome, il ne marchandait pas avec lui sur les frais de son séjour à Athènes. Une fois qu'il avait tout droit d'espérer que les fonds mis à sa disposition ne seraient pas mal employés, il ne craignait pas d'élever le

(1) XVI, 6.

(2) XVI, 3.

taux de sa pension au-delà même de ses prétentions et à un chiffre fort élevé. Marcus était en effet un fils de famille très-largement doté pour sa vie d'études, les 80,000 sesterces qui lui étaient alloués représentant à peu près 15 à 16,000 francs de notre monnaie actuelle. Pour un étudiant, la provende n'est pas sans doute des plus minces.

C'est par ses progrès littéraires que Marcus avait dénoté un changement de conduite. Il ne nous est pas possible d'en juger par les lettres qu'il écrivait à son père et qui ne nous sont pas parvenues ; mais nous en possédons deux de lui néanmoins, qui nous permettent de contrôler le jugement paternel à l'endroit de celles qui nous manquent. Elles sont écrites à l'affranchi Tiron, le secrétaire particulier de Cicéron, un de ces familiers intelligents, initiés à toutes les affaires de la maison, et les dirigeant avec un zèle aussi fidèle qu'entendu, espèce particulière d'intendant habile, mais non à la façon de celui que connaissent nos mœurs modernes (1)

De ces deux lettres datées d'Athènes, de l'année 709, il en est une surtout qui, par ses développements même, nous permet de juger de la manière d'écrire de Marcus. Elle a trait aux incidents qui viennent d'être rappelés.

Le jeune Cicéron y témoigne sa reconnaissance respectueuse pour les bontés de son père, qui veut bien oublier ses erreurs passées, dont il a eu tant à souffrir. Pour son compte, non seulement il les regrette, mais il en est encore tout honteux. Il prend hautement l'engagement de n'y plus retomber et de ne

(1) L. F. XVI, 21, 25.

plus affliger le cœur d'un père si tendre et si dévoué, qui mérite d'être récompensé autrement de toutes les peines qu'il se donne et de toutes les dépenses qu'il fait pour son avenir.

Puis, passant à ses occupations dont il rend compte à son correspondant, il lui dit qu'il est au mieux avec son maître, le philosophe Cratippès, lequel lui témoigne le plus vif attachement, si bien qu'il est traité par lui moins en disciple qu'en fils; non-seulement il se plaît beaucoup à ses leçons, mais il est encore attiré vers lui par la douceur aimable de son caractère. Ce philosophe n'est pas, du reste, l'ennemi des plaisirs de la table; mais s'il ne les fuit pas, il met à les pratiquer plus de délicatesse et d'élégance que l'ivrogne Gorgias. C'est un viveur, si même l'expression n'est pas trop forte, de meilleur ton et de meilleur aloi. Il passe souvent une partie de la nuit avec lui, en causeries aussi agréables qu'utiles. Depuis que l'habitude de cette fréquentation intime est contractée, Cratippès vient souvent le surprendre à table, et dans les repas pris en commun il est d'une humeur gaie et d'une bonne grâce charmante.

Quoi, du reste, y a-t-il ici de blâmable, dirai-je? le souper entre gens instruits n'est-il pas l'occasion d'entretiens où le profit et l'agrément peuvent s'allier déceimment! Au xviii^e siècle, quand les noms les plus brillants de la littérature se réunissaient dans le salon de M^{me} Geoffrin, n'était-ce pas les plaisirs délicats de l'esprit qui étaient le principal assaisonnement du repas? Manger et boire, il le fallait bien, puisqu'on se mettait à table, mais ce n'était évidemment que le prétexte du reste.

Et combien, entre le maître et le disciple, la cau-

serie à table n'a-t-elle pas de profit pour celui-ci et aussi d'agrément, quand le maître est habile et d'humeur aisée, quand le disciple est intelligent et a le caractère heureux ?

Si, du reste, Marcus a rompu avec une société livrée à des penchans grossiers, ce n'est pas qu'il s'isole du monde et passe son temps dans la solitude, lorsqu'il n'a plus la compagnie de Cratippès. Il nomme à Tiron une foule d'hommes qu'il fréquente, tous distingués par leur esprit, leurs lumières, leur genre de vie et avec lesquels il ne court pas le risque de contracter de mauvaises habitudes. Ce sont d'abord des Romains qui sont de passage à Athènes, Brutius dont la société est aussi amusante que la conduite est exemplaire, qui possède l'art de mêler la littérature aux conversations les plus enjouées et de dérider la philosophie en rendant aimables ses plus austères leçons, Cassius, avec qui il a commencé à déclamer en grec. Puis ensuite ce sont les hommes instruits qui sont venus de Mitylène, et dont le savoir et le caractère sont fort considérés; enfin il y a encore Epicrate, l'homme le plus estimé dans Athènes, Léonidas et plusieurs autres personnages du même rang, qui jouissent de la meilleure réputation, cœurs honnêtes et esprits cultivés, avec qui il passe une partie de son temps. Quelques-uns même d'entr'eux sont fort connus de son père.

Il y a un passage délicat dans sa lettre. On devine qu'il s'agit de Gorgias. N'en pas parler eût été exciter le soupçon qu'il dissimulait certaines relations secrètes, c'eût été faire naître la crainte qu'il n'eût pas rompu définitivement avec lui. Mais comment en parler! C'eût été peu généreux que de le nommer

pour l'accuser. C'eût été d'une âme basse que de le charger de la responsabilité de tous ses torts , afin d'en diminuer le poids pour lui-même. Il n'a garde de le faire , et il s'exprime sur son compte avec une délicate retenue qui l'honore. On va en juger : « A l'égard de Gorgias, il m'était assurément fort utile pour m'exercer à la déclamation ; mais je n'ai rien mis en balance avec les ordres de mon père qui a voulu absolument que je cessasse de le voir. La moindre incertitude lui aurait paru suspecte et j'ai fait réflexion, d'ailleurs, qu'il ne me convenait pas de délibérer sur le jugement d'un père. Au reste, votre zèle et vos avis me touchent sensiblement. »

Il est impossible de montrer plus d'égards respectueux et plus de déférence pour la volonté paternelle que n'en fait voir ici le jeune Cicéron dans cette lettre destinée certainement à ne pas demeurer confidentielle. Dans nos mœurs modernes si fières à bon droit de leur supériorité, le fils le mieux pénétré de ses devoirs, sous l'empire d'une loi religieuse du reste qui les lui a mieux enseignés, tiendrait-il un autre langage ?

Si le fond de la lettre à Tiron révèle des sentiments, qu'il était bon de mettre en relief en tout temps et surtout dans les circonstances présentes , la forme n'en est pas moins curieuse à observer. Il est facile d'y reconnaître le cachet de famille , s'il est permis de parler ainsi. Le style du jeune Cicéron nous présente la période ornée et harmonieuse de son père. Comme ce type d'origine domestique devait se rencontrer dans les épîtres que celui-ci recevait de lui , on comprend le bonheur et l'orgueil qu'il devait en ressentir et qu'il témoignait avec une si naïve joie à

tous ses amis. On doit bien convenir, du reste, qu'indépendamment du plaisir qu'il avait à se retrouver lui-même dans les écrits de son fils, l'élocution en était assez heureuse pour lui plaire par elle-même; car il eût été difficile à Marcus de choisir un meilleur modèle.

Sur ces entrefaites, et pendant que celui-ci occupait ainsi son temps à Athènes, se remettant au travail avec goût et profit pour lui-même, ne voyant plus que la bonne compagnie, celle surtout des lettrés, imposant par ce régime salubre un frein énergique aux mauvaises habitudes, si elles avaient été tentées de renaître, Brutus passe à Athènes pour se rendre en Macédoine.

César était mort déjà depuis plus d'un an sous les coups de la conjuration dont ce dernier avait été l'âme avec Cassius; mais son parti n'était pas mort avec lui, et il travaillait à reprendre en sous-œuvre son entreprise interrompue. De leur côté, les républicains ne s'endormaient pas dans une molle et lâche oisiveté; car s'ils avaient cru un moment qu'en éliminant de la scène un homme de guerre supérieur et un génie politique non moins éminent, ils faisaient disparaître les idées despotiques attachées à sa personne, le bandeau de l'illusion n'avait pas tardé à tomber de leurs yeux.

Après des tiraillements sans fin, dont le Forum et le Sénat avaient été le théâtre, sans que la cause de la liberté pût s'applaudir de ses succès ou de ses espérances, ils s'apprêtaient à tenter une seconde fois la fortune des combats, afin d'empêcher, s'il était possible, l'usurpation tyrannique qui s'efforçait à renaître de ses cendres, d'établir définitivement son empire.

Traversant Athènes pour aller prendre en Macédoine le commandement de l'armée républicaine, Brutus ne pouvait pas ne pas s'y arrêter pour voir Marcus. Il était l'ami particulier du père qui avait pour ses qualités privées la plus haute estime ; il était d'ailleurs son ami politique et sa plus ferme espérance, alors qu'il allait combattre pour une cause qui leur était commune. Il fut, dans l'entretien qu'il eut avec le jeune Cicéron, si enchanté de son esprit, si ravi de son caractère, si touché de l'ardeur de son patriotisme, que, sans consulter son père, il l'amena avec lui en Macédoine. Il est bien probable, d'ailleurs, que la bonne opinion que sa conversation lui en fit concevoir, fut quelque peu rehaussée par le souvenir de sa valeureuse conduite à Pharsale, et aussi très-certainement par la considération du nom qu'il portait, ce qu'il est presque inutile de rappeler.

Quand il fut arrivé au camp de l'armée républicaine et qu'il eut à s'occuper du choix de ses lieutenants, il ne crut pas pouvoir mieux disposer de sa confiance que de mettre Marcus à la tête de toute sa cavalerie. On sait que Pompée à Pharsale l'avait choisi pour commander une aile de sa cavalerie, et j'ai cité le passage du *Traité des Devoirs*, où Cicéron a consigné l'expression des éloges que l'opinion des hommes les plus compétents lui accordait, pour la conduite qu'il avait tenue dans l'exercice de ce commandement.

Il y avait très-peu de temps que Marcus avait pris possession du service que lui avait confié Brutus, quand Cicéron reçut deux lettres dont le vif langage dut flatter singulièrement son orgueil paternel.

On sait qu'on n'était à Rome un homme politique

complet qu'à condition de réunir la double gloire de la parole et de l'épée. Ce n'était pas tout que de remporter des victoires au Forum ou au Sénat par la puissance de l'éloquence, il fallait encore y joindre celles des combats. César avait eu cette double fortune de pouvoir associer les succès de la parole à ceux du champ de bataille. Il ne savait pas moins ravir les hommes par les séductions d'un langage habile, que les conquérir par l'éclat de ses triomphes. Cicéron savait mieux que personne quelles étaient les exigences de l'opinion publique vis-à-vis de l'homme public. Il ne pouvait ignorer que sa renommée d'homme d'Etat, d'orateur sans rival, avait toujours quelque peu souffert de l'infériorité de ses talents militaires. Aussi rien ne lui avait été plus doux que les succès de sa campagne de Cilicie, et sa correspondance nous le montre plus joyeux et plus fier de ce titre *d'imperator*, que lui conférèrent les acclamations de l'armée, que de ses plus beaux triomphes oratoires.

Or, s'il nous paraît si glorieux de ses petits succès militaires dont on lui disputait même le mérite à Rome, car les envieux les attribuaient à son frère Quintus, qui avait été son lieutenant, qu'on juge des délicieuses jouissances éprouvées par son amour-propre aux nouvelles qu'il reçoit de Macédoine. Elles lui sont données dans les deux lettres que je rappelais tout à l'heure et qui sont écrites l'une par Lentulus Spinther, un ancien consul; l'autre par Brutus lui-même.

« Je n'ai pu voir votre fils, écrit Lentulus à la date de mai 710, lorsque je suis allé trouver Brutus, parce qu'il était déjà parti pour le quartier d'hiver avec la cavalerie. Mais, en vérité, la réputation qu'il s'est ac-

quise me cause une joie sensible et pour vous et pour lui et pour moi-même, qui ne puis manquer de le regarder comme mon frère lorsqu'il est né de vous et qu'il en est digne. » (1)

« Votre fils, écrit à son tour Brutus, à la date d'avril 710 (un mois avant la précédente lettre par conséquent), se distingue si glorieusement auprès de moi par son activité, sa constance, son zèle, sa grandeur d'âme, en un mot par tous les genres de vertus, qu'il semble ne jamais oublier de quel père il est fils. Si je ne puis vous le rendre plus cher qu'il ne l'est déjà, faites du moins quelque fond sur mon jugement, et soyez persuadé que pour s'élever aux honneurs paternels il n'aura pas besoin d'emprunter votre gloire. » (2)

Bien que profondément touché du bien qu'on lui dit de son fils, Cicéron se montre modeste pour lui, comme il convient, et il répond à Brutus : « A l'égard de mon fils, s'il a tout le mérite que vous lui attribuez, je m'en réjouis autant que je le dois, et si votre amitié vous fait exagérer, je n'en éprouve pas moins une extrême joie de le voir chéri de tous. » (3)

C'est peu après cette correspondance que Marcus justifia les éloges qu'elle contenait, en battant dans un combat de cavalerie le frère du triumvir Antoine et en le faisant prisonnier. Brillant succès qui, transmis à son père par les mille voix de la renommée

Châtouilla de son cœur l'orgueilleuse faiblesse,

sans l'étonner beaucoup néanmoins; car il y était

[1] L. F., XII, 14.

[2] L. de Brutus, 21.

[3] L. de Cicéron à Brutus, 22.

préparé par les lettres flatteuses qu'il avait reçues sur le compte de son fils et peut-être aussi par le souvenir de son passé!

En apprenant la nouvelle d'un si glorieux succès pour les armes républicaines, ce ne fut pas seulement son amour-propre de père qui s'enivra d'espoir, ce fut encore son patriotisme de citoyen; mais l'ivresse fut courte, on va le voir.

L'heure de la grande bataille qui devait décider à toujours du sort de la liberté romaine était enfin venue. Il était visible pour tous les esprits prévoyants que le parti qui combattait pour elle allait avoir le dessous, bien qu'il n'eût plus pour adversaire le guerrier hors ligne, dont l'épée avait été brisée avec la vie aux Ides de Mars. Le découragement régnait dans ses rangs. Il n'y avait que les chefs de l'armée qui eussent sinon de la foi dans le triomphe de leur cause, au moins du dévouement pour la défendre et de la persévérance dans les efforts que réclamait une si laborieuse entreprise. Evidemment, ils se sentaient trop compromis par le meurtre de César, pour ne pas tout risquer dans la lutte qui se préparait et où il ne s'agissait pas seulement pour eux du salut de la République, mais encore de leur propre vie.

L'armée républicaine obtint d'abord quelques succès, parmi lesquels le plus grand fut peut-être le combat de cavalerie que soutint Marcus. Tous ces avantages n'auraient été néanmoins que d'un poids léger dans la balance pour décider une action générale, si Brutus n'avait eu une autre raison de plus grave portée pour s'y résoudre.

Les défections se multipliaient dans les rangs de son armée, et il craignait que, s'il tardait à engager la

bataille, cette armée ne fondit comme la neige au soleil. Vainement Cassius combattait la résolution de son collègue, et il opposait de graves considérations à ses craintes exagérées. Il ne lui paraissait pas raisonnable d'exposer le destin de la cause, qui leur était commune, avec tous les partisans des anciennes institutions, aux chances hasardeuses d'une affaire générale. On ne l'écoutait guère, et cependant bien des motifs puissants, que nous pourrions apprécier même à dix-huit siècles de distance, militaient en faveur du système de temporisation.

Le principal de ces motifs, c'est qu'on pouvait espérer d'affamer l'armée des triumvirs. Celle-ci, réduite aux approvisionnements de la terre-ferme, déjà épuisée dans un rayon fort étendu, ne pouvait se ravitailler du côté de la mer fermée par la flotte des républicains, qui faisait bonne garde sur tous les points du littoral. Elle semblait donc condamnée à périr. Ce fut cette impossibilité de vivre pour les troupes des triumvirs ayant tout consommé autour de leurs campements et n'ayant plus rien à retirer de la Macédoine et de la Thessalie, vides de ressources, qui détermina Antoine à tenter une attaque, pour attirer à lui l'armée républicaine et la forcer à donner tout entière. Cassius aurait voulu qu'on se gardât de tomber dans le piège, en refusant le combat, et il eût désiré qu'on continuât à se tenir sur la défensive, en resserrant de plus en plus le blocus hermétique de la mer. Il fallait, dans son opinion, se contenter de déployer des forces suffisantes pour contenir le mouvement offensif d'Antoine, sans lui fournir l'avantage qu'il recherchait de tout risquer dans une affaire d'ensemble, dont le résultat pouvait le tirer de tous ses embarras.

La fougue de Brutus qui ne semblait pas exclusive de tout calcul, puisqu'il craignait que les défections n'eussent raison des forces de son armée, l'emporta sur la réserve habile de son collègue.

L'action débuta par l'assaut que donna Antoine aux lignes de Cassius. Il avait bien prévu que celui-ci, occupé de se défendre, ce ne seraient plus ses sages avis, que dans un pareil moment il ne pouvait renouveler, qui viendraient à prévaloir. Il ne se trompa point : l'armée républicaine, à la nouvelle que les lignes de Cassius étaient attaquées, s'ébranla tout entière et la mêlée devint bientôt générale.

Brutus eut d'abord l'avantage, et il força le camp d'Octave ; mais, à son tour, Antoine força celui de Cassius.

Maître du champ de bataille, après avoir pris trois aigles et plusieurs drapeaux, Brutus se croyait en possession de la victoire, lorsque, jetant ses yeux du côté du camp de Cassius, il s'aperçut que sa tente n'était plus debout, et sa douleur fut égale à son étonnement. Il donna l'ordre aussitôt de cesser de poursuivre l'ennemi et de rallier ses troupes pour les porter au secours de son collègue menacé. Mais celui-ci, démoralisé par son échec, et ne doutant pas que la défaite de Brutus n'eût concouru avec la sienne, se livrait au désespoir et au regret de n'avoir pas vu ses conseils écoutés, quand il lui semblait si facile de vaincre l'armée des triumvirs par la famine.

Voyant venir une troupe dont la marche rapide se portait vers lui, sans qu'il pût démêler quelle était son intention, il la prit pour un parti d'ennemis qui venait achever de le détruire, et afin d'éviter de tomber dans les mains des soldats d'Antoine, il se

fit donner la mort par un esclave fidèle qu'il avait attaché à sa personne pour remplir ce triste soin , si la fortune lui était contraire. Ce fut là le fatal événement qui assura la victoire aux triumvirs, encore que le succès eût paru moins grand du côté d'Antoine , qui avait battu Cassius , que de celui de Brutus qui avait battu Octave.

Tout ne finit pas là néanmoins, et Brutus maintint ses lignes intactes après avoir rallié du corps de Cassius une partie de ce qui avait échappé au fer de l'ennemi ; si bien que , le lendemain de la première affaire , il put réengager la bataille. Celle-ci s'annonça d'abord favorablement pour ses armes. A la tête de son infanterie il enfonça les lignes ennemies , et soutenu de sa cavalerie , que Marcus Cicéron entraînait par son irrésistible élan , il en fit un grand carnage ; mais l'affaire malheureuse de la veille devait avoir pour conséquence irrémédiable de réagir fatalement sur celle du lendemain. Une portion des troupes de Cassius avait péri, déserté ou passé dans les rangs opposés. L'armée républicaine était fort réduite. L'aile gauche , qui se trouvait plus particulièrement affaiblie , craignant d'être prise en flanc, s'étendit outre mesure pour éviter ce péril. Il en résulta alors que le centre de la ligne , qui était dégarni, fut attaqué, et comme Brutus n'avait pas de troupes de réserve pour l'appuyer, car tout était sur pied, il n'opposa bientôt plus qu'une faible résistance. Comprenant que là était le succès final , les triumvirs dirigèrent sur ce point tous les efforts, et ils n'eurent pas beaucoup de peine à l'emporter. Brutus fit en vain des prodiges de valeur : il fut cette fois bien définitivement vaincu , et ne pouvant survivre à sa défaite, il

se perça de son épée, n'ayant pas besoin pour mourir de recourir, comme Cassius, au secours d'une main étrangère.

Telle fut cette courte campagne de Philippes, qui vint porter le coup de grâce à la République romaine.

Le jeune Marcus Cicéron, qui y avait figuré avec honneur, n'imita pas son père au lendemain de Pharsale, et il n'abandonna pas le parti vaincu, tant que celui-ci eut un étendard levé pour réunir ses adhérents. Il suivit l'exemple de celui dont le poète a dit :

Victrix causa diis placuit sed victa Catoni.

Il passa en Sicile, où le jeune Pompée tenait encore debout le vieux drapeau déchiré de la République. Il y déploya, au service d'une cause désespérée, les derniers restes d'une ardeur guerrière qui allait s'éteindre à toujours faute d'aliment. Cela ne fut pas long en effet. Il fallut bientôt céder à la fortune et désertier un poste où l'on pouvait bien combattre pour l'honneur, mais non plus pour la victoire, qui avait à jamais retiré ses faveurs aux enseignes républicaines. Néanmoins, Sextus Pompée obtint des conditions honorables, puisque le gouvernement de la Sicile et de la Sardaigne lui fut laissé, en ce moment du moins (1).

Cicéron ne vivait plus depuis le 7 décembre 710. Il avait succombé à Formies, sous les coups d'une bande d'assassins, qu'Antoine, pour se venger de ses ardentés philippiques, où son nom avait été cloué au

(1) Plutarque. *Vie d'Antoine*.

pilori de l'infamie, avait dépêchés à sa poursuite. Sa tête et ses mains avaient été attachées sur la tribune aux harangues par l'ordre de son implacable ennemi qui, en présence de ce trophée sanglant, avait osé faire entendre ces paroles de dérision cruelle, qu'à présent les proscriptions étaient finies.

La suite des événements avait bien prouvé que le crime d'Herennius et de Popilius n'était que le commencement d'un vaste système d'immolation où les triumvirs allaient mutuellement se concéder la mort de ceux qui excitaient leur haine ou leur envie.

La victoire de Philippes elle-même ne termina pas l'ère de proscription, et tant que le foyer de la guerre demeura allumé, de nouvelles victimes à dévorer lui furent jetées en holocauste. Mais enfin tout a un terme dans ce monde.

La Sicile pacifiée, il ne restait de résistance nulle part. Les triumvirs étaient lassés de frapper, et après avoir arrosé de sang l'Italie et les provinces, ils ne rencontraient plus ni hostilité à comprimer ni vengeance à assouvir. Ils consentirent donc à proclamer une amnistie sur la demande du jeune Pompée qui, en déposant les armes, en fit une condition de son traité, pour tous les citoyens exilés ou pros crits qui avaient combattu sous ses drapeaux.

La politique dut bien avoir sa part dans cette concession qui fut étendue à tous ceux qui avaient porté les armes contre le triumvirat en Macédoine et en Italie.

Excepté une partie de la jeunesse, épargnée par le fléau de la proscription, sinon par la guerre, tout avait disparu dans cette tourmente qui avait sévi sur Rome. Toute une génération vieillie dans les affaires

publiques ou dans les combats, vivante tradition des vertus républicaines primitives, avait été moissonnée. L'amnésie ne pouvait donc être un péril pour les vainqueurs ; elle n'était pour les survivants des vaincus que le gage d'une sécurité oisive et humiliée.

Marcus, qui n'avait plus revu Rome depuis son départ pour Athènes, en profita pour y rentrer.

Ce dut être pour lui une bien lamentable journée que celle où il revit cette grande cité, où son enfance avait été bercée par le récit glorieux de la vie de son père, veuve aujourd'hui de sa pensée, de sa parole, et oubliant, dans les saturnales du nouvel état de choses, les leçons patriotiques et désintéressées du passé. Il n'y trouvait plus cette clientèle empressée, jadis attachée aux pas de Cicéron, cette foule d'hommes considérés pour le rang et les services, les amis de l'illustre consulaire dont la majeure partie avait cessé de vivre et dont le petit nombre qui avait survécu se tenait prudemment à l'écart, pour ne pas donner l'ombrage à un pouvoir que son origine même rendait soupçonneux et qui pouvait redevenir violent. Plus de voix généreuse et sincère, plus de voix amie pour lui inspirer le goût des grandes choses ; et, d'ailleurs, le goût des grandes choses n'avait-il pas fait son temps ?

Je me représente Marcus Cicéron tout seul dans cette maison jadis si pleine, aujourd'hui si vide, jadis si bruyante, aujourd'hui si silencieuse ; je vois une tristesse profonde s'emparer de son âme et d'abondantes larmes couler de ses yeux. Elles redoublent encore quand il pénètre dans la bibliothèque de son père, dans son cabinet de travail si rempli de son souvenir et de sa pensée. Ses livres favoris y sont ouverts à la page de prédilection. Le *scritium*, les

tablettes de cuivre, le poinçon, le *calamus*, les feuilles de papyrus ; il a sous les yeux tous les instruments de son génie , et, sur un manuscrit déployé sur la table, une phrase commencée , on eût dit de la veille , se trouve interrompue, l'encre est à peine figée.

Il semble que les bonnes inspirations recueillies dans ce premier moment, quand la mémoire du passé se dressait devant lui tout entière avec ses enseignements salutaires, comme avec ses amères douleurs, auraient dû exercer plus d'empire sur lui. Il semble que ce parfum d'habitudes laborieuses et pures, qu'il sentait s'exhaler de la maison paternelle, aurait dû le mieux défendre contre de malsaines influences. Il en fut, hélas ! tout différemment, et il est facile de s'expliquer comment les choses tournèrent aussi mal pour lui.

Un moment, il est vrai, quand il était à Athènes, le goût des lettres avait paru lui sourire , et il avait trouvé à leur culture quelque agrément et aussi du profit. Elles eussent pu lui offrir leurs douces consolations dans le malheur qui le frappait, alors que son père, ce guide sûr , dont il aurait eu tant de besoin, lui manquait, alors que son affection tendre et dévouée lui faisait défaut, alors que la vie publique, à peine entr'ouverte devant ses pas, se refermait presque aussitôt pour lui.

Malheureusement, il n'est que trop certain que, par deux fois interrompu du fait des événements, son développement intellectuel laissait à désirer. Il n'avait pas eu le temps de réaliser assez de progrès, pour qu'il pût trouver dans la culture des lettres les distractions que son père y avait rencontrées à ces intervalles divers où la vie publique s'était retirée de lui. L'étude

eût pu être en même temps qu'un noble délassement, un utile dérivatif pour les forces de son esprit, qui était dans la période de l'activité et de l'ébullition; mais l'étude aurait eu besoin, pour être à même de produire tous ses fruits, de trouver un fond suffisamment préparé à recevoir ses influences. Il n'en fut rien, et il n'y eut pas recours, du reste. L'oisiveté le ramena aux leçons de Gorgias, et l'aide de son père ne fut plus là pour le retirer de la voie mauvaise où il allait s'engager une seconde fois. A défaut de celui-ci, n'y eût-il personne auprès de lui, pour lui témoigner de l'intérêt en lui faisant entendre les conseils de la raison? N'y avait-il donc plus d'amis de son père? Le meilleur de tous vivait encore cependant: Atticus avait, grâce à une conduite habile et mesurée, qui lui avait ménagé la protection du parti triomphant, échappé aux périls d'une amitié redoutable.

Atticus essayait-il de ces avertissements dont il ne s'était pas montré avare du vivant de Cicéron et assez utilement, on s'en souvient? Ces avertissements furent-ils sans effet, parce qu'il n'y avait plus là l'autorité paternelle pour leur donner force et appui? ou bien l'âge de Marcus le rendit-il plus rebelle à leur influence?

Je ne puis croire qu'Atticus, que son biographe Cornélius Nepos nous peint bien néanmoins comme un fin politique, un égoïste raffiné, poussa le soin de la conservation personnelle jusqu'à négliger le fils de son ami, le fils d'un proscrit, proscrit lui-même et, quoique amnistié, suspect peut-être encore et à plus d'un titre. N'importe, et toujours est-il que s'il ne trahit pas, par l'indifférence, le souvenir d'une ami-

tié qui est sa gloire auprès de la postérité, il n'y parut guère au résultat.

Il y avait alors à Rome des lieux très-fréquentés par les oisifs, et que l'on peut assimiler à nos cafés modernes. On les appelait *Ænopolia*. Là se rendait la jeunesse désœuvrée, pour y causer et pour y boire surtout. On y contait la chronique du jour; on y consommait largement des boissons alcooliques, et on s'y piquait du reste beaucoup plus qu'aujourd'hui d'acquérir la réputation d'un franc et solide buveur qui n'a pas son pareil dans le monde. De l'enceinte de l'*Ænopolium*, cette réputation s'étendait dans la ville, et les conversations des Romains, jadis occupés de la conquête de l'univers ou des triomphes oratoires du Forum, en étaient venues à cet état d'abaissement qui était le résultat de la domination triumvirale, qu'elles ne roulaient plus que sur les exploits bachiques dont l'*Ænopolium* était le théâtre.

Dirait-on que le fils de Cicéron se montra jaloux d'acquérir une réputation de ce genre? Il en fut ainsi cependant, et même il faut bien ajouter que dans ce honteux pugilat du cabaret il eut l'avantage de compter au premier rang.

Cela convenait probablement à la politique du nouveau gouvernement, qui aimait mieux voir l'opinion publique s'intéresser aux hauts faits de l'*Ænopolium* que si elle eût gardé le souvenir des actes de la vie de l'illustre consulaire et de la part honorable que son fils avait prise aux batailles de Pharsale et de Philippes.

Parmi les triumvirs, il en était un qui ne dédaignait pas cette sorte de gloire nouvelle, née de l'état présent des choses, et qui passait pour un buveur accompli.

C'était Antoine, le meurtrier de Cicéron et le type accompli de tous les vices. Octave qui avait ses projets qu'il déguisait avec le soin d'un homme habile, s'en applaudissait sans doute dans le fond de l'âme ; car il pressentait tout le profit qu'il retirerait quelque jour de tous les écarts auxquels s'abandonnait son collègue. Antoine et Marcus étaient de dignes rivaux dans ces luttes où, la coupe à la main, ils s'abordaient pour se vaincre. L'opinion publique, fort occupée de ces méprisables combats, les opposait l'un à l'autre, et, dans son admiration partagée, elle ne savait à qui décerner la palme, digne sujet d'émulation pour eux et d'occupation pour elle ! Dans cette ville, où l'on disait jadis : *quid novi fert Africa* ou *Asia*, on ne s'adressait plus aujourd'hui que cette question, signe bien caractéristique de l'abaissement des esprits : *Quid novi fert Ænopolium* ? « Qu'y a-t-il de nouveau au cabaret ? »

Antoine, se piquant de littérature en une matière aussi noble et aussi féconde en inspirations, avait écrit un livre pour célébrer ses succès en ivrognerie. Marcus, soit qu'il ne pût, soit qu'il ne voulût en faire autant, ne le suivit pas dans cette voie de lyrisme aviné. Il se contenta d'engager avec lui des duels bachiques, souvent heureux, où il le terrassait dans l'*Ænopolium*, transformé en un champ de bataille véritablement digne des Centaures et des Lapithes.

Tels furent les triomphes que poursuivit Marcus dans ces duels, où le plus grand déshonneur n'était pas tant peut-être encore de s'abandonner à de déplorable écarts d'ivresse, que d'avoir quelque chose de commun avec l'homme qui avait fait périr son père et avait étalé sur la tribune aux harangues les

sanglants trophées de sa haine. Leur souvenir dura plus que lui-même ; car un célèbre écrivain de l'antiquité, qui naquit sous le règne de Tibère, a dit de lui, à propos de sa rivalité avec Antoine, que, *ne pouvant lui ravir autre chose, il voulut du moins lui prendre la gloire d'être le plus grand ivrogne de Rome* (1).

De nouveaux événements vinrent bien le distraire un moment de ces habitudes de dérèglement, en lui entrebaillant les portes de la vie publique, mais sans les modifier du moins d'une manière sensible. Le pli était pris, dira-t-on. Oui, sans doute, il l'était, mais il y a plus encore que cela pour s'expliquer le fait.

Ce n'était pas l'apparence, l'appareil extérieur du devoir, c'était l'action réelle, sérieuse, virtuelle de ce pouvoir qui, par le mouvement imprimé aux facultés morales, pouvait seule étouffer des penchants vicieux qui n'en étaient pas à leur première explosion ; car ils s'étaient déjà montrés à Athènes. Lorsqu'il avait commandé à Philippes la cavalerie de l'armée républicaine, il ne s'était plus souvenu des enseignements de Gorgias, et ces enseignements n'avaient reparu qu'à la suite des événements qui avaient brisé le corps politique de l'aristocratie romaine et annulé son influence dans l'Etat. Il fallait quelque chose de plus que de vains honneurs, des honneurs qui étaient plutôt une parure qu'une dignité pour le ramener à l'honnêteté de ses traditions de famille.

Octave, en l'appelant à exercer des fonctions pu-

(1) Pline. *Histoire Nat.*, XIV, 22. — Sed nimiram hanc gloriam auferre Cicero voluit interfectori patris sui M. Antonio. Is enim antè cum avidissimè adprehenderat hanc palmam, edito etiam volumine de suâ ebrietate,...

bliques, n'allait pas lui donner du pouvoir dans le sens véritable du mot, avec son indépendance, ses obligations, ses périls et sa responsabilité. C'était un titre qu'il entendait lui conférer, et il n'y avait pas dans ce titre une virtualité d'action suffisante pour le détourner des mauvaises inspirations de l'oisiveté. On va voir du reste dans quelles circonstances ces fonctions publiques lui furent conférées.

L'alliance du triumvirat, qui avait duré avec un accord parfait, tant qu'il y avait eu des partisans de la République à soumettre et des hommes considérables à détruire, devait se dissoudre, ce résultat atteint. Il n'y avait ni trois places ni deux pour le nouvel état des choses, tel que l'avaient fait les défaites des partisans de l'ancienne forme politique, il n'y en avait qu'une.

Lépide était un personnage insignifiant qui ne figurait dans le triumvirat que comme comparse. C'était entre Antoine et Octave que devait s'engager la lutte; car tous deux prétendaient au suprême pouvoir. Vainement on avait essayé de prévenir l'éclat d'une rupture, au moyen d'un mariage de la sœur d'Octave, la veuve de Marcellus avec Antoine. Aucun lien de famille ne pouvait prévaloir contre la nécessité des choses; la brouillerie arriva forcément entre les deux beaux-frères. Leur affinité même ajouta une cause d'irritation de plus à toutes les causes d'hostilité qui les armaient l'un contre l'autre; car Octave ne pouvait pardonner le délaissement de sa sœur, l'épouse sacrifiée par Antoine à sa passion adultère pour l'Égyptienne.

Il ne pouvait être indifférent pour Octave d'avoir les ennemis de son rival dans ses rangs. Parmi ces ennemis, le fils de l'homme qui avait péri victime de

la fureur vindicative d'Antoine était en première ligne. Il n'ignorait pas que si Marcus avait un peu perdu le souvenir des traditions laborieuses et pures de la maison de son père, en s'abandonnant à des écarts indignes du nom qu'il portait, il n'en gardait pas moins un culte fidèle pour une mémoire précieuse et vénérée. On verra plus tard que ce culte ne s'effaça jamais de son cœur, quelles que fussent pour lui les difficultés des temps et les embarras de sa situation personnelle. Or, il importait à l'habile triumvir d'enrôler jusqu'aux ressentiments entretenus par ce culte même au service de l'entreprise qu'il poursuivait.

En conséquence, il appela Marcus à partager avec lui les honneurs du consulat. Mais s'il pouvait lui convenir de prendre le fils de Cicéron pour collègue; si c'était un calcul habile afin d'attirer à lui les restes du parti de son père, et si, d'autre part, sa fidélité ne pouvait lui être suspecte, quand il allait combattre Antoine, il ne pouvait lui convenir autant de l'associer à sa politique militaire.

En partant donc pour l'Égypte afin d'abattre Antoine, cette ombre d'Hercule aux pieds d'Omphale, il n'eut garde sans doute de laisser à Marcus autre chose qu'un pouvoir de pure représentation. S'il se fit suivre de ses hommes de guerre les plus renommés et les plus dévoués, ce n'était pas lui à qui il confiait le soin de veiller à ce qu'il ne prît à personne la velléité de rétablir la République en son absence. Bien que la précaution pût paraître inutile, les défiances de son esprit soupçonneux ne lui permettaient pas de la négliger.

C'est en cette qualité de consul que Marcus reçut un jour d'Octave les dépêches que lui annonçaient les

événements qui avaient suivi la victoire d'Actium et la mort de son rival, avec invitation de les communiquer au Sénat; ce qu'il fit en même temps qu'il lui porta le décret par lequel il était ordonné, sous l'approbation des Pères conscrits qui ne pouvait faire défaut, que les statues et les monuments élevés en l'honneur d'Antoine seraient abattus. Il était chargé, par le même décret, de la mise à exécution de la mesure. Que ce fut une œuvre réservée à ses fonctions consulaires ou une mission confiée à son zèle, il est certain que la chose ne pouvait être remise en de meilleures mains. Octave avait pensé avec juste raison que celui qui avait à poursuivre sa vengeance filiale ne pouvait faire défaut à la sienne.

La politique est dans toute cette conduite du futur Auguste; et c'est en s'en pénétrant bien qu'il faut expliquer ce passage d'un écrivain célèbre, de Sénèque le philosophe, qui a dit : « Qu'est-ce qui a pu procurer le consulat à Cicéron le fils, si ce n'est son père? » (1) C'est toutefois moins le souvenir du génie et des services de l'illustre consulaire que sa mort cruelle, qui valut à son fils l'honneur d'être consul, car Octave avait ainsi l'espérance de rallier à lui tous les ennemis que cette mort avait faits à Antoine et d'utiliser pour lui le dévouement que lui apporterait Marcus sous l'empire de ressentiments assez légitimes.

Un célèbre philologue du xv^e siècle, commentant ces paroles de l'ancien précepteur de Néron, a achevé ainsi le portrait de ce fils dégénéré du grand homme :

(1) *Ciceronem filium consulem quæ res fecit nisi pater ?*
De Beneficio, xxx.

Nam virtutis omnes abérant , stupri et vitia aderant.
« Point de vertu, rien que des souillures et des vices. »

On ne sait où Juste-Lipse a puisé ces traits peu flatteurs qu'on ne rencontre dans aucun des écrivains de l'antiquité qui se sont occupés de Marcus. Les textes ne mentionnent que son penchant malheureusement trop avéré pour la boisson, vice dégradant sans doute, mais qui ne suppose pas néanmoins l'assortiment de tous les autres.

Dans son état habituel d'ivresse, figurons-nous-le à présent se rendant au Sénat, pour y ouvrir les dépêches du vainqueur d'Actium, avec un sentiment de joie qui a de la peine à se dissimuler dans sa démarche. Voyons-le revêtu de la toge palmée et le sceptre avec le bâton d'ivoire à la main, entrant au milieu de cette assemblée, illustre encore par le souvenir du passé bien plus que par la gloire du présent, accompagné de ses douze licteurs aux faisceaux entourés de lauriers. Bien qu'on sache par avance ce qu'il va lire, le plus profond silence règne dans le temple de la Concorde, où elle est réunie. Mais aussitôt que la lecture commence, les transports d'une joie bruyante éclatent de toutes parts. Cela s'explique parfaitement, du reste ; car on est là au milieu des parents et des amis de toutes les nombreuses victimes que le triumvirat avait faites. Quoique très-sûrement Octave eût à réclamer sa part des hécatombes qui avaient signalé son alliance avec Antoine, il avait eu l'adresse d'en laisser tout l'odieux à ce dernier qui, plus violent et moins calculé dans ses actes, n'avait reculé ni devant aucune mesure sanguinaire ni devant l'entière responsabilité qui pouvait lui en revenir. Marcus, ayant en-

fin terminé la lecture des dépêches et du décret qui en était la conséquence, non sans quelque peine, car si souvent les cris, les applaudissements et les larmes auxquelles il avait bien dû mêler les siennes l'avaient forcé de s'interrompre, il descendit de sa chaise curule et se mit à parcourir les places et les rues de la grande cité.

Il était suivi de ce que nous appellerions aujourd'hui le cortège officiel et, en outre, d'un grand nombre de personnages qui s'y étaient joints volontairement pour concourir à l'œuvre si éminemment patriotique de faire disparaître les images abhorrées d'Antoine. Il n'est pas besoin d'ajouter que le peuple venait à la suite et témoignait de sa sympathie pour cette légitime expiation par ses manifestations bruyantes. Antoine lui était odieux à plus d'un titre. Son amour pour une étrangère, ses dédains envers cette belle et vertueuse Octavie, qui s'était dévouée pour l'arracher aux bras de la reine d'Egypte, et qu'il avait délaissée pour retourner à l'objet de sa folle idolâtrie, ses nuits de débauche crapuleuse, dont le souvenir était pour ainsi dire gravé sur tous les murs de Rome, soulevaient contre lui les plus violentes et les plus honnêtes passions de la multitude. N'est-elle pas ainsi faite, du reste, la multitude, qu'elle aime l'abaissement des grands et qu'elle a toujours, d'ailleurs, des battements de mains réservés pour les exécutions, quelles qu'elles soient ?

Cette fois, ce ne fut du moins que justice ; et quand le peuple traînait les statues d'Antoine aux gémonies, les brisant et les mutilant comme à plaisir, l'honneur, la probité publique et l'humanité n'avaient pas à s'en plaindre.

Marcus semble avoir borné à cette mission vengeresse les actes de son consulat ; l'histoire, du moins, n'en dit rien de plus, et à sa sortie d'une charge, qui ne l'avait ni très-glorieusement, ni très-utilement occupé, il se replongea, paraît-il, dans ses habitudes ordinaires de vie.

Cependant, devenu l'empereur Auguste, l'ancien triumvir Octave se souvint encore de lui : soit qu'il voulût récompenser le concours empressé qu'il lui avait prêté dans l'exercice de sa charge consulaire, soit qu'il fût mû par la pensée de rallier au nouvel ordre de choses les grands noms de la République. Suivant Appien, il l'avait déjà fait recevoir au collège des Augures, et l'on sait que l'Augurat était une fonction à vie (1) ; mais à supposer même que cette dignité lui eût été conférée peu avant son élévation au trône, toujours est-il qu'il le fit, postérieurement à son avènement, admettre parmi les magistrats qui présidaient à la fabrication de la monnaie.

On possède encore aujourd'hui une médaille sur laquelle son nom figure en cette dernière qualité (2).

Sur le revers de cette médaille, se trouve celui d'Appius Claudius, l'un de ses collègues.

Les Augures, anciennement appelés Auspices, exerçaient les fonctions de prédire les événements d'après le chant, le vol, l'appétit des oiseaux et l'observation des astres.

On comprend que, sous la République, cette cor-

(1) Auguste, pour faire connaître qu'il n'avait pas consenti à la mort du père, fit le fils Pontife. L. IV, App.

(2) *Andr. Morell. Thesaur. Numism. inter Num. Consul. Goltzir. Tab. XXXIII, 4.*

poration eut une grande importance politique, alors que le Sénat ne délibérait sur aucune affaire grave sans la consulter préalablement. Mais on peut bien croire qu'elle était considérablement déchuë dans un temps où le scepticisme s'était infiltré dans les esprits et où les croyances commençaient à être moins un objet de foi qu'une institution respectable au titre du souvenir d'un passé glorieux. L'emploi d'Augure avait donc perdu de son prestige ; et de fait, avec les allures de conduite que l'on connaît à Marcus, son admission dans un collège de prêtres semble presque une dérision.

S' imagine-t-on, en effet, un gros Silène — car ce devait être un peu son air — revêtu de la robe de pourpre et d'écarlate (*Trabea*), ayant sur la tête le bonnet conique des Pontifes et dans la main droite un petit bâton courbé qu'il était d'usage de porter pour marquer les différentes régions des cieux, et l'on aura à coup-sûr un spectacle plus divertissant qu'édifiant. Il semble que, malgré la servilité des esprits, plus d'un Romain dut se passer la permission de rire à l'aspect d'un pareil travestissement, où apparaissait un pontife vénérable sous les traits d'un ivrogne, car il faut bien désigner les choses par leur véritable nom.

On appelait les magistrats chargés de la fabrication de la monnaie *Triumviri monetales*. La monnaie était frappée dans le temple de Vénus *Monæta*. De là est venu le nom de *monnaie*. On assignait aux *Triumviri monetales* cette qualification : *Qui auro, argento æri flando, faciendo præerant*. Il est une réflexion qui vient à l'esprit, c'est que si l'exercice de ces fonctions n'était, pas plus que celui de l'Augurat, à même de

réveiller dans l'âme de Marcus ses instincts militaires que la politique impériale tenait à laisser dormir profondément, du moins, il ne tendait pas à le mettre en évidence et à attirer le ridicule sur sa personne.

Toutefois, Auguste n'en resta pas là de ses faveurs pour le fils de Cicéron, si tant est néanmoins que ce fût lui qui l'appela aux fonctions de proconsul en Syrie ; je dis si c'est lui qui l'appela aux fonctions de proconsul ; car dans l'organisation politique qui fut le résultat du nouvel état de choses, une partie des délégations proconsulaires demeura à la nomination du Sénat (1).

On pourrait s'étonner, au premier abord, à ne tenir même aucun compte de la déchéance morale de Marcus, qu'Auguste lui confiât des fonctions qu'il ne devait pas être dans les calculs de sa prévoyance intéressée d'octroyer ou de voir octroyer à des hommes compromis à plus d'un titre dans la cause de l'ancien régime. N'avait-il pas porté les armes à Pharsale contre le premier César, à Philippes contre le second, celui qui régnait à l'heure actuelle? Mais ceci demande une explication.

Les proconsuls, sous la République, réunissaient en leurs mains le pouvoir civil et la puissance militaire. Il en fut différemment sous l'Empire, où ils n'eurent plus que le pouvoir civil, quelle que fût, du reste, l'origine de leur nomination, qu'elle émanât du Prince ou du Sénat. Le commandement de l'armée, dans l'un comme dans l'autre cas, fut toujours

(1) Appien dit bien cependant que c'est Auguste qui le fit proconsul de Syrie. — Liv. IV.

réservé à l'Empereur, qui désignait les officiers chargés sous ses ordres du gouvernement militaire des provinces. Il avait également aussi le choix exclusif des fonctionnaires préposés à la levée des impôts.

Du reste, malgré cette diminution dans l'importance des attributions assignées aux proconsuls, rien ne manquait pour assurer à ces fonctionnaires l'éclat de la position et l'élévation du rang. Ils jouissaient de tout le prestige attaché à une grande représentation. Ils touchaient du trésor public un traitement considérable pour subvenir aux exigences de cette représentation, ce qui ne les empêchait pas de pressurer les provinces et d'y commettre toute sorte d'odieuses exactions, pour grossir leurs ressources personnelles. C'était, du reste, un peu la tradition du Patriciat romain sous la République, et l'Empire n'avait rien inventé de nouveau à cet égard. On se souvient de Verrès, que l'éloquence de Cicéron avait marqué au front d'une tache indélébile. Or, les Verrès étaient fort communs sous le gouvernement du Sénat, et il ne cessèrent pas de l'être sous celui de l'Empereur.

Les proconsuls ne sortaient jamais de leurs palais qu'entourés de leurs douze lieutenants. Ils avaient toute une suite d'officiers, de lieutenants, de préfets, de tribuns, d'esclaves, de courtisans parasites qui s'enrichissaient aux dépens des provinces et vivaient largement des produits de leurs basses et viles flatteries. Ils avaient de plus, auprès d'eux, de jeunes patriciens, espèce de surnuméraires, comme nous dirions aujourd'hui, qui venaient apprendre les affaires à leur école et qu'on appelait *contubernales*, à cause de l'intimité sur le pied de laquelle ils vivaient dans la maison.

Il n'y avait pas de danger à ce que ces hautes situations, plus hautes du reste qu'influentes, puisqu'elles ne s'appuyaient pas sur la puissance militaire, et plus rémunérées qu'honorables, pussent donner des ombres à l'autorité du Prince, car elles ne dureraient pas au-delà d'un an. Il était donc bien difficile que, dans un intervalle de temps aussi restreint, les proconsuls, avec les grâces du pouvoir civil dont ils disposaient, pussent se faire des partisans et se créer des influences. En revanche, ils avaient toujours assez de temps pour refaire ou augmenter leurs richesses personnelles.

Comment Marcus se tira-t-il d'affaire dans l'exercice de ses fonctions proconsulaires ? L'histoire n'en dit rien, preuve certaine qu'il ne s'y distingua guère, faute d'occasion ou faute d'application de sa part aux affaires. Comme elle ne parle pas davantage des soins qu'il prit pour augmenter sa fortune, on peut supposer que, sous ce rapport, il ne fit ni plus ni moins que ses prédécesseurs. Elle n'a gardé le souvenir de son administration que pour un fait qui paraît avoir eu un certain retentissement. Ce fait va nous prouver que, tout en recevant les faveurs du nouveau gouvernement, il ne se croyait pas tenu par reconnaissance de lui sacrifier sa pieuse affection pour la mémoire paternelle, mais aussi qu'il la poussait sous l'empire probablement de ses habitudes de table, à un degré qui excluait chez lui les plus vulgaires sentiments d'urbanité, et cependant l'urbanité est une qualité qu'on s'accorde assez généralement à lui reconnaître à l'égal de son père.

Un Romain, du nom de Cestius, qui était peut-être un des jeunes patriciens que nous désignons tout-à-

l'heure comme venant s'instruire aux affaires dans les bureaux du proconsul—il devint préteur plus tard—s'était assis un jour de réunion officielle à la table de Marcus. Il avait pris place aux derniers rangs des convives, et il avait ses raisons, on va le voir, pour ne pas trop se mettre en évidence. Il paraît que Marcus avait la mémoire fort ingrate, et le peu qu'il en avait reçu de la nature s'en allait tout-à-fait dans les vapeurs de la boisson ; si bien qu'il lui arrivait de perdre, une fois ivre, jusqu'aux notions qui lui étaient les plus familières.

Apercevant Cestius qui, sans doute, ne découvrait son visage qu'à moitié, afin de ne pas être reconnu, il demanda plusieurs fois quel était ce convive timide, plus occupé de cacher sa face que de la montrer.

On lui répondit à diverses reprises que c'était Cestius ; mais encore qu'il sût très-bien qui était Cestius, il répétait toujours sa question, comme s'il eût voulu qu'on lui précisât qui était ce Cestius dont le nom frappait son oreille, sans réveiller aucun souvenir dans son esprit. Pour faire impression sur lui et stimuler le sens de la mémoire engourdi par le vin, tout-à-coup un des esclaves qui servaient le repas lui dit : *C'est ce Cestius qui ne néglige aucune occasion de dénigrer votre illustre père et ose prétendre que c'était un ignorant en littérature.* Quelque invraisemblable que puisse paraître une pareille assertion, elle n'avait rien, à ce qu'il semble, que de très-fondé. Cestius, en effet, était une de ces mauvaises langues, comme nous dirions aujourd'hui, que rien n'arrête, ni ne retient dans l'habitude de distiller leur venin, pas plus la supériorité incontestable de l'homme que les convenances de la situation. Quelque

absurde que fût la prétention qu'il y avait à nier la science et le génie de Cicéron, peut-être croyait-il utile, aux intérêts de son avenir, de soutenir une aussi détestable thèse. Quoi qu'il en soit, Marcus sortant, à la parole de l'esclave, de l'abrutissement où l'avaient jeté les vapeurs du vin, mais sans se soustraire néanmoins à leur influence, on va le voir, regarde en face cet homme qui fait profession de contester le génie de son illustre père, soit instinct de méchanceté, soit calcul d'ambition. Puis aussitôt, éclatant comme la foudre, il se lève furieux et ordonne que, sans délai, il soit arraché de sa place et battu de verges (1).

Notre Montaigne, plus touché de la violence brutale du procédé que du vif sentiment de piété filiale que révèle cette conduite, appelle Marcus un *hôte mal courtois* (2). Il a raison, sans doute; car le respect de la compagnie qui avait été invitée, comme aussi plus de fidélité aux exemples de Cicéron, qui n'aurait rien gâté du culte de son fils pour une chère mémoire, auraient dû lui interdire une scène semblable. Mais n'est-il pas évident que si le ressentiment fit, en cette occasion, taire en lui le sentiment des plus vulgaires convenances, lui qui passait pour avoir hérité de toute l'urbanité de son père, on doit mettre la grossièreté de l'acte au compte de l'excitation produite par l'ivresse.

Il fallait, du reste, que ce Cestius fût un grand effronté que de venir s'asseoir familièrement et sans être invité, à la table du fils de l'illustre personnage dont il décriait incessamment la mémoire. On peut

(1) Senèque. *Suas.* 8.

(2) *Essais*, II, 10.

regretter pour Marcus cet oubli de toute dignité personnelle ; mais cela dit, on doit ajouter qu'avec ses habitudes contumélieuses, l'étrange sans façon de Cestius ne lui valait qu'un outrage mérité.

A son retour de Syrie, Marcus paraît être rentré dans la vie privée pour ne plus en sortir. Le scandale produit par l'affaire de Cestius en fut très-probablement la cause. Ce n'est pas qu'il y ait à présumer qu'Auguste dut s'émouvoir beaucoup de ce souvenir si ardent pour la gloire du républicain mort victime de ses opinions politiques. On sait en quels termes il s'exprima lui-même sur le compte de Cicéron, un jour qu'il rencontra ses ouvrages dans les mains de ses petits-fils, qui les cachaient avec un soin craintif, s'imaginant qu'il allait leur adresser des reproches. Dans l'apaisement des esprits, et au milieu des satisfactions données aux intérêts matériels, pour les asservir par les douceurs du repos et de la richesse, dans cet état si bien rendu par quelques traits du pinceau de Tacite (1), le souvenir d'un illustre défenseur des vieilles institutions de Rome ne pouvait lui paraître redoutable. Et quand le péril n'y était plus, il y avait une généreuse habileté à honorer le souvenir.

D'ailleurs, de la part d'un fils, c'était bien le moins qu'on supportât cette pieuse affection pour une glorieuse mémoire à qui il devait tout ce qu'il était ; car les prophéties flatteuses des amis de son père, qu'on n'a pas oubliées, n'avaient, hélas ! que trop avorté.

(1) Quum ferocissimi per acies aut proscriptione cecidissent, cæteri nobilium quanto quis servitii promptior opibus ac honoribus extollerentur, ac novis ex rebus aucti, tuta et præsentia quàm vetera et periculosa mallent. *Annales*, I, 3.

Néanmoins, un proconsul qui faisait battre de verges un Romain de naissance assis à sa table, un proconsul qui s'adonnait au vin, à ce point d'oublier ce qu'il se devait à lui-même et ce qu'il devait aux autres, cela ne pouvait convenir à la politique mesurée du fondateur de l'Empire (1).

Quoique Marcus fût retombé dans l'obscurité de la vie privée, son nom, ses alliances de famille lui avaient conservé de hautes relations qui durent se rompre sans doute à tout jamais, après l'incident que je vais raconter, dernier acte de sa vie dont les écrivains de l'antiquité aient eu à s'occuper. De là, s'explique le silence gardé à son sujet à partir de ce moment, en telle sorte que l'époque de sa mort n'est pas même connue.

Il avait été invité à un repas chez un des plus grands personnages de la cour d'Auguste, chez Agrippa, le favori et le gendre de ce prince, son propre allié à lui-même, puisque, par un premier mariage, Agrippa avait épousé la nièce de son oncle Quintus, la fille d'Atticus.

Agrippa était un cœur loyal autant qu'un guerrier habile et dévoué. C'était lui qui, consulté par Auguste en même temps que Mécène, lui avait donné, contre l'avis de ce dernier, le conseil d'abdiquer le pouvoir absolu et de rétablir les anciennes institutions de Rome.

Marcus s'était rendu dans le palais d'Agrippa, où

(1) Marcus aurait dû se rappeler les paroles de son père dans la seconde Verrine : « Enchaîner un citoyen romain est un crime, le battre de verges est un forfait. » Mais le *Sum civis Romanus*, cette garantie d'inviolabilité n'existait plus alors.

de nombreux convives et des plus élevés en naissance ou en dignité se trouvaient réunis dans la pièce reculée du Triclinium. Autour de la table d'ébène incrustée d'ivoire, à laquelle il avait pris place, circulaient les mets recherchés qui étaient servis sur des plateaux de métal poli par des esclaves des deux sexes. On voyait d'autres serviteurs occupés de répandre de l'eau sur les mains des convives et leur offrant des serviettes pour les essuyer. Le massique, le cœcube, le falerne, tous les crus renommés de l'Italie étaient versés dans des coupes de cristal et d'argent ciselé.

Suivant un usage emprunté aux Egyptiens, pendant que les convives buvaient, un squelette de bois représentant le maître de la maison, était exposé à leurs yeux, et celui-ci, en les regardant, prononçait ces paroles sacramentelles : *Vivamus dum licet esse bene*. « Et réjouissez-vous, car vous serez ainsi après votre mort. » Singulière leçon, soit dit en passant, que les anciens tiraient de ces images funèbres qui leur rappelaient la durée éphémère de la vie humaine !

Bien loin qu'une aussi lugubre exhibition portât la tristesse dans les âmes, sous l'empire sans doute de cette exaltation fiévreuse produite par le banquet, c'était le moment où éclatait parmi les convives une joie délirante, et, pour en stimuler les élans, les vins étrangers de Chio, de Lesbos, de Leucade et de Rhodes coulaient à plein bord dans des coupes d'or et d'améthyste qui leur étaient présentées (1).

Marcus, suivant son usage, se distinguait entre tous par de copieuses libations, et la tête égarée par la

(1) V. Adam. *Antiquités Romaines*. — Repas. t. 2.

boisson, tout à coup il engage une vive discussion avec le maître du logis, avec Agrippa lui-même. L'histoire ne dit pas quel en était le sujet; mais on peut bien supposer qu'il s'agissait de la guerre de Sicile, où le jeune Pompée avait été vaincu par les armes d'Agrippa et obligé de cesser la lutte, guerre à laquelle Marcus avait pris part, puisqu'après la perte de la bataille de Philippes, il s'était rendu dans cette île pour continuer à y servir la cause républicaine (1).

Le choses s'étaient terminées là, du reste, de manière à ne ternir la réputation de personne, puisqu'elle avait abouti à une capitulation fort honorable pour le parti vaincu, ainsi qu'on l'a déjà dit.

Il n'y avait rien que de très-louable certainement pour quiconque avait appartenu à ce parti à ne pas renier son passé; mais il était dans la nature de Marcus qu'il gâtât les meilleures causes par l'étrangeté de ses procédés. Il s'échauffe au-delà de toute raison, perd toute retenue, et oubliant tout à la fois le souvenir du temps présent, sa qualité d'invité et les devoirs les plus ordinaires de la bienséance, il jette sa coupe fumante encore du vin qu'on vient d'y verser à la figure d'Agrippa. Son excuse, sans doute, comme dans l'affaire de Cestius, c'est qu'il était ivre; toutefois, l'ivresse était-elle une excuse suffisante, quand elle n'était pas pour lui l'erreur d'un moment, mais une habitude de tous les jours, source de tant de fautes qui ne l'avaient pas corrigé (2).

(1) M. Leclerc. *Vie de Cicéron*, 1^{er} vol., trad.

(2) Tergilla Ciceroni Marco filio binos congios simul haurire solitum ipsi objicit : Marco que Agrippæ a temulento scyphum impactum. (Plinè l'Ancien. *Hist. Nat.*, LXIV.)

Ce qu'il advint d'une si grave incartade , la postérité l'ignore ; mais il lui est facile de le présumer , d'après le silence des écrivains contemporains.

Ce fut à partir de ce moment, on peut bien l'imaginer, un homme rayé du tableau de la bonne compagnie que Marcus , s'il est permis de se servir de cette expression un peu moderne. Il s'éteignit dans l'obscurité et aussi bien assurément dans la déconsidération.

Les excès d'intempérance étaient sans doute moins honteux dans la société antique que dans notre société ; mais il ne faudrait pas croire cependant que l'opinion , quoique plus indulgente que de notre temps, les jugeât autrement que nous le faisons aujourd'hui , et, dès-lors, qu'il n'en résultât pas de tache sur ceux à qui ils étaient familiers. L'histoire a gardé le souvenir d'une scène d'ivresse de Caton, et elle a eu grand soin de nous faire remarquer que ceux qui en furent les témoins détournaient discrètement les yeux pour ne pas voir un si vertueux personnage s'abaisser à ce point qu'on eût pu sentir en soi diminuer l'estime qu'on avait pour lui. Mais c'était là une exception dans la vie de Caton, et c'est le cas de répéter l'adage vulgaire qu'une fois n'est pas coutume.

Pour Marcus, au contraire, la coutume c'était l'état d'ivresse, et on comprend qu'il vint un moment où il dut encourir une déchéance morale dont il lui fut impossible de se relever.

Ainsi finit l'héritier d'un des noms les plus glorieux et les plus purs de l'ancienne Rome :

En voyant s'effacer dans l'oubli cet homme dont

Sic transit gloria mundi.

l'aptitude militaire signalée de bonne heure et même les talents littéraires développés plus tardivement promettaient une autre fin, on est naturellement ramené à cette conclusion inévitable :

Si la République avait duré, si les institutions dans le culte et pour la pratique desquelles il avait été élevé n'avaient pas péri, ne peut-on pas croire qu'il s'y fût fait une place honorable, digne de lui et digne de son père; ne peut-on pas affirmer qu'il n'aurait pas terminé misérablement une vie ignorée de l'histoire et trop connue peut-être de ses contemporains? L'activité de son esprit, en s'exerçant soit sur le théâtre des opérations de la guerre, soit dans les luttes plus pacifiques du Forum, l'auraient arraché aux entraînements d'une existence oisive et peu honorable. Sans s'élever aussi haut que son père par la parole et par l'action dans la sphère politique, mais meilleur guerrier que lui, il eût dignement continué sa mémoire dans le monde.

Les événements disposèrent de lui autrement, et les fonctions qui lui furent confiées sous le nouveau régime ne furent ni assez réelles ni assez actives, pour fournir un libre emploi à ses qualités et étouffer le vice grossier dont Gorgias avait jeté les premières semences dans son âme.

Bien qu'il fût souverainement contraire à la morale de décharger la volonté humaine de la responsabilité méritée par les fautes, il faut bien cependant lui tenir quelque compte, pour être juste, des circonstances qui peuvent l'influencer en mal. Si c'est une indulgence qui serait dangereuse de l'absoudre de toute imputabilité, il y aurait aussi une rigueur trop outrée à lui en faire porter tout entier le poids.

Mais, quoi qu'il en soit, en voyant cette fin si triste et si humiliée, n'est-on pas conduit à la comparer à celle de sa sœur, de Tullia, qui fut environnée de tant de regrets et de sympathie ? Et n'est-on pas tenté de se rappeler le mot de Ménandre : « Ceux que les Dieux aiment meurent jeunes. »

ÉTUDE
SUR
MAINE DE BIRAN,

PAR M. L'ABBÉ AZAÏS.

I.

Le philosophe qui est l'objet de cette étude est mort en 1824, et cependant son nom n'a eu le retentissement de la célébrité que depuis quelques mois. De son vivant, la voix des grands maîtres de la philosophie l'avait salué comme un puissant penseur : « C'est notre maître à tous », disait Royer-Collard. « C'est le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche, ajoutait M. Cousin, et assurément le plus original de mes maîtres, s'il n'est pas le plus grand. » Et cependant, malgré ces grands hommages rendus à son génie, son nom n'était connu que de quelques disciples, et il était loin d'occuper la place qui lui était due dans l'histoire de la philosophie. M. Cousin avait publié, il est vrai, quelques Mémoires de Maine de Biran. Mais ce travail était incomplet et ne donnait qu'une idée bien imparfaite du talent de

ce profond penseur. Il y manquait le dernier mot de sa philosophie, et c'est à l'amitié qu'il appartenait de le révéler.

Un ami de Maine de Biran, qui avait été admis aux savantes réunions qui s'assemblaient chez lui, Marie-Louis Naville, de Genève, travailla avec ardeur à arracher à l'oubli le nom de celui qu'il avait vu à Paris, selon ses propres expressions, « dans toute la sève et tout le triomphe de son génie », et consacra dix années de sa vie à recueillir les divers manuscrits de son illustre ami. Il mourut à cette noble tâche, n'ayant posé qu'une pierre d'attente au monument qu'il voulait élever à cette glorieuse mémoire. Mais il laissa, pour continuer cette œuvre, un digne successeur de son nom et de ses généreuses inspirations, son fils, M. Ernest Naville. Celui-ci, mû à la fois par l'amour de la science et par un sentiment de piété filiale, poursuivit ses précieuses recherches, et, grâce à la persévérance intelligente de ses travaux, nous possédons un livre remarquable qui a pour titre : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*.

Cet ouvrage est fait avec le *Journal intime*, où le philosophe, pendant 30 ans, épancha jour par jour ses pensées et ses impressions, sans aucun regard jeté sur ses contemporains, moins encore sur la postérité. C'est de ce journal que le P. Gratry, le savant auteur de *la connaissance de Dieu et de la connaissance de l'Ame*, a dit : « C'est un événement philosophique ». Or, dans quel sens peut-on appliquer un pareil mot à un travail si humble par sa forme et son titre ? C'est que l'auteur y dit ce dernier mot qu'on avait vainement cherché dans ses œuvres, et qu'il y révèle ses pensées les plus intimes. Ce journal, c'est

Maine de Biran tout entier; c'est l'histoire de son âme, et en même temps toute une philosophie des plus fortement construites et des plus étonnantes dans son développement, « qui commence avec Condillac et la morale de l'intérêt et finit avec Fénelon et la morale du renoncement absolu », disons mieux, qui traverse toutes les erreurs de la philosophie du XVIII^e siècle, et qui, par la puissance de ses investigations, aboutit enfin au christianisme.

Bien des âmes, de nos jours, sont travaillées, comme celle de Maine de Biran, par le besoin de la vérité, et je ne doute point que la lecture du *Journal intime* ne soit pour elles un guide qui les dirige dans cette recherche, qui est le devoir et le besoin suprême des êtres intelligents. Elles y trouveront une peinture saisissante des inquiétudes qui les agitent, des défaillances qu'elles éprouvent, de ce vide profond que laisse l'absence de toute croyance, de ces élans qui parfois les soulèvent vers le vrai et le bien, et comme Maine de Biran, après avoir touché à tous les rivages de l'erreur, elles arriveront à la possession de la vérité.

C'est ce voyage, plein d'un intérêt émouvant, d'une âme à la recherche de son bien et de son repos au sein de la vérité, que je vais essayer de retracer dans cette étude. Deux ouvrages très-remarquables, fruit tous les deux d'un grand talent et d'une conviction sincère, m'ont puissamment aidé dans ce travail, et m'ont fait connaître sous tous ses aspects la belle figure de Maine de Biran. Le premier est celui de M. Ernest Naville, qui a produit une grande sensation. C'est l'œuvre d'un talent élevé. Ces pages, senties et profondes, parfaitement écrites, d'une analyse pénétrante

et lucide, empreintes de science philosophique et de foi chrétienne, mènent plus qu'à l'admiration du héros et de l'historien ; elles les font aimer l'un et l'autre. Cette lecture attachante laisse au fond du cœur un double sentiment de sympathie pour Maine de Biran et pour son affectueux et intelligent éditeur.

Le second travail sur Maine de Biran est dû à M. Nicolas, le savant auteur des *Etudes philosophiques sur le Christianisme*. L'infatigable apologiste de la vérité chrétienne continue sa mission dans ce nouvel ouvrage. Son livre est une apologie vivante, entreprise sur une âme sincère, éminemment douée de tous les dons de l'intelligence et de la bonne volonté. C'est une démonstration pratique et expérimentale des théories développées dans son grand ouvrage sur le Christianisme.

Ces deux biographies diffèrent entre eux de croyance. M. Naville, de Genève, est protestant ; M. Nicolas est catholique. Mais, quoique opposés par leur foi, ces deux auteurs, mus par un même sentiment de droiture et de sincérité, se rencontrent dans une même pensée religieuse et s'attachent à nous montrer le philosophe conduit au Christianisme par le travail de sa pensée et les aspirations de son âme.

La vie de Maine de Biran, comme le remarque M. Naville, n'offre point ces circonstances extraordinaires qui éveillent la curiosité générale. C'est celle d'un homme méditatif et intérieur, qui vit isolé de la foule. Les orages de la Révolution l'atteignent à peine : il fournit une longue carrière politique sous l'Empire et la Restauration, et cependant il paraît étranger aux événements auxquels son existence se trouve mêlée, et à la considérer au dehors, une telle

vie paraît vide et sans intérêt. Mais tout change d'aspect lorsqu'on fixe les yeux sur le développement intérieur de l'homme : on se trouve alors en présence d'une âme éminemment sincère, recueillant les expériences de la vie, pour en soumettre les résultats à l'examen d'une intelligence pleine de finesse et de profondeur. Maine de Biran fut un observateur de soi-même, comme il n'en est qu'un bien petit nombre : c'est là ce qui donne une valeur réelle au récit de son existence. C'est en dedans surtout qu'il faut le regarder vivre : nous y surprendrons le drame intérieur d'une âme qui n'a qu'un désir, qu'une préoccupation, la recherche de la vérité.

Maine de Biran naquit en 1766, à Bergerac, entre deux berceaux illustres, celui de Montaigne et celui de Fénelon ; de Montaigne, dont il avait l'esprit méditatif, les goûts de solitude et la propension à se regarder vivre ; de Fénelon, dont les œuvres pleines d'onction et d'une sérénité lumineuse devaient charmer ses dernières années.

Cette disposition subjective de son esprit se manifesta presque au début de sa vie : « Dès l'enfance, dit-il, » je me souviens que je m'étonnais de me sentir » exister : j'étais déjà porté comme par instinct à me » regarder au dedans, pour savoir comment je pouvais » vivre et être moi. » Ce premier regard jeté sur lui-même renfermait tout l'avenir philosophique de Maine de Biran. Il devait se replier sur lui-même par l'observation et *se regarder passer*, selon son expression.

Tout ce qu'on sait de ses premières années, c'est qu'il parcourut avec succès le champ de ses études, au collège de Périgueux, dirigé par les Doctrinaires,

et qu'il se fit remarquer par son aptitude pour les mathématiques. Il avait un tempérament faible et délicat, et on peut dire de lui, comme on a dit de Balanche, que *c'était une âme égarée dans un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait*. La faiblesse de son tempérament le mettait dans une sorte de dépendance des impressions extérieures. De là, cette préoccupation constante des variations atmosphériques, ce soin continuel à noter l'état de la température : il en subit les influences et il en montre le rapport avec ses impressions personnelles. Son âme devient une sorte de thermomètre d'une sensibilité extraordinaire.

« Aucun homme, dit-il lui-même, n'est organisé » comme moi pour reconnaître la subordination de » l'état moral à un état physique donné. » Nous ouvrons le journal où il consigne jour par jour ses impressions : « Pluie, tempête, dit-il, et alors abatement extrême, mobilité nerveuse, intervalle de découragement, travail difficile. » Nous ouvrons à une autre page, et nous voyons apparaître l'homme heureux et content. « Le contraste rapide de l'hiver à » l'été, dit-il, change toute mon existence. Je suis un » autre homme : il me semble que chaque jour soit » une fête, je respire avec l'air une vie nouvelle, et » cette vie est celle de l'esprit plus encore que celle » du corps. Il y a dans l'air qu'on respire, à cette » heureuse époque de l'année, quelque chose de spirituel qui semble attirer l'âme vers une autre région. Ce ne sont pas les idées qui s'éclaircissent, » comme par l'effet ordinaire de l'attention ou par » l'application de mes facultés actives, mais c'est la » lumière intérieure qui devient plus claire, plus » frappante. Ce sont des illuminations subites,

» spontanées ; il semble que notre organisation maté-
» rielle, qui faisait obstacle, cesse de résister, et que
» l'esprit ne fait que recevoir la lumière qui lui est
» appropriée. » C'est cette délicatesse et cette mobi-
» lité d'organisation qui devaient puissamment con-
» tribuer à développer chez lui l'esprit d'observation et
» diriger son attention sur les faits intérieurs de l'âme.
« Car, dit-il encore lui-même, quand on a peu de vie,
» on est plus porté à observer les phénomènes inté-
» rieurs. C'est la cause qui m'a rendu psychologue de
» si bonne heure. »

Néanmoins, ses premières années dans le monde étaient loin de faire pressentir les dispositions méditatives de son esprit. L'élève des Doctrinaires entra, en 1785, comme garde-du-corps dans la maison du Roi, et passa sans transition des études du collège à une vie de dissipation et d'entraînement. 89 éclata : il resta auprès de l'infortuné Louis XVI, et aux journées des 5 et 6 octobre, il reçut une blessure à ce poste d'honneur. Son corps étant licencié, il se retira dans sa terre de Grateloup, domaine de sa famille maternelle, située à une petite distance de Bergerac, emportant au fond de son cœur un sentiment de fidélité à la monarchie, qui ne faiblit jamais au milieu des épreuves politiques qu'il eut à traverser. C'est dans cet asile qu'il passa ces douloureuses années qui couvrirent la France de sang et de deuil. Pour distraire son âme attristée par les scènes sanglantes de la Terreur, il se tourna vers l'étude, et pour citer ses propres paroles, « il passa d'un saut de la frivolité à la philosophie. » Il concentra ses études dans le programme de la sagesse antique, le *connais-toi toi-même*, dans la découverte et l'observation de son propre *moi*.

Né en plein XVIII^e siècle, n'ayant reçu qu'un enseignement religieux insuffisant, ou qui, du moins, semble n'avoir laissé qu'une faible trace dans son âme, Maine de Biran débuta nécessairement par la philosophie de ce temps malheureux, c'est-à-dire, par le matérialisme, ou tout au plus par le Condillacisme. Ce fut là son point de départ, et c'est dans ces idées philosophiques qu'il composa son *Mémoire sur l'habitude*, qui fut couronné en 1802 par l'Institut. Mais il n'est pas difficile de découvrir dans ce travail le germe d'une prochaine rupture avec l'école de Condillac. Ce germe devint plus apparent dans le *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, également couronné par l'Institut en 1805. Deux autres Mémoires, envoyés l'un à l'Académie de Berlin en 1807, et l'autre à celle de Copenhague, en 1811, obtiennent un semblable succès, et nous montrent Maine de Biran s'affranchissant peu-à-peu de la philosophie sensualiste et s'efforçant de revenir, par une marche lente mais progressive, à ces idées spiritualistes que le matérialisme du dernier siècle avaient bannies du domaine de la philosophie.

Maine de Biran consacra trente années de sa vie à ce travail intérieur et solitaire qui du sensualisme le conduisit au stoïcisme, et le fit monter par une constante ascension jusqu'à la pleine lumière du Christianisme. Sorti de l'homme-statue de Condillac, il arriva, dans ce long et infatigable itinéraire de sa pensée jusqu'au Dieu vivant de l'Évangile.

Cette recherche persévérante de la vérité absorba toute son activité et ne laissa de lui, au dehors, qu'un fantôme, qu'une sorte de somnambule qui erre au milieu des hommes. On dirait qu'il y a en lui deux

hommes : l'homme intérieur qui observe, qui médite et qui déploie toute l'énergie de sa pensée pour arriver à la conquête de la vérité, et l'homme extérieur qui agit au dehors, qui sort de sa solitude, qui se mêle aux hommes, non sans regretter sa chère retraite et qui vague aux divers emplois de la société. C'est en 1805 que la vie active vient l'arracher à la vie spéculative. Nommé successivement conseiller de préfecture et sous-préfet de Bergerac, il laisse échapper le regret qu'il éprouve en voyant les obstacles que ses fonctions apportent au développement de sa carrière intellectuelle, et il se console des ennuis de l'administration en fondant à Bergerac même, sous le nom de Société médicale, une réunion périodique, dont l'objet devait être l'étude de l'homme, et en entretenant une active correspondance avec les personnages les plus distingués de la philosophie et de la science. En 1812, nous le retrouvons à Paris, député au Corps législatif. En 1815, il prit une attitude décidée et fit partie de cette fameuse commission qui, par l'organe de M. Lainé, fit entendre à Napoléon le vœu du pays. Dès ce moment, les affections royalistes de l'ancien garde-du-corps reparurent dans tout leur élan, et il applaudit au retour des Bourbons. Membre de la Chambre des députés sous la Restauration, il se laissa entraîner par le torrent de la vie active et du mouvement politique. Ce ne fut pas sans combat. Il aurait voulu quitter Paris et aller ensevelir sa pensée sous les beaux ombrages des champs paternels ; mais le tourbillon des affaires l'emporte, et il n'a pas la force d'y résister : il se contente de gémir. C'est que, comme on l'a dit, les héros sont rares, même dans la métaphysique.

Cependant l'homme de génie, le penseur profond retrouvait sa supériorité dans ces réunions savantes, composées des hommes éminents de l'époque. « Au printemps de 1824, dit un respectable témoin, j'eus l'honneur d'être admis dans la réunion qui s'assemblait chez lui tous les vendredis. Là se trouvaient entr'autres, M. Lainé, pair de France, son plus intime ami, MM. Ampère, Stapfer, de Gérando, Droz, Frédéric Cuvier, auxquels il faut joindre, d'après le *Journal intime*, Royer-Collard, Guizot et le jeune docteur Cousin. La conversation tombait-elle sur la politique ou sur les grands intérêts moraux du pays et de l'humanité, M. Lainé, muet d'ailleurs toutes les fois qu'il s'agissait de métaphysique, s'animait alors, et dans ses paroles il y avait une si grande élévation d'idées, tant de chaleur de sentiment, une éloquence si entraînante qu'il ravissait tous les esprits et que sa supériorité ne pouvait être méconnue. Mais lorsque la conversation roulait sur la philosophie, ce qui était l'ordinaire, Maine de Biran avait incontestablement l'avantage. Quand tous les savants qui composaient cette réunion seraient encore vivants, je n'en affirmerais pas moins, sans crainte d'être démenti, que chacun d'eux avait la conscience de son infériorité et écoutait le grand philosophe avec une attention respectueuse, qui semblait renouveler l'aveu de Royer-Collard : « *Il est notre maître à tous.* »

Maine de Biran fut atteint par la mort avant d'avoir achevé le grand ouvrage dans lequel il voulait consigner les derniers résultats de ses recherches philosophiques, et qui, dans la pensée de ses amis, devait être un monument élevé par la philosophie à la gloire du Christianisme. Aussi, cette mort fut-elle regardée

comme un deuil public pour la science et surtout pour la religion, et l'un de ses amis, M. Stapfer, exhalait ses regrets par ces paroles : « Je m'imaginai que la philosophie religieuse avait besoin de lui. »

Heureusement le fruit des méditations religieuses de Maine de Biran, qui arrachait tant de regrets à ses amis, n'est pas entièrement perdu, et nous allons en suivre la trace et le développement dans son *Journal intime*.

II.

JOURNAL INTIME DE MAINE DE BIRAN.

Le *Journal intime* renferme la confession philosophique de Maine de Biran. L'auteur, faisant tout haut son examen de conscience, raconte avec une sérénité touchante toutes les phases de sa vie intellectuelle et toutes les évolutions de sa pensée, ses doutes, ses erreurs et ses efforts constants et laborieux pour s'élever du sensualisme de Condillac jusqu'aux croyances chrétiennes. On y sent à chaque page cette noble inquiétude d'une âme que tourmente la soif de la vérité, et on suit avec un intérêt plein d'émotion toutes ces marches et contremarches d'un esprit agité, qui va demander à tous les systèmes de philosophie humaine le remède à cette sublime nostalgie qui le consume, et qui, après une halte de quelque temps au sein des doctrines matérialistes et du stoïcisme, toujours poursuivi par ce mal secret qui le travaille, arrive enfin, d'étape en étape, jusqu'à la vérité chrétienne et à l'Évangile. C'est cette religieuse odyssée de trente

ans à la recherche de la vérité que nous allons retracer dans l'analyse du *Journal intime*.

L'objet qu'a constamment poursuivi Maine de Biran, c'est la solution du problème du bonheur. Mais le bonheur, où est-il? Ecoutez la première page de son journal. C'est en 1794, au retour du printemps : « J'ai éprouvé aujourd'hui, dit-il, une situation trop douce, trop remarquable par sa rareté, pour que je l'oublie. Je me promenais seul, quelques moments avant le coucher du soleil; le temps était très-beau; la fraîcheur des objets, le charme qu'offre leur ensemble, dans cette brillante époque du printemps, qui se fait si bien sentir à l'âme, mais qu'on affaiblit toujours en cherchant à la décrire; tout ce qui frappait mes sens portait à mon cœur je ne sais quoi de doux et de triste. Les larmes étaient au bord de mes paupières. Combien de sentiments ravissants se sont succédé! Si je pouvais rendre cet état permanent, que manquerait-il à mon bonheur? J'aurais trouvé sur cette terre les joies du ciel. Mais une heure de ce doux calme va être suivie de l'agitation ordinaire de ma vie. Je sens déjà que cet état de ravissement est loin de moi; il n'est pas fait pour un mortel. Aussi cette malheureuse existence n'est qu'une suite de moments hétérogènes, qui n'ont aucune stabilité; ils vont flottant, fuyant rapidement, sans qu'il soit jamais en notre pouvoir de les fixer. Tout influe sur nous, et nous changeons sans cesse avec ce qui nous environne. » Ces paroles nous révèlent la note dominante du *Journal intime* : l'instabilité des impressions heureuses et cette agitation qui tourmente le cœur humain.

Le philosophe se demande alors à quoi peut tenir

ce bonheur si fugitif, et quelles peuvent en être les conditions. Il ne peut se trouver dans la satisfaction des passions; car les passions, dit-il, troublent la vie et la remplissent d'amertume. Il consiste dans cet état de bien-être qui ne se montre que dans le calme, la paix de l'âme, l'absence des passions; et ce calme, dit-il, est le résultat de l'équilibre et du jeu régulier des fonctions de la vie. Par conséquent, pour Maine de Biran, comme pour l'école matérialiste de cette époque, le bonheur est, avant tout, une question de bien-être physique. C'est là que devait nécessairement arriver un homme d'un tempérament délicat, sans occupations extérieures, employant les heures de sa solitude à analyser ses sensations, lorsque cet homme, engagé dans la philosophie du XVIII^e siècle, était dépourvu des convictions religieuses qui auraient pu lui révéler la véritable source du bonheur. Mais ce système sensualiste n'était qu'un vêtement d'emprunt qu'il allait bientôt rejeter.

L'année suivante, Maine de Biran, revenant sur cette question que son esprit inquiet ne cesse d'agiter, se dégage dans une certaine mesure de sa première théorie : il la modifie, du moins, en y faisant entrer de nouveaux éléments : « Quelle utilité, dit-il, ne pourrions-nous pas retirer, pour nous conduire dans la vie, de la persuasion que la source de nos maux est bien plus en nous-mêmes que dans les choses extérieures auxquelles nous les rapportons ! Etudiant continuellement ce qui peut le mieux éloigner le trouble, le malaise de notre esprit et nous mettre dans cet état de paix, de quiétude, qui seul peut nous faire jouir de la vie, nous ne tarderions pas à découvrir que la modération en tout, l'éloignement des

plaisirs bruyants, surtout la bienfaisance et le soulagement de l'infortune, en un mot, les plaisirs attachés à une conscience pure et à une santé ferme, pourraient seuls nous rapprocher de *cet état physique* dans lequel je fais consister le bonheur. » Sans doute, il y a dans ce passage une concession faite à la philosophie de cette époque, quand il parle de cette *santé ferme*, de *cet état physique dans lequel il fait consister le bonheur*. Mais une part est déjà faite à l'élément moral, c'est-à-dire, à *ces plaisirs attachés à la bienfaisance, au soulagement de l'infortune et à une conscience pure*. L'art d'être heureux tend à se rapprocher de l'art d'être bon et honnête.

Ouvrons maintenant le *Journal intime*, à seize ans de distance. C'est en 1811. Nous commençons à voir poindre le soupçon d'une solution supérieure au problème que poursuit Maine de Biran. « Le temps, dit-il, emporte toutes mes opinions et les entraîne dans un flux perpétuel. Je me suis rendu compte de ces variations de point de vue, depuis ma première jeunesse. Je pensais trouver, en avançant, quelque chose de fixe, ou quelque point de vue plus élevé d'où je pusse embrasser la chaîne entière, redresser les erreurs et concilier les oppositions. Me voilà déjà avancé en âge, et je suis toujours incertain et mobile dans le chemin de la vérité. Ya-t-il un point d'appui, et où est-il ? » Ce dernier mot révèle admirablement le besoin qu'éprouve son âme, au milieu de cette mobilité perpétuelle des choses qui passent, du seul bien qui ne passe pas, du bien immuable et souverain.

Ce besoin se manifesta avec plus d'empire, en 1815, au milieu des événements politiques dont il est le té-

moins et qui déconcertent sa pensée. « C'est assez longtemps, écrit-il, se laisser aller au torrent des événements, des opinions, à tout ce qui passe comme l'ombre. Il faut s'attacher aujourd'hui au seul être qui reste immuable, qui est la source vraie de mes consolations dans le présent et de mes espérances dans l'avenir. Celui qui n'a pas cette idée sans cesse présente au milieu des bouleversements de toutes choses, celui qui, avec un sens moral, est témoin de toutes ces choses et ne pense pas à Dieu, à la règle invariable du juste et de l'injuste et aux conséquences nécessaires, inévitables, qui découlent de cette règle; celui-là, dis-je, doit tomber dans le désespoir. Pour me garantir du désespoir, je penserai à Dieu, je me réfugierai dans son sein. » C'est le premier mouvement direct et prononcé vers Dieu qui apparaisse dans le *Journal intime* et comme le premier éveil de l'idée religieuse. Maintenant le point d'appui que cherchait Maine de Biran est trouvé.

Il avait un moment espéré rencontrer le repos dans cette vie studieuse et méditative qui l'absorbait et dans la lecture. Mais cette illusion s'évanouit. « Il me semble, avoue-t-il avec sincérité, que mon bien-être intellectuel et moral, la vérité que je cherche, le repos et la satisfaction intérieure de l'esprit, vont se trouver dans chacun des livres que je feuillette et consulte tour à tour; comme si ces biens n'étaient pas en moi et au fond de mon être, où je devrais les chercher par une vue soutenue et pénétrante, au lieu de glisser si rapidement sur tout ce que d'autres ont pensé, ou sur ce que j'ai pensé moi-même.... Je me reproche au fond de ma conscience de ne pas assez approfondir la vie, de n'en pas assez cultiver la partie sérieuse, de trop

songer encore à ces amusements qui nous font passer, sans nous en apercevoir, du temps à l'éternité. »

·Nous sommes bien loin des doctrines de Condillac, et la vérité commence à pénétrer dans cette âme qui la cherche avec sincérité. Ne croyons pas cependant qu'il s'avance toujours d'un pas ferme vers le but auquel il aspire. Il y a des moments d'hésitation et d'incertitude, et bien des obstacles retardent le développement religieux de son âme. Il a trouvé en Dieu ce point d'appui fixe et immuable dont il avait besoin au milieu de l'instabilité des choses humaines.

Mais ce Dieu, quel est-il et quels sont nos rapports avec lui? Est-ce le Dieu des chrétiens qui vient en aide à notre faiblesse par le secours de sa grâce, ou bien le Dieu des stoïciens qui abandonne l'homme à lui-même, et qui le laisse chercher dans sa raison et sa volonté les forces nécessaires pour soutenir les luttes de la vie? Faut-il avec l'école de Zénon ne compter que sur soi, ou bien avec la Doctrine chrétienne devons-nous compter sur l'assistance divine? La pensée de Maine de Biran oscille longtemps entre cette école, la plus noble de l'antiquité et le Christianisme, entre le Portique et l'Évangile. D'abord, c'est le stoïcisme qui l'emporte. « L'art de vivre, écrit-il en 1816, une année après avoir tourné sa pensée vers Dieu, consisterait à affaiblir sans cesse l'empire ou l'influence des impressions spontanées, par lesquelles nous sommes immédiatement heureux ou malheureux; à ne rien attendre et à placer nos jouissances dans l'exercice des facultés qui dépendent de nous, ou dans les résultats de cet exercice; il faut que la volonté préside à tout ce que nous sommes: voilà le stoïcisme. Aucun autre système n'est aussi conforme à notre nature....

Philosopher, c'est réfléchir, faire usage de la raison en tout et partout, dans quelque position qu'on se trouve, au milieu des fous comme parmi les sages, dans le tourbillon du monde comme dans la solitude et le silence du cabinet. Lorsqu'on est à ce point, on est à toute la hauteur où l'homme peut atteindre.»

Mais il reconnaît bientôt que l'homme abandonné à ses seules forces ne peut se soutenir à cette hauteur. « Les philosophes, dit-il, concluent faussement qu'on peut toujours ce qu'on peut quelquefois, qu'on le peut de sang-froid et par la seule énergie de la volonté... Les stoïciens pensaient que l'homme pouvait opposer à tous les maux de la vie un enthousiasme qui, s'augmentant par notre effort, dans la même proportion que la douleur et les peines, pouvait nous y rendre insensibles. Mais comment peut-il y avoir un enthousiasme durable fondé sur la raison toute seule? La morale stoïcienne, ajoute-t-il, toute sublime qu'elle est, est contraire à la nature de l'homme... La raison seule est impuissante pour fournir des motifs à la volonté ou des principes d'action : il faut que ces principes viennent de plus haut.

Cependant, malgré ces remarquables et sincères aveux, il ne brise pas encore définitivement avec la doctrine stoïcienne. Il y revient plus tard, parce qu'il ne comprend pas encore comment on peut concilier la liberté humaine avec la doctrine chrétienne de la grâce. Il reconnaît sans doute que le stoïcisme nous attribue une puissance illusoire, puisqu'il met à la disposition de la volonté seule, non seulement nos actions, mais aussi le bonheur. Pour être conséquent à ses principes, il faut qu'il aboutisse aux plus étranges paradoxes et qu'il nie la réalité de la douleur. Mais

d'un autre côté, la doctrine des chrétiens sur la grâce ne tend-elle pas à méconnaître la force propre qui nous appartient, et ne conduit-elle pas à la négation de la liberté ? Le philosophe voudrait alors chercher une transaction entre la sagesse du Portique et les enseignements de l'Évangile. Mais la paix du cœur ne saurait se trouver dans un semblable compromis, et l'on peut suivre dans le *Journal intime* l'influence de plus en plus décroissante des idées stoïciennes. Ce système laisse l'homme sans secours et ne lui donne aucun appui : Il peut être bon, dit-il, pour les forts, mais non pour les faibles, les pécheurs et les infirmes. » Il est fait pour un homme imaginaire et abandonne l'homme réel à toutes les infirmités de sa nature. Ce qui achève de l'éloigner de cette fière et orgueilleuse doctrine, c'est l'idée que le stoïcien est seul. Il est seul ou avec la conscience de sa propre force qui le trompe, tandis que le chrétien est avec Dieu et marche en sa présence. Il faut quelque chose de plus que cette impassible doctrine du Portique à cette âme qui sent si bien sa faiblesse et qui cherche un soutien. « Je n'ai pas de base, je n'ai pas d'appui... Je souffre, s'écrie-t-elle en gémissant. » Un livre qui renferme la plus belle parole après l'Évangile, et qu'on a appelé l'ami et le guide des âmes souffrantes, répond à ce cri d'angoisse : c'est l'*Imitation de Jésus-Christ*. Maine de Biran en fait sa lecture habituelle et il y trouve une réponse aux agitations de son âme. D'autres lectures, l'Écriture Sainte, et surtout les psaumes et les épîtres de saint Paul, les œuvres spirituelles de Fénelon, les pensées de Pascal exercent sur lui une influence qui devient tous les jours plus sensible. Le sentiment religieux se développe de plus

en plus. « Les croyances morales et religieuses, dit-il, que la raison ne fait pas, mais qui sont pour elle une base ou des points de départ nécessaires, se présentent comme mon seul refuge, et je ne trouve la science vraie que là précisément où je ne voyais autrefois, avec les philosophes, que des rêveries et des chimères. » Il y trouve, avec la vraie science, le repos et les solutions qu'il cherche. « La religion, dit-il, résout seule les problèmes que la philosophie pose. »

A mesure qu'on avance dans la lecture du *Journal intime*, on y sent plus de force et de fermeté dans l'accent religieux. Voici ce qu'il écrit le 7 juin 1818 : « On dit que si les hommes deviennent religieux en avançant en âge, c'est qu'ils ont peur de la mort et de ce qui doit la suivre dans une autre vie. Mais j'ai, quant à moi, la conscience que, sans aucune terreur semblable, sans aucun effet d'imagination, le sentiment religieux peut se développer à mesure que nous avançons en âge, parce que, les passions étant calmées, l'imagination et la sensibilité moins excitées et moins excitable, la raison est moins troublée dans son exercice, moins offusquée par les images et les affections qui les absorbaient. Alors Dieu, le souverain bien, sort comme des nuages; notre âme le sent, le voit en se tournant vers lui, source de toute lumière; parce que, tout échappant dans le monde sensible, l'existence phénoménique n'étant plus soutenue par les impressions externes et internes, on sent qu'on a besoin de s'appuyer sur quelque chose qui reste et qui ne trompe plus, sur une réalité, sur une vérité absolue, éternelle; parce qu'enfin ce sentiment religieux, si pur, si doux à éprouver, peut compenser toutes les autres pertes. La crainte de la mort ou de

l'enfer n'a rien de commun avec ce sentiment et se trouve au contraire en opposition directe avec lui ».

A mesure que la vérité pénètre dans son âme, le philosophe grandit et le chrétien apparaît et se dessine avec plus de netteté. La prière vient se placer sur ses lèvres : « Je prie Dieu qu'il me donne cette paix que le monde ne peut donner et que l'homme trouve si difficilement en lui par ses propres forces. » Oh ! que j'ai besoin de prier ! s'écrie-t-il par un mouvement spontané du cœur. Il se tourne de plus en plus vers Dieu et proclame la nécessité de son assistance : « Le secours de Dieu, écrit-il sous cette impression, nous est nécessaire dans les choses mêmes qui sont ou paraissent être en notre pouvoir. » Les paroles des Livres saints et de *l'Imitation* viennent sous sa plume, et il en fait le texte préféré des méditations de ses dernières années. L'influence de ces lectures se montre dans ce passage : « Résignation, patience et tranquillité d'âme, c'est là le plus haut degré où l'âme puisse arriver par le seul secours de la philosophie. Mais aimer la souffrance, s'en réjouir comme d'un moyen qui conduit à la plus heureuse fin, s'attacher volontairement à la Croix, à l'exemple du Sauveur des hommes, c'est ce que peut seul enseigner et pratiquer le philosophe chrétien ».

Le sens chrétien se développe de plus en plus et emporte son âme à une hauteur qui étonne. « A en juger par ce que j'éprouve, et ne considérant que le fait psychologique seulement, il me semble qu'il y a en moi un sens supérieur et comme une face de mon âme qui se tourne par moments vers un monde de choses ou d'idées supérieures à tout ce qui est relatif à la vie vulgaire. J'ai alors le sentiment intime,

la vraie suggestion de certaines vérités qui se rapportent à un ordre invisible, à un mode d'existence meilleur et tout autre que celui où nous sommes. Mais ce sont des éclairs qui ne laissent aucune trace dans la vie commune..... C'est cette disposition qui paraît spontanée ou dépendante de certaines conditions organiques, qui est ce qu'il y aurait de plus essentiel à cultiver en nous, si nous pouvions en connaître les moyens.... Il y a un régime physique comme un régime moral qui s'y approprie : la prière, les exercices spirituels, la vie contemplative, ouvrent ce sens supérieur, développent cette face de notre âme tournée vers les choses du ciel et ordinairement si obscurcie. Alors nous avons la présence de Dieu, et nous sentons ce que tous les raisonnements des hommes ne nous apprendraient pas ».

L'esprit d'abnégation et d'humilité, la pensée de la présence de Dieu, le sentiment de la faiblesse de notre nature et la prière prennent une place de plus en plus large dans la vie de Maine de Biran. Le dogme de la grâce, la nécessité de la foi, l'idée du *Fils*, médiateur entre Dieu et l'homme, la distinction des trois vies remplissent les dernières pages de son journal.

Cette distinction des trois vies de l'homme devait, dans la pensée de Maine de Biran, servir de base au grand ouvrage philosophique qu'il préparait et qui devait avoir pour titre : *Nouveaux essais d'Anthropologie*. Cet ouvrage, malheureusement resté inachevé, distribuait dans trois vies différentes l'ensemble des faits que présente notre nature, envisagée dans les manifestations successives de son développement complet. La première vie ou *vie sensitive* est régie par les impressions de plaisir ou de douleur, et a son

siège dans l'organisme ; c'est à cette vie qu'appartiennent les passions aveugles et tout ce qu'il y a en nous d'inconscient et d'involontaire : c'est l'état de l'enfance avant le premier éveil de la conscience, l'état dans lequel nous retombons quand nous subissons le joug des penchants grossiers qui nous entraînent.

La seconde vie, ou *vie de l'homme*, commence à l'apparition de la volonté et de l'intelligence, et la lutte de la volonté contre les penchants de la nature.

La troisième vie est la *vie de l'esprit*. La volonté, au lieu de chercher un point d'appui en elle-même, s'abandonne à l'influence supérieure de l'Esprit divin. La lutte cesse alors : l'homme identifié, autant qu'il est possible, avec la source éternelle de toute force et de toute lumière, trouve la joie et la paix dans son union intime avec Dieu ; l'animalité est vaincue, le triomphe de la vie divine est assuré ! Le Christianisme révèle seul à l'homme cette troisième vie. « Aucun autre système de philosophie, dit-il, ne peut s'élever jusque-là. »

On peut maintenant se faire une idée du grand ouvrage que méditait Maine de Biran. Prendre l'homme à son point de départ, à cette période de l'enfance où quelques symptômes, gages de l'avenir, le distinguent seuls des êtres dépourvus de raison ; observer l'éveil de la conscience et remarquer les degrés successifs par lesquels la personne morale se dégage du sein des instincts et des passions ; assister aux alternatives de triomphe et de chute, de joie et de douleur de l'âme en lutte contre la souffrance et les maux de cette vie ; montrer enfin cette âme, après bien des faiblesses et des déceptions, se tournant vers Dieu

avec confiance et trouvant en lui la force, le repos et la lumière véritable : tel était le cadre étendu dans lequel l'auteur voulait faire entrer tous les faits réels de l'existence, depuis les sensations de la vie jusqu'à cette mystérieuse union avec Dieu qui se consomme par la charité. La raison et la foi, la volonté et la grâce, la religion et la philosophie y auraient été non seulement conciliées, mais unies d'un lien nécessaire : l'intervention de l'Esprit de Dieu dans les spéculations philosophiques y aurait été scientifiquement établie « car, dit-il, la communication de l'Esprit divin avec notre esprit propre, quand nous savons l'appeler ou lui préparer une demeure au dedans, est un véritable fait psychologique, et non pas seulement un fait de foi. » Or, la mort vint briser la plume de l'écrivain avant l'heure, et de ce plan si large et si élevé il ne nous reste que des ébauches et des fragments. Ce peut être assez pour indiquer la marche de sa pensée, mais c'est trop peu pour que cette théorie si féconde produise tout le bien qu'elle était appelée à faire, et l'on comprend qu'une mort si soudaine ait été regardée comme un malheur pour la philosophie et la religion.

Il est cependant une question que nous devons nous poser. Maine de Biran qui, pendant trente ans de sa vie, a été constamment en marche vers le Christianisme, malgré ses déviations et ses haltes nombreuses au sein des divers systèmes de la philosophie, est-il complètement et définitivement arrivé au terme vers lequel il tendait ? Nous devons avouer qu'il s'en est approché de très-près dans les dernières pages de son *Journal intime*, mais qu'il ne l'a pas complètement atteint. C'est ce qu'ont fait ressortir ses deux biogra-

phes, M. Ernest Naville et M. Nicolas. Le Christianisme semble avoir été chez Maine de Biran plutôt à l'état de sentiment et de besoin qu'à l'état de conviction et de croyance. Sa profession de foi est incomplète et il y a des lacunes. Les doutes, les incertitudes, dit M. Naville, subsistent jusqu'à la fin, et l'âme de l'auteur est pareille à l'aiguille d'une boussole qui, déviée de sa direction naturelle, ne cesse pas d'y tendre, mais oscille avant de s'y fixer.

Mais hâtons-nous d'ajouter que cette profession de foi orthodoxe et complète, qu'on cherche vainement dans ses écrits, on a la joie de la rencontrer dans le dernier acte de sa vie. Maine de Biran avait tracé d'une main mourante ces dernières lignes de son journal : « La sagesse, la vraie force consiste à marcher en présence de Dieu, à se sentir soutenu par lui : autrement *væ soli*. » Or, le philosophe ne fut pas *seul* à ses derniers moments ; pendant sa vie, il avait été avec le désir sincère de connaître la vérité, et à son heure suprême il la rencontra : il fut alors avec ce « divin Médiateur qu'il avait pris pour guide et compagnon de sa vie présente et future, et, appuyé sur lui, il arriva à la pleine et entière possession de la vérité. La religion vint lui apporter ses consolations suprêmes ; elle fortifia son âme par la vertu de ses sacrements et bénit son dernier soupir. Sa vie avait été celle d'un philosophe cherchant sincèrement la vérité ; sa mort fut celle d'un chrétien qui s'éteint doucement au milieu des bénédictions de l'Eglise. C'est ainsi, du reste, que devait finir cette âme si droite, si loyale, si admirablement pourvue de ces deux ailes dont parle l'auteur de *l'Imitation*, la simplicité de l'intention et la pureté de l'esprit, sur les-

quelles on quitte la terre et on s'élève à Dieu. Quand on étudie le drame intime de cette vie, on ne saurait y concevoir un autre dénoûment.

Il ressort, dirons-nous avec M. Nicolas, un grand enseignement de cette étude ; cet enseignement est celui-ci : non pas que le Christianisme est la vérité — on l'a souvent démontré — mais que la vérité est le Christianisme ; que cette vérité, que ce bien suprême que l'âme humaine va quêtant et poursuivant à travers tant d'illusions et de déceptions, de dégoûts et d'inquiétudes, est la vérité, le bien, le beau que nous a révélés le Christianisme et dont lui seul nous met en possession.

Tous les autres philosophes chrétiens ont montré que le Christianisme est la vérité. C'étaient des apologistes qui ont développé les preuves de sa divine origine. Mais voici une intelligence qui part de l'extrémité opposée ; une âme plongée dans la nuit, dans le vide absolu de toute foi et de toute vérité, et qui est travaillée d'un besoin sourd, vague, instinctif de vérité, qui entreprend de découvrir cette vérité dont elle n'a que le pressentiment, avec une force de raison étonnante et avec une conscience des plus sincères. Il met trente ans à ce labeur. Il ferme les yeux à toute lumière du dehors et ne consulte que la nature, les tendances et les aspirations de son âme haletante après son bien. Et ce bien, cette vérité qu'elle découvre peu à peu, qu'elle contrôle à chaque pas, qu'elle expérimente à mesure par la double épreuve du sentiment et de la raison, se trouve être le Christianisme. « Le Christianisme qui résout seul — ce sont les expressions de Maine de Biran — les problèmes que la philosophie pose ; qui seul nous apprend où

est la vérité, la réalité absolue des choses, le Christianisme qui révèle à l'homme le secret de sa faiblesse que la philosophie tend à lui cacher, et seul lui apprend où il trouve une force pour la dominer; le Christianisme, enfin, qui, seul, explique le mystère de notre nature et seul révèle à l'homme une troisième vie supérieure à celle de la raison et de la volonté. »

Sans doute, comme je l'ai dit, Maine de Biran n'est pas arrivé à l'état achevé de foi chrétienne. Mais cela n'infirmes pas la force de son témoignage; car s'il n'a pu arriver à ce but qu'il poursuivait, ce n'est pas par résistance, mais parce que la mort l'a arrêté dans sa marche. S'il manque à son journal une conclusion formelle et conforme à la foi, il y a admirablement suppléé par sa fin chrétienne. C'est là le dernier sceau et la suprême consécration de sa vie et de ses écrits.

Le chrétien mourant dans les bras de la religion est venu compléter le philosophe et couronner ainsi admirablement trente ans de travaux et de recherches sincères. On a dit de cette belle philosophie que c'étaient les rêves d'une âme mystique. Heureux rêve en vérité, qui fait qu'on se réveille chrétien!



SCIENCES.

DÉTERMINATION DE L'USAGE QU'IL FAUT FAIRE, DANS
LA PRATIQUE, DU DOUBLE SYSTÈME DE VALEURS
QU'ON OBTIENT EN RÉSOUVANT L'ÉQUATION
DU QUATRIÈME DEGRÉ.

Par M. **OLLIVE-MEINADIER.**

Messieurs et chers Confrères,

Le compte-rendu de la séance que l'Académie des sciences a tenue le 5 juillet dernier, mentionne une note relative au double système de valeurs qu'on obtient en résolvant l'équation du quatrième degré, et à l'usage qu'il faut en faire dans les applications; elle est extraite, est-il dit, d'une lettre adressée à M. Hermite par M. Vallès.

Elle est rapportée en ces termes :

« Les auteurs, jusqu'à présent, ont commis une erreur au sujet de l'équation du quatrième degré, » lorsqu'ils ont dit que les deux systèmes de valeurs » pour les racines, savoir :

$$\begin{array}{ll} \sqrt{A} + \sqrt{B} + \sqrt{C}, & -\sqrt{A} - \sqrt{B} - \sqrt{C}, \\ +\sqrt{A} - \sqrt{B} - \sqrt{C}, & -\sqrt{A} + \sqrt{B} + \sqrt{C}, \\ -\sqrt{A} - \sqrt{B} + \sqrt{C}, & +\sqrt{A} + \sqrt{B} - \sqrt{C}, \\ -\sqrt{A} + \sqrt{B} - \sqrt{C}, & +\sqrt{A} - \sqrt{B} + \sqrt{C}, \end{array}$$

s'appliquent, le premier, au cas où q , coefficient de x , dans l'équation $x^4 + px^3 + qx + r = 0$, est négatif; le second, au cas où q est positif.

» C'est là une indication inexacte, permettez-moi de vous en convaincre par un exemple. »

Dans ce but, M. Vallès forme une équation du troisième degré dont les racines sont +1, -4 et 9, et qui est, en désignant par Z l'inconnue de cette équation

$$Z^3 + 12Z^2 + 23Z - 36 = 0.$$

Or, généralement on sait que la réduite de l'équation $x^3 + px^2 + qx + r = 0$ est

$$Z^3 + \frac{1}{2}pz^2 + \frac{p^2-4r}{16}Z - \frac{q^2}{64} = 0$$

que nous aimerions mieux, en posant $Z = T^2$, mettre sous la forme

$$T^6 + \frac{1}{2}pT^4 + \frac{p^2-4r}{16}T^2 - \frac{q^2}{64} = 0.$$

Si donc en adoptant les notations de M. Vallès, on considère l'équation précédente en Z comme une réduite d'une équation du quatrième degré, il faudra pour remonter à celle-ci et connaître ses coefficients poser les conditions

$$\frac{1}{2}p = 12, \quad \frac{p^2-4r}{16} = 23, \quad \frac{q^2}{64} = 36;$$

on déduit des deux premières :

$$p = 24, \quad r = 52.$$

Quant à la valeur de q, elle est double, et on a $q = \pm 48$; la réduite ci-dessus est donc celle de deux équations du quatrième degré qui sont :

$$\begin{aligned} x^4 + 24x^2 + 48x + 52 &= 0, \\ x^4 + 24x^2 - 48x + 52 &= 0; \end{aligned}$$

Et d'après la règle, les valeurs de x seront :

$$x_1 = -1 - 2\sqrt{-1} - 3\sqrt[3]{-1} = -1 - 5\sqrt{-1},$$

$$x_2 = -1 + 2\sqrt{-1} + 3\sqrt[3]{-1} = -1 + 5\sqrt{-1},$$

$$x_3 = 1 + 2\sqrt{-1} - 3\sqrt[3]{-1} = 1 - \sqrt{-1},$$

$$x_4 = 1 - 2\sqrt{-1} + 3\sqrt[3]{-1} = 1 + \sqrt{-1},$$

Et celles de x' devront être :

$$x'_1 = 1 + 2\sqrt{-1} + 3\sqrt[3]{-1} = 1 + 5\sqrt{-1},$$

$$x'_2 = 1 - 2\sqrt{-1} - 3\sqrt[3]{-1} = 1 - 5\sqrt{-1},$$

$$x'_3 = -1 - 2\sqrt{-1} + 3\sqrt[3]{-1} = -1 + \sqrt{-1},$$

$$x'_4 = -1 + 2\sqrt{-1} - 3\sqrt[3]{-1} = -1 - \sqrt{-1},$$

Or, au moyen de ces valeurs, on devrait pouvoir revenir respectivement aux équations d'où elles ont été tirées, et si on effectue les calculs, on trouvera précisément tout le contraire.

Nous dirons donc avec M. Vallès : « Toute cette » partie de la discussion est à reprendre dans les éléments, parce qu'on n'a pas fait attention que les » trois quantités \sqrt{A} , \sqrt{B} , \sqrt{C} , étant compliquées de radicaux, les signes extérieurs ne sont » plus suffisants pour faire apprécier le signe définitif du produit $\sqrt{A} \sqrt{B} \sqrt{C}$. »

Cela n'aurait lieu ainsi, en effet, que dans le cas où on saurait que deux des racines de la réduite ne sont pas négatives.

M. Vallès n'entre pas dans de plus longs détails sur ce sujet qu'il prétend avoir traité à fond depuis longtemps, et il passe tout de suite aux conclusions auxquelles il est parvenu, mais qu'il donne sans démonstration. C'est à cette réticence que nous nous proposons de suppléer.

Si l'on désigne par t^2 , u^2 , v^2 les racines de l'équation $T^6 + \frac{1}{2}pT^4 + \frac{p^2-4r}{16}T^2 - \frac{q^2}{64} = 0$ résolue par rapport à T^2 , et que l'on suppose que le coefficient q de l'équation $x^4 + px^2 + qx + r = 0$ est positif, on aura tuv égal à un nombre négatif; et si admettant que les trois racines t^2 , u^2 , v^2 sont réelles, on suppose p égal à un nombre positif, de ces trois racines deux seront négatives, le produit de leurs racines carrées ne pourra alors être négatif qu'autant que chacune d'elles sera précédée du signe *plus* ou deux d'entre elles du signe *moins*, c'est donc au premier des deux systèmes que nous avons transcrits plus haut qu'il faudra avoir recours.

Si p , au contraire, est négatif, et qu'on ait en outre $\frac{p^2}{4} - r > 0$, les trois racines t^2 , u^2 , v^2 seront positives, le produit de leurs racines carrées ne pourra donc être négatif, qu'autant que chacune d'elles sera précédée du signe *moins* ou deux d'entre elles du signe *plus*, ainsi que le veut le deuxième système.

Mais si les choses restant d'ailleurs les mêmes, on suppose $\frac{p^2}{4} - r < 0$, des trois racines t^2 , u^2 , v^2 , deux seront négatives, le produit des racines carrées de ces trois racines ne pourra donc être un nombre négatif, qu'autant que chacune d'elles sera précédée du signe *plus* ou deux d'entre elles du signe *moins*; c'est donc le premier système dont il devra être fait usage.

Nous venons d'examiner le cas où le coefficient q était positif; s'il était négatif, au contraire, le produit tuv devrait être positif, et si l'on suppose que p soit

aussi un nombre positif, des trois racines t^2 , u^2 , v^2 , deux seront négatives, le produit des racines carrées de ces racines ne pourra donc être un nombre positif qu'autant que ces racines carrées seront précédées du signe *moins* ou deux d'entre elles du signe *plus*. C'est donc au second système qu'il faudra recourir.

Mais si p est négatif, les trois racines t^2 , u^2 , v^2 , seront positives ou deux d'entre elles négatives, selon qu'on aura $\frac{p^2-4r}{16}$ plus grand ou plus petit que zéro; le produit des racines carrées de ces trois racines ne pourra donc être un nombre positif, qu'autant que ces trois racines carrées seront précédées du signe *plus* ou deux d'entre elles du signe *moins*, dans le premier cas, et chacune ou l'une d'elles du signe *moins* dans le second cas; et, par conséquent, c'est le premier ou le deuxième système qui devra être employé, suivant qu'on aura $\frac{p^2-4r}{16}$ plus grand ou plus petit que zéro.

Jusqu'à présent, nous avons supposé que les trois racines de la réduite $T^6 + \frac{4}{2}pT^4 + \frac{p^2-4r}{16}T^2 - \frac{q^2}{64} = 0$ résolue par rapport à T^2 étaient réelles, mais deux d'entre elles peuvent être imaginaires, et il est facile de se convaincre qu'on doit avoir alors recours au premier système, si le coefficient q est négatif, et au second système, si ce coefficient est positif.

Pour résumer la discussion, nous dirons donc, en terminant, que les géomètres qui se sont occupés de la résolution des équations du quatrième degré, auraient été fondés à avancer qu'on doit en général employer le premier ou le deuxième système, suivant

que le coefficient q est négatif ou positif, s'ils avaient réservé le cas où la réduite

$$T^6 + \frac{1}{2}pT^4 + \frac{p^2-4r}{16}T^2 - \frac{q^2}{64} = 0$$

résolue par rapport à T^2 compte deux racines négatives.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Récapitulation des observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1857, par M. le baron Charles d'Hombres.

MOIS.	BAROMETRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT DOMINANT.	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS								
	MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.		MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.	PLUIE TOMBÉE.				N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.	Baux.	Nuageux.	Couverts.	Pluie.	Vent.	Brouillards.	Glace.	Glace blanche.	Neige.
			de MIDI.	du MOIS.				le JOUR.	la NUIT.	le MOIS.																		
Janvier.....	MILL. 755 75	MILL. 725 87	MILL. 743 44	MILL. 743 31	12 "	2 35	5 80	MILL. 38 50	MILL. 12 "	MILL. 60 50	N.	18	8	"	2	"	"	3	21	5	5	5	12	8	13	"	"	"
Février.....	753 80	739 20	752 37	752 49	12 60	2 50	7 20	149 60	137 "	286 80	N.-E.	3	15	"	"	"	"	1	7	6	15	16	"	"	"	"	"	
Mars.....	756 63	736 47	746 19	746 27	10 80	0 50	11 71	11 05	"	11 05	S.	2	7	"	"	"	"	14	8	9	6	3	11	4	1	"	"	
Avril.....	751 79	735 17	744 54	744 64	20 80	6 "	14 29	5 80	21 50	27 30	N.-O.	2	9	"	"	"	1	5	14	8	5	3	11	3	1	"	"	
Mai.....	753 72	738 12	749 22	749 23	25 50	9 "	18 35	36 10	18 95	55 05	S.	3	6	1	2	10	1	11	14	11	9	10	8	5	4	"	"	
Juin.....	754 79	745 35	748 90	748 90	28 "	16 "	21 54	10 55	6 95	23 50	N.-O.	3	8	"	"	"	"	10	15	12	3	6	6	2	7	"	"	
Juillet.....	755 53	746 60	749 74	749 80	35 "	17 "	27 43	"	"	"	N.-O.	10	7	"	"	3	5	6	21	8	1	7	12	2	"	"	"	
Août.....	755 42	742 47	747 44	747 44	32 80	17 85	24 40	29 25	30 50	59 75	N.	9	8	2	"	8	1	4	20	5	6	7	8	2	"	"	"	
Septembre.....	753 64	727 23	746 60	746 66	26 "	15 80	21 13	190 70	138 30	329 "	N.	3	4	"	4	14	1	9	10	11	14	3	7	7	"	"	"	
Octobre.....	752 71	739 11	745 76	745 81	22 80	10 50	14 69	70 50	49 50	120 30	S.	6	2	"	1	12	1	7	11	5	15	13	13	2	2	"	"	
Novembre.....	737 69	728 05	750 04	750 15	15 10	8 "	10 95	39 15	25 50	65 65	S.	5	10	"	2	11	"	2	16	8	12	10	7	3	3	7	"	
Décembre.....	761 85	751 79	751 80	751 81	15 25	0 60	7 30	17 "	37 50	54 50	S.	10	7	"	"	12	"	2	19	4	8	8	4	11	11	17	"	
ANNÉE.	8 décem. 761 85 9 h. m.	13 janv. 725 87 9 h. m.	748 50	748 56	29 juill. 35 "" 2 h. s.	2 févr. 2 50 6 h. mat.	15*37	804 70	478 70	1083 40	S.	82	92	3	11	104	10	1	63	173	92	100	100	80	60	41	30	"

SECONDE PARTIE.



DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

dans la Séance publique tenue devant MM. les Membres du Conseil
général du Gard, le 27 Août 1859,

PAR M. AURÈS,

ingénieur en chef des ponts et chaussées, Président de l'Académie du Gard.

MESSIEURS,

Les règlements de l'Académie, en accordant au dernier Président élu l'honneur de vous entretenir, le premier, dans cette occasion solennelle, lui imposent naturellement le devoir de choisir un sujet digne de fixer un instant votre bienveillante attention et de mériter en même temps vos suffrages.

Une pareille tâche, je n'ai pas besoin de l'avouer, accable d'avance, sinon ma bonne volonté, du moins mes forces, ou pour parler plus exactement, ma faiblesse; mais il est des positions qui obligent, et la mienne se trouvant aujourd'hui de ce nombre, il faut que mon amour-propre se taise.

Je me présente, d'ailleurs, avec d'autant plus de confiance devant vous, que je connais depuis plus longtemps et à plus d'un titre, tout l'intérêt que vous voulez bien accorder, non-seulement aux travaux du

corps des ponts et chaussées auquel je suis heureux d'appartenir , mais encore aussi à ceux de la Compagnie qui a daigné m'admettre à l'honneur de la présider. Il doit cependant , Messieurs, vous sembler fort étrange de trouver aujourd'hui , à cette place, un simple ingénieur, n'ayant aucun droit d'aspirer par lui-même à une distinction aussi honorable , et quelques-uns d'entre vous se demandent sans doute déjà quels sont les motifs secrets qui ont pu le recommander , parmi tant d'hommes distingués, au choix trop bienveillant de ses collègues.

Un tel sentiment n'a rien qui puisse me surprendre, car je l'ai éprouvé moi-même , et après avoir vainement cherché , dans ma carrière administrative, des titres capables de justifier la faveur qui m'était ainsi réservée, ma conscience m'aurait interdit de l'accepter , comme une sorte d'usurpation, sans quelques explications amicales, aussi flatteuses pour le corps auquel j'appartiens que satisfaisantes pour l'Académie elle-même.

Après m'avoir permis de présider , sans confusion et sans trouble, pendant une année entière, à de savantes réunions, elles me procurent , en ce moment , l'honneur de me présenter devant vous, et je vous demande la permission de prendre ces explications elles-mêmes pour texte de ce discours.

Je puis le faire avec une entière liberté ; car , par leur nature même, vous le reconnaîtrez bientôt, elles n'ont absolument rien de personnel, l'homme y disparaissant tout entier pour faire place, d'une part à l'Académie, et de l'autre au corps des ponts et chaussées.

C'est par leur amour pour l'étude , vous le savez

comme moi, Messieurs, que mes collègues sont réunis ; les lettres, les sciences et les arts forment tour à tour le sujet toujours varié de leurs entretiens périodiques et l'objet chaque jour plus étendu de leurs travaux annuels.

N'est-ce pas dire que le *beau*, le *vrai* et le *bien* sont l'unique mobile et le but constant de tous leurs efforts ? Or, c'est là, si je ne me trompe, que vont se trouver les analogies sur lesquelles je me propose d'établir ma thèse.

Ne croyez pas cependant, Messieurs, que mon intention soit de développer devant vous un brillant paradoxe. Le beau, le vrai et le bien, que des liens mystérieux rendent inséparables, demeureront toujours, au contraire, notre centre naturel de ralliement, pendant que je m'efforcerai d'établir que, depuis son origine, et par sa constitution même, le corps des ponts et chaussées n'a jamais perdu un seul instant de vue ce triple et glorieux drapeau.

De ces graves sujets de préoccupation de tout esprit élevé, celui qui doit vous intéresser le plus est sans contredit le bien, et plus particulièrement encore le bien-être social.

Or, ses mobiles les plus efficaces, quoique peut-être aussi les plus méconnus, ne se trouvent-ils pas depuis longtemps, en France, dans les corps administratifs ?

Qui de vous, dans les mémorables événements dont il a été le témoin, n'a mille fois admiré la vitalité de l'administration française, son impassibilité au milieu des bouleversements politiques, la régularité de sa marche au sein des plus terribles révolutions et les garanties sérieuses qu'elle présente à tous les intérêts,

alors même que son action semble le plus compromise.

C'est, Messieurs, que l'administration est dévolue, en France, à des corps spéciaux, où la hiérarchie se trouve fondée sur la valeur et sur l'ancienneté des services, à l'exclusion de l'hérédité ou de la vénalité, et que ces corps, n'ayant rien en propre, ne peuvent aspirer qu'à la réalisation du bien; c'est surtout que, réduits à leurs attributions spéciales, ils ne peuvent ni se concerter, ni même agir en dehors de leur sphère, et que, rouages habiles à fonctionner suivant l'impulsion reçue, ils peuvent seulement la perpétuer, quand le pouvoir sommeille ou s'éclipse, sans avoir jamais les moyens de la pervertir.

Me permettez-vous maintenant d'ajouter que le corps des ponts et chaussées a depuis longtemps conquis une place honorable dans les premiers rangs de cette sage hiérarchie administrative ?

La création de ce corps, vous ne l'ignorez pas, remonte à l'ancien régime. Comme toutes les institutions fortes, il est né de l'adversité.

La royauté avait élevé trop haut les gloires de la France, pour négliger plus longtemps les communications publiques; mais des essais malheureux signalèrent ses premiers efforts: l'un d'eux surtout eut un retentissement fâcheux.

Elle avait confié au célèbre Mansart, surintendant des bâtiments du roi, la construction d'un pont sur l'Allier, à Moulins; la première pierre de ce monument avait été solennellement posée le 3 septembre 1705, et, le 8 novembre 1710, ce pont était emporté par une crue. L'habile architecte ignorait que des pieux battus dans le sable n'atteignent qu'une profondeur très-limitée.

On comprit alors que pour des travaux spéciaux il fallait des études spéciales, et le corps des ponts et chaussées fut créé. Quelques années après, en 1747, sous le ministère Trudaine, Perronnet, nommé premier ingénieur, fonda l'école où ce corps s'est recruté depuis, et voici en quels termes on parlait de cette institution déjà remarquable, dans un mémoire sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées, imprimé à Amsterdam pendant l'année 1758 :

« L'instruction y est ouverte à tous les aspirants
» qui ont des attestations de bonne conduite ; l'exa-
» men et le discernement assurent la préférence aux
» plus dignes ; la probité y est regardée comme la
» première vertu ; le savoir y est exigé comme la se-
» conde, et il faut que l'amour du travail les étaie
» toutes les deux.

» Il n'y a point de corps où la subordination soit
» plus sagement distribuée par la distinction des
» grades et des fonctions, ni où la discipline soit
» mieux gardée. Il serait superflu d'annoncer qu'en
» partant de si bons principes, on a poussé très-loin
» la réparation des chemins, et que ces deux derniè-
» res époques l'ont portée à un point auquel aucun
» Empire n'est jamais parvenu en si peu de temps et
» avec de si modiques ressources. La construction
» d'un grand nombre de ponts du premier et du se-
» cond ordre, les deux extrémités du royaume unies
» par des communications praticables en tout temps,
» des voitures publiques établies sur les routes mê-
» mes où il était dangereux de voyager à cheval,
» rendront ces travaux aussi célèbres que chers à la
» postérité. »

A un siècle d'intervalle, de pareils éloges vous font

peut-être sourire. Le coche est, en effet, depuis longtemps distancé par la locomotive, et si l'on voulait parler aujourd'hui de nos communications publiques, on ne manquerait pas de dire qu'elles sont instantanées d'un bout de l'Empire à l'autre.

Mais si l'on veut réfléchir à la lenteur des progrès et à l'énormité des abus qui pesaient encore, en 1758, sur toutes les branches de l'administration publique, il est bien permis de trouver dans une institution où le travail est en honneur, où l'honneur est une partie du salaire, où le mérite seul décide de l'avancement, il est, dis-je, bien permis d'y trouver le germe et la véritable origine des utiles réformes qui ont porté depuis les autres branches de l'administration, en France, à une si haute perfection.

Plus récemment encore, n'avons-nous pas vu, du corps des ponts et chaussées et même par ses soins, surgir, en quelque sorte à son image, l'institution des agents-voyers qui a trouvé dans le sein maternel des méthodes toutes créées et une organisation complète ?

Ce sont aussi des ingénieurs qui, en s'unissant à leurs camarades des mines, ont fondé l'École centrale des arts et manufactures, pour offrir à toutes les branches de l'industrie humaine une riche pépinière d'hommes instruits, et pour se donner à eux-mêmes, non seulement des émules, mais encore aussi quelquefois des rivaux.

La France, d'ailleurs, n'a jamais été égoïste. Patronne généreuse de tous les progrès, elle a donné à l'Espagne, à la Belgique, au Portugal, à l'Italie, à l'Égypte, à la Turquie, à la Grèce, et tout récemment encore, à ses ennemis de la veille, à la Russie, des

ingénieurs chargés d'organiser des institutions semblables aux siennes.

C'est ainsi, je ne crains pas de le proclamer, que le corps des ponts et chaussées n'a jamais cessé de contribuer, pour une large part, au bien-être public, tant en France qu'à l'étranger.

Le besoin de savoir lui a donné naissance ; l'amour de la science l'a perfectionné, et l'on en trouve l'application dans tous ses procédés, soit qu'il s'agisse d'assurer et de faciliter les transports au milieu des obstacles que peuvent présenter les montagnes, les marais, les torrents ou les fleuves ; soit qu'il s'agisse de ces obstacles eux-mêmes pour les faire disparaître au profit de la culture et de la santé publique, ou pour les transformer en voies navigables et en chutes fécondes ; soit que la marine réclame, sur nos côtes, souvent trop ingrates, des abris plus sûrs et qu'il faille la guider par des fanaux infailibles, ou la protéger en brisant la furcur des vagues, problèmes plus ardues et souvent plus compliqués que les questions si justement admirées de la mécanique céleste.

Voilà, me direz-vous, pour le bien et le vrai. Mais le culte du beau ?

Ici, Messieurs, ne demandez pas aux ponts et chaussées des décorations accessoires, des dépenses d'ornementation, des sacrifices en faveur du coup-d'œil, de l'imagination ou de la vanité.

Ils dédaignent les apparences ; la réalité seule les occupe. Mais qu'arrive-t-il cependant ?

La satisfaction sévère des convenances les plus rigoureuses crée naturellement un nouvel ordre de beautés, que l'on voit apparaître dans les lignes régulières des routes et des canaux, dans le contournement

ment obligé des obstacles naturels, dans la légèreté hardie de ces ponts aériens qui ne montrent aux regards étonnés que la trame presque invisible de leur système musculaire, et jusque dans ces longues barres de fer mises bout à bout pour servir de guide aux locomotives.

Il y a, dans toutes ces œuvres, le caractère de beauté qui résulte d'un travail intellectuel nettement et sobrement rendu, et cette beauté est, sans contredit, la plus parfaite ; car c'est précisément celle qui brille le plus dans les merveilleux ouvrages du grand architecte de l'univers.

Permettez-moi de citer, en terminant, deux exemples de cette vérité que je ne crains pas d'appeler éternelle.

Le premier me sera fourni par le phare de Bréhat, l'un des plus beaux, peut-être le plus beau des monuments de ce genre, construit de 1836 à 1839, au milieu même de la mer, sur les côtes de la Bretagne, par M. Reynaud, alors simple ingénieur ordinaire, aujourd'hui inspecteur général.

Les journaux de l'époque ont souvent parlé, avec les plus grands éloges, de cette construction remarquable, et voici en quels termes l'un des visiteurs exprimait alors son admiration.

« Le spectacle auquel j'assistais était si nouveau, si » imposant, si étrange, que je ne me lassais pas... La » finesse des lignes, l'élégance des corniches, la grâce » de l'ensemble se saisissaient encore mieux par l'ef- » fet du contraste avec les formes dures et heurtées » de l'Océan : Je regrettais de n'être pas poète : » j'aurais fait les plus beaux vers du monde sur cette » lutte magnifique entre la puissance de la nature

» symbolisée par ce sauvage Océan et celle de l'homme
» par cette indestructible forteresse. » (*Magasin pittoresque*, année 1844, page 242.)

Et dans des temps plus rapprochés de nous, lorsque, à la fin de l'année dernière, le plus grand des souverains de notre époque, préludant, par les travaux de la paix, aux glorieux triomphes de la guerre, est venu inaugurer à Cherbourg, au milieu des acclamations de la France entière, les magnifiques ouvrages dont il avait eu le bonheur d'assurer l'achèvement, les artistes et les poètes se sont empressés de célébrer et de populariser à l'envi les merveilles qui ont immortalisé cette fête vraiment nationale.

Or, voici comment s'exprimait, à cette occasion, l'un de nos plus spirituels critiques (1), en signalant, parmi les œuvres de nos ingénieurs et bien au dessus d'elles, le nouveau Bassin Napoléon, qu'il ne craignait pas de considérer comme un travail d'une grandeur égyptienne égalant, sinon surpassant le creusement du lac Mœris ?

» L'aspect de ce bassin, disait-il, vide encore et
» que les cataractes de l'abîme allaient remplir en cre-
» vant les batardeaux au moment précis, était des
» plus saisissants : ses immenses lignes aux arêtes
» douces se développaient avec une grâce sévère et
» une pureté remarquable; l'utile arrivait par la
» grandeur à la beauté. Pas un ornement, pas une
» moulure, rien que la ligne droite et l'angle droit,
» un seul ton, la couleur grise du granit, et *c'était*
» superbe ! »

Je m'arrête, Messieurs, de peur d'abuser de votre

(1) Théophile Gautier (*Moniteur* du 15 septembre 1858).

bienveillance ; j'en ai d'ailleurs assez dit pour justifier ma thèse, et je me crois autorisé maintenant à répéter, avec une entière confiance, devant vous, ce qu'un autre ingénieur (1) disait naguère devant une assemblée non moins imposante que la vôtre :

« Entre les sociétés savantes et le corps des ponts
» et chaussées, il y a trop d'honorables analogies
» pour ne pas donner naissance à une complète soli-
» darité. »

» D'un côté, en effet, on retrouve l'épreuve des
» concours, et de l'autre celle des élections ; d'une
» part, le baptême de la science dans une école cé-
» lèbre, et de l'autre sa culture assidue ; de part et
» d'autre, d'intimes liens de confraternité, cimentés
» par l'application la plus élevée des facultés humai-
» nes, par le culte du bien, du vrai et du beau,
» d'autant plus sincère qu'il est plus dépouillé d'in-
» térêt et plus exempt d'ostentation. »

- . (1) M. Davaine, ingénieur en chef du Pas-de-Calais, dans son discours de réception à l'Académie d'Arras, auquel ont été empruntés non seulement l'idée première de ce discours, mais encore aussi quelques-uns de ses développements.



COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL,

LE 27 AOUT 1839,

Par M. NICOT, Secrétaire perpétuel.



MESSIEURS,

Une longue et flatteuse expérience ne nous autorise-t-elle pas à proclamer qu'un puissant attrait s'attache à cette réunion annuelle, où notre Compagnie vient rendre compte de ses travaux et se placer sous les regards d'un public d'élite, dans ce milieu contemporain où elle aime à se mouvoir ?

Pour nous, Messieurs, l'exposé de notre vie académique n'est pas l'observation obligée d'un usage antique, ni le fastueux étalage de quelques écrits conçus et publiés dans les seuls intérêts de la science ou de la chose publique ; c'est l'occasion de montrer que, dans ces écrits, nous nous appliquons sans cesse à remplir un grand devoir social, celui de maintenir les règles du goût et les traditions de la morale, ces règles et ces traditions qui, malgré quelques intermittences trop déplorées par des esprits chagrins, ont plongé dans le cœur de tous de trop profondes

racines pour disparaître jamais du domaine des lettres et de l'humanité.

Pour vous, Messieurs, les hauts mandataires du département, pour son digne chef (1), comme pour celui qui préside avec tant d'habileté à vos délibérations (2), cette solennité offre aussi l'intérêt qu'inspirent toutes les idées généreuses, qu'on conserve dans les plis d'un drapeau ou sur l'écusson des cités, qu'on professe dans les assemblées politiques ou dans le cabinet de l'antiquaire, qu'on garde comme un dépôt sacré dans le sanctuaire de la justice ou dans l'enceinte des Académies.

Ainsi, Messieurs, nous trouverons tous dans ce jour de véritables satisfactions. Ensemble, nous aurons fêté l'intelligence ; c'est dire que nous aurons bien mérité du pays.

C'est sous les auspices de cette communauté d'action et de sentiment que je vais entrer dans la voie qui m'est tracée par mes devoirs, et qui deviendrait pour moi impraticable à force d'être parcourue, si votre indulgence n'en acceptait les mille détours, n'en excusait les dépressions, n'en pardonnait toutes les aspérités.

Je ne sais quel auteur plus piquant que vrai a dit qu'heureux sont les Empires ou les institutions qui n'ont pas d'histoire. Telle n'est pas l'opinion de l'Académie du Gard : elle est au contraire tout énerguëillée de son passé et cherche constamment à accroître, par des travaux personnels, le no-

(1) M. le B^{on} Dulmbert, Préfet du Gard.

(2) M. le B^{on} de Sibert de Cornillon, Conseiller d'Etat, Président du Conseil général.

ble héritage que lui ont laissé d'illustres prédécesseurs. Non seulement elle a analysé, cette année, un grand nombre d'écrits relatifs aux sciences, aux lettres, à la numismatique, à l'agriculture, mais elle a traité d'importantes questions dans des rapports présentés avec un redoublement de zèle par MM. Maurin, de Castelnau, Dumas, Azais et par M. Ollive-Meinaudier, ce parfait modèle de dévouement académique. Elle a, afin d'activer ses propres efforts, étendu ses relations jusqu'à Liège, Anvers, Boston, Washington et Moscou; elle a reçu de nombreux envois, entre lesquels nous avons distingué un opuscule substantiel de M. le général de Chabaud-Latour sur l'Algérie; une notice sur M. de Valgorge; un essai d'économie rurale de M. Destremx de Saint-Christol; des mémoires de MM. Charma, doyen de la Faculté des lettres de Caen; Giraud, chanoine, curé de Saint-Cyr (Var); Doublet de Boisthibault, avocat à Chartres; l'abbé Corblet et une satire de M. Minier, de Bordeaux, notre correspondant, dont je me dispense de louer la verve étincelante, puisque vous allez recevoir communication de sa récente et spirituelle offrande.

Enfin, Messieurs, vous reconnaîtrez, j'espère, par la revue que je viens de commencer, que la plupart d'entre nous ont fidèlement apporté l'épi qui doit former la gerbe de l'année, se complaisant et s'aimant à la fois à cet actif et modeste foyer d'études où les pensées se fortifient en se comparant, où les idées se disciplinent en se produisant et acquièrent, au lieu d'une marche aventureuse, une allure régulière et profitable; où le labeur de l'un est comme le patrimoine de tous; où, au lieu d'une existence étroite et

personnelle, s'établit et s'épanche une vie large, collective, permanente, où le temps n'emporte rien de ce qu'il dérobe à l'homme isolé.

Dans le domaine des sciences exactes ou appliquées, les Mémoires lus dans nos séances ont été assez nombreux. M. Aurès a donné l'exemple : il nous a fait part de ses recherches sur la courbe extérieure de notre Amphithéâtre. M. Thomas de Saint-Laurent et M. Pelet, qu'il faut toujours nommer quand on s'occupe de nos antiquités, avaient essayé de déterminer rationnellement ou empiriquement quelle était la figure que présente le développement extérieur des Arènes ; mais leurs calculs et leurs conjectures n'avaient pas entièrement satisfait. M. Aurès a été, non plus docte ou plus patient, mais plus précis, plus complet, plus heureux, et désormais nous n'aurons plus à hésiter pour reconstituer les éléments de la courbe.

Ce goût de recherches géométriques et archéologiques a porté le même M. Aurès à s'occuper du temple d'Athènes, connu sous le nom d'Hécatompédon. On le devine : le but que s'est proposé notre Président n'était pas ici de décrire (on a épuisé à cet égard les dissertations et les dessins), mais il a essayé, la métrique grecque étant encore si mal établie, de la fixer en déterminant la longueur du pied grec ; puis, s'élevant de là à des considérations générales saisissantes, il a, nous le croyons, éclairé d'un jour nouveau l'art des Ictinus, des Callicrates et des Vitruve.

M. Plagniol, à son tour, a payé un ample tribut de savoir et de bonne volonté : il nous a lu un mémoire sur les substances minérales du département, propres à être employées dans les arts ; des notes plei-

nes d'intérêt sur la température insolite de l'année ; d'autres, plus neuves et plus frappantes encore, sur les effets de la foudre globulaire entrevue par le célèbre Arago ; enfin, il nous a, par les explications les plus lucides, fait connaître les moyens employés par le savant directeur de l'observatoire de Rome, le P. Secchi, pour indiquer le degré de température et de pression de l'air, la direction des vents, la quantité de pluie tombée, et cela, non point en se livrant à des observations continues et asservissantes, mais en se servant d'instruments qui, opérant seuls et d'eux-mêmes, comme les plus ingénieux automates, marquent les variations successives qu'ils notent, disons mieux, qu'ils écrivent ; et le lendemain le météorologue est tout émerveillé de savoir si bien ce qui lui a coûté si peu.

Nul sans doute n'applaudira plus à ces découvertes que M. de Castelnaud, si attentif à nous faire part de ses périodiques relevés de température ; nul ne sera plus heureux d'appliquer ces inventions que M. d'Hombres, qui nous soumet, chaque année, des tableaux d'observations géorgico-météorologiques auxquels l'Académie attache le plus grand prix.

Parmi les œuvres de l'année qui se rattachent au domaine scientifique, nous avons à mentionner un remarquable travail de statistique et d'économie politique sur le commerce de Nîmes, par M. de La Farelle. Notre confrère avait souvent entendu, comme nous, plusieurs bons esprits se plaindre de la disparition de quelques-unes de nos industries locales autrefois si florissantes, par exemple, celle du tissage. Il a voulu vérifier l'état des choses, il l'a fait en juge consciencieux, en écrivain habile, en homme habitué

à ce genre de recherches. Son patriotisme a été satisfait et son labeur récompensé, quand il a reconnu que nos pertes ont été réparées par l'introduction récente de nouvelles industries, entre autres celle des spiritueux, de l'épicerie, des lacets et des tapis, et qu'il ne s'est donc pas opéré un mouvement de décadence, mais un simple travail de transformation.

M. Pelet s'est occupé d'un autre genre de richesses. Lui ne cherche pas ce que fait, de nos jours, la main industrielle de l'homme, mais ce qu'elle fit autrefois; il ne constate pas le produit du sol, mais il le creuse, le fouille, le dépouille; il ne s'arrête pas à contempler les grands édifices créés ou restaurés de nos manufactures, mais il s'assied au pied des ruines, il exhume et interroge de muets débris. Quand il les a rassemblés, il est heureux de nous mettre en possession de ce précieux butin de reliques romaines: ainsi, il a placé dans notre Musée un souverain d'or de Cromwell d'une conservation parfaite, un vase magnifique, un préféricule en argent trouvé à Cadenet, vrai chef-d'œuvre de toreutique. Après avoir été investigateur, il est devenu artiste: il nous a montré l'emploi de la gutta-percha pour imiter les monnaies et a exécuté un nouveau plan en relief de nos Arènes. Puis, laissant là l'équerre, le compas et la lime, il a repris la plume et nous a donné, d'abord, une nouvelle et exacte description des thermes de Nemausus; secondement, une dissertation sur trois inscriptions inédites, enfin, un mémoire sur les amphithéâtres romains, où il s'est proposé l'examen de la question de savoir si les trois grandes divisions horizontales *cavea infima*, *media*, *suprema* étaient destinées à marquer l'ordre hiérarchique d'après lequel la population romaine

était partagée en trois classes : patriciens, chevaliers, plébéiens.

Pareillement voué à ces études patientes de l'antiquité, que les allures accélérées et les intérêts positifs de nos temps ne semblent permettre qu'à un petit nombre de fidèles, M. Germer-Durand nous a entretenus des monnaies ibériennes de M. Boudard, avec une science sûre et complète; mais, je me plais à le dire, ce que l'Académie a loué avec plus d'empressement que le savoir lui-même, c'est ce dévouement apporté, c'est cette grande habileté à tenir la plume académique, qui souvent pèse à la main accoutumée à la tenir.

C'est ne pas sortir du champ de l'archéologie que de rappeler un nouvel écrit de M. Maurin qui, lui aussi, nous a ouvert de larges brèches, à travers lesquelles nous avons étudié la société romaine. L'an dernier, il nous avait montré la fille et le fils de Cicéron, c'est-à-dire, toute la famille de ce grand orateur; cette année, avançant d'un siècle et plus, il a retracé l'époque de Pline, en nous entretenant de Calpurnie.

Narrateur exact et écrivain coloriste, il a placé tour-à-tour la docte et chaste compagne de l'éloquent Romain aux champs, à la ville, dans l'exèdre ou dans l'atrium, et souvent au milieu de scènes presque dramatiques, qui mettent sous les yeux les personnages. En la présentant sous toutes les formes, il nous a fait aimer ce qu'il aime et comprendre ce qu'il a deviné.

M. l'abbé Azaïs est aussi un ami de Rome et de la belle Ausonie; il est aussi un actif et judicieux explorateur.

Il nous a fait part de ses impressions de voyage à

Pise et à Tusculum , et dernièrement, il ne s'est plus contenté de décrire et de raconter , il a étudié non pas seulement les cités , les horizons changeants , les côtes resplendissantes , il ne nous a plus parlé des tours penchées et des nécropoles de l'Arno , ni des vallées de Frascati qui déployaient devant lui leur luxuriante verdure , il a contemplé de plus grands aspects. Il a examiné au point de vue de l'art , quelle avait été l'influence de l'école de saint François d'Assise , par quels monuments d'architecture , de peinture , de lettres elle avait pris place dans cette belle Italie , qui a tant fourni de modèles à l'esprit , et naguère un si noble aliment à notre gloire.

Quelques œuvres poétiques et artistiques sont venues compléter et couronner nos austères travaux.

J'ai, vous le comprenez, à parler d'abord de celui qu'à une époque plus mythologique que la nôtre , on eût nommé le favori de la Muse et l'enfant d'Apollon , et que , dans un langage plus simple et plus amical , nous appellerons tout uniment notre poète Reboul. Il nous a lu , sur la Nativité , une composition qui se recommande par la beauté du style et la profondeur du sentiment; on peut le dire : sous le rapport religieux, comme sous le rapport poétique, c'est réellement une œuvre d'inspiration. Il a presque achevé un nouvel Art poétique où on retrouvera (des fragments lus nous le font présager) le sens droit de Boileau et la gaité pétillante d'Horace. Il nous a donné aussi les prémices de cette belle épître à ses amis de Nîmes qui ont souscrit pour M. de Lamartine, épître où le sentiment est si mélancolique , l'éclat des images si vif. C'est que l'épître, vous l'avez remarqué , Messieurs , a agrandi depuis quelques

années son domaine. Les notes sont plus hautes, les vibrations plus sonores. Dans celle que je rappelle, vous avez été frappés comme nous de cette langue hardie, splendide, harmonieuse, qui forme l'accent lyrique, c'est-à-dire, l'expression la plus pénétrante des émotions de l'âme.

Aimant à se placer aussi dans les hautes régions de l'idéal qui, heureusement, n'est pas mort encore sous l'étreinte du positivisme de l'époque, quelques-uns de nos confrères nous ont communiqué de bons vers, fruits de leurs veilles, disons mieux, de leurs loisirs.

Nous avons entendu une traduction élégante, exacte et colorée du huitième livre de l'*Enéide*, par M. Teulon, et plusieurs fables spirituelles de M. Bousquet. Nous avons reçu le livre intitulé : *Portraits et souvenirs*, testament poétique de feu M. Isidore Brun, que M. Canonge a édité et accompagné d'une préface que le même M. Canonge a fait suivre bientôt après d'un volume contenant l'appréciation des œuvres de deux grands artistes, MM. Pradier et Ary Scheffer, qui y sont jugés avec un savoir magistral et tout l'éclat des formes littéraires les plus pures.

Ce coup d'œil jeté par M. Canonge sur la peinture et surtout la peinture contemporaine, M. Jules Salles l'a porté aussi sur un sujet du même ordre, et il l'a fait avec charme et autorité. S'il est vrai (comme l'a dit Goëthe) qu'un des plus beaux monuments qu'on puisse élever à la mémoire d'un homme, soit son portrait, on peut bien soutenir qu'il n'est pas d'art de plus haut prix. Aussi n'a-t-il pas été dédaigné par les plus grands peintres, depuis Raphaël jusqu'à Ingres, Hersent et Jalabert. M. Salles a suivi les phases de cet art dans tous les siècles, et arrivé au nôtre, il a donné

aux amateurs de peinture, qui voudront réussir dans le portrait, d'utiles conseils, que d'avance il a vivifiés par de frappants exemples.

A cet aperçu de nos labours de l'année, déjà portés à la connaissance du public par des analyses hebdomadaires, j'ai à joindre la mention de quelques faits intérieurs qui ont aussi une importance académique.

Et d'abord, nous dirons volontiers que nos archives se sont enrichies, grâce à MM. Liotard et Germer-Durand, de manuscrits et de livres précieux; mais d'autre part nous avons à avouer tristement que notre concours a été entièrement improductif. Vous vous souvenez peut-être que nous avons demandé qu'on caractérisât l'idiome méridional, la langue d'oc, et qu'on nous indiquât quel secours il avait prêté à la langue d'oïl, langue des trouvères, devenue notre belle langue française. Effrayés, sans doute, de l'étendue d'une tâche, qui n'était pas pourtant au-dessus de leurs efforts, les jeunes érudits et les linguistes de notre temps ne nous ont envoyé aucun ouvrage.

Nous avons pensé alors qu'il convenait, non plus de chercher à éclairer quelque point obscur de la littérature, mais de présenter une question qui offrit un intérêt plus local, qui excitât surtout l'attention des nombreux adeptes des sciences archéologiques, aujourd'hui si ardemment cultivées, et nous avons demandé une monographie de l'Église de St-Gilles, qui est le type le plus achevé de l'architecture byzantine.

Nous avons cru bien faire aussi en révisant quelques articles inappliqués ou incomplets du règlement que nous devons à l'esprit si étendu, si méthodique de M. le colonel Pagezy.

Les quelques modifications qui y ont été apportées,

ont eu pour but de fortifier nos rangs en y ralliant d'utiles appuis , ou en consacrant quelques précieux souvenirs. Ainsi, nous avons pensé que rien ne serait plus juste que de ne pas laisser périr la mémoire de l'active bienveillance du Préfet du Gard, qui, en 1801, faisait reconstituer notre société qui, comme toutes les autres, avait disparu dans la tempête, et en même temps nous avons désiré rappeler aussi ce que nous devons à la longue série des premiers magistrats du département qui, depuis plus d'un demi-siècle, comme aujourd'hui même, se sont plu à encourager nos efforts ; nous avons écrit dans nos nouveaux statuts qu'une présidence d'honneur serait conférée au Préfet du Gard. Par suite de cette ambition bien légitime, je crois, d'étendre l'action de l'Académie, nous avons rapproché de nous, par le titre d'honoraires, des membres qui, placés maintenant loin de nous, s'étaient autrefois intimement mêlés à nos travaux, qui les avaient animés et agrandis, et que nous n'appelions plus que des non-résidants, expression exacte, sans doute, mais qui réveillait peu l'idée d'œuvres brillantes et de services éclatants. Le principe une fois admis de distinguer, de reconquérir ces sommités, nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas eu dans nos rangs un mérite culminant à qui il faudrait accorder une place exceptionnelle. La réponse a été facile ; elle a été unanime. Un homme s'est rencontré parmi nous qui, jeune encore, a ambitionné et conquis les couronnes de l'Académie ; qui bientôt après a publié des écrits renommés sur l'histoire et la politique ; qui plus tard a transformé une chaire littéraire en tribune et a fait, enfin, de la tribune un soutien de la royauté et une gloire du pays. Cet homme, Mes-

sieurs, ce maître de la parole, cet orateur, cet homme d'état, vous l'avez tous nommé (1). S'il est incontestable qu'il a toujours puisé ses inspirations aux sources de la morale, de la justice et de la vérité, nous aussi nous avons voulu montrer en lui déférant une présidence honoraire que nous savions comme lui comprendre les immortelles affinités des études sérieuses et des austères doctrines du devoir, que nous étions dignes d'entendre ces nobles accents qu'il jette à ses contemporains du fond de sa solitude et des hauteurs de son talent.

Il ne me reste plus pour compléter ma tâche qu'à vous entretenir de nos acquisitions et de nos pertes de l'année.

Nous avons admis d'abord le lauréat qu'une œuvre brillante avait indiqué à nos suffrages et qui, en nous faisant connaître Rivarol (2) de la manière la plus complète et la plus neuve, avait non seulement fait un acte de patriotisme, mais avait donné une preuve d'un goût éclairé, d'un savoir étendu et d'une haute intelligence des choses de l'esprit.

Nous avons aussi ouvert nos rangs à un magistrat de notre cité (3), qui est venu s'y asseoir escorté des souvenirs de son père, un des membres de cette pléiade lumineuse des Gergonne, des Vincens, des Trellis, des Grangent, escorté encore du souvenir de sa poétique aïeule, M^{me} Verdier-Allut dont sa piété filiale éditera bientôt les charmantes œuvres.

(1) M. Guizot.

(2) M. Léonce Curnier, Receveur-général du Gard, auteur d'une notice sur Rivarol, couronnée en août 1858.

(3) M. de Clausonne, président de Chambre à la Cour Impériale.

Nul plus que ce nouveau confrère ne nous aidera à maintenir l'habitude des méditations sérieuses et des graves problèmes de l'humanité.

Du reste, Messieurs, ce goût du beau, qui est le caractère des lettres, cet amour du juste qui honore l'homme et constitue le magistrat, ne sont peut-être qu'une même entité sous des appellations diverses. Le goût est-il autre chose que la conformité à ce type primitif d'idéale beauté, déposé dans l'intelligence humaine par la main du Créateur ?

Ces deux élections ne semblent-elles pas prouver qu'un pacte d'alliance peut être facilement et utilement contracté entre l'esprit littéraire et l'esprit des affaires, entre les lettres et l'étude des lois ?

Pour nous donner encore quelques utiles collaborateurs, nous avons associé à nos travaux, comme membres non-résidants, MM. Schilizzi d'Aiguesmortes et Destremx de Saint-Christol d'Alais, et en qualité de correspondants, MM. Gaspard Bellin, juge-suppléant à Lyon, que de nombreux écrits recommandaient à nos suffrages, et M. l'abbé Pistre, qui nous a gratifiés d'un écrit sur l'influence du christianisme, et qui est maintenant curé d'une petite ville de la Haute-Garonne (1), où sa modestie l'a fait placer, où ses vertus le font bénir.

Je viens, Messieurs, de parler d'accroissement et d'acquisitions pendant le cours de cette année. Pourquoi faut-il qu'à un sentiment de satisfaction toute pure se mêlent de si profonds regrets ? Pourquoi faut-il que, par suite d'une loi inexorable de la destinée,

(1) Verfeil.

nous ne puissions saluer une bienvenue sans nous heurter contre un tombeau?

Nous avons perdu d'abord parmi les membres résidents deux confrères que nous étions habitués à chérir : M. Hedde et M. Jouvin. M. Hedde nous fut enlevé au moment même où recommençaient nos travaux (1). Ce fut un sinistre augure tristement réalisé depuis. M. Hedde avait fait apprécier son dévouement à l'Académie. Il était toujours prêt à remplir les tâches les plus ingrates. Fallait-il quitter le paisible foyer de nos études spéculatives et aller examiner pratiquement les essais d'une naissante industrie, constater des perfectionnements apportés dans l'art du tissage ou dans celui de la céramique, M. Hedde se prêtait à ces exigences. Il avait sur le commerce et l'industrie des connaissances étendues, positives. Il était surtout versé dans les arts textiles. Aussi, il nous a donné d'importants mémoires sur Jacquard et Paulet; une fois même, il se révéla à nous comme instruit en mécanique, en nous entretenant des plus remarquables travaux de Vaucanson.

Cette aptitude variée fut cause que la ville de Saint-Etienne le chargea de la direction de son riche Musée. M. Hedde y ajouta des collections rares en fait de tissus, et même il alla, pour mieux répondre à la confiance de l'autorité, étudier longtemps en Angleterre.

Ramené à Nîmes par d'importants intérêts et par de tendres affections, il passa de la classe de nos correspondants, où il figurait déjà, dans celle des titulaires, et bientôt, j'aime à le répéter, il nous fit

(1) Le 9 novembre 1858.

apprécier l'activité de son zèle, sa grande facilité de travail, et j'ajoute, la pureté de ses principes.

M. Hedde avait des convictions religieuses profondes. La vivacité de sa foi et sa résignation chrétienne étaient telles, que lorsqu'un fils, qui donnait de belles espérances, lui fut tout à coup ravi, nous n'avons jamais surpris un murmure, une plainte sortir de sa poitrine oppressée. Des larmes silencieuses étaient la seule expression de douleur que sa piété se permettait.

A peine cette tombe était-elle fermée, que nous perdions encore un de nos membres les plus actifs, et Nîmes un de ses meilleurs citoyens.

M. Jouvin était vraiment une nature d'élite. Jeune encore, il le prouva. Privé de bonne heure de sa mère il sut, par son heureux caractère, par ses attentions toutes filiales, mériter, conquérir l'affection de la nouvelle compagne que son père, bientôt remarié, avait choisie. Aussi elle l'aimait tendrement, elle l'encourageait au travail qui, devenu une habitude, avait doublé les forces de son intelligence. Elle parvint à le faire entrer à l'école polytechnique. Il répondit à ces soins, il justifia ce que j'appellerai des sacrifices, puisque je ne parle pas d'une mère.

Dans cette grande école, où ce n'est pas trop d'apporter l'aptitude, l'application et la droiture, il se distingua bientôt, et comme les mathématiques plaisaient à son esprit exact, il y fit de rapides progrès ; il prit rang parmi les premiers dans presque toutes les parties de l'enseignement, et il obtint (ce qui dès lors n'était pas très-facile) de sortir dans les ponts et chaussées.

En remplissant successivement les fonctions d'élève ingénieur, d'ingénieur d'arrondissement, puis de dé-

partement, il donna des preuves d'une intégrité scrupuleuse et d'un savoir des plus étendus. A Ajaccio comme à Carcassonne, il se concilia l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient des rapports avec lui. J'ajouterai qu'à ces sentiments élevés de l'homme, il joignait les principes et les vertus d'un chrétien fervent. Non-seulement il admettait les enseignements de la foi, mais il les fortifiait par une pratique constante. Depuis que l'âge lui avait commandé la retraite et qu'il était revenu parmi nous, il ne s'était pas cependant condamné à un repos absolu; il nous donna d'abord un mémoire des plus complets sur les aqueducs de Rome, et animé ensuite du désir de servir le pays, il consacra ce qui lui restait de temps et de force à l'étude de divers projets d'utilité publique. Ainsi, il avait fait part à ses confrères de ses vues sur l'adduction des eaux à Nîmes, sur les développements à donner à certaines industries. Il s'était aussi livré à l'examen de quelques questions qui intéressent la ville d'Uzès. Partout et toujours, on reconnaissait l'œil exercé de l'homme spécial et l'amour du bien. C'est surtout ce sentiment, ce sont ces inspirations du cœur qui rayonnaient sur sa douce physionomie, c'est cette bonté attractive, inépuisable qui le rendait cher à tous, cette bonté que Dieu mit dans le cœur de l'homme comme le propre caractère de la nature divine et pour être la marque de cette main bienfaisante d'où nous sortons.

Comme si c'était trop peu que de voir emportés prématurément de si précieux confrères, nous avons perdu encore deux de nos plus puissants auxiliaires.

M. le docteur Blaud, de Beaucaire, avait pris autrefois une part très-active aux travaux de l'Acadé-

mie ; il l'avait utilement occupée de mémoires sur l'histoire naturelle , sur les variétés de l'espèce humaine , sur les diverses constitutions physiques de l'homme ; plus tard , il publia d'autres ouvrages sur le christianisme avant Jésus-Christ , sur la logique du catholicisme , sur l'asphixie , sur la chlorose et sur le vitalisme ; il traitait aussi dans divers journaux de médecine des questions de pathologie et de physiologie , et dans ces articles , souvent fort étendus , on remarquait beaucoup d'érudition et une expression facile , nette et correcte.

Le mérite de tous ces écrits lui valut le titre de membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris et de la Société Linnéenne , de correspondant des Sociétés de médecine de Montpellier et de plusieurs autres Compagnies.

Et non seulement il se livrait à l'étude des théories , mais il était doué d'une véritable habileté pratique et apportait dans l'accomplissement de ses devoirs un zèle actif qui fut récompensé par le titre de médecin en chef de l'hôpital de Beaucaire. Là , il prodigua ses soins , et sans se lasser jamais , à une foule d'infirmes et de malheureux qui , satisfaits et reconnaissants , étaient guéris , consolés ou secourus par celui qui leur offrait le savoir du médecin , la pensée du chrétien et les dons de la bienfaisance.

Nous n'irons certes pas jusqu'à dire ici (parce qu'il faut mettre de la mesure dans l'éloge pour qu'une notice ne ressemble pas à un panégyrique) que le talent médical ou littéraire du docteur Blaud était étincelant , primesautier comme celui des Cabanis , des Corvisart , des Baumes ; qu'il était un médecin physiologiste et philosophe comme Barthez ou Lor-

dat, mais nous ne craignons pas d'affirmer que ce talent était réel, solide, estimable au plus haut degré. Il n'éblouissait pas, il éclairait; il ne subjuguait pas, il persuadait; il n'étonnait pas, il servait.

Malgré une vieillesse prolongée (87 ans) et quelquefois un peu douloureuse, comme toutes les vieillesse, M. Blaud n'avait jamais perdu l'aménité de son caractère ni la sérénité de son esprit, et il partageait encore, il y a peu de mois, entre la culture de son art et l'exercice de la pensée, les derniers jours de sa vie studieuse.

La Religion, qui avait veillé sur son berceau, le suivit jusqu'au moment suprême avec son cortège de vertus et de bienfaits, et ses concitoyens montrèrent par leur empressement à accompagner son cercueil, qu'ils comprenaient combien avait été bien remplie cette longue et honorable carrière dont la fin était regardée comme une calamité publique.

Une douleur plus amère encore était réservée à l'Académie. Jamais elle n'avait eu à regretter un plus noble cœur, une plus vaste intelligence.

Joseph Dié-Gergonne naquit à Nancy le 19 juin 1774, d'un peintre modeste, qui trouvait dans l'exercice de sa profession de quoi fournir à tous les frais de l'éducation de ses enfants. La situation n'était ni brillante ni trop déprimée. Ce fut là, Messieurs, un double avantage : celui d'échapper au danger d'être corrompu par l'orgueil de la naissance, ou humilié par l'infériorité de sa condition. Dans l'atelier de son père, dans les écoles déjà florissantes des disciples de Lasalle, dans les leçons plus fortes et plus complètes des professeurs du collège de Stanislas, il puisa en quelques années le goût de l'art, les habitudes

d'ordre et de raison, et cet amour des sciences exactes qui devaient tenir tant de place dans sa vie. Déjà même il faisait plus que de les comprendre et de les aimer, il les enseignait comme répétiteur dans l'établissement qu'il n'avait pas encore quitté, et l'élève était digne du maître; cet élève était le général Haxo.

Tout-à-coup la France, pour accomplir ses projets de réforme politique et sociale, que repoussait l'Europe coalisée, la France courut aux armes; les Prussiens qui se montraient surtout opposés à tout changement dans les anciennes institutions, avaient déjà franchi la Moselle.

Que fera notre jeune Lorrain, parvenu à cette époque de la vie où tout ce qui apparaît sous forme d'émancipation et de combats saisit le cœur et le brûle? Il fera comme les autres, car lui aussi est atteint de cette fièvre ardente et nationale qui tourmentait les jeunes gens de son âge : il ira grossir les rangs de l'armée. Abandonnant le foyer domestique, il se dérobera aux embrassements de sa tendre mère, de son bon père, d'une excellente sœur; il renoncera même au titre de capitaine de la garde nationale qu'il avait déjà mérité. Le voilà enrôlé dans le 4^e bataillon des volontaires de la Meurthe, et bientôt après fusilier au 47^e de ligne, contribuant par son courage à l'expulsion des ennemis qui rencontraient partout des défaites. Ce n'était pas assez pour le brave Bouchotte, ministre de la guerre : il avait créé soudainement onze armées, mais il pensait qu'elles ne vaincraient sûrement et toujours que si le savoir venait s'unir à la valeur. Il voulut donc des officiers instruits et il fit ouvrir un concours d'élèves sous-lieutenants d'artillerie. Gergonne ne fut pas sourd à l'appel. Il

part aussitôt pour Châlons plus chargé de science que d'or. Il se présente à l'examineur Lacroix qui l'accueille avec sa bonté accoutumée ; mais pour la première fois, il laisse échapper un sourire à demi-railleur : il avait remarqué la tenue plus que négligée du candidat, sa chaussure outragée, ses vêtements poudreux, sa chevelure inculte et jusqu'à cette cuiller terne et bossuée engagée dans une boutonnière qui, plus tard, portera un plus noble signe.

L'examen commence et l'interrogateur sourit encore. Bientôt il écoute, il approuve ; enfin il admire et il choisit. Gergonne était sorti vainqueur de toutes les épreuves, et, après un mois, un seul mois de nouvelles études, il était nommé premier de sa promotion, lieutenant d'artillerie. A peine en possession de l'emploi, il est attaché à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il se distingue au siège de Figuières, et après la paix faite avec l'Espagne, sa batterie est envoyée à Nîmes. En arrivant ici, il apprend qu'on va organiser une école centrale. Il lit l'affiche du concours, non comme un passant oisif, mais en homme épris de la science vers laquelle le hasard (hasard providentiel!) semble le ramener. Il concourra encore et, je n'ai pas besoin de le dire, ce nouveau coup d'essai sera un coup de maître. Il obtint encore le n^o 1, et fut appelé à professer ici les mathématiques jusqu'à la création de notre lycée, où il entra comme professeur de mathématiques transcendantes.

Laissez-moi dire ici, Messieurs, quel était cet enseignant. Peut-être au sein de cette assemblée, quelque élève reconnaissant pourrait venir ajouter son témoignage.

D'autres ne font des sciences qu'une étude froide et

décolorée , qui semble destinée seulement à rectifier l'entendement, mais qui l'incline vers les choses matérielles. Les mathématiques sont autre chose pour notre professeur du lycée. On n'y traite pas seulement de ce qui se pèse, se mesure ou se compte. Elles sont pour lui le domaine de la vérité, le champ d'exercice de la pensée libre et pure, l'occasion de saisir des rapports inconnus, de constater de lointaines analogies, de suivre un principe jusqu'à ses dernières conséquences, de découvrir ces ingénieuses formules, qui suppléent au travail de la réflexion, de créer enfin ces belles théories qui occupaient Platon et qui s'échappaient de l'étroit domaine du concret pour s'élever à celui de l'idée et de l'inspiration.

Quiconque connaît les premières leçons de son arithmétique , quiconque a recueilli les prolégomènes de son application de l'algèbre à la géométrie, ne démentira pas ce jugement.

Avec cette hauteur de vues, avec des habitudes graves et méditatives, il avait un tour d'esprit piquant et original, un fond de gaieté charmante, et souvent il exprimait une idée juste ou profonde d'une manière neuve et incisive, dont une bouche finement ironique et un regard narquois accroissaient encore la portée. Ainsi, je me rappelle qu'on discutait un jour sur la division et la nature des gouvernements, telles que Montesquieu les a présentées. C'était en 1822. On inclinait alors fortement vers la forme monarchique. Un des interlocuteurs nous soutenait, dans la ferveur de son zèle, que rien n'était préférable à la monarchie absolue. « Je suis de votre avis, dit Gergonne, mais avec deux conditions : c'est que le souverain sera souverainement bon, et de plus qu'il sera immortel. » Il

est difficile , ce me semble , de mettre plus de trait et de laconisme à réfuter un candide paradoxe.

Une autre fois , une de ces médiocrités remuantes qu'on rencontre dans toutes les carrières , lui demandait son suffrage pour une présentation à une chaire vacante. Gergonne, avec sa franchise habituelle, essaye de lui montrer, de lui démontrer qu'un autre candidat a des droits supérieurs, qui lui paraissent surtout établis par la publication d'un récent ouvrage. Mais le solliciteur est loin d'être convaincu , et insistant plus fortement encore: « Il faut , oui , il faut me promettre votre voix. » — « Eh bien , dit le malin conseiller académique , je vous la promets. Ne l'ai-je pas déjà promise à votre compétiteur? » La leçon fut comprise.

La grande aptitude de Gergonne aux sciences exactes , ne pouvait pas ne pas être remarquée. L'Académie du Gard, d'abord, puis celle de Turin, furent frappées de l'importance de quelques mémoires; celle de Bordeaux, d'un essai qu'elle couronna, sur la synthèse et l'analyse, et les sociétés savantes de Berlin , Bruxelles , et l'Institut de France se l'affilièrent aussi. Mais ce rare talent se révéla surtout dans la publication des *Annales de Mathématiques*, qui devinrent bientôt le manuel des écoles savantes, le recueil consulté et médité par tous ceux qui s'occupaient de sciences, et recommandé par les Cauchy , les Biot , les Poisson , les Chales et les Ampère.

Gergonne vivait satisfait à Nîmes, et ne songeait pas à s'en éloigner , quand la Faculté des sciences de Montpellier perdit son doyen Dom Reboul, professeur d'astronomie. Qui était plus que Gergonne capable de le remplacer ? plus digne que lui d'une chaire de haut enseignement ?

Dès qu'il fut entré dans cette Faculté , il se plia à mille nécessités. Il fit successivement un cours d'astronomie, un cours de mathématiques, un cours de physique et alla même jusqu'à se charger d'un cours de philosophie. Il se posait dans toutes les branches de connaissances avec une supériorité marquée, il avait une véritable ubiquité intellectuelle.

Ces succès appelèrent sur lui l'attention du pouvoir , qui le nomma doyen de la Faculté des sciences et l'attacha en outre au collège royal de Montpellier, dont ses cours accrurent soudainement la prospérité. Quelques années après, en 1830, un ministre éminent , M. de Broglie , récompensa cet homme supérieur, en lui confiant les fonctions rectorales. Ici, je suis contraint d'avouer que cette nomination laissa aux vrais amis de la science et du professeur, le regret de le voir user, dans les détails multiples, asservissants et parfois microscopiques de l'administration, ces belles facultés que le ciel ne réserve qu'à quelques privilégiés.

A peine s'était-il assis dans ce fauteuil, si peu commode et pourtant si envié , que les troubles profonds qui régnaient dans la capitale se reproduisirent dans les écoles et surtout dans celle de Montpellier. Il y opposa ce sang-froid , cette impassibilité qui auraient désarmé l'émeute , si l'émeute se laissait désarmer par la grandeur des sentiments et par la noblesse du caractère. Puisque je suis amené à parler de cette fermeté stoïque , de cette intrépidité pour laquelle les plus rudes épreuves ne sont qu'une occasion de se dessiner et sont une espèce de bonne fortune, je citerai encore un autre trait de ce naturel vraiment granitique.

M. Gergonne faisait à la Faculté un cours de physique et traitait spécialement de l'acoustique. Quelques étudiants égarés , l'accusaient d'être l'instigateur de certaines mesures sévères mais justes , prises par l'Université ; ils voulurent se venger. Ils se rendirent en foule au cours , et aussitôt que le professeur fut assis , ils firent retentir la salle de leurs injurieux sifflets. Le professeur, imperturbable dans son calme, commence ainsi : *Dans ma dernière leçon,* — A peine avait-il prononcé ces mots , que sa voix est couverte , le bruit devient assourdissant. Profitant d'un instant de trêve , disons mieux , de fatigue, il ajoute : *Je disais que le son n'est qu'un peu d'air agité.*

Un applaudissement universel accueillit cette tranquille et spirituelle parole.

Si le temps ne me commandait ici un rigoureux sacrifice, jé voudrais, après avoir essayé de peindre le géomètre et l'administrateur , vous faire connaître l'homme privé et vous introduire dans cet intérieur de famille qu'il m'a été donné de voir pendant une longue intimité de 12 ans, dans cet intérieur si respecté, si radieux, si savant ; je voudrais vous montrer le père et l'époux, se livrant, sous l'influence de l'union la mieux assortie, à des entretiens pleins de charme, où se traitaient, avec des questions de littérature, de musique, de peinture, des problèmes ards d'histoire et de philosophie ; où apportaient leur contingent d'esprit et de raison, de grâce et de bonté , d'abord une tendre mère, ancienne dame d'honneur de M^{me} la duchesse de Courlande , puis ces enfants bien aimés qui croissaient au milieu de la plus sainte harmonie , au milieu de tous les parfums de l'honnêteté, de la science et des vertus.

Mais forcé de m'enfermer dans d'étroites limites, je me bornerai à dire que sa vie privée ne fut qu'un long dévouement aux soins de la famille, comme sa vie publique ne fut qu'une constante application aux intérêts de la science et à la loi du devoir.

Ainsi, rien n'a manqué à cet homme hors ligne, ni la paix de la vie, ni les joies de la famille, ni les plaisirs de l'étude, ni le prestige du talent, ni la dignité du caractère, ni l'exercice des hautes fonctions, ni l'innocence des mœurs, ni l'honneur d'un retour sincère à la foi de ses premières années, ni l'auréole d'une fin édifiante (1).

Si la société ne lui offrit point ces richesses, cet or, ce Dieu du jour, cette pensée absorbante du siècle, qui se substitue trop souvent aux aspirations désintéressées, ne peut-on pas dire que c'est afin que son souvenir, dégagé de cet appareil importun, reste seul et pur dans la région de la science ?

Soulevant ici un moment les voiles qui couvrent l'avenir, je ne crains pas d'affirmer que, tandis que tant de mémoires s'effaceront, que tant de traces d'existence disparaîtront, cette noble vie de Gergonne, cette vie toute pavoisée de génie et d'honneur, ne sera oubliée, ni dans les annales de la cité, ni dans celle de la France entière.

Oui : il vivra longtemps, cet homme de tête et de cœur, il vivra longtemps pour sa famille, que sa mémoire bénira, comme elle en sera bénie ; il vivra longtemps au milieu de ce monde savant, qu'il a éclairé par de si remarquables travaux ; il vivra dans

(1) M. Gergonne est mort d'une hydropisie de poitrine, le 4 avril 1859.

cette ville, qui avait apprécié son savoir et son vif amour du bien et de la concorde; il vivra toujours au sein de cette Académie, où sa grande figure planera à côté des Fléchier, des Séguier, des Alexandre Vincens, où son nom sera toujours un précieux souvenir, où ses exemples seront toujours une utile leçon.

AMPHITHÉÂTRE DE NIMES.

EXAMEN CRITIQUE DE SON ENCEINTE INTÉRIEURE ET DE QUELQUES
INSCRIPTIONS INÉDITES.

PAR M. AUGUSTE PELET.

Dans leur savante description des monuments romains du midi de la France, MM. Grangent et Durand ont démontré, les premiers, que l'Amphithéâtre de Nimes avait été disposé pour des exercices nautiques. « Aucun auteur, disent ces architectes, n'a pu, » avant nous, avoir cette opinion, parce que ' les » constructions inférieures de ce monument étaient » inconnues et ensevelies sous une hauteur considé- » rable de remblais et sous une espèce de ville qui s'é- » tait successivement élevée sur les débris du monu- » ment. »

Parmi les nombreuses dispositions architecturales, citées à l'appui de cette opinion, MM. Grangent et Durand font entrer, en ligne de compte, la manière dont était construite l'enceinte intérieure de l'arène. « Lorsque cette dernière, disent-ils, était transformée

» en un vaste bassin, dans lequel l'eau s'élevait jus-
» qu'à deux mètres au-dessus du sol, malgré l'exacte
» précision des joints des grandes dalles du *podium*,
» l'eau pouvait filtrer à travers ces joints, et nuire à
» la solidité et à la conservation du mur en maçon-
» nerie qui se trouvait derrière. Les Romains qui
» avaient tout prévu, avaient laissé, entre le derrière
» de ces dalles et le revêtement du mur, un vide de
» 19 centimètres qu'ils remplissaient de terre glaise.
» L'interposition de cette couche arrêtait toutes les
» infiltrations qui auraient pu avoir lieu, et les em-
» pêchait d'atteindre le corps de maçonnerie (1). »

Cette conjecture, qui n'était présentée par MM. Grangent et Durand que comme un luxe de preuve à l'appui de la nouvelle opinion émise par eux, fut répétée par M. Albert Lenoir (2) et par nous (3), sans être cependant donnée comme un fait positif.

Quelques observations fort judicieuses viennent de nous être adressées à ce sujet par M. H. Jannior, architecte du gouvernement à Paris; elles nous font penser que les inductions tirées par MM. Grangent et Durand pourraient bien n'être pas fondées, et qu'il y a peut-être lieu à considérer sous un autre point de vue le mode de construction appliqué par les Romains au mur d'enceinte de notre Arène :

« Mes doutes sur l'existence de cette terre glaise,
» nous dit M. Jannior, sont basés sur les observations
» pratiques que j'ai faites dans l'application des cor-
» rois en glaise qui m'ont appris que ce moyen n'est

(1) *Des Monuments romains du midi de la France* p. 69.

(2) *De l'Amphithéâtre de Nîmes*, notice par M. Lenoir, insérée dans les *Monuments anciens et modernes*, de Gailhabaud.

(3) id. id. p. 118.

» efficace que dans un milieu constamment et forte-
» ment humide et privé d'air, comme, par exemple,
» lorsqu'on l'emploie à l'étanchement des canaux,
» radiers factices, réservoirs, etc., constamment
» remplis d'eau, dont l'infiltration entretient dans la
» glaise le degré d'humidité nécessaire pour que cette
» matière conserve toute sa plasticité. Si ce degré de
» saturation devient insuffisant, la glaise se gerce de
» toute part, et quand on vient à mettre l'eau dans
» le réservoir, il en résulte des fuites à travers les
» crevasses.

» J'en conclus donc que le mince corroi du *podium*
» enfermé dans une maçonnerie sèche, et dans un
» lieu ne contenant que rarement l'eau nécessaire à
» entretenir le corroi à son état normal (car l'Amphi-
» théâtre ne devait être converti en naumachie que
» de loin en loin), la glaise s'y serait promptement
» desséchée et aurait perdu son effet. Au surplus,
» la glaise empêche bien l'eau de couler, mais non
» l'humidité; les murs n'eussent donc pas été garan-
» tis.

» Or, les Romains qui, je le sais, ont employé par-
» fois ce moyen d'étanchement dans d'autres circons-
» tances, raisonnaient trop bien pour l'avoir employé
» dans les murs de l'Amphithéâtre, où il eût été en
» pure perte, etc., etc.

» Je vous serais donc très-obligé, Monsieur, si vous
» aviez la bonté de me donner les éclaircissements
» que j'ai l'honneur de vous demander. Je sais que
» les hommes de savoir ne considèrent jamais comme
» indiscretion les questions scientifiques que leur font
» des inconnus, du moment qu'il s'agit du progrès
» des lumières. »

Bien que les observations pratiques de M. H. Jan-nior nous parussent rationnelles, l'argile étant une matière dont la trace ne peut guère disparaître que par dispersion, nous avons dû nous assurer qu'il ne restait pas le moindre vestige de glaise, tant derrière les dalles qui sont encore en place que sur le mur en moëllons d'appareil qui existe partout.

Après nous être bien convaincu qu'il en était ainsi, nous avons remarqué, de plus, qu'il fallait considérer comme sans portée la destination donnée au prétendu corroi, lorsque l'arène étant transformée en naumachie, d'empêcher l'infiltration des eaux dans la galerie consulaire, attendu que le sol de cette galerie se trouve au-dessus du niveau que ces eaux pouvaient atteindre.

Toutes ces considérations nous portent à conclure que l'espace de 19 centimètres, ménagé entre le revêtement en dalles et le mur sur lequel reposaient les quatre gradins du *podium*, devait rester vide par destination.

Cependant, comme dans les constructions des anciens toutes les parties étaient toujours motivées, nous avons dû nous demander quel pouvait avoir été le but de l'architecte dans une disposition qui semblerait contraire aux règles de la solidité ?

Voici l'explication que nous nous proposons de donner à M. l'architecte du gouvernement, en la soumettant, d'abord, à votre critique.

Les dalles qui formaient l'enceinte de l'Arène étaient assez élevées, vous le savez, Messieurs, pour servir en même temps de garde-fou au premier gradin, dont elles dépassaient le marchepied de 60 centimètres ; leur base reposait sur une pierre tendre,

taillée en champfrein du côté de l'Arène, afin de rejeter les eaux pluviales dans l'*Euripe*, où elles étaient conduites par de petites rigoles très-rapprochées ménagées dans ce but.

Lorsque trente mille spectateurs couvraient les gradins de l'Amphithéâtre, la seule portion du monument qui restât à découvert était le revêtement en larges dalles formant la base du *podium*, l'architecte devait donc naturellement porter tous les soins possibles à la disposition et à l'exécution de cette partie de l'édifice.

Les dalles en pierres dures, d'un grain très-fin, dont ce revêtement était formé, furent juxta-posées avec une telle perfection, qu'on n'en distinguait pas les joints ; leur blancheur, en opposition avec leur grisâtre du sable qui couvrait l'Arène, fournissait aux horribles tableaux qui allaient se dérouler sur cette scène un fond qui permettait à l'œil d'en suivre tous les détails.

Aussi, pour ne pas gâter par des gouttières ce beau revêtement, l'architecte avait eu le soin de disposer le marchepied du premier gradin, qui recevait toutes les eaux pluviales de la première précinction, de manière que, par sa pente, en sens inverse de celles des gradins, ces eaux, au lieu de se diriger contre les dalles, fussent portées contre le gradin même, où douze égouts de 10 centimètres de diamètre les jetaient précisément derrière le mur en moëllons que cachaient les dalles de l'enceinte, et de là dans un canal d'écoulement.

Cette disposition devait nécessairement entretenir, sur ce même mur une humidité constante, qui, de proche en proche, se serait infailliblement communi-

quée aux dalles, si elles lui eussent été appliquées, et aurait fini par détruire le bel effet que devait produire à l'œil le magnifique parement de cette enceinte.

C'était donc dans le but de parer à ce grave inconvénient que l'architecte avait ménagé entre les dalles et le mur sur lequel reposaient les quatre gradins du *podium*, un espace vide de 49 centimètres, qui, permettant à l'air de circuler, conservait la blancheur et le poli de son magnifique revêtement.

Il est cependant hors de doute qu'aux rares époques où l'Amphithéâtre était transformé en naumachie, la juxtaposition des dalles ne préservait pas cet espace vide de l'eau qui remplissait l'Arène; car rien n'indique qu'un bourrelet de ciment ait été coulé dans les joints verticaux; mais on doit supposer que le sol en pierres de tailles, sur lequel reposaient ces dalles, avait la même inclinaison que celui de l'*Euripe*, et que lorsque l'Arène était mise à sec, après les jeux nautiques, l'eau, momentanément renfermée derrière les dalles, s'écoulait vers les grandes entrées; peut-être même y avait-il de distance en distance, au bas des dalles, des ouvertures par lesquelles l'eau s'échappait sur la pierre taillée en champfrein qui leur servait de base.

Nous désirons vivement, Messieurs, que vous trouviez dans les conjectures que nous proposons avec beaucoup de réserve, un système plausible ou, au moins, susceptible d'amener à quelque éclaircissement sur une question scientifique, dont la solution n'est pas sans intérêt pour l'étude de l'architecture chez les anciens.

Les recherches minutieuses auxquelles nous avons

dû nous livrer dans le but de donner à M. l'architecte du gouvernement une réponse aussi satisfaisante que possible, nous ont amené à la découverte de deux inscriptions inédites, et cependant bien visibles, tracées en très-beaux caractères sur la face horizontale de quelques gradins du *podium*.

A l'ouest de la loge des Vestales, sur le premier gradin, on trouve un fragment d'inscription fort usé par le frottement, sur laquelle on lit encore :

CVNEVS OVALIS LO....

L'usure de la pierre a fait disparaître la fin du mot *LOCA* et le chiffre dont il était suivi.

Le mot *cuneus* ne peut être interprété de deux manières; il est là parfaitement à sa place; c'est une des divisions de l'Amphithéâtre. Quant à l'expression *OVALIS*, on la traduit par : *ce qui tient à l'ovation* ou au *petit triomphe*. On ne peut cependant pas supposer que, dans l'Amphithéâtre de Nîmes, il y eut, sur le *podium*, tout un *cuneus* destiné à ceux auxquels le Sénat décernait l'honneur du petit triomphe; ces exemples étaient trop rares, même à Rome, pour qu'il en fût ainsi.

Nous pensons que cette inscription était relative à ceux qui avaient été vainqueurs dans les jeux de l'Amphithéâtre, pour lesquels, en effet, les cris de joie du peuple, ses applaudissements, étaient une espèce d'ovation (*ovatio*) (1).

(1) Quelques savants prétendent que ce mot a pour origine l'ancien cri de joie *Εὐοι* ou *Εὐαυ* que les Grecs faisaient retentir dans les Bacchanales. Les Romains employèrent ces mêmes termes par lesquels ils applaudissaient au vainqueur; et pour en consacrer

Ainsi, cette inscription aurait été applicable aux *ovantes* des jeux amphithéâtraux, c'est-à-dire, aux *rudiairi*, nom qu'on donnait au gladiateur renvoyé avec honneur, après avoir donné des preuves multipliées de force et d'adresse dans ces sortes de spectacle; on lui remettait, pour marque de son congé, une espèce de fleuret en bois appelé *rudis*, d'où vient le nom de rudiaire donné à ces gladiateurs.

La seconde inscription se trouve gravée sur la face horizontale du premier et du quatrième gradin, dans l'un des *cunei*, situé au nord-est de la précinction aristocratique; elles sont identiques et portent en caractère du II^e siècle :

GOEL.

Rien n'indique, d'ailleurs, que ces quatre lettres, aient jamais été précédées ou suivies d'aucune autre, la surface sur laquelle elles sont gravées n'étant nullement usée par le temps.

Du temps d'Auguste, le libertinage avait tellement corrompu la jeunesse, que le célibat était devenu à la mode; pour obvier au mal qui était la suite de cette dépravation, l'empereur employa tous les moyens qui étaient en son pouvoir; il établit des peines contre les célibataires, et dans le but de les stygmatiser, en quelque sorte, par une espèce d'exposition publique, il leur assigna une place particulière dans les spectacles.

l'origine, ils le nommèrent *Ovatio*, et de même que les Grecs firent *Ἐροῦσις* pour signifier applaudir, les latins firent pareillement celui d'*Ovari* pour signifier la même chose.

(Ovation. *Encyclopédie mathématique.*)

D'après cela, le *cuneus*, sur le premier et le dernier gradin duquel nous trouvons l'inscription ci-dessus, ne serait-il pas celui qui était destiné aux célibataires *cælebs* ou *cælebs*, *cuneus cælebum* ?

Dans une notice sur l'Amphithéâtre de Nîmes, nous avons indiqué deux inscriptions, qui semblent n'en former qu'une seule, gravées en belles lettres onciales, de 7 centimètres de hauteur, sur le couronnement des dalles qui forment l'enceinte intérieure de l'Arène (1); la seconde moitié de cette inscription a seule été expliquée; le commencement est encore un problème que nous soumettons aux recherches de nos savants épigraphistes; elle porte :

N. ATR. ET. OVIDIS. LOCA. NXXV.

(D. D. D. N. N. RHOD. ET) (RAR. XL. D D D. N)

Les quarante places indiquées par la seconde partie de l'inscription, ont été données par décret des décurions de Nîmes, *Nautis rhodanicis et araricis*, aux Nautes du Rhône et de la Saône, corporation indiquée de la même manière sur plusieurs autres inscriptions (2). Cette destination ne doit point étonner si, comme nous le supposons, le Rhône formait à l'est

(1) Cette inscription a été mal copiée par MM. Grangent et Durand. p. 47.

(2) Spou. *Antiquités de Lyon*. p. 27. — M. de Boissieu p. 306.

les limites des vingt-quatre villes ou bourgs (1) qui composaient la petite république dont Nîmes était la métropole; les Nautes du Rhône et de la Saône pouvaient souvent être à même de rendre des services à la colonie; quant au commencement de l'inscription dont la première lettre \overline{N} doit, selon toute probabilité, être également le sigle de *Nautis*, nous demandons quelles pouvaient être les deux rivières navigables auxquelles s'appliquaient les initiales *ATR* et *OIDIS*? *Hoc opus hic labor est!*

Puisque nous nous occupons d'inscriptions inédites tracées sur nos monuments romains, pourquoi n'en indiquerions nous pas ici une nouvelle qui n'appartient pas précisément à notre localité, mais que des fouilles récentes ont mise naguère à découvert dans le théâtre d'Orange?

Un architecte de la capitale, placé depuis longtemps par ses intéressants travaux au faite de la science archéologique, M. Caristie, vient de faire connaître au monde savant, dans une œuvre qui n'est malheureusement pas à la portée de tout le monde (2), les découvertes faites au théâtre d'Orange et la description architectonique des monuments romains que cette ville renferme.

Les dernières fouilles du théâtre d'Orange ont mis à découvert tout le *proscenium*, les cinq gradins inférieurs et le marchepied qui forme l'enceinte de l'*orchestra*; l'hémicycle en avait été tracé par un rayon de 14^m95; cinq *scalariae* divisaient en quatre *cunei*, la demi-circonférence de ces premiers gradins.

(1) Strabon; Geog., l. iv.

(2) Monuments Antiques d'Orange, 1856.

Sur la face perpendiculaire du plus bas de ces gradins, on remarque deux inscriptions rigoureusement identiques placées au milieu des deux *cunei* du centre ; elles portent :

EQ. G. III

que l'on doit traduire par : *Equestri Gradus tres*, ce qui signifie que les trois premiers gradins étaient réservés à l'ordre équestre.

Cette inscription nous semble avoir beaucoup plus d'importance qu'on ne le suppose d'abord ; nous la croyons de nature à modifier considérablement l'opinion généralement admise qu'il existait un rapport direct entre les dispositions architectoniques des édifices destinés aux jeux publics et la division légale des citoyens qui venaient y prendre place. Cette intéressante recherche sera pour nous l'objet d'une étude particulière dont, plus tard, nous aurons l'honneur de vous faire connaître le résultat.

DU PORTRAIT.

PAR M. JULES SALLES.

Messieurs ,

Goëthe a dit quelque part : « La présence de l'homme, son visage, sa physionomie, est le meilleur texte de tout ce qu'on peut dire de lui. »

S'il en est ainsi, et rien n'est plus vrai, ce nous semble, de quelle importance n'est pas l'art du portrait ? Chaque portrait bien fait est un tableau intéressant, parce qu'il fait connaître l'âme et le caractère d'un individu particulier. Nous le voyons penser, sentir, juger ; nous y apercevons le reflet de ses penchants, de ses affections, de ses passions, en un mot, des bonnes et des mauvaises qualités de son cœur et de son esprit. Et, à cet égard, le portrait est même plus expressif encore que la nature, dans laquelle rien n'est permanent, où tout n'est qu'une succession de mouvements variés à l'infini : tandis que, par le pinceau du peintre, le visage de l'homme peut être reproduit dans son aspect le plus avantageux. Mais aussi que de difficultés pour devenir habile dans cet art !

Un artiste de beaucoup de talent disait un jour : « Savez-vous pourquoi nous autres, peintres d'histoire, nous ne faisons pas le portrait ? — C'est parce que cela est trop difficile. »

En effet, de tous les genres de peinture, c'est peut-être celui qui offre en même temps et le plus d'attraits et le plus d'écueils, et qui présente, avec le moins de ressources, le plus grand nombre de difficultés à surmonter. On comprend que nous voulons parler ici du portrait élevé jusqu'à l'art, tel qu'on le retrouve dans les ouvrages des grands maîtres, et non pas de ces images grotesques, affichées au coin des rues, et devant lesquelles tous les passants s'arrêtent, émerveillés d'une ressemblance qui n'est autre chose qu'une affreuse caricature. Leurs auteurs se servent d'une recette bien facile pour atteindre leur but : ils cherchent, dans leurs modèles, quelques traits sail-

lants que leur grande habitude les met à même de remarquer au premier coup d'œil. Négligeant tous les autres détails, ils mettent en relief ces parties du visage qui suffisent, à elles seules, pour donner à leurs personnages un certain air de ressemblance qui impressionne le vulgaire et attire de nombreux clients dans leur boutique. Nous avons même connu un de ces artistes nomades qui, lorsqu'on le faisait appeler dans une maison, demandait le genre de ressemblance qu'on désirait avoir. Pour tel prix, il se chargeait de faire quelque chose de satisfaisant. Si vous ne marchandiez pas trop et consentiez à y mettre plus d'argent, il s'engageait à peindre une tête qui serait reconnue de tout le monde : mais si vous vouliez vous contenter d'un *air de famille*, il vous accommodait alors pour une somme fort minime. Son talent, comme vous voyez, en tant que ce mot appliqué à la noble branche des beaux-arts ne jure pas trop à vos oreilles, se pliait à toutes les exigences du *bourgeois*, comme on dit en terme d'atelier, et se mettant à la portée de tous les goûts et de toutes les bourses, faisait tomber dans son escarcelle les écus des bonnes dupes qui s'y laissaient prendre.

Non, Messieurs, ce n'est pas de ce genre de peinture que nous voulons vous entretenir : c'est là un travail de manœuvre auquel l'art est complètement étranger. Mais nous voudrions étudier le portrait dans ce qu'il a de plus noble et de plus élevé, suivre son histoire dans les diverses époques qu'il a parcourues, écouter ses enseignements auprès des ouvrages des maîtres qui ont traité ce genre d'une manière supérieure, essayer enfin, non pas de tracer des règles (l'art a toujours su s'en affranchir) mais adresser

quelques conseils aux jeunes artistes qui débent dans la carrière.

Le savant auteur de l'*Art de connaître les hommes par la physionomie* n'a touché cette matière que très-légèrement, disant que, traitée à fond, elle fournirait à elle seule un ouvrage très-volumineux, également neuf et intéressant. En même temps, il ajoute : « Ce n'est pas d'un peintre que je l'attends, quelque » habile qu'il puisse être : c'est au physionomiste à » l'entreprendre, mais au physionomiste judicieux, » homme de goût et observateur, qui soit en même » temps l'ami et le confident d'un grand peintre de » portraits. »

N'étant point dans les conditions exigées par Lavater, il serait bien téméraire à nous d'aborder un pareil sujet, si nous ne voulions nous borner dans certaines limites. Mais puisque le monument à élever à cette branche des beaux-arts est si important, il peut nous être permis d'y apporter notre pierre, en consignat devant vous les observations et les notes que nous avons recueillies dans notre modeste carrière artistique. Bien qu'elles soient écrites pour être lues par les hommes qui font de la peinture leur étude spéciale, nous avons évité, autant que possible, d'employer des mots techniques. Si cependant il se glissait parfois sous notre plume quelques expressions d'atelier, votre indulgence pardonnerait à l'artiste d'avoir oublié un moment qu'il a l'honneur d'appartenir à l'Académie.

II.

Vous le savez, Messieurs, l'histoire de la peinture a eu un portrait pour origine. C'est pour conserver les traits du guerrier Polémon, partant pour la guerre, que sa chère Débutade, fille d'un potier de Sicyone, chercha à suivre sur la muraille les traits du jeune homme projetés en silhouette, qu'elle y fixa au moyen d'un charbon ou de toute autre matière colorante. C'est donc par ce besoin de reproduire la figure humaine, et de garder l'image d'une personne aimée, que la peinture a pris naissance; et nous avons hâte de constater que, dès son début, le portrait a occupé dans l'histoire de l'art une place des plus importantes; tellement que les plus savantes compositions ne lui ont jamais porté la moindre atteinte et que les plus grands artistes de toutes les époques, non seulement ne l'ont point dédaigné, mais sont allés lui demander une partie de leurs succès. Il est tel ouvrage, en ce genre, qui compte dans la réputation de son auteur à l'égal des tableaux les plus habilement agencés, qui les a même souvent éclipsés. Le portrait du pape Jules II, par Raphaël, agrandit autant sa renommée que la Transfiguration et les plus ravissantes madones; ceux de Van Dyck sont mis au dessus des plus beaux tableaux religieux de ce peintre, et s'il fallait parler des temps modernes, nous croyons que les portraits de M. Bertin de Vaux et du comte Molé, peints par M. Ingres, celui de M. Guizot, par Paul Delaroche, seront placés en première ligne, quand la postérité jugera l'œuvre de ces deux maîtres.

Les Egyptiens n'ont rien laissé en ce genre qui puisse faire le sujet d'une étude sérieuse : leur science dans la peinture ne s'appliquait guère qu'aux hiéroglyphes et se contentait d'une grossière représentation des objets matériels, tout au plus suffisante pour les faire reconnaître et fixer la pensée sur la pierre. L'art du dessin pittoresque, et surtout de la perspective, n'avait fait aucun progrès chez un peuple si avancé sous d'autres rapports; c'est ce qui explique le défaut de proportion qu'on remarque dans leurs travaux de sculpture, et dans ces personnages de taille colossale que l'on voit dans le Musée Assyrien, à Paris, avec les contours incisés au burin dans la pierre ou marqués par une simple ligne de couleur rouge ou noire.

Les Chinois, qui se piquent d'être nos maîtres en tous genres et nous appellent volontiers *des barbares*, seront bien étonnés quand ils pourront admirer les produits d'un art dont nous tenons aujourd'hui le sceptre. Comme chez les Egyptiens, leurs images colorées sont privées de proportion et de perspective, et bien qu'ils soient arrivés à obtenir, ou plutôt qu'ils possèdent depuis la plus haute antiquité, une grande délicatesse dans la couleur, une exécution très-fine et très-minutieuse dans tous les détails de leurs peintures, les formes de leurs personnages indiquées le plus souvent par un simple trait, manquent tout à fait des qualités essentielles du dessin et du modelé. Leur genre de talent serait tout au plus applicable à l'illustration des missels; mais nous doutons qu'il ait jamais produit un portrait dans les conditions que réclame cet art difficile.

Il n'en est point ainsi des Grecs qui ont occupé

dans les diverses branches des beaux-arts le degré le plus élevé de l'échelle. Quand bien même leurs peintures n'aient pas été conservées jusqu'à nous, la connexité des arts entre eux ne nous permet pas de douter que le peuple, qui nous a laissé des bustes si admirables, n'ait point aussi produit des tableaux à la même hauteur de talent. D'ailleurs, la gageure de Zeuxis et de Parrhasius n'est-elle pas là pour nous confirmer qu'il y avait, à cette époque, des artistes capables de reproduire les objets naturels avec une vérité de laquelle approcheraient bien peu de peintres à notre époque. L'histoire ne nous dit-elle pas qu'Apelles obtint la plus grande célébrité dans le portrait, partie de l'art qui était exercée alors, comme de nos jours, par les peintres d'histoire, et que plus tard, pendant le dernier siècle de la République romaine, ce fut aussi un artiste grec, Lala de Cyzique, qui acquit une grande réputation en se bornant à copier la figure humaine. Nous lisons également dans Pline que Néron eut un jour la fantaisie (de toutes ses fantaisies du moins la plus innocente) de se faire peindre sur une toile de 120 pieds, et que cette *portraiture* fut plus tard détruite par la foudre, comme si les éléments même eussent conspiré pour étouffer le souvenir d'un monstre pareil.

Le goût, les mœurs, le gouvernement même des Grecs favorisaient leurs tendances naturelles, leurs nobles aspirations vers un art qui les rapprochait des dieux et qui était honoré alors bien autrement qu'il ne l'a été depuis le siècle de Périclès. Vous pouvez lire dans Vasari que le père de Michel-Ange fit tous ses efforts pour étouffer chez son fils un goût qui se manifesta dès sa plus tendre enfance, et qu'il alla

même jusqu'à lui faire essayer de mauvais traitements, quand il le surprenait avec un crayon à la main, considérant la peinture comme une chose vile et indigne de sa maison. De nos jours encore, certaines familles ne croiraient-elles pas déroger si elles avaient un artiste dans leur sein ? tandis que chez les Grecs, au contraire, un édit défendait aux esclaves de s'occuper des arts, pour réserver uniquement leur étude aux enfants des nobles. Cet édit fut rendu public d'abord à Sicyone, puis par toute la Grèce, et contribua puissamment à faire regarder le dessin comme corollaire indispensable de toute éducation soignée.

Les Romains appelaient *statuæ iconicæ* ou *simulacres* les statues qui représentaient un homme avec ses traits naturels. Platon et Lucien les désignent par un mot qui signifie : *statue de grandeur naturelle*. Suétone les appelle *simulacrea iconica*, et Athénée se sert d'une expression grecque analogue. Une *statue-portrait* était une marque d'estime extraordinaire. C'est la récompense qu'on accordait ordinairement à celui qui avait remporté trois fois le prix aux jeux olympiques. Les premières furent érigées, dit-on, à Athènes en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton, qui avaient tué le fils de Pisistrate.

Malheureusement, si le nom des plus savants artistes grecs sont arrivés jusqu'à nous, il n'en a point été ainsi de leurs œuvres de peinture : elles n'ont pu résister au temps, aux révolutions et à la destruction des monuments ; en sorte que nous ne pouvons ni les décrire ni comparer leur mérite à celui des peintres d'une école postérieure. Il aurait fallu pour cela qu'un tableau de quelqu'un des plus fameux artistes de l'antiquité sortit de dessous les décombres qu'on remuait

en tous sens avec les chefs-d'œuvre de sculpture découverts journellement, et vint servir de modèle et de règle à cette théorie du beau qui s'affaiblissait tous les jours dans ces siècles de luttes intestines, de guerres continuelles et de décadence complète.

Aussi, ne pouvons-nous pas suivre l'histoire du portrait qui subit, comme tous les autres arts, une lacune importante et qu'il faut aller retrouver dans le xv^e siècle, alors que l'invention de la peinture à l'huile par le flamand *Van Eyck* vint apporter de nouvelles ressources matérielles et un champ d'études encore inexploré par les traducteurs intelligents de la pensée humaine. Et même encore, à l'exception de quelques œuvres de l'école florentine et de l'école mystique en Ombrie, devons-nous poursuivre jusqu'à la Renaissance pour retrouver le portrait dans tout ce qu'il a de plus complet, alors qu'il est traduit par le pinceau de Raphaël, Titien, Holbein, Léonard, Van Dyck et Rubens.

Parmi tous ces grands noms et bien d'autres qui, sans les avoir égalés, ont du moins suivi leurs traces de près, Van Dyck est, selon nous, celui qui a poussé le plus loin ce genre de composition. Ses portraits en pied sont de réelles compositions qui s'élèvent souvent à la hauteur d'un tableau d'histoire et dans lesquels il a montré la même supériorité qui le distingue dans ses plus grandes toiles.

Sans parler du portrait de Charles I^{er} que nous avons le bonheur de posséder en France et qui valut à son auteur le titre de *chevalier*, de celui du duc de Buckingham qui fit épouser à l'artiste la fille d'un lord d'Angleterre, nous avons admiré dans le palais Brignole-Sale, à Gênes, les portraits en pied de cette

famille qui s'éteint aujourd'hui et ne vivra bientôt plus que par les souvenirs qu'a immortalisés le pinceau de Van Dyck. Peu de tableaux nous ont aussi vivement impressionnés que ces toiles précieuses où toutes les conditions de l'art semblent réunies : mais ce qui frappe surtout dans les œuvres du peintre d'Anvers, c'est un cachet d'élégance empreint dans les moindres détails. Il est facile de voir qu'il passait sa vie au milieu des grands, entouré lui-même d'un faste luxueux et dépensant largement les sommes prodigieuses que lui rapportait son pinceau ; tout différent, en cela, de son compatriote Rembrandt, qui entassait sou sur sou, allait chercher ses modèles dans les tavernes, et sortait rarement du misérable taudis où le faisait vivre son avarice. Aussi, à part la magie de couleur et d'effet qui fait le principal mérite des œuvres de ce dernier, on est forcé de reconnaître que ses figures portent bien souvent un type vulgaire, tandis que celles de Van Dyck sont marquées au coin de la plus rare distinction. Ne verrait-on qu'une main de ces personnages si vivants sur la toile, qu'on y reconnaîtrait aisément celle d'un grand seigneur ou d'une noble dame : ces mains-là, vrai blason aristocratique, ne peuvent être entourées que de velours et de dentelles : tout autre ajustement jurerait de se trouver à côté.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de passer en revue, même d'une manière sommaire, les portraits les plus saillants de cette époque appelée *le siècle d'or*, et qui fit éclore tant de chefs-d'œuvre artistiques : le nombre en est très-grand, et nous craindrions, après avoir fatigué votre attention, d'en oublier encore beaucoup, et des meilleurs. Car il n'est

pas de peintre d'histoire religieuse ou profane qui ne se soit essayé dans ce genre, soit pour se reposer à la suite de compositions plus compliquées, soit pour y trouver des ressources pécuniaires, soit pour céder à la fantaisie de quelques rois, princes ou seigneurs, soit enfin pour léguer à la postérité le souvenir d'un nom illustre ou les traits de sa propre figure.

Ces toiles disséminées un peu partout enrichissent aujourd'hui les collections de toute l'Europe : il n'est pas un musée de province, que dis-je, pas un cabinet d'amateur qui n'offre, en ce genre, quelque spécimen curieux, sinon toujours authentique, du moins intéressant au point de vue de l'art ou de l'école qui l'a vu naître.

Mais il est une salle de l'un de ces musées qui a attiré tout particulièrement notre attention et dont nous vous dirons quelques mots. C'est celle de la galerie des *Offices*, à Florence, où se trouvent réunis les portraits des plus éminents artistes, la plupart peints par eux-mêmes. Que de fois, fatigué de notre promenade dans ce vaste musée, le plus riche du monde entier, nous sommes allé nous asseoir au milieu de cette brillante société dont chaque personnage semblait vouloir se détacher de la toile pour venir nous raconter sa vie et ses labeurs, les uns entourés de triomphe, d'honneur et de gloire, les autres persécutés par leurs contemporains, haïs de leurs confrères, et n'ayant obtenu qu'après la mort la part de renommée qu'ils avaient méritée par leurs savants travaux. Triste rémunération, si ce monde ne devait pas avoir de lendemain !!!

Le nombre de ces portraits est très-considérable et la collection à peu près complète, surtout pour ce

qui touche aux illustrations de l'école italienne. Cette collection, unique au monde, est intéressante à un double point de vue. On peut y suivre pas à pas l'histoire de l'art, à ses diverses périodes : On y fait connaissance intime avec des hommes dont on a appris à admirer les œuvres dès la plus tendre enfance ; leurs traits se gravent dans la mémoire, et désormais il ne sera plus possible de les en effacer. Sous le rapport artistique, l'étude en est plus attrayante encore : car on retrouve dans chacun de ces portraits les qualités qui distinguent son auteur dans ses autres productions, sa *manière*, pour tout dire en un mot. Raphaël s'est peint avec la grâce naïve qu'il avait puisée dans les leçons de son maître Pérugin. Rembrandt avec ces effets de clair-obscur que personne n'a jamais égalés ; les Vénitiens avec cette fougue de coloris qui font autant de chefs-d'œuvre des toiles signées Giorgione, Titien, Tintoret, Véronèse ; les Espagnols, avec les tons brillants de Murillo ou la sombre et ferme touche de Velasquez et de Ribeira.

Au milieu de ces mâles et puissantes organisations, une femme apparaît dans toute la grâce de sa beauté et semble venir réclamer une part d'illustration pour son sexe et sa patrie : c'est une Française, M^{me} Lebrun ; elle occupe un rang honorable dans cette nombreuse famille artistique, et sa palette peut soutenir la comparaison avec celle de ses rivaux. L'image de cette douce et si gracieuse artiste se lie essentiellement à l'histoire du portrait, puisque c'est elle qui eut la gloire, comme nous le verrons tout à l'heure, de sauver cet art de la fausse route qu'il avait prise sous le règne du plus dissolu des monarques, et de le ramener aux règles sévères du bon goût et de la vérité.

Quand Delaroche a voulu représenter à l'hémicycle des Beaux-Arts toute l'histoire de la peinture dans ses plus illustres personnifications, c'est dans cette salle des *Ufficii* qu'il est allé choisir ses modèles. Là seulement il a pu trouver les traits authentiques de tous ces personnages qu'il a groupés avec un art infini, en évitant l'écueil, si difficile, d'harmoniser un si grand nombre de costumes disparates. Ce travail, popularisé par la belle gravure d'Henriquel Dupont, vous est trop connu, Messieurs, pour que nous cherchions à vous le décrire ; mais, quoique notre intention ne soit pas de parler beaucoup des œuvres modernes, nous ne pouvions passer sous silence cette belle page d'histoire qui restera comme un monument précieux des beaux-arts au XIX^e siècle.

Après l'époque de la Renaissance, l'art retomba accablé de lassitude pour se reposer pendant quelque temps ; mais les puissants efforts qu'il avait faits sous le règne des Médécis, l'avaient épuisé, et ses nouvelles créations sont loin de pouvoir être comparées à celles du siècle qui avait produit Léonard, Raphaël et Michel-Ange. Alors naquit une légion de portraitistes qui se séparèrent des peintres d'histoire et s'attachèrent spécialement à l'étude de la figure. Ils auraient pu égaler peut-être le succès de leurs devanciers, si les caprices de la mode et le désir de plaire à leurs Mécènes ne leur avait fait négliger l'étude du visage pour s'occuper plus particulièrement des accessoires. Ce fut là le défaut du célèbre Rigault et de presque tous les peintres qui ont concouru à illustrer le siècle de Louis XIV. Ils nous ont laissé certainement de bons ouvrages, mais pourraient-ils soutenir le parallèle avec les œuvres de la Renaissance ?

Le règne de Louis XV vit naître une autre manie : on sembla se soucier peu de la ressemblance, puisque, d'une part, on fit à toutes les femmes de grands yeux, de petites bouches, des joues également roses et rondes, et, d'autre part, on parut s'étudier, pour éviter d'être reconnu, à prendre les déguisements les plus grotesques. Toutes les dames se firent peindre en Diane, en Flore ou en Vénus, les hommes en Mars ou en Apollon. Les flatteries que Louis XIV avait eu le tort d'accepter de la main de Lebrun furent sans doute la cause de toutes ces sottises.

Par une juste et remarquable compensation, ce fut cinquante ans plus tard une artiste célèbre du même nom, M^{me} Lebrun, dont le nom s'est déjà présenté à notre plume, qui commença la contre-révolution dans le portrait. Elle fut continuée ensuite par David, et les élèves sortis de son école, qui s'efforcèrent de ramener le dessin à la pureté et à l'exactitude, sinon aux règles tout aussi sévères de la grâce et du bon goût. Car, en peinture comme en politique, les révolutions dépassent leur but, et, pour éviter un écueil, on tombe souvent dans l'excès contraire. Tel fut le tort de l'école de David : venant après la mode des *paniers* sous lesquels il était impossible d'indiquer les plus beaux contours du corps féminin, elle voulut montrer partout les formes humaines, quel que fût le vêtement qui les recouvrit, ce qui fit ressembler les portraits à de véritables académies d'atelier, ainsi que vous pouvez le voir, Messieurs, dans les deux toiles de cette école qui sont dans le Musée de Nîmes.

Depuis, le genre *portrait* a parfois tergiversé sous le pinceau de peintres plus ou moins habiles ; ils ont cherché des *manières* à eux plutôt que

le naturel, ou bien se sont faits imitateurs de certaines écoles soit anciennes, soit étrangères. Mais la supériorité est restée, comme à l'époque de la Renaissance, aux peintres d'histoire et à ceux qui se destinant spécialement à la reproduction de la figure, ont cependant commencé à faire, sous leur direction, des études sérieuses.

De notre temps, le portrait est devenu beaucoup plus difficile qu'autrefois, à cause de l'ingratitude du costume. Si l'on en excepte ces belles robes que l'église, la justice et la science ont conservé en dépit de tous les caprices de la mode, les riches étoffes de satin, de velours et de dentelle qui paraient le buste de l'homme, dans les siècles antérieurs au nôtre, ont été remplacées par un ignoble paletot, un *raglan* à forme de sac, un habit à basques étriquées avec des revers et un collet complètement inutiles, et dont les proportions, non-seulement ne concordent pas, mais présentent souvent un contre-sens avec celles que notre premier père a reçues de la main du Créateur. Telles sont, par exemple (pardonnez-nous ces détails vulgaires, mais nécessaires pour bien faire comprendre notre pensée), telles sont les manches de nos habits d'aujourd'hui qui vont en s'élargissant vers le poignet, tandis que le bras qu'elles recouvrent présente, au contraire, à l'épaule sa partie la plus développée. Il y a peu d'années, nous avions encore la ressource du manteau pour draper le haut du corps et cacher sous l'ampleur de larges plis la pauvreté d'un vêtement sans grâce : aujourd'hui le manteau lui-même a disparu, et il ne reste rien à l'artiste que la triste réalité d'un costume des plus disgracieux. Plus de ces beaux pourpoints en velours noir que

l'on admire dans les toiles de Van Dyck, de Titien ou de Rembrandt, plus de cette dentelle fine et souple qui entourait le cou et faisait valoir la finesse des mains, ainsi qu'on le voit dans les portraits de Rigault et des autres peintres du siècle de Louis XIV ; au lieu de cela, du linge empesé, des manchettes roides comme du carton, un faux-col et un collier tout aussi roides qui cachent les attaches du cou et empêchent la tête de prendre aucun mouvement gracieux.

Le costume des femmes se prêterait plus aisément aux exigences de l'art, si elles consentaient à se parer au goût de l'artiste, tout en se renfermant dans les limites de la décence et de la modestie. Une robe qui laissera apercevoir la blancheur d'un bras potelé, les lignes harmonieuses et gracieusement ondulées du col et des épaules, tout en offrant de précieuses ressources au pinceau, ne sera jamais surannée ; mais il est rare que nos dames consentent à sacrifier la mode du jour aux conseils désintéressés et tout à fait à leur avantage d'un peintre de goût. Nous vous demandons quels plis peut donner une étoffe tendue sur des cercles de fer et quels contours gracieux peuvent être soupçonnés sous l'ampleur de la crinoline ! Où retrouver sous nos vêtements modernes, n'importe de quel sexe, la ligne ondoyante, ou *ligne de beauté*, comme l'appelle Hogart, ces lignes serpentine que l'art cherche sans cesse à dessiner dans ses ouvrages les plus gracieux, et que la nature elle-même a prodigués dans ses plus agréables productions ?

Si nous rions aujourd'hui devant un portrait du temps de l'Empire, alors que le retour vers l'art grec, et la sévérité de l'école de David voulait accu-

ser partout le nu , même sous les vêtements les plus épais, nos descendants riront bien davantage à la vue de ces ballons gonflés qui transformeraient la Vénus de Médecis en une vraie pelote à épingles. On se fera une juste idée de cette prodigieuse antithèse de la création, en jetant les yeux sur la coupe en travers d'une femme afluée de cette affreuse enveloppe; c'est une des *charges* les plus spirituelles de cette mode anti-artistique , qui a résisté , jusqu'à ce jour , à toutes les attaques dirigées contre elle. Espérons, pour l'honneur du goût, qu'elle sera bientôt passée, et que la plus belle moitié du genre humain comprendra enfin le ridicule d'un vêtement aussi disgracieux que gênant dans les habitudes de la vie.

Nous irons au-devant de deux objections que pourraient nous adresser certains esprits timorés, dont la pudeur s'effaroucherait devant un portrait en costume un peu décolleté, trop voisin du costume de bal : l'une au point de vue de la décence, l'autre tirée de la pauvreté de notre nature, qui n'offre malheureusement pas toujours, à l'œil, des formes aussi belles que celles des statues grecques. Il n'est pas difficile de répondre à ces deux objections, en faisant observer que le *nu* n'est point indécent par lui-même, mais par la manière dont il est rendu, et qu'un pinceau chaste et discret saura toujours, en se renfermant dans des limites convenables, le sauvegarder de tout reproche d'immodestie. D'un autre côté, l'artiste saura choisir les parties les plus belles et les plus dignes d'être montrées (il en est toujours, même dans la nature la plus imparfaite), et voiler les autres, soit par des étoffes transparentes qui permettront de soupçonner la finesse de l'épiderme, soit par des

draperies habilement agencées et combinées avec art pour faire ressortir la grâce du modèle.

Il est une autre question très-controversée dans le monde : c'est de savoir ce qui vaut mieux , d'un portrait mal peint et ressemblant ou bien d'un portrait moins frappant , mais traité avec une grande supériorité de pinceau ? — Cette question n'en sera plus une pour vous , Messieurs , si vous voulez nous permettre d'entrer dans quelques explications à cet égard.

Que faut-il entendre par *ressemblance* ? Tout est dans le sens de ce mot. — Est-ce simplement cette expression vulgaire et banale , ces traits à peu près conformes à la vérité , qui font mettre un nom sous une figure et la font reconnaître facilement par les personnes les moins éclairées et les moins intelligentes ? — Mais alors une caricature sera bien plus vite reconnue , et nul ne soutiendra qu'une *charge* soit un portrait. La ressemblance réelle consiste dans la parfaite analogie de la figure peinte avec la figure vivante. Or , dans la figure vivante , il y a du dessin , de la couleur , il y a de la lumière brillante , des ombres fortes , des demi-teintes adoucies , des reflets transparents , et tout cela exprimé par un modelé parfait ; il y a , de plus , une expression autre que celle aperçue par le vulgaire , autre que celle donnée par le daguerréotype , cet artiste brutal qui ne se pique pas de politesse et qui reproduit machinalement tout objet posé devant son objectif. Or , un portrait n'est pas ressemblant , s'il ne renferme pas toutes les qualités que nous venons d'énumérer , et s'il les renferme , il est nécessairement ressemblant , et de plus , c'est de la bonne peinture. On aura beau nous dire qu'il a été reconnu par une personne sans éducation , par un

enfant à la mamelle, si l'on veut, nous n'en soutiendrons pas moins qu'il n'est pas conforme à l'original s'il manque de dessin, de proportions, de couleur, de modelè ; car la nature humaine offre tout cela, et la reproduire sans ces conditions n'est pas la reproduire fidèlement, ainsi que l'ont fait les grands-maîtres que nous avons cités dans le cours de notre travail.

Mais, autant il faut repousser ce genre de ressemblance bonne tout au plus à servir d'enseigne au coin du boulevard, autant il faut se prémunir contre l'opinion de ceux qui disent : « Peu importe la vérité » dans mon portrait, pourvu qu'il soit bien peint, » que je possède un bon tableau dans ma galerie et » que mes enfants ne soient pas obligés de le réléguer au grenier après ma mort. »

Non, Messieurs, le premier mérite d'un portrait est la ressemblance. D'ailleurs, ces deux mots ne sont-ils pas presque synonymes, et l'un n'implique-t-il pas l'autre ? Mais on ne peut l'obtenir réellement sans les conditions que nous avons indiquées. Pour nous résumer et répondre à la question qui nous occupe, nous dirons qu'un beau portrait, bien dessiné et bien peint, peut ne pas ressembler, si l'artiste a mal interprété son modèle, ou l'a interprété plutôt avec son sentiment ou un parti pris à l'avance, qu'en s'attachant à copier la nature ; mais qu'un portrait mal dessiné ou mal peint, ne peut, dans aucun cas, être ressemblant.

Au reste, il faut l'avouer, ce caractère de ressemblance et ses divers degrés varient beaucoup suivant les individus : le même portrait est satisfaisant pour l'un, point du tout pour l'autre et *vice versa*. S'il fallait même formuler les observations que nous avons

faites à ce sujet, nous dirions que plus une personne a des rapports fréquents avec celle que l'on a représentée, plus elle a de la peine à en admettre l'exacte reproduction ; en d'autres termes, que la ressemblance est trouvée en raison inverse de la parenté ou de l'intimité. Nous l'avons éprouvé souvent dans notre carrière artistique : jamais une mère, une fille, un frère, un époux, n'ont été satisfaits du portrait de l'un des siens, alors que les étrangers à la famille n'y trouvaient rien à reprendre. La raison en est bien simple. C'est que les proches voudraient retrouver, dans l'image d'un être chéri, tout ce qu'ils sont habitués à voir en lui depuis sa naissance ; que leur tendre sollicitude, leur amitié ou leur amour les aveugle sur les ravages que le temps a apportés aux traits, au teint, à la couleur des cheveux ; qu'on voit, en un mot, la personne tendrement aimée avec le gros ou le petit bout de la lorgnette, suivant qu'il s'agit de ses défauts ou de ses qualités physiques aussi bien que morales ; tandis que le pauvre artiste, avec toutes les ressources dont il peut disposer, ne saurait reproduire qu'un seul aspect, celui qui frappe tous les yeux, excepté les yeux prévenus.

En poussant plus loin cette observation, nous verrons qu'il est rare de nous trouver ressemblants dans notre propre portrait ; et cela parce que nous sommes habitués à nous regarder d'une certaine façon. Instinctivement, nous donnons la même expression à notre visage, quand nous nous plaçons devant un miroir, au risque de ne pas nous reconnaître nous-mêmes, si nous ne la retrouvons pas. — Un de nos amis nous racontait dernièrement qu'étant entré dans un café orné de glaces, il vit une personne inconnue

qu'il chercha longtemps dans la salle sans pouvoir jamais la découvrir. C'était lui-même qui était reflété de profil : il ne s'était pas reconnu, ne s'étant jamais vu que de face et avec une toute autre expression.

Il est une autre erreur dans laquelle on tombe souvent en parlant d'un tableau. « Ce portrait est » flâté, vous dit-on ; cette figure est idéale, le peintre » a poétisé la nature ». Pour ceux qui, comme nous, ont analysé avec un peu d'attention tout ce qu'il y a d'études à faire dans une belle tête, et qui ont senti l'impuissance des moyens humains pour reproduire la moindre parcelle des merveilleux ouvrages du Créateur, pour ceux-là, disons-nous, le doute n'est pas possible. Quant aux personnes qui seraient tentées de voir les objets d'art sous un autre point de vue, si elles veulent bien suivre les quelques développements que nous allons vous soumettre, nous espérons arriver à leur prouver le peu d'importance qu'il faut attacher à ces expressions entachées d'une grande exagération, pour ne pas dire complètement erronées.

Pas plus que dans la configuration corporelle, il ne se trouve pas deux êtres qui aient les sens parfaitement identiques, et ce n'est pas aller trop loin d'en conclure que, les perceptions de chacun étant différentes, l'expression qui les détermine doit varier également. En appliquant ce théorème à ceux qui cultivent notre art, nous remarquerons qu'il n'y a pas deux peintres qui voient d'une manière identique. Le même paysage paraît vert à certains yeux, quand d'autres le voient gris, jaune ou rouge ; celui-ci ne saurait y apercevoir plus de deux ou trois tons, quand celui-là y découvre, au contraire, une grande variété de teintes.

Il en est ainsi pour la figure humaine. Prenez vingt peintres au hasard, fussent-ils tous sortis de la même école, et mettez-les devant un chevalet à copier le même modèle. — Chacun pourra présenter un ouvrage ressemblant jusqu'à un certain point à l'original, et cependant ces diverses peintures seront loin d'être conformes. L'une sera traitée avec des tons gris, l'autre avec un abus d'acre jaune; celle-là avec une grande sobriété de couleurs; celle-ci avec tout l'éclat d'une riche palette. Pierre aura cherché la ressemblance dans la pureté de la ligne, Paul dans le velouté de la carnation, Guillaume dans l'expression, le regard ou le sourire. Aucun n'aura atteint la vérité exacte; car, ainsi que nous avons essayé de le démontrer, la ressemblance est *une*; elle doit, pour être complète, remplir toutes les exigences du coloris aussi bien que du dessin et de l'expression; et cependant sur tous les chevalets on reconnaîtra fort bien le modèle, quoiqu'avec de grandes oppositions dans la manière avec laquelle il aura été traduit.

Or, si ces différences dans la reproduction du même objet, attribuées en grande partie à la conformation de l'œil, si ces différences existent, on les retrouve à un degré non moins sensible dans le sentiment et l'âme de l'artiste. Comme la vue, l'organe intellectuel a aussi ses aberrations et ses anomalies de sensibilité.

Tel homme restera froid devant une grande scène de la nature, devant le galbe pur d'une ravissante jeune fille, devant l'expression des passions diverses qui viennent se refléter sur le visage, quand tel autre, vivement impressionné, fera un chef-d'œuvre de ce qui avait à peine arrêté les regards de son confrère. La science de bien voir n'est pas donnée à tout le monde;

voilà pourquoi on trouve tant d'opinions différentes sur le même ouvrage. Elle doit être la première qualité d'un peintre et surtout d'un portraitiste : il doit s'appliquer, avant tout, à chercher dans le modèle sa plus belle expression, et quand il l'a trouvée, faire tous ses efforts pour la faire passer sur la toile, en s'aidant du goût qui doit être le guide souverain de toute composition artistique.

Voilà le secret des portraits que l'on prétend flattés : ils le sont, en effet, aux yeux de ceux qui ne voient dans la nature que le mauvais côté, dans les traits du visage, qu'une caricature, un réalisme grossier dans les sublimes aspirations vers l'idéal. Mais pour qui possède le vrai sentiment de l'art, pour qui sait découvrir les beautés cachées aux yeux du vulgaire, la peinture restera toujours en dessous des richesses de la création, et quand il sera donné à quelques esprits d'élite d'en approcher de bien près, c'est qu'ils s'appelleront Raphaël, Corrège ou Claude Lorrain.

Il est certain qu'un peintre réussit quelquefois à nous donner un portrait plus beau que l'original, et, dès-lors, on ne manque pas de dire qu'il a embelli la nature ; mais à y regarder de près, ce n'est qu'un portrait substitué, la copie imparfaite de ce qu'il avait sous les yeux, ou l'imitation d'un autre modèle qu'il aura eu présent à l'esprit. Chez les Grecs, les formes humaines étaient plus belles qu'elles ne le sont chez nous ; c'est là une vérité incontestable, et cependant, malgré la beauté des statues qu'ils nous ont transmises, on doit être persuadé que l'art des anciens était tout aussi éloigné de saisir dans toute sa splendeur leur riche nature, que l'art des modernes

est éloigné de reproduire les formes moins parfaites que nous avons sous les yeux.

Si vous avez assisté, Messieurs, à quelque grand spectacle de notre globe, tel que la vue d'un soleil levant, d'une tempête en pleine mer, d'une éruption de volcan, d'un glacier, d'un incendie, d'une bataille, dites-nous quel pinceau peut donner une idée complète de ce que vous avez vu? Et, sans aller chercher ces immenses scènes qui se refusent par leur grandiose même, leur étendue et leur variété à toute reproduction satisfaisante, et, prenant une simple figure, vous serez forcés de convenir que jamais la douleur, la souffrance, la joie, la pitié, une seule des passions qui embellissent ou bouleversent l'existence de l'homme, ne pourra, exprimée par le plus savant pinceau, atteindre la suave ou effrayante réalité. Comment rendrez-vous l'éclair qui brillait dans les yeux de Mirabeau quand il lançait du haut de la tribune des mots qui devaient bouleverser la France entière, le cri d'une mère à la vue de son enfant qu'on égorge, l'extase d'un martyr qui voit le ciel s'entr'ouvrir au milieu des tortures ou des flammes du bûcher, la fureur d'un Oreste dans ses terribles péripéties, et mille autres états de l'âme tout aussi intraduisibles par le pinceau que par la plume la plus poétique. Le Laocoon lui-même, la plus complète personification de la douleur humaine, resterait bien au-dessous de cette affreuse scène, s'il nous était donné de la voir dans sa réalité.

L'homme ne saurait rien créer : c'est un droit, c'est un privilège que l'Être des êtres s'est réservé à lui seul. Le pouvoir de l'homme se réduit à imiter ; toujours et à jamais, l'art se règlera sur la nature, il

suivra les impressions que l'âme reçoit par les sens, il ne sera que le tableau bon ou mauvais de nos aperçus et des sensations qui en résultent. Les beaux ouvrages de l'art supposent toujours des prototypes encore plus beaux, une nature supérieure encore, et de la part de l'artiste un œil fait pour apercevoir et saisir ces beautés.

Nous ne voudrions pas cependant aller plus loin que notre pensée et porter la moindre atteinte aux beaux-arts en refusant de reconnaître l'idéal que l'on recherche et que l'on découvre souvent dans ses plus nobles créations.

Non, Messieurs, l'école du réalisme dont on retrouve les premières traces bien avant notre époque, mais qui a essayé de reprendre faveur à nos dernières expositions, a toujours rencontré sous notre plume d'énergiques et sincères protestations. Mais ce que nous voulons essayer de vous démontrer, c'est que l'idéal existe bien plutôt dans la nature elle-même que dans l'imagination de l'artiste. Ce dernier ne crée pas : il voit, il choisit, il se souvient. C'est là le secret des maîtres qui se sont élevés au plus haut degré de perfection. Faut-il vous citer des exemples ?

Quelque sublime que soit Raphaël, il n'a de mérite qu'autant qu'il approche de la nature : plus il saura la reproduire jusqu'à l'illusion, et plus il sera parfait. Quand il voulait composer une de ces saintes familles qui ont immortalisé son pinceau, il allait se promener au milieu des rues de Rome, dans ce faubourg du Transtévère qui a su conserver, jusqu'à ce jour, la pureté du type le plus noble et le plus gracieux, et où l'on retrouve, sous le manteau troué dont se drape la misère, la noblesse des patriciens

d'autrefois, et sous l'encadrement d'une abondante chevelure, les yeux d'une Lucrèce ou d'une Agripine. C'est là que le peintre d'Urbino s'arrêtait devant une mère jouant avec son nourrisson ou le tenant endormi sur ses genoux : il saisissait son crayon, et sur la muraille, sur un fond de tonneau, sur la première chose qui lui tombait sous la main, il traçait le souvenir fugitif de cette attitude, de cette expression d'un moment que son génie eût vainement cherchée dans le silence de l'atelier. Tout autre eût passé indifférent devant ce groupe vivant : il n'eût rien vu que de commun et d'ordinaire dans une scène qui se représente tous les jours à nos yeux : Raphaël y trouvait, lui, un délicieux motif de tableau. *La Vierge à la Chaise* n'eut pas d'autre origine.

Léopold Robert est de tous les peintres modernes celui qui passe pour avoir idéalisé le plus les beaux types romains. Que de fois avons-nous entendu dire devant les tableaux des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs* : « Ces personnages n'ont vécu que dans l'imagination » de l'artiste : parcourez dans tous les sens la campagne de Rome ou les bords de l'Adriatique ; jamais vous n'y trouverez ce beau jeune homme posé si majestueusement sur la puissante encolure de ses buffles, cette tendre mère qui domine toute la composition par l'expression mélancolique de son visage et qu'on dirait détachée d'une des plus suaves toiles de Raphaël, ces moissonneuses, à la démarche si noble et si fière, qui portent des gerbes de blé et méritent bien de fixer les regards du jeune conducteur, ni la triste épouse qui voit partir sa famille pour une pêche de long cours, et dont l'expression, dans laquelle a passé toute l'âme de

» Léopold Robert, arracherait des larmes au cœur
» le plus dur, ni ce jeune garçon, qui arrange les
» filets, aussi fièrement posé qu'une statue anti-
» que.... »

C'est imbu de ces idées que nous avons fait notre premier voyage en Italie. Eh bien ! Messieurs, nous avons été complètement déçu et nous nous sommes agréablement convaincu que la réalité n'avait point été dépassée par l'imagination de l'artiste. Certainement, toute la population de l'*agro romano* n'est point aussi belle [ni aussi poétique que les dix ou douze personnages que le peintre de la *Chaux-de-Fonds* a groupés autour de son char, mais il faut aussi reconnaître que les modèles ne lui ont pas fait défaut ; seulement, il a su les trouver et les choisir. Son coup-d'œil exercé lui a fait découvrir des beautés là où tout autre n'eût aperçu que des haillons, des figures sales, des cheveux mal peignés. Si nous pouvions évoquer ici son ombre, elle conviendrait que sa palette a fait tous ses efforts pour approcher des nobles types qui lui étaient offerts, mais qu'elle a été impuissante à traduire toutes les nuances de beauté qui sont encore le partage des fiers descendants de Romulus.

Pendant notre séjour à Venise, il nous souvient d'avoir fait une excursion à Chioggia, dans le but de visiter les lieux où Léopold Robert avait pris le sujet des *Pêcheurs de l'Adriatique*, et pour payer aussi notre tribut de regret au souvenir d'une œuvre qui coûtait la vie à ce cœur trop impressionnable. Non-seulement nous reconnûmes la fidélité des lieux où se passe la scène, mais quel ne fut pas notre étonnement de retrouver aussi, dans la barque qui nous ramena à Venise, tous les types, nous dirions presque

les personnages eux-mêmes qui figurent dans cette composition. Nous comprîmes alors plus que jamais combien cet idéal, dont on fait si souvent honneur au sentiment de l'artiste, existe bien plutôt dans les êtres créés à l'image de Dieu. Le génie n'a d'autre mérite (il est vrai qu'il n'est pas petit) que celui de le découvrir et de le reproduire aussi fidèlement que possible avec la science qu'il a acquise par l'étude.

Ce que nous avons dit des tableaux de Raphaël et de Léopold Robert pourrait s'appliquer également aux paysages de Claude Lorrain, celui de tous les peintres qui a le mieux rendu la lumière projetée par le soleil sur nos campagnes et sur la mer; et aussi aux ouvrages d'Hébert, ce peintre du sentiment qui, depuis la mort du regrettable Scheffer, résume dans sa palette tout ce que l'art moderne peut offrir de plus expressif et de plus poétique. Où croyez-vous qu'il ait puisé les types de ces femmes d'Alvito, de Cervara et de San-Germano, qui ont eu tant de succès aux derniers salons? — Ce n'est ni dans son atelier, ni dans son âme qu'il aurait trouvé de telles expressions. Il a été les chercher sur les lieux mêmes: il s'est établi pendant plusieurs mois dans ces villages disséminés au milieu de la campagne de Rome ou perchés, comme un nid d'aigle, sur quelque rocher escarpé; il a vécu de la vie de ces pauvres paysannes, les a étudiées dans leurs habitudes de tous les jours, a choisi les traits les plus purs, les regards les plus profonds, les attitudes les plus naturelles, les plus simples, les plus vraies, et en a composé ces belles toiles qui, malgré leur dimension, ont été entièrement terminées sur place, de peur qu'un coup de pinceau donné loin du modèle ne vint gâter ce

que la réalité avait montré à ses yeux. Ainsi que Léopold Robert, le peintre de Grenoble est allé chercher ses succès en Italie ; mais son sentiment l'a fait marcher dans une autre voie que celle explorée par son illustre prédécesseur. L'Italie est riche en modèles de tous genres : c'est une mine toujours féconde pour qui sait l'exploiter. Tandis que Robert a cherché la force et la beauté, Hébert a puisé dans les classes souffrantes, il a été le poète de la misère ; mais tous les deux ont copié ce qu'ils ont vu.

Nous nous bornerons à ces quelques exemples qu'il nous serait facile de multiplier à l'infini, mais que nous croyons suffisants pour nous conduire à cette conclusion, que l'idéal en peinture disparaît aux yeux de celui qui parvient à reconnaître dans les grands modèles qui passent constamment sous nos yeux, toutes les ressources qu'on peut en tirer, quand on sait les voir et les apprécier à leur vrai point de vue.

III.

Nous allons aborder maintenant la partie la plus difficile de notre tâche, savoir : quels sont les moyens d'arriver à produire un portrait ressemblant, un bon portrait, car dans notre appréciation ces deux idées ne sauraient être séparées.

Lavater a écrit dans son *Traité sur la physionomie* :
« Tant qu'on ne prendra pas des mesures bien entendues pour perfectionner l'art du portrait ; tant » qu'une société physiognomonique ou une académie » de peintres physionomistes n'en fixera pas les prin-

» cipes, nous ne marcherons qu'à pas de tortue
» dans la carrière de la science dont nous traitons,
» tandis qu'il serait si aisé d'y avancer à pas de
» géants ! »

Si aisé d'y avancer à pas de géants ! Nous sommes loin de partager, Messieurs, cette illusion du pasteur de Zurich, et ne pensons pas qu'aucune académie puisse formuler un recueil de préceptes à la suite duquel le pinceau marche d'un pas rapide et assuré. Aussi, comme nous l'avons dit en commençant, nous n'avons pas la prétention de tracer des règles, lesquelles, fussent-elles justes, seraient tout aussi difficiles à suivre que la théorie de diriger les ballons, par exemple, et viendraient échouer, comme cette dernière, quand on voudrait les mettre en pratique. Mais nous ne croyons pas inutile de faire connaître aux jeunes adeptes dans la carrière artistique, les observations que nous avons pu recueillir nous-mêmes, sous la seule responsabilité de notre opinion personnelle, heureux si nous parvenons, en découvrant certains écueils, à empêcher quelques-uns d'y tomber.

On raconte qu'un de nos artistes contemporains les plus éminents, vit entrer un jour dans son atelier un personnage richement doué sous le double rapport de la naissance et de la fortune, lequel, après les politesses d'usage, lui dit qu'il avait envie d'avoir son portrait, et que ne pouvant mieux choisir l'artiste, il venait lui donner sa première séance : « Oh ! oh ! lui » répondit le peintre, rien que cela ! Savez-vous que » ce n'est pas une petite affaire que de peindre un » portrait, et surtout celui d'un homme que l'on ne » connaît pas ! » — Puis, se ravisant, après un coup-d'œil jeté sur la tête du personnage qui, par bon-

heur, eut le don de lui plaire : « J'y consens cepen-
» dant, ajouta-t-il , mais à une condition : c'est que
» vous allez retourner chez vous et donner des ordres
» à vos gens pour que la porte de votre hôtel et de
» vos appartements me soit ouverte à toute heure du
» jour : je viendrai vous surprendre le matin, le soir,
» dans votre cabinet, dans votre chambre même,
» m'asseoir quelquefois à votre table; et quand je
» je vous aurai étudié ainsi sous les divers aspects
» que les occupations de la vie reflètent sur la figure
» de l'homme, alors nous verrons de satisfaire à vo-
» tre désir et de commencer votre portrait. »

Si nous vous disons que cet artiste n'était autre que M. Ingres lui-même, vous comprendrez, Messieurs , l'autorité qu'un tel nom doit fournir en pareille matière. Aussi, n'hésiterons-nous pas à poser pour première condition de faire un portrait, celle de bien connaître la personne que l'on veut représenter.

Une fois cette connaissance faite, il s'agira de choisir une pose convenable , d'arranger les accessoires d'une manière heureuse, de penser à la nuance du fond la plus propre à donner du relief aux carnations, en un mot , de préparer la composition du tableau. Que l'artiste ne se presse pas trop de saisir son crayon ! Il est rare que la personne à qui l'on dit de s'asseoir et de vous regarder , ne prenne d'abord une pose roide, guindée, peu en harmonie avec son allure habituelle et tout à fait en désaccord avec les lois de la grâce et du goût. Le peintre fera donc sagement d'employer cette première séance à causer avec son modèle, à l'étudier avec soin sous plusieurs aspects , à choisir dans les mouvements et les expressions diverses qui passeront sous ses yeux, ceux et celles qui

lui sembleront les plus en rapport avec le caractère de la personne objet de son étude.

C'est à ce point de vue surtout que la peinture est très-supérieure au daguerréotype. Celui-ci ne peut saisir qu'une expression, celle du moment (et quelle expression que celle d'un individu préoccupé d'une seule pensée, de garder la plus complète immobilité!) A la vérité, cette expression est aussi parfaitement reproduite que pourrait le faire un miroir, et l'on a tort de dire qu'une image daguerrienne n'est pas fidèle : elle l'est toujours au moment de la pose ; mais peut-être que si vous regardiez en ce moment-là votre femme ou votre ami en personne, peut-être ne les reconnaîtrez-vous pas vous-même, tant leurs traits sont contractés, leur sourire forcé, leurs yeux fixes et sans animation. Le daguerréotype et la photographie copient tout cela avec brutalité, mais aussi avec vérité ; ils sont fort innocents, je vous assure, des injures dont vous les accablez, quand vous ne retrouvez pas dans leur œuvre ce que vous vous obstinez vainement à y chercher. C'est aussi ce qui arrive pour un masque moulé sur une personne vivante, dans lequel les traits sont d'une exactitude rigoureuse, mais dans lequel aussi la contrainte ou l'appréhension ont enlevé nécessairement à la physionomie son jeu ordinaire.

Il en est tout autrement d'un portrait peint ou d'un buste. L'artiste, en ayant son modèle sous les yeux pendant plusieurs heures, plusieurs séances, sait choisir le moment le plus favorable pour en fixer les traits sur la toile. Si une impression de fatigue altère sa figure, il le fera reposer en lui offrant un cigarre ; une pensée triste vient-elle voiler la sérénité du regard, il saura la chasser par un bon mot ou le ré-

cit d'une histoire amusante et ramener, sur le visage, son animation naturelle.

Pradier modelait un jour le buste de Lamartine pour la ville d'Arles. La tête du poète commençait à se flétrir, moins sous le poids des années que sous celui des orages accumulés sur son front ; mais elle avait encore conservé ces belles lignes qui charmèrent autrefois Elvire et Graziella, et ce noble regard qui avait éloigné le drapeau rouge dans des journées à jamais mémorables. Malheureusement le poète, si actif et si peu habitué à l'immobilité, s'ennuyait de poser, et le statuaire faisait de vains efforts pour ressaisir les ombres du passé qui s'envolaient tous les jours sous le poids de pénibles préoccupations ou d'amers souvenirs. Pradier allait jeter de dépit son ébauchoir, lorsqu'une heureuse inspiration lui traverse l'esprit : « Oh ! mon Dieu ! s'écrie-t-il en se frappant » le front, c'est étonnant comme votre tête ressemble » à celle de César ! » — Vous trouvez ? reprit Lamartine en se redressant fièrement et prenant une attitude d'empereur romain. — « Certainement, lui ré- » pondit Pradier, c'est le même nez, le même front... » et vite, vite, il se hâtait de travailler et de donner à son buste le caractère poétique qui lui manquait. Un bon mot, une idée heureuse avait transformé son modèle, et nous a valu un chef-d'œuvre de plus au lieu d'une œuvre médiocre que l'habile sculpteur genevois n'aurait peut-être pas même terminée.

Si les artistes n'ont pas souvent une tête de Lamartine à copier, ni une inspiration aussi heureuse que celle de Pradier, ils pourront toujours choisir dans leurs causeries les sujets les plus propres à donner de l'intérêt à la séance. Si c'est une femme qui pose, lui

parler de toilette ; un poète, lui faire lire ses vers ; un soldat, lui demander le récit de ses campagnes ; un négociant, l'entretenir de la hausse et de la baisse des fonds ; un enfant (de tous les portraits le plus difficile à faire), l'amuser de mille riens et le saisir pour ainsi dire à la volée, pendant qu'il joue dans l'atelier : enfin, pour vous citer les vers que m'adressa un de nos défunts confrères à l'occasion de son portrait :

Nous causions, entre nous, beaux-arts, littérature ;
Et l'œuvre du pinceau, sans perdre un seul moment,
Allait, allait toujours. Peindre ainsi, c'est charmant.
Sur vingt sujets divers on devise, on raisonne ;
De mots facétieux le discours s'assaisonne.
* On travaille et l'on flâne, on court, en s'amusant ;
Du sérieux au gai, de l'austère au plaisant.
Le temps, loin de peser, s'envole à tire-d'aile,
Et tout rit de bonheur, le peintre et le modèle (1).

Permettez-nous d'insister encore sur cette première séance qui doit être entièrement consacrée à la pose, car de là dépend souvent le mérite et le succès d'un portrait. Il faut un certain tact pour choisir l'attitude la plus naturelle à la personne et qui suffit quelquefois à elle seule pour amener la ressemblance. Puis, dans toute pose, il y a un point de vue à trouver. Quand vous l'avez bien choisi, prenez le fusain et commencez votre esquisse. Heureux le peintre qui n'a point, comme le statuaire, à reproduire une figure sous toutes ses faces ! Quelque talent qu'ait le dernier, il ne lui est pas possible de rendre son travail parfait sous quelque aspect qu'on veuille l'examiner. Par exemple, quel groupe plus beau que celui du Laocoon ! Croirait-on qu'il devient presque disgracieux, si on le regarde par la gauche, de l'endroit où la tête

(1) Isidore Brun, de Saint-Gilles.

du père se voit à peine , et où l'un des enfants est projeté sur l'autre. Toute scène a un aspect, un point de vue plus intéressant qu'un autre ; c'est de là qu'il faut la voir , c'est à celui-là qu'on doit tout sacrifier.

Gardez-vous aussi de chercher, sous prétexte *de style*, des mouvements trop tourmentés. Voyez le portrait de M. Bertin de Vaux, un des chefs-d'œuvre de M. Ingres : tout autre artiste se fût sans doute égaré dans la recherche d'une pose magistrale, pour mieux rendre l'importance de cet écrivain distingué qui occupait un des premiers rangs de la presse française. Le peintre de l'*Apothéose d'Homère* l'a fait asseoir tout naturellement dans un fauteuil de bureau, de face, appuyant ses belles et fortes mains sur ses genoux puissants. Mais il a relevé ce qui pouvait paraître commun dans cette attitude de vrai bonhomme, par la poésie qu'il a su donner à une tête sur laquelle on peut lire toute l'autorité de l'intelligence, du talent et de la juste confiance en soi. Quel cerveau bien organisé ! quel regard lucide et mâle ! quelle aménité sereine autour de cette bouche fine et sans astuce ! Remplacez la redingote par un manteau de pourpre, ce sera un empereur romain ou un cardinal. Tel qu'il est, c'est le type de l'honnête homme, une des gloires littéraires du règne de Louis-Philippe.

Nous ne craignons pas de le répéter, les poses les plus simples sont les meilleures. En peinture, comme en littérature, comme en toutes choses, on doit éviter l'afféterie. La simplicité, et l'unité qui en est la conséquence inévitable, seront toujours l'un des caractères distinctifs du vrai talent.

Le choix de la pose bien déterminé, le peintre devra porter son attention sur les quatre parties qui

constituent un portrait , savoir la tête, les mains , les accessoires et le fond.

Nous avons parlé de la tête : c'est la partie la plus difficile et la plus essentielle, car elle résume le personnage tout entier ; elle le résume surtout dans l'expression, et cette expression devra se chercher principalement dans le regard, le vrai miroir de l'âme et de l'intelligence. Nous ne suivrons pas Lavater , Gall et Spurzain dans leurs savantes et profondes études du caractère de l'homme par les lignes du visage ou les protubérances du crâne , bien qu'une digression dans leur domaine ne fût pas tout à fait étrangère à notre sujet ; mais elle pourrait nous conduire trop loin, et nous ne croirions pas en tirer des leçons immédiates pour l'art dont nous nous occupons. Cependant nous pensons avec eux que l'étude philosophique de l'homme , c'est-à-dire, une connaissance exacte , précise, et en même temps générale de son être, serait d'une grande utilité aux peintres de portraits et pourrait les aider puissamment dans la reproduction du visage humain.

Il est pour tous les moments de la vie une situation, une disposition d'esprit, un état d'activité ou d'inactivité qui est déterminé, ou qui, du moins , peut l'être. C'est ce moment donné que l'artiste devra saisir en s'arrêtant de préférence à une expression permanente plutôt que passagère. Ainsi, par exemple, un portrait peut avoir l'air triste, sombre, mélancolique, serein, sévère, parce que ces états sont permanents ; mais un portrait qui rit est sans noblesse, sans caractère, souvent même sans vérité, et par conséquent une sottise. Le ris est passager : on rit par occasion, mais on n'est pas rieur par état. Rien n'est sot à la

vue comme un rire continu, surtout dans les moments où la personne qui le regarde est dans un état de pensées tristes ou sérieuses.

Il n'y a point de laides figures, il n'y a que des peintres ignorants. Cette pensée n'est point aussi paradoxale qu'elle paraît au premier abord. N'en aurions-nous pour preuve que cette tête d'homme coiffée d'un feutre noir, qui a eu tant de succès à notre Exposition nimoise (1), ainsi que certains portraits de femme exécutés par le pinceau d'Hippolyte Flandrin, que nous serions en droit d'en conclure, qu'avec du talent, on peut rendre intéressante la tête la moins poétique et les lignes les plus disgracieuses. Nous ne saurions, dans un cas pareil, donner aucune règle qui puisse servir de guide à l'artiste; c'est à lui de voir ce qu'il convient de mettre en relief ou de sacrifier dans une tête, soit par le mouvement, les ombres ou l'effet général, tout en ne perdant jamais de vue qu'il faut éviter le trivial et plaire aux yeux, quel que soit le parti auquel on s'arrêtera dans la composition d'une œuvre artistique.

Dans les divers mouvements de la tête, le trois-quart ou la face sont les positions le plus souvent adoptées, en ce qu'elles mettent à découvert une plus grande partie du visage, et répondent mieux aux exigences du bon *bourgeois* (cette classe de la société bien connue dans les ateliers) qui ne sont pas satisfaits s'ils ne voient pas reproduits leurs deux yeux, leurs deux mains et leurs deux oreilles. On ne devra pas pour cela éviter de peindre quelquefois un profil, quand de belles lignes grecques ou romaines en dessineront les contours. Notre compatriote Barbier

(1) Allusion à un portrait peint par M. Mattet, de Montpellier.

a souvent réussi parfaitement dans ce genre, qui offre en général moins d'attrait et qui est rarement mis en usage pour le portrait. Mais quelle que soit la pose de la tête, nous conseillerons toujours de donner au corps un mouvement contraire. On obtiendra ainsi par cette combinaison de deux mouvements différents plus de vie et d'animation, on évitera la roideur et la comparaison de votre personnage avec un mannequin habillé.

Vous aurez souvent remarqué, Messieurs, que c'est à l'exécution des mains que l'on reconnaît le mérite d'un portrait. Cette partie est toujours négligée par un artiste médiocre; un talent consciencieux y porte au contraire le plus grand soin et montre par là surtout une connaissance approfondie du dessin. Sigalon excellait dans cette étude pour laquelle il s'inspirait beaucoup de Titien; nous pourrions vous citer, de lui, tels portraits de femme qui laissent beaucoup à désirer pour l'ensemble et qui font cependant toujours plaisir à voir par la manière dont les mains sont traitées. Mais le maître par excellence dans cette partie sera toujours Van Dyck, dont le nom revient à la mémoire quand on parle de portrait et qui a dessiné les mains comme aucun autre ne l'a fait encore.

Quelques peintres modernes, à l'exemple des Vénitiens, après avoir soigneusement étudié une main, en éteignent l'éclat par des glacis, dans le but de concentrer l'effet et d'attirer toute l'attention sur la tête. C'est un peu *tricher* avec la nature, qui ne donne pas une aussi grande différence d'intensité de lumière dans le faible espace qui sépare ces deux parties du corps humain; mais l'art est souvent obligé de se servir de ces moyens, qui sont pour beaucoup dans la réputa-

tion de Rembrandt et de ceux qu'on est convenu d'appeler *coloristes* et que nous appellerons, nous, *exagérés*.

Puisque le nom de Rembrandt est encore venu sous notre plume, nous signalerons un écueil dans lequel tombent certains artistes qui croient avoir produit un *capo d'opera*, quand ils ont fait un tableau bien noir où tous les détails se perdent dans l'ombre pour ne laisser voir que deux ou trois points lumineux un peu mieux étudiés. C'est ce qu'ils nomment de la peinture *à effet*, laquelle ne dénote en réalité que l'impuissance. Ni Rembrandt, ni les autres chefs de l'école coloriste n'ont peint leurs tableaux aussi noirs que nous les voyons à notre époque : le temps, le travail des huiles, l'action chimique des couleurs plus ou moins pures, ont altéré profondément leur ton primitif. Nous nous demandons ce que deviendrait, dans deux ou trois siècles, une peinture faite dans les conditions où sont ces tableaux aujourd'hui. On n'y verrait probablement plus rien du tout.

Notre compatriote Sigalon ne procédait point ainsi. Tout en cherchant à imiter Titien, qu'il avait pris pour guide, il s'appliquait à peindre en pleine lumière et savait attendre patiemment que le temps vînt donner à sa couleur la *patine* (s'il nous est permis de reporter à la peinture ce mot appliqué généralement au cuivre) dont il a doré les toiles des maîtres anciens.

Pour ce qui regarde les vêtements, le goût plutôt que le talent devra servir de règle à l'artiste et lui faire éviter des contrastes déplaisants soit à l'œil, soit aux habitudes de la personne représentée. Les années qui ont suivi la Révolution de 1830 ont rendu à jamais ridicules ces bons habitants de la rue des Lom-

bards qui se faisaient appliquer sur la toile en costume de garde national, sans faire attention combien leur figure pacifique ou l'embonpoint de leurs formes jurait avec l'habit militaire. Malheureusement la mode des vêtements d'hommes à notre époque offre peu de ressources à l'art, et il est bien difficile d'en tirer un parti convenable. Tant que nous ne reviendrons pas à la soie, au velours et à la dentelle, tant que nous porterons du linge empesé, des habits de drap aux plis roides et lourds et des chapeaux cylindriques, nous engagerons les artistes et ceux qui veulent laisser leur image à la postérité, à ne faire entrer que la tête et une faible partie du buste dans le cadre ; le reste du corps, sans rien ajouter à la ressemblance, ne devant servir un jour qu'à donner prise à la critique et faire exposer l'œuvre chez un marchand de bric-à-brac.

Toutefois, s'il doit être permis au peintre d'arranger de temps à autre un costume à sa fantaisie, en dissimulant adroitement ce qu'il peut avoir de trop disgracieux, nous ne partageons pas l'opinion de Diderot qui louait Bouchardon d'avoir vêtu Louis XIV à la romaine. Il faut conserver à chaque portrait le costume de son époque, aussi bien pour obéir aux lois de la vérité que pour éviter à l'histoire future des documents qui pourraient devenir la cause de graves erreurs. Qui donnera mieux l'idée de Napoléon Ier à nos petits-neveux ? est-ce le manteau romain ou bien la redingote grise et le petit chapeau ? — Nous ne pensons pas que le plus léger doute puisse s'établir à cet égard.

Sans doute, il est fâcheux pour un artiste de vivre dans un temps où le costume est par trop prosaïque,

mais il ne doit pas lui être permis de le changer par celui d'une autre époque. Dans tous les cas, quel que soit celui qu'il adoptera, il devra s'appliquer à en soigner tous les détails et le copier, autant que possible, sur la nature vivante ; car les étoffes faites de *chic* ou d'après le mannequin, manquent toujours de ce caractère de vérité qui doit être le but constant de l'art.

Enfin, pour ce qui est du *fond*, la dernière partie dont nous ayons à nous occuper, nous ne saurions trop recommander aux jeunes débutants dans la carrière d'être sobres de détails et de préférer en général les fonds unis, bien plus propres à faire ressortir les carnations que tous les accessoires qu'on pourrait y ajouter. Ces accessoires, tout à fait inutiles d'ailleurs, sont souvent une réclame ou un objet de vanité. L'épicier veut un pain de sucre et des balances à son côté, parce qu'il ne voit rien de plus beau que ces attributs du commerce qui l'a enrichi. L'inventeur de quelque procédé nouveau est bien aise de tenir à la main une lettre où l'on puisse lire son adresse, si le tableau a le bonheur d'être admis à l'exposition. Tel banquier se fait peindre avec un portefeuille d'où sort une liasse de bank-notes ; le militaire désire surtout que ses épaulettes soient brillantes et que son plastron bien rembouré ne fasse pas le moindre pli... Oh ! que nous aimons bien mieux la simplicité avec laquelle Paul Delaroche, notre professeur vénéré, a peint le portrait de M. Guizot : point d'habit brodé, point de fioritures d'aucune sorte ! Un fond de marbre blanc, une redingote noire et un simple petit ruban sur la poitrine de l'homme qui a le droit de porter les ordres de tous les souverains de l'Europe ! Quelle noble simplicité ! Est-il jamais

venu dans la pensée de personne de regretter plus d'ornements à la vue de ce profil accentué comme un camée antique et de ce front sur lequel se lisent de si belles pensées ?

Nous ne prétendons pas pour cela bannir tous les accessoires dont on peut enrichir le fond d'un tableau : ils peuvent être d'un grand secours lorsqu'il s'agit d'une femme et deviennent indispensables dans un portrait en pied, surtout dans celui d'un homme d'un rang élevé et dont le costume aussi bien que la position sociale réclament nécessairement certains attributs. Mais nous avons voulu protester contre l'abus qu'en font trop souvent les peintres et les inviter à une plus grande sobriété dans cette partie de leur art.

Il existe dans la galerie de l'école française, au Louvre, un portrait signé Pagnest, et qui représente, si nous ne nous trompons, M. Nanteuil, de l'Académie Française. C'est la seule toile de ce peintre qui soit parvenue jusqu'à nous. Il est vrai que c'est un chef-d'œuvre : mais savez-vous, Messieurs, le temps que l'artiste a mis à le produire ? Plusieurs années ont été consacrées à cet ouvrage ; et, malgré cela, on n'y voit pas un travail de patience, un travail de *pignochage*, pour employer encore un terme d'atelier qui, seul, peut traduire notre pensée. On dirait que toutes les parties traitées largement ont été peintes du premier coup. Il n'en a point été ainsi cependant. Personne ne se douterait, par exemple, que le foulard, posé sur la table, a occupé l'artiste pendant plusieurs jours, que Pagnest a passé tout ce temps, du matin au soir, à le prendre et le jeter sans jamais être content des plis qu'il obtenait. Ce n'est qu'au bout de trois

jours de cet exercice qu'il a fini par être satisfait et qu'il a pris le crayon pour le dessiner.

Un de ses amis vint le voir, croyant l'ouvrage terminé (il y avait deux mois qu'il y travaillait, et il n'était encore qu'à l'esquisse du trait); comme il lui témoignait son étonnement sur la lenteur avec laquelle il menait cet ouvrage : « Oh ! je compte l'avoir terminé avant ma mort, lui répondit Pagnest ! »

Si nous ajoutons à cette anecdote que le portrait de *la Joconde*, l'œuvre la plus parfaite qui existe en ce genre, coûta près de trois années de travail à Léonard de Vinci, ne sommes-nous pas en droit d'en tirer cette dernière conséquence, qui peut s'appliquer aux travaux de l'art comme aux travaux de la science : *Le temps ne fait rien à l'affaire*. Quelques artistes tirent vanité de peindre une tête, en tant d'heures, en tant de minutes : puérile préoccupation ! personne n'a jamais pensé, en présence d'un chef-d'œuvre, à demander combien de temps on avait mis à le faire. Travaillez consciencieusement, travaillez longtemps, mettez en pratique le précepte de Boileau, c'est le seul moyen de produire un ouvrage remarquable et digne de passer à la postérité.

Nous nous arrêterons là, Messieurs, dans ces considérations sur le portrait, non pas que nous ayons épuisé la matière, il nous resterait encore beaucoup à dire, si nous voulions entrer dans l'analyse des divers genres de peinture qui ont été appliqués à cette partie de l'histoire des beaux-arts et rechercher les ressources que l'on peut tirer des procédés de Daguerre; mais nous craindrions de fatiguer votre attention, et nous renverrons à plus tard la continuation de cette étude si vous la jugez digne de quelque intérêt.

POÉSIE.

**Fragments de la traduction du sixième livre
de l'*Enéide*,**

PAR M. EMILE TEULON.

 Tout-à-coup le Troyen
Regarde, et sous un roc au front aérien ,
A gauche, il voit un fort d'éternelle structure ,
Qu'environne un rempart de sa triple ceinture.
Le fougueux Phlégéon de ses flots enflammés
L'encloppe, roulant des débris consumés.
En face est une immense et gigantesque porte
D'un diamant massif ; et la main la plus forte ,
Les humains, les dieux même en leurs emportements
Ne pourraient l'arracher à ses durs fondements.
Une tour, tour de fer, s'élève dans la nue.
D'un manteau tout sanglant Tisiphone vêtue ,
Réside sur le seuil, et veille jour et nuit.
De là les fouets cruels font résonner leur bruit ,
Et les gémissements et le fracas des chaînes
Se mêlent aux douleurs des plus atroces peines.
Enée, en écoutant, s'arrête épouvanté.
O vierge, quels sanglots, dit-il, ont éclaté ?
Qui sont ces criminels et pourquoi ces tortures ?
Que de cris déchirants sous ces voûtes obscures !
La prêtresse répond : « Prince chéri des dieux ,
Nul mortel au cœur pur n'a visité ces lieux ,
N'a jamais pu franchir la porte scélérate.
Mais lorsque je reçus de la divine Hécate
La garde de l'Averne et de ses bois sacres ,
Elle me révéla ses secrets abhorres.

C'est là que Rhadamante, en juge impitoyable ,
Interroge, confond et punit le coupable ,
Le forçant d'avouer les complots odieux
Qu'il avait dérobés, vivant , à tous les yeux ,
Mais que tardivement dans la mort il expie.
S'armant d'un fouet vengeur et poursuivant l'impie ,
Tisiphone le frappe, insulte à ses tourments ,
Fait siffler sur son front ses tortueux serpents ;
Puis appelant ses sœurs du fond du noir Ténare ,
Déchaine contre lui leur cohorte barbare.

Les portes, tout-à-coup, roulant sur leurs vieux gonds,
S'ouvrirent devant eux avec d'horribles sons.
« Vois quelle affreuse garde au seuil veille sans cesse,
Et quel spectre en défend l'accès, dit la prêtresse.
Au dedans siège l'hydre aux cent gosiers béants ,
Le plus hideux parmi tous ces monstres géants.
Plus loin est le Tartare : il plonge sous les ombres
Aussi bas que deux fois de ces demeures sombres
On mesure d'espace à la voûte des cieux.
Là, sont les fiers Titans, ces fils audacieux
De la terre : du haut de l'Olympe sublime
Par la foudre jetés ils roulent dans l'abîme.
Là, j'ai vu d'Alouis les coupables enfants
Aux corps prodigieux, mais aux vœux décevants,
Qui voulaient, de leurs mains, renversant l'Empirée ,
Ravir au roi des dieux sa couronue éthérée.
J'ai vu dans les horreurs d'un cruel châtement
L'orgueilleux Salmonée : il osait follement
Simuler le tonnerre et ses flammes splendides ,
Et sur un char traîné par des coursiers rapides ,
Brandissant une torche aux immenses clartés ,
Il allait triomphant à travers les cités ,
Forçant à l'adorer les peuples de la Grèce ,
Et des honneurs divins il savourait l'ivresse.
L'insensé par le bruit des pieds de ses chevaux
Et par son pont d'airain qui frappait les échos
Il croyait imiter la foudre inimitable.
Mais le grand Jupiter, le seul, le véritable,
Lança sur lui, du haut des dômes enflammés ,
Non pas de vains flambeaux, des tisons enfumés ,
Mais un trait qui mit fin à sa pompe bizarre ,
Et le précipita dans le fond du Tartare.

Plus loin, et dans le lieu le plus bas des enfers,
Est couché Tityus : neuf arpents sont couverts
Du corps de ce géant, nourrisson de la terre,
Un énorme vautour à la poignante serre,
Au bec recourbé, plonge en son foie immortel :
Dans sa vaste poitrine un supplice éternel
Habite ; il met à nu ses entrailles saignantes,
Et torture à jamais ses fibres renaissantes
Te parlerai-je encor du lapythe Ixion
Et de Pirithous ? Pour leur punition
Un affreux rocher pend sur leur tête tremblante,
Les menaçant toujours de sa chute imminente.
L'éclat des lits dorés devant eux resplendit,
Et des mets succulents tentent leur appétit.
Mais parmi tout ce luxe, à leurs côtés, à table,
La plus grande Furie et la plus redoutable
Leur défend de toucher à ces festins de rois ;
Elle agite sa torche et fait tonner sa voix.
Là, sont les malheureux ayant hai leurs frères,
Ou trahi leurs clients ou repoussé leurs pères,
Ou couvé pour eux seuls un trésor enfoui,
Dont jamais par leurs dons le pauvre n'a joui ;
Ceux qui dans l'adultère ont terminé leur vie ;
Ceux qui se sont armés pour une guerre impie,
Et des bienfaits reçus les ingrats oublieux.
Tous attendent leur peine, enfermés dans ces lieux.
Ne me demande pas quel sera leur supplice,
Quelle forme revêt l'éternelle justice.
L'un roule avec effort un bloc énorme, ardu ;
Aux rayons d'une roue un autre est suspendu.
Le malheureux Théséc, assis sur ses rivages,
Doit demeurer assis jusqu'à la fin des âges :
Phlégias est de tous le plus infortuné,
Et de sa grande voix l'enfer a résonné ;
« Apprenez, apprenez à n'être point injustes,
A respecter de Dieu les volontés augustes. »
Ce traître assujettit sa patrie à des rois ;
Celui-là, pour de l'or, fit et défit les lois ;
Un troisième brûla d'une flamme funeste :
Dans le lit de sa fille il apporta l'inceste.
Tous ont osé le crime et tous l'ont accompli.
Par cent hanches de fer fût-on même servi,

On ne pourrait compter le nombre des victimes ,
Les noms des châtimens qui peuplent ces abîmes.
Mais poursuis ton chemin : hâtons-nous , fils des dieux .
Il est temps d'achever ton dessein glorieux .
Je vois d'ici , je vois les murailles noircies ,
Du palais de Pluton , que Vulcain a bâties ;
Et j'aperçois la voûte et les portes d'airain ,
Où tu dois déposer nos présents de ta main .

Episode de Cacus (8^e Livre de l'*Enéide*) ,

Par le Même.

Quand leur soif est calmée et leur faim assouvie ,
Evandre dit ces mots : Cette cérémonie ,
Ce banquet annuel et cet autel sacré ,
Où l'un des plus grands dieux , Hercule , est adoré ,
Des superstitions , ce n'est point là l'ouvrage ,
Ni l'oubli criminel d'un culte d'un autre âge .
Echappés à des maux si longtemps supportés ,
Nous célébrons ici des honneurs mérités .
Vois ce roc suspendu sur ces crêtes cassées ,
Et vois aussi plus loin ces masses dispersées ,
Et cet antre désert dans le mont s'enfonçant ,
Et ces débris pierreux d'un aspect menaçant .
C'est là que fut jadis une caverne horrible ,
Aux rayons du soleil refuge inaccessible ,
Habitée par Cacus , homme et bête à la fois ,
Toujours un nouveau meurtre en souillait les parois ,
Et des têtes pendaient , sanglantes et livides ,
Effroyable trophée , aux portes homicides .
Ce monstre était le fils de Vulcain : son gosier
Vomissait des feux noirs d'un incessant foyer .
Il marchait dans sa force et sa grandeur immense .
Le temps vint à nos vœux prêter son assistance :
Un dieu nous secourut . Le suprême vengeur
Qui vainquit Géryon , ce héros voyageur ,

Alcide avait paru , conduisant sur ses traces
Et ses nombreux taureaux et ses génisses grasses.
Du rivage il suivait la sinuosité.
Cacus, par sa fureur aux rapines porté ,
Détourne adroitement du pacage des herbes
Quatre bœufs des plus beaux, quatre vaches superbes ;
Car son âme, fertile en frauduleux forfaits ,
Sans les avoir tentés , n'y renonce jamais.
Mais, de leurs pas directs pour éviter l'empreinte ,
Par la queue il les traîne en sa profonde enceinte ,
Et fait à reculons pénétrer son butin.
Nul vestige au dehors n'indique son larcin.
Hercule cependant pour de lointains voyages
Rassemblerait ses troupeaux dans ces frais pâturages.
Mais tout-à-coup les bœufs mugissent grandement ,
Et remplissent les bois de leur long beuglement.
Leur clameur retentit dans la vallée entière.
Une génisse alors , plaintive prisonnière ,
A leur voix répondit du fond de l'ancre noir ,
Et trahit de Cacus et la fourbe et l'espoir.
La douleur du héros en fureur se transforme ;
Dans son cœur ulcéré s'amasse un fiel énorme.
De la lourde massue armant son bras divin ,
Il court jusqu'au sommet ardu de l'Aventin
Pour la première fois , Cacus à la contrée
Apparut tout tremblant et la vue égarée :
Il fuit tel que le vent que l'on ne peut saisir ;
La peur donne à ses pieds les ailes du zéphir.
Il s'enferme dans l'ancre et de sa main velue
Secouant une roche immense, retenue
Par des chaînes de fer, il brise le métal .
Et du bloc abattu fait un mur colossal.
Mais voilà que le Dieu que la rage domine
Se précipite ardent au bas de la colline ;
Il la parcourt des yeux afin d'y pénétrer ,
Rugit, grince les dents, sans y pouvoir entrer.
Autour de l'Aventin bouillonne sa colère
Contre un seul de granit sa force musculaire
En vain lutte trois fois, et trois fois s'arrêtant
Dans ce rude labeur, il s'assied haletant.

Sur la croupe du mont une roche pointue ,
De tous côtés à pic , presque à perte de vue ,

Au dos de la caveine adhérait s'élevait ,
Où l'oiseau de carnage en sûreté couvait.
Vers la gauche inclinée , elle mirait sa masse
Dans le Tibre. Le dieu , sans que sa main se lasse ,
La frappe sur la droite , et redoublant d'efforts ,
L'arrache aux fondements où gisait ce grand corps.
Il la pousse , elle tombe , et sa chute subite
Fait résonner l'éther : le rivage palpite ;
Le fleuve tout-à-coup recule épouvanté.
C'est alors qu'apparut dans son immensité
Le palais de Cacus et ses sombres abîmes ,
Ces vastes profondeurs , théâtre de ses crimes.
De même , si le ciel ainsi le permettait ,
Si jusqu'à son milieu la terre se fendait ,
L'œil plongerait soudain dans ces pâles royaumes
Abhorrés par les dieux et peuplés de fantômes ,
Et dans ce grand chaos de l'inferral séjour
Les mânes effrayés verraient entrer le jour.
Ebloui par l'éclat d'une vive lumière ,
Le monstre rugissait d'une étrange manière ;
Mais Hercule d'en haut l'écrase de ses traits ,
Fait pleuvoir les rochers , les arbres des forêts.
Cacus qui juge bien la retraite impossible ,
Vomit de son gosier une fumée horrible ;
Tout son antre est rempli d'une épaisse vapeur ,
Qui dérobe aux regards sa présence et sa peur ,
Et sa rage amoncelle en tourbillons sans nombre
Avec les feux ardents l'obscurité de l'ombre.
Alcide ne peut plus se contenir : d'un bond ,
Il se jette au milieu de ce foyer profond ,
Dans les plus larges flots de la noire fumée ;
Où bouillonne le plus la vapeur enflammée.
Cacus prolonge en vain d'inutiles combats :
Hercule le saisit , il l'étreint dans ses bras ,
L'étrangle , fait jaillir ses yeux de leur orbite ;
De la gorge et du cœur le sang se précipite.

Soudain la foule avide accourt de toutes parts ,
Et la sombre caverne est ouverte aux regards.
Les taureaux dérobés ne sont plus un mystère ;
La rapine insolente encombre ce repaire.
On traîne par les pieds le cadavre odieux ,
On ne se lasse point de regarder ses yeux

Terribles, d'un poil roux sa poitrine garnie ,
Sa gucule d'où sortait naguère l'incendie.

Depuis lors, dans ces lieux fut célébré ce jour ,
Et la race nouvelle en bénit le retour.
C'est à Potitus que l'on doit cette fête ,
Et des Pimariens la famille, interprète
De nos rites sacrés, érigea cet autel
A celui dont le culte est pour nous immortel.
Venez donc , ô Troyens, ceignez-vous de guirlandes ;
Rappelez ses hauts faits , ses actions si grandes ;
Honnez sa mémoire, et , la coupe à la main ,
En invoquant Alcide , à flots versez le vin.
Il dit : du peuplier à feuille bicolore
Il voile ses cheveux avant de boire encore ;
Puis remplit un cratère, et, tous, d'un air joyeux ,
Font des libations en implorant les dieux.

L'Aïeul ,

PAR M. BOUSQUET ,

Ne me rejetez pas, Seigneur, de votre face ,
Toujours au repentir vous avez pardonné ;
Sans espoir de retour m'avez-vous condamné ?
Non, mon Dieu ! devant vous mes pleurs ont trouvé grâce,
Votre amour m'est rendu..... mon petit-fils est né.

Courant sur mon chemin , de chimère en chimère ,
Je m'étais attardé , vous m'avez attendu :
Je marchais dans la nuit, voyageur éperdu ,
Chaque pas m'éloignait de votre toit, mon père ;
Et du ciel, dans mes bras, cet ange est descendu.

Eclatez saints transports de mon âme ravie ,
Bénissez le Seigneur , glorifiez son nom ;

Il ne me devait rien, de tout il m'a fait don ;
Pour me servir de phare aux confins de la vie ,
Du front de l'innocent il me jette un rayon.

Le voilà, mon enfant, sur mon sein je le presse ;
Ce n'est point une erreur, je le tiens, c'est bien lui ;
Qu'il est pur ! qu'il est beau ! tendre fleur aujourd'hui,
Il sera fort, demain ; que me fait la vieillesse ?
La mort me frappera debout sur mon appui.

Viens ami, nous irons nous asseoir sous le saule
Où mon aïeul, à moi, s'est assis tant de fois ;
Pour avoir un baiser, j'accourais à sa voix ;
Et puis, me suspendant à sa douce parole ,
Avide j'écoutais les récits d'autrefois.

Comment veut être aimé l'Auteur de tous les êtres ;
Sa loi qu'il a gravée au fond de notre cœur ;
Ses trésors infinis pour un jour de labeur ;
Le tribut à César, le respect des ancêtres ;
Et le prix d'une larme accordée au malheur !...

Quel douloureux frisson traverse ma pensée !...
Au monde dévié que garde l'avenir ?...
L'imposture, l'erreur semblent près d'en finir ;
Si de leurs traits mortels ma colombe blessée,
A l'arche du salut n'allait plus revenir !

Chrétien de peu de foi, d'où me vient cette crainte ?
Est-ce qu'en ses desseins l'Eternel arrêté ,
Ne voit plus comme un flot passer l'humanité ?
Et que fait le torrent ? Purifiée et sainte
L'onde remonte au ciel... le sable est emporté.

Entendra-t-il vos cris au jour de sa colère ,
Vous qui, riant du mal, de vos œuvres sorti ,
A nos cris paternels n'avez point compâti ?
Dieu maudit dans Cain l'assassin de son frère .
De quoi l'eût-il frappé s'il l'avait perverti ?

Paix, silence ! mon fils plus librement respire ,
Sa paupière allanguie est déjà close ; il dort :
Penché sur son berceau, je suis ses rêves d'or ;
Il sourit, à qui donc ? l'exilé seul peut dire
Ce qu'à chaque sommeil il redemande encor...



Le Bossu et le Miroir.

FABLE.

Par le Mème.

Un Bossu, devant une glace,
La tête haute et le jarret tendu ,
S'adonisait , et, d'un œil prévenu ,
Dans chacun de ses traits admirait une grâce.
« Je serai bien ingrat, vraiment,
De me plaindre de la nature ,
Jamais , ô mon cher confident ,
Avez-vous réfléchi plus noble créature ?
Vous dites : Non , et vous êtes charmant. »
Qui sait où l'eût conduit cette sortie étrange ,
Si, dans le fol excès de son enivrement ,
Il n'eût prouetté. — Comme ici-bas tout change :
Le miroir, dans ce mouvement ,
Ainsi qu'il la reçoit lui rejette sa bosse :
Et, dès-lors, plus de joie ; il se baisse, il se hausse.
De face, c'est bien lui : tourne-t-il de côté ,
Le miroir le poursuit de sa difformité.
Lassé, mais non vaincu notre nouveau Narcisse
S'écrie enfin : « Mon dos pourrait être plus droit :
Mais il s'en faut du tout au tout qu'il soit
Ce que le fait votre malice.
Moi, bossu ! c'est un trait par vous seul inventé ,
Plus digne de mépris cent fois que de colère. »
Et, cependant, il brise contre terre
L'amr qui lui disait sans fard la vérité.
L'amour propre irrité
Ne pardonne jamais à celui qui le blesse ;
Selon que vous saurez ménager sa faiblesse ,
Du blanc au noir vous en serez traité.

Le Fleuve.

FABLE.

Par le Même.

Un fleuve dont l'onde fertile
Baignait mille coteaux divers
Et se perdait au sein des mers
Après un cours long et tranquille ,
Certain jour, dit-on, murmura
Contre la main sage et sacrée
Qui, dans ses flots, le resserra
Pour rendre sa marche assurée.
« O Jupiter ! s'écriait-il ,
Si tu n'avais limité ma puissance ,
J'aurais parcouru sans péril
Une carrière aussi riche qu'immense ;
Mais tu fus sans doute jaloux
De tout ce qu'avait fait pour moi la destinée ,
Et de mes flots brillants la course fut bornée... »
Le père des dieux, sans courroux,
Entend d'abord cette plainte hardie ,
Et puis, lassé des clameurs de l'impie ,
Il exauce ses propres vœux.
Un cri de joie échappe à l'orgueilleux :
Ses bords s'affaissent, s'aplanissent ,
Ses flots à l'envi les franchissent
Et font partout un mal affreux....
Mais cependant qu'ils s'agrandissent
Ils perdent de leur profondeur
Et bientôt, perdus de vigueur ,
Dans cent lieux stagnants ils croupissent.
Le fleuve alors reconnaît son erreur :
Il gémit, il voudrait réparer son malheur....
Il n'est plus temps, celui que l'on voyait naguères
Traverser en vainqueur des provinces entières ,

Qui, toujours renaissant de ses fécondes eaux
Venait alimenter d'innombrables canaux,
Ce beau fleuve, l'orgueil de nos champs, de nos villes
N'est plus qu'un froid marais infesté de reptiles.

Nous voulons à tout prix sortir de notre sphère,
Noble, bourgeois, robin, commerçant, militaire :
Tout se plaint de l'état où l'a placé le sort ;
Le ciel fait tout pour nous, nous voulons mieux encor ;
Et, courant sans repos de chimère en chimère,
Nous allons tous ainsi de la vie à la mort.

**Dernières phases de l'éducation des
Vers à soie.**

(Extrait des *Geogiques Languedociennes*)

PAR MADAME VERDIER-ALLUT,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Le voici donc enfin, le moment souhaité,
Où, dans leur dernière parure,
Ces élèves chéris, tout brillants de santé,
Surpassent en blancheur la neige la plus pure,
Peuple tranquille et doux que ne trouble jamais
Ni rivalité, ni querelle,
Et dont l'inaltérable paix
Peut servir à la fois aux mortels inquiets
Et de reproche et de modèle.
Ah ! redoublez d'activité ;
La nuit comme le jour, que votre vigilance
Entretienne autour d'eux l'ordre et la propreté ;
Et de leur faim surtout, servant l'avidité,
Sur eux, à pleines mains, répandez l'abondance.

Oh ! que j'aime à voir dans nos champs
Ces riants villageois et leurs fraîches compagnes
Dépouiller nos mûriers et rendre à nos campagnes
L'aspect de l'hiver même au milieu du printemps !
Pardonnez, arbres bienfaisants ;
La nature bientôt réparant leurs outrages ,
Vous rendra tous vos ornements.
Bientôt nous vous verrons de vos nouveaux ombrages
Etendre la sombre épaisseur
Sur ces champs fortunés dont vos premiers feuillages
Enrichirent le possesseur.
Mais quoi ! déjà l'insecte, à son instinct fidèle ,
Veut se cacher au jour et reposer en paix :
Voyez son corps, brillant d'une couleur plus belle ,
Offrir à vos yeux satisfaits
Un or transparent qui décèle
Les biens où tendent vos souhaits.
Soulagez promptement le besoin qui le presse ;
Craignez, si d'un appui vous n'aidez ses apprêts ,
Que, surchargé de sa richesse ,
Il ne succombe sous le faix.
Sur vos ais en berceau placez l'humble bruyère ;
Ils y montent en foule , et leur demeure entière
Se change en un vaste atelier ,
Où chacun, déployant une égale industrie ,
Seul du palais qu'il édifie
Est l'architecte et l'ouvrier.
Enchaînez, dieu des vents, ces aquilons terribles
Et ces redoutables autans ,
Dont les funestes sifflements
Troubleraient les travaux de ces peuples paisibles ;
Surtout, écarter d'autour d'eux ,
Les éclats de la foudre et le bruit de l'orage ,
Et puisse un doux zéphir favorable à nos vœux ,
Agitant un air pur sous un ciel sans nuage ,
Ranimer de son souffle heureux
Et leurs efforts et leur courage !

Épître à quelques amis de Nîmes

QUI ONT SOUSCRIT POUR M. DE LAMARTINE ,

PAR M. JEAN REBOUL.

Ruisselant de sueur et couvert de poussière ,
Enflammez vos coursiers du geste et de la voix ,
Arrivez, avant tous, au bout de la carrière ;
La palme tôt ou tard séchera sous vos doigts.
Que de jours douloureux pour un moment de fête !
Jamais le sol mouvant sous le char du vainqueur
N'a si souvent changé le triomphe en défaite :
Une couronne au front est une épine au cœur.

Je ne sais quelle rouille atteint les noms célèbres :
La nuit semble accourir à tout éclat trop fier.
Ainsi l'astre du jour se couvre de ténèbres
Que ses rayons brûlants font monter de la mer.
L'encens que reçoit l'homme est-il donc un blasphème?
Ce culte attende-t-il aux droits du Créateur ,
Pour que l'autel humain s'écroule sur lui-même
Et la couronne au front soit une épine au cœur ?

Que d'aigles affrontant les sphères radieuses
Descendus comme un plomb des hauteurs de leur vol,
Et, sous l'œil réjoui des haines envieuses ,
Que de fils de l'aurore étendus sur le sol !
L'histoire des grandeurs est une nécropole.
Quel doigt pourra compter, dans sa funèbre horreur,
Les morts suppliciés par leur propre auréole ?
Une couronne au front est une épine au cœur.

Regardez ! celui-là n'est qu'un tronc dans sa bière ,
Sous le talon du crime il fut jugé trop haut !
Egaré dans la nuit d'une triste lumière ,
Son peuple l'envoya du trône à l'échafaud

Ceux-ci pleurent, au fond des lugubres chapelles,
Leur poussière livrée au vent profonateur ,
Et, jusque dans le sein des ombres éternelles ,
La couronne à leur front fut épine à leur cœur.

Cet autre fit coucher des tigres en colère
Aux pieds de la justice et de l'humanité ,
Et, le danger passé, ne reçut pour salaire
Que les lâches dédains de la servilité !
Ce vieillard mendiant, mais roi de l'harmonie ,
Aveugle illuminé d'un jour intérieur ,
A servi de jouet aux marchands d'Ionie....
La couronne à son front fut épine à son cœur.

Ce guerrier fut puni d'avoir sauvé l'empire ,
Ce chantre, avant sa mort, mourut dans sa raison :
Le triomphe ne fut décerné qu'au délire.
Ce nocher donne un monde et reçoit la prison.
Combien peu de sommets, sous l'éclat de la neige,
Ont connu le soleil sans fondre à sa splendeur.
C'est presque avec regret que la gloire protège :
Une couronne au front est une épine au cœur.

Seigneur, qui sondra ces terribles mystères ?
Serait-ce que la mort saisit l'être isolé ?
Que l'homme, en s'élevant, divorce avec ses frères
Et que, s'il vit plus grand, il vit en exilé ?
Dans le vide orgueilleux des heures inquiètes ,
Il voudrait ressaisir ce qui lui faisait peur ,
Cet Eden de l'oubli perdu par ses conquêtes...
La couronne à son front est épine à son cœur.

O toi, qui réparant de mortelles ruines ,
De la nuit d'une étable à celle du tombeau
Passas, portant la ronce à tes tempes divines ,
Et dans ta main suprême un sceptre de roseau ,
Ouvre un coin de ton ciel à celui qu'on renomme !
Afin que ses désirs soient selon sa grandeur.
O mon Dieu ! prends pitié de la gloire de l'homme !
La couronne à son front est épine à son cœur.

Vous connaissez celui que nomme mon silence .
Ses chants furent jadis des ailes pour les miens .
Vous qui m'avez aidé dans ma reconnaissance .
Poètes, orateurs, magistrats, citoyens ,
Puisqu'à l'astre souffrant votre âme est secourable ,
Que Celui qui bénit l'assistance au malheur
Fasse mentir en vous ce refrain lamentable :
Une couronne au front est une épine au cœur .

SCIENCES.

—o—o—o—

Détermination de la courbe extérieure de l'Amphithéâtre de Nîmes.

PAR M. AURÈS.

L'archéologie doit être considérée comme une science positive, lorsqu'elle s'appuie sur une connaissance exacte des monuments et sur une étude consciencieuse des textes, parce que les vérités qu'elle expose et qu'elle développe prennent alors toute la rigueur des vérités mathématiques.

Il résulte de là qu'on peut contribuer au perfectionnement de cette science, même sans études spéciales, si l'on parvient à découvrir et à signaler l'inexactitude matérielle d'un fait jusqu'alors accrédité comme vrai parmi les savants.

C'est uniquement dans ce but que je viens vous entretenir aujourd'hui, Messieurs, d'une question ar-

chéologique , malgré mon incompétence absolue en cette matière.

Il s'agit de savoir quelle est, en fait, la courbe extérieure de notre amphithéâtre des Arènes.

Dans un savant mémoire sur cette courbe , rédigé par M. le capitaine d'état-major Thomas de Saint-Laurent et inséré dans vos publications (année 1844, page 16 , l'auteur de ce remarquable travail résout de la manière suivante la question que je viens de poser :

« Tous les auteurs qui ont décrit les monuments
» romains de Nimes s'accordent à dire que la courbe
» *intérieure* de l'Amphithéâtre , ou le contour de
» l'arène proprement dite, est une ellipse, et que l'é-
» paisseur des constructions est partout la même.
» Mais suit-il de ces données que la courbe *extérieure*
» de l'Amphithéâtre soit , comme l'ont prétendu
» quelques-uns , une autre ellipse concentrique à la
» première et ayant pour axes les mêmes que ceux
» de l'ellipse, augmentés chacun du double de l'épais-
» seur des constructions? M. Pelet , membre de
» l'Académie royale du Gard, qui a construit avec
» tant de succès les plans en relief des monuments
» romains de la France , reconnu , lorsqu'il voulut
» s'occuper de l'Amphithéâtre de Nimes , que deux
» ellipses concentriques ne peuvent jamais être paral-
» lèles. Pour avoir le parallélisme qui lui était néces-
» saire , il fit rouler extérieurement sur l'ellipse de
» l'arène un cercle d'un diamètre égal à l'épaisseur
» des constructions, et traça l'enveloppe de l'espace
» parcouru par ce cercle. Il obtint ainsi , ajoute
» M. Thomas de Saint-Laurent, la véritable courbe
» de l'Amphithéâtre. »

Vous connaissez mieux que moi, Messieurs, et depuis plus longtemps, toute la valeur des recherches archéologiques de M. Pelet et tout le mérite des théories qu'il appuie sur ces recherches, vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que, lorsque j'ai eu à tracer les Arènes de Nîmes, sur une grande échelle, pour dresser le plan d'alignement de la route qui longe ce monument, je me suis contenté, dans le but d'abrégéer mon travail, d'y rapporter l'ellipse intérieure en fonction de ses deux axes connus et d'y ajouter ensuite la courbe extérieure, en la traçant de la manière indiquée, c'est-à-dire parallèlement et à égale distance de l'ellipse intérieure.

Mais il est arrivé qu'en opérant de la sorte, plusieurs pilastres ne se sont pas trouvés convenablement placés par rapport aux façades et aux angles des maisons voisines déjà tracées sur le plan.

Il a donc fallu prendre la peine de lever *à priori* tous les pilastres, l'un après l'autre, pour les rapporter plus exactement, et j'ai reconnu ainsi, à ma grande surprise, qu'ils sont tous réellement situés, contrairement à l'opinion reçue, sur une véritable ellipse concentrique à l'ellipse intérieure.

Rien n'est brutal et inflexible comme un fait, et quand il existe matériellement, aucune théorie n'a le pouvoir de le renverser. Il est donc nécessaire de reconnaître définitivement que les constructions élevées pour former le pourtour de nos Arènes sont comprises, en réalité, entre deux ellipses et, par voie de conséquence, que leur épaisseur n'est pas rigoureusement constante sur tout leur développement, ainsi que MM. Pelet et Thomas de Saint-Laurent l'avaient admis jusqu'à ce jour. Cette conséquence forcée ne di-

minue, en aucune manière, la valeur mathématique du beau Mémoire de M. le capitaine Thomas de Saint-Laurent.

Il est clair, en effet, que la courbe étudiée dans ce Mémoire conserve toujours, quoi qu'il arrive, la forme et les propriétés remarquables qui ont été signalées d'une manière si complète par le savant capitaine. Mais cette courbe ne peut plus garder désormais le nom qui lui a été donné dans le principe et ne doit plus continuer à s'appeler *courbe de l'Amphithéâtre*, puisque, en fait, je le répète, la courbe extérieure de l'Amphithéâtre est une ellipse.

Permettez-moi d'ajouter encore quelques réflexions à l'appui de cette vérité.

Vous le savez, Messieurs,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Mais, vous le savez aussi, le vraisemblable, à son tour, peut n'être pas toujours vrai.

Sans doute, il était rationnel et vraisemblable de considérer, au premier aperçu, l'épaisseur des constructions des Arènes comme parfaitement constante sur tout leur développement. Toutefois, cette vraisemblance ne suffisait pas pour établir scientifiquement l'authenticité du fait, et, avant de l'admettre d'une manière définitive, il était indispensable de le prouver directement.

Or, personne n'a jamais administré, ni pu administrer la preuve que je réclame.

Pour vous en convaincre, il est malheureusement nécessaire de faire usage d'une figure géométrique, sans laquelle il serait à peu près impossible de suivre mon raisonnement. Veuillez donc, je vous prie, Mes-

sieurs, me prêter encore un instant votre bienveillante attention, en jetant les yeux sur la figure que j'ai l'honneur de vous soumettre. (V. *planche 1* ci-après).

Soient OA et OB les deux demi-axes de l'ellipse intérieure de l'Amphithéâtre. Prolongeons ces deux lignes d'une quantité constante $AA' = BB'$, il est évident que nous pourrons faire passer par les points A' et B' une infinité de courbes différentes, et la question sera de savoir quelle est, entre toutes ces courbes, celle qui détermine, en fait, l'enveloppe extérieure des Arènes.

Distinguons, parmi elles, l'ellipse $A'C''B'$ et la courbe $A'C'B'$ tracée parallèlement et à égale distance de l'ellipse intérieure. Cette courbe $A'C'B'$ doit être telle qu'un même cercle ayant un diamètre égal à $AA' = BB'$ puisse être transporté de AA' jusqu'en BB' en roulant sur l'ellipse intérieure elle-même. On voit que, dans ce mouvement, le cercle dont il s'agit coupera constamment l'ellipse $A'C'B'$ qui est plus aplatie que l'autre courbe entre les points A' et B' .

Cela posé, divisons en parties égales, d'une part, l'ellipse intérieure et, d'autre part, les deux courbes extérieures, et joignons enfin, entre eux, les points de division ainsi obtenus; nous déterminons, par ce procédé, les axes des portiques extérieurs, et ceux des galeries intérieures des Arènes.

Considérons en particulier les axes $C'C$ et $C''C$, tracés : le premier, dans l'hypothèse d'une courbe extérieure équidistante, et le second dans l'hypothèse d'une ellipse extérieure, et menons par le point C' une normale $C'D$ à l'ellipse intérieure. Cette droite sera en même temps normale à la courbe extérieure au point C' , et par conséquent l'épaisseur des cons-

tructions, si on la mesure suivant $C'C$, sera nécessairement plus grande que $C'D = AA' = B'B$, puisque $C'E$, plus petit que $C'C$ est lui-même plus grand que $C'D$, car c'est une oblique par rapport à $C'D$, considérée comme perpendiculaire à la tangente DE .

Remarquons maintenant que personne n'a jamais mesuré, ni même pu mesurer l'épaisseur des constructions, suivant la normale $C'D$, et que tous ceux qui ont opéré avant nous se sont forcément contentés de mesurer l'axe $C'C$. Or, ils l'ont constamment trouvé, disent-ils, sensiblement égal à AA' . Donc il résulte de cette égalité même que la courbe extérieure des Arènes n'est pas et ne peut être la courbe équidistante $A'C'B'$ étudiée par M. le capitaine Thomas de Saint-Laurent.

Au contraire, si nous considérons l'ellipse extérieure $A'C'B'$, et si nous menons $C''D$, cette droite $C''D$ ne sera pas rigoureusement normale à l'ellipse intérieure, parce qu'il ne peut pas exister deux normales passant par un même point; elle ne sera pas non plus normale à l'ellipse extérieure, mais la longueur $C''D$ n'en mesurera pas moins, avec une approximation très-suffisante, la distance réelle entre les deux courbes, et en outre la longueur $C''C$, quoique plus grande que $C'D$, ne pourra pas différer beaucoup de la longueur $C'D = AA' = BB$, car cette longueur $C''C$ perd à peu près d'un côté, par son abaissement au-dessous du point C' , ce qu'elle gagne de l'autre côté par son écartement du pied de sa normale.

D'où il suit que c'est précisément parce que les antiquaires ont trouvé toutes les longueurs mesurées par eux, suivant les axes des galeries intérieures sensiblement égales entre elles et égales à AA' , que je

suis maintenant autorisé à répéter, en concluant, que la courbe extérieure des Arènes est une ellipse véritable et ne peut pas être une courbe parallèle à l'ellipse intérieure.

Donc, en résumé, cette courbe parallèle qui avait paru vraisemblable dans le principe et qui avait été admise comme vraie, à cause seulement de cette vraisemblance, doit être repoussée maintenant comme n'ayant pas une existence réelle; et au contraire, la courbe elliptique vraie, que son invraisemblance apparente avait conduit à exclure dans le principe, doit être maintenant admise, non-seulement comme vraie, mais encore aussi comme plus vraisemblable que l'autre courbe, en raison des explications que je viens de donner, et dont vous voudrez bien excuser la forme un peu trop géométrique peut-être.

D'ailleurs, pour tout considérer, n'est-il pas plus vraisemblable d'admettre que l'architecte du monument, après avoir tracé sur le terrain, par les procédés alors en usage, la courbe intérieure des Arènes, suivant une ellipse véritable, a dû tracer aussi, en fait, de la même manière et suivant les mêmes procédés, la courbe elliptique extérieure.

Je ne crains pas de le dire, Messieurs, malgré l'opinion contraire de ceux qui ont étudié cette question avant moi, cette assertion est non-seulement rigoureusement vraie, mais encore non moins vraisemblable que vraie.

Sans doute, à la rigueur, on pourrait concevoir mathématiquement, une troisième courbe A'C''B' tracée de telle sorte qu'en la divisant en parties égales et joignant les points de division ainsi déterminés avec les points correspondants de l'ellipse intérieure,

toutes les longueurs obtenues, telles que C''C, fussent rigoureusement égales entre elles et égales à AA'. Mais cette courbe, encore plus aplatie que l'ellipse (*voyez la figure*), n'aurait pu être tracée par les anciens architectes qu'après d'assez longs tâtonnements, et il est d'autant plus certain qu'ils n'ont jamais voulu prendre la peine de la tracer ainsi, que cette courbe elle-même ne diffère pas sensiblement de l'ellipse véritable.

NOTE

SUR QUELQUES SUBSTANCES MINÉRALES DU GARD,

Propres à être employées dans les Arts.

PAR M. PLAGNIOL.

Le département du Gard, déjà si remarquable par les produits de son industrie agricole et manufacturière, ne l'est pas moins par les richesses minérales qu'il renferme. Aux plaines si riches et si bien cultivées de la partie méridionale succède d'abord une région accidentée, puis la région tout à fait montagneuse qui se prolonge vers le nord et le nord-ouest jusqu'aux confins des départements de la Lozère et de l'Ardèche. Dans cette grande étendue de pays se montre la succession de tous les terrains observés en géologie, et dans ces terrains on rencontre avec plus ou moins d'abondance des combustibles fossiles d'es-

pèces diverses et des composés minéraux qui renferment tous les métaux usuels, à l'exception seulement de l'étain et du mercure.

Les combustibles comprennent les mines importantes de lignites, situées dans l'arrondissement d'Uzès (1), et celles de houille qui existent dans un grand nombre de localités de l'arrondissement d'Alais, ainsi que sur quelques points de l'arrondissement du Vigan, et dont l'exploitation a pris de nos jours une si grande extension (2).

A côté des bassins houillers d'Alais et de Saint-Ambroix se présentent des couches nombreuses de minerais de fer qui ont donné lieu à la création d'usines importantes (3). Des mines de sulfure de cuivre avaient été reconnues et exploitées autrefois dans les environs de Saint-Sauveur-de-Pourcil, mais elles ont été abandonnées. Une demande en concession pour une mine de ce genre, située à Laval, a été formée récemment. Divers gisements de mines de plomb et argent existent dans les arrondissements d'Alais et du Vigan; l'une de ces mines, dans les environs de Canrieu, avait été l'objet d'une exploitation maintenant abandonnée et qui paraît remonter au temps des

(1) Les mines de lignite du département, formant 23 concessions, ont fourni, en 1857, 198,579 quintaux métriques de ce genre de combustibles d'une valeur de 121,200 fr. (Voir l'excellent *Annuaire du département du Gard*, publié par MM. Liotard, année 1859.)

(2) Les mines de houille de l'arrondissement d'Alais, réparties en 24 concessions, ont produit, dans la même année 1857, 7,287,700 quintaux métriques de ce combustible, d'une valeur de plus de 10 millions.

(3) En 1857, les usines à fer du département ont produit 516,650 quintaux métriques de fonte et 265,648 quintaux métriques de fer d'une valeur totale de plus de 14 millions.

Romains. Une autre mine de plomb argentifère est actuellement en exploitation à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuilles. A la Grande-Vernissière, à Lacoste et sur d'autres points, on extrait du plomb sulfuré non argentifère, qui est livré pour la fabrication de l'enduit des poteries communes. Il y a aussi plusieurs usines de zinc dans le Gard : celle de Clairac que l'on avait commencé à aménager, et celle de la Croix-de-Palières, qui donne seule des produits.

Une mine d'antimoine dans les environs de Saint-Ambroix avait donné lieu à quelques travaux, mais elle se trouve maintenant presque délaissée, à cause de la concurrence des mines voisines appartenant au département de l'Ardèche. Enfin, l'or, le plus précieux des métaux, se montre disséminé dans les sables des rivières du Gardon d'Anduze et de la Cèze et surtout du ruisseau de Gagnère ; mais l'extraction de cet or natif par le lavage des sables est toujours demeurée dans des limites fort restreintes.

A côté de ces nombreux gîtes de substances, qui sont du domaine de la métallurgie, on rencontre des produits d'un autre ordre qui ont aussi leur importance au point de vue des arts et de l'industrie. Ce sont les matières de cette classe sur lesquelles nous nous proposons de présenter quelques aperçus. Nous indiquerons successivement leur gisement, leur composition et les caractères qui en déterminent l'usage.

ARGILES.

Le département du Gard n'a pour ainsi dire rien à souhaiter sous le rapport de l'abondance et du choix de ces matières premières. Des couches étendues d'ar-

gile plastique blanche à pâte très-fine se montrent dans les environs de Cornillon, arrondissement d'Uzès. Il en existe de semblables à Saint-Quentin et à Saint-Victor-des-Oules. Elles sont propres les unes et les autres à la fabrication des diverses poteries, et même elles ont pu servir à alimenter des manufactures de faïences fines à émail transparent, que la concurrence d'établissements fondés en grand depuis longtemps au centre de la France, et l'extension donnée à la fabrication de la porcelaine, n'ont pas permis de soutenir. Ces mêmes argiles, associées à un sable siliceux, conviennent parfaitement à la fabrication des briques et des creusets réfractaires. On en modèle des fourneaux de métallurgie et des poêles. Enfin, on en exporte en Provence et dans le département de l'Hérault pour la fabrication de l'alun, de ce sel dont il est consommé des quantités si considérables dans les ateliers de teinture et d'impression ainsi que dans ceux de mégisserie.

A Saint-Laurent-Lavernède, il existe des dépôts d'une argile de l'espèce nommée terre à foulon. Elle trouve son emploi dans les manufactures établies sur la rivière d'Uzès. Enfin, un gisement, à la vérité peu important, d'argile kaolin existe dans les environs de Saint-Jean-du-Gard.

Voici maintenant le résultat des essais d'analyse chimique auxquels nous nous sommes livré sur plusieurs de ces argiles :

Argile de St-Victor-des-Oules, dite terre noire. — Elle a une couleur gris-noirâtre ; elle happe fortement à la langue. Par une forte calcination, elle se décolore et ne conserve qu'une teinte légèrement grisâtre. Ce résultat démontre que la coloration dans l'état naturel

est due presque uniquement à la présence de matières bitumineuses que la combustion parvient à détruire. Nous l'avons soumise à l'action des agents chimiques. Elle a donné, sur 100 parties, en poids :

Acide silicique ou silice.....	44
Allumine avec quelques traces de matière bitumineuse et d'oxide de fer.....	40
Eau.....	16
Chaux, traces à peines sensibles.	
	100

Cette composition correspond à 5 équivalents d'acide silicique, 4 équivalents d'alumine et 9 équivalents d'eau. Il y a lieu de remarquer d'un côté la forte proportion d'alumine, qui a pour effet de communiquer à la matière une grande plasticité, et de l'autre côté l'absence à peu près complète de la chaux et de la magnésie, qui tendraient à faire perdre la propriété réfractaire. L'argile des environs de Dreux, qui est citée pour son excellente qualité, est moins riche en alumine.

Argile dite terre de Cornillon.—Elle est d'un blanc avec une teinte très-légèrement grisâtre. Sous l'influence de la calcination, elle passe au blanc de lait ; dans son état naturel, elle happe fortement à la langue, et se distingue en outre en ce qu'elle est extrêmement onctueuse au toucher. Elle est composée ainsi qu'il suit :

Acide silicique.....	53
Alumine avec quelques traces de matière bitumineuse et d'oxyde de fer.....	34,2
Eau.....	12,8
	100.

Cette composition se rapproche de celle d'un bi-silicate d'alumine contenant un équivalent d'eau. La proportion d'alumine se trouve donc moindre que dans l'argile de Saint-Victor, et la plasticité est un peu diminuée ; mais il y a encore absence de matières susceptibles de nuire à la qualité réfractaire.

Des études semblables sur d'autres argiles des environs d'Uzès nous avaient occupé : nous nous sommes contenté pour le moment de faire connaître ce qui se rapporte aux deux qualités les plus remarquables.

MINERAI DE MANGANÈSE OXYDÉ.

Ce minerai a été considéré pendant longtemps comme une variété de mine de fer. La dénomination qui lui avait été donnée par les anciens minéralogistes paraît dériver du nom latin (*Magnes*) donné à l'aimant, avec lequel il présente souvent de la ressemblance. Pott annonça le premier que cette substance est distincte du fer, quoiqu'il y soit contenu quelquefois en assez grande quantité. Bergmann reconnut ensuite sa véritable composition, et Gahn parvint à isoler le métal qui entre dans l'oxyde.

Ce minerai tel que la nature nous le présente trouve un emploi dans plusieurs branches des arts chimiques. Dans les verreries, il est connu sous le nom de savon des verriers. On le mélange en petite proportion avec les matières qui servent à la fabrication du verre. L'action du feu le décompose et dégage une partie de l'oxygène qu'il renferme. Cet oxygène, qui se présente à l'état de gaz naissant, agit pour épurer le verre en volatilissant les matières carbonacées contenues dans le creuset. Il transforme, en outre, le pro-

toxyde de fer contenu dans le mélange, et qui aurait communiqué au verre une teinte vert-foncé, en sesquioxide qui ne donne qu'une teinte jaune à peine sensible. L'oxyde de manganèse ramené alors à l'état de protoxyde et s'il se trouve à dose ménagée ne colore pas sensiblement le verre. Le peroxyde, employé au contraire en forte proportion, communique une couleur violette au verre et aux émaux. Mais la principale consommation de ce minéral a lieu pour la préparation du chlore, soit que l'on se propose d'obtenir des dissolutions de ce gaz pour les ateliers de blanchiment et d'impression, soit que l'on ait en vue la fabrication du chlorure de chaux, de soude ou de potasse, qui sont substitués avec avantage à la dissolution gazeuse de chlore et qui trouvent aussi un emploi comme désinfectant et comme agent précieux dans la thérapeutique.

Il n'existe en France que deux exploitations bien suivies d'oxyde de manganèse : l'une à Romanèche, dans le département de Saône-et-Loire, et l'autre dans les environs de Périgueux. Le produit de ces deux mines forme à peine les deux tiers de la quantité totale qui est consommée dans notre industrie, et l'on est obligé d'aller chercher à l'étranger le complément d'approvisionnement qui est nécessaire. Il devient donc utile de signaler l'existence de ce minerai dans tous les lieux où il se trouve. Le département du Gard offre sous ce rapport une étude à faire.

On a indiqué depuis longtemps un gisement de ce minerai à Saint-Jean-du-Gard. Cette mine commença même à être exploitée, il y a environ quarante ans ; mais l'extraction ne fut soutenue que pendant deux ou trois ans. On ignore quelle est la vérita-

ble cause qui fit abandonner l'entreprise. On a supposé que le revenu n'était point assez considérable et que la couche qui avait été attaquée avait diminué de puissance. On a prétendu d'un autre côté que le concessionnaire était arrivé à la limite du terrain dont il était propriétaire et qu'il n'avait pas voulu pousser les excavations plus loin.

Quoi qu'il en soit, il devenait intéressant de soumettre le minerai à l'analyse. La variété la plus abondante appartient au manganèse oxydé, hydraté, combiné avec l'oxyde de fer et la silice. Il forme des couches irrégulières dont l'épaisseur varie de 1 centimètre à 1 décimètre. Il est engagé dans un granit tendre et friable; sa couleur est le brun-jaunâtre; sa densité est faible; il tache fortement les objets sur la surface desquels on le fait glisser.

Nous avons reconnu à cette variété la composition suivante :

Sesqui-oxyde de manganèse.....	21
Oxyde de fer.....	32
Silice.....	39
Eau.....	8
	<hr/>
	100

La seconde variété du minerai de Saint-Jean est d'une couleur brune plus foncée, et sa cohésion est plus grande : il se montre en général sous forme mamelonnée. Il ne constitue que des veines très-irrégulières et d'une très-faible épaisseur, qui sont épar- ses au milieu des mêmes masses de granite en décom- position qui renferment l'autre variété. Ce minerai est constitué presque uniquement par du sesqui-oxyde de manganèse hydraté ; mais d'après ce que nous venons

de dire, son exploitation serait plus que chanceuse. C'est seulement sur les produits de la première variété que l'on pourrait compter. Il ne faut pas toutefois se dissimuler que la forte proportion de silice et d'oxyde de fer que celle-ci renferme et le degré inférieur d'oxydation du manganèse ne soient une forte cause de dépréciation. Ce produit ne conviendrait point à la fabrication du verre ; et, dans la préparation du chlore, il présenterait une assez grande infériorité comparativement aux manganèses déjà en circulation dans le commerce. Il faudrait donc pour en assurer l'écoulement qu'il pût être livré à un très-bas prix.

Toutefois, si l'oxygène pur devait entrer dans le domaine des applications industrielles, le manganèse oxydé de Saint-Jean qui est exempt de carbonates devrait obtenir la préférence sur la plupart des manganèses actuellement exploités en France, qui sont accompagnés de calcaire. Déjà, à ce point de vue, le manganèse de Saint-Jean peut être recommandé pour l'usage des laboratoires de chimie.

M. Emilien Dumas, à qui l'on doit des recherches si approfondies, si complètes, et que l'on peut dire véritablement hors ligne sur la géologie du département, a signalé, dans la précieuse et importante carte qu'il a publiée, l'existence du manganèse oxydé à Courri, près Castillon de Gagnère. Nous n'avons point eu occasion d'examiner le minerai provenant de ce gisement. Nous ignorons à quelle variété il appartient et quelles seraient les conditions de son extraction.

SULFURE DE FER.

(Pyrite martiale.)

Ce sulfure est une des substances les plus répandues dans le département du Gard. On le trouve dans presque tous les terrains. Tantôt il se montre en cristaux d'un faible volume, peu nombreux et tout-à-fait épars ; tantôt il forme des masses plus ou moins considérables. C'est surtout dans les environs d'Alais et d'Anduze qu'il abonde. On l'y exploite soit pour produire la couperose verte ou sulfate de fer, soit pour livrer le minerai en nature aux fabriques d'acide sulfurique, dans lesquelles il est substitué au soufre, lorsque cette matière atteint un certain prix.

Les mines de Saint-Julien-de-Valgalgues, dont les produits servaient exclusivement dans l'origine à la préparation de la couperose, avaient été abandonnées. L'exploitation en a été remise en activité depuis quelque temps. On continue à exploiter les mines du Soulier et celles de Saint-Félix, au profit surtout de la fabrication de l'acide sulfurique.

La mine de Saint-Jean-du-Pin, dont la concession a été demandée en 1856, présente une variété dans laquelle nous avons découvert la présence du sélénium, de ce corps simple congénère du soufre, qui a été rencontré pour la première fois, en 1818, par Berzelius dans les pyrites de Falhun, en Suède. Si ce corps devait plus tard être utilisé, on pourrait donc le demander à notre département.

SILICATES ET CARBONATES MAGNÉSIENS.

Il y a déjà longtemps que l'on a indiqué le gisement d'une terre magnésienne rougeâtre à Salinelle, dans les environs de Sommières. M. Bérard, de Montpellier, s'occupa le premier d'en déterminer la nature. Il en envoya ensuite des échantillons à M. Vauquelin, qui les soumit à une analyse complète, et assigna à la substance la composition suivante :

Acide silicique ou silice.....	52
Magnésie.	23
Eau.....	25
	100

On trouve l'exemple d'une combinaison semblable dans la magnésite dite écume de mer, qui se trouve en Crimée et dans l'Anatolie, et que l'on fait servir à la fabrication de ces pipes nommées *pipes de Turquie*, dont le débit s'étend fort au loin. C'est à une simple différence dans l'arrangement moléculaire qu'est due l'infériorité que l'on remarque entre l'état physique de la pierre de Salinelle et celui de la magnésite d'Orient.

La substance fournie par notre contrée n'a trouvé jusqu'à présent qu'un emploi très-secondaire. On la fait servir comme matière absorbante pour enlever les taches déposées par les corps gras sur les tissus. Mais n'y aurait-il pas possibilité d'utiliser la même substance d'une autre manière ?

M. Vauquelin, en s'appuyant sur le résultat de l'analyse que nous venons de rapporter, a fait con-

naître quel serait le meilleur moyen de traiter la pierre de Salinelle pour la convertir en sulfate de magnésie. On sait que ce sel trouve directement son emploi dans les laboratoires et les pharmacies, et qu'il conduit à obtenir la magnésie caustique usitée aussi en médecine depuis longtemps et qui sert maintenant à la préparation de la quinine, de la morphine et des autres alcalis végétaux. On peut juger d'après cela de l'importance qui s'attache à la production du sulfate magnésien.

L'illustre chimiste que nous avons cité avait calculé la proportion d'acide sulfurique qu'il convient d'employer pour la transformation de la pierre de Salinelle; mais à l'époque où il publiait ses recherches, on n'avait point encore une analyse exacte du sulfate de magnésie. Ce travail a été fait plus tard par M. Longchamp. Il en résulte que la quantité d'acide indiquée par M. Vauquelin doit être diminuée, et qu'en faisant agir sur 100 parties en poids de la pierre 56 parties d'acide, on peut obtenir 166 de sulfate de magnésie. Ce mode de préparation très-simple du sel magnésien serait bien de nature à être appliqué en grand; mais il faudrait examiner auparavant si le produit que l'on obtiendrait pourrait être livré à un prix assez modique pour soutenir la concurrence avec les produits semblables mis en circulation dans le commerce.

On a découvert plus tard, dans la même localité, une autre matière qui renferme aussi de la magnésie, mais dans un état différent de combinaison. Cette substance se trouve à une assez grande profondeur en couches alternant avec celles du silicate et avec un calcaire mélangé de silex. Elle est d'un blanc presque

pur ; elle lappe fortement à la langue ; sa densité est de 2,50, déduction faite de l'eau absorbée pendant l'expérience. Sa dureté est faible. Elle se pulvérise aisément et prend alors une teinte légèrement jaunâtre. Au contact d'un acide , elle donne lieu à une effervescence abondante, ce qui indique la présence de carbonates. L'analyse complète nous a donné le résultat suivant :

Carbonate de chaux.....	53,60
Carbonate de magnésie.....	28,00
Silice et matières organiques.....	0,80
Alumine et oxide de fer.....	0,40
Eau.....	17,20
	100,00

Cette composition équivaut, à peu de chose près, à 5 équivalents de carbonates de chaux pour 3 équivalents de carbonate de magnésie. La substance doit donc être rangée dans la classe des calcaires magnésiens ; mais elle diffère de la dolomie qui est aussi un calcaire magnésien, en ce que dans celle-ci il y a seulement un équivalent de carbonate calcaire pour un équivalent de carbonate magnésien.

Cette pierre pourrait aussi être employée à la préparation du sulfate de magnésie et par suite de la magnésie caustique ; mais dans ce cas les frais d'opération seraient plus considérables qu'en traitant le silicate magnésien.

SULFATE DE BARYTE.

Ce composé minéral est entré aussi dans le domaine des arts. Il y a déjà assez longtemps qu'on l'associait

au carbonate de plomb dans la préparation de la céruse; mais cet emploi était très-limité. C'est tout récemment que M. Kulman a découvert des applications nombreuses et importantes à ce produit.

Il a montré comment on pouvait le faire servir pour obtenir en grand et à bas prix le chlorure de baryum. C'est ce composé qui est devenu entre ses mains un agent industriel important.

D'abord il peut être employé à préparer un sulfate de baryte artificiel, dans un état de division, porté beaucoup plus loin que dans la trituration du sulfate naturel, et qui se trouve alors dans de bien meilleures conditions pour son usage en peinture. C'est surtout le mélange de ce sulfate artificiel avec le blanc de zinc qui donne d'excellents résultats sous le rapport de l'éclat et surtout de la solidité de la couleur.

Le chlorure de baryum produit en grand pourra, en outre, conduire à la préparation économique de plusieurs acides organiques, tels que l'acide tartrique, l'acide acétique, l'acide citrique, etc., qui trouvent leur emploi dans diverses industries. Il y aura lieu aussi de le faire servir, avec le nitrate de soude dont le prix est peu élevé dans le commerce, à produire de l'acide nitrique sans passer par la distillation; enfin, ce même composé barytique sera mis en usage pour prévenir l'incrustation des chaudières à vapeur, quand les eaux d'alimentation sont séléniteuses ou contiennent, comme l'eau de mer, du sulfate de soude.

Le département du Gard pourra fournir son contingent de sulfate de baryte. Nous avons rencontré ce produit formant une couche d'une assez grande

épaisseur dans les environs de St-Sauveur-des-Pourcils, non loin de la mine de cuivre pyriteux. M. Dumas, dans sa carte géologique, indique d'autres gisements semblables à Courri, dans l'arrondissement d'Alais, à Pommier et dans les environs de St-Laurent-le-Minier.

PIERRES A CHAUX.

Un travail sur les pierres de ce genre, appartenant à notre département, a été déjà publié par l'ingénieur habile et persévérant à qui l'on doit de si importantes découvertes sur la composition et la préparation des chaux hydrauliques et des ciments. Après avoir constaté que les propriétés de ces chaux et de ces ciments dérivent de la présence de l'argile dans le calcaire qui sert à les obtenir, M. Vicat s'est livré à de nombreux essais chimiques en vue de déterminer la proportion d'argile contenu dans les calcaires des départements méridionaux. Il a opéré sur des échantillons de calcaire des principales carrières du Gard. Le résumé de ses recherches est inséré dans l'intéressant ouvrage de statistique publié par M. Rivoire.

Les résultats obtenus par M. Vicat prouvent que nous sommes riches en calcaires propres à donner des chaux d'excellente qualité, et même que plusieurs de ces calcaires présentent les compositions qui caractérisent les véritables pierres à ciment, tels que ceux de Rochefort, commune de Vézénobre, de Meyranne, canton de St-Ambroix, de Sauberte, commune de Sumène, et de Mossie, commune de Thoiras. Ce sont là des indications précieuses, et l'on doit désirer que l'industrie s'occupe de les mettre à profit. — Avant la

publication du travail de M. Vicat, nous avons entrepris quelques recherches sur la composition des calcaires de Nîmes. Nous nous contenterons d'indiquer l'un des résultats que nous avons obtenus et qui se rapporte au calcaire donnant la meilleure qualité de chaux hydraulique employée dans notre ville. Ce calcaire provient d'une carrière exploitée sur le chemin d'Alais, dans le voisinage de la Tourmagne. Il nous a présenté 16,30 pour 100 d'argile; cette proportion est remarquable et suffit pour expliquer surtout en tenant compte de la densité de la pierre qui est 2,40, les propriétés de la chaux qu'on en retire. Le chiffre auquel nous avons été conduit concorde à peu de chose près avec celui des expériences de M. Vicat. Il indique dans son mémoire 17,33 pour la proportion d'argile. La faible différence peut bien être attribuée à une variété dans la nature des couches qui ont fourni les échantillons.

PIERRES A PLÂTRE.

L'étude des pierres à plâtre offre encore des lacunes. On ignore quelle est la véritable cause de la supériorité que présentent certaines qualités de plâtre relativement à leur emploi dans les arts. Nous avons entrepris un travail à ce sujet. Si nous parvenons à surmonter les difficultés dont la question est entourée, nous ferons alors connaître nos observations sur les pierres à plâtre de notre département.

PIERRES CALCAIRES EMPLOYÉES DANS LA CONSTRUCTION.

Nous ne nous sommes point occupé de les exami-

ner au point de vue de leur composition. Nous les avons envisagées seulement par rapport à l'un de leurs caractères physiques les plus importants, et qui se rattache à leur mise en œuvre dans les arts. Nous nous sommes proposé de déterminer leur degré relatif de cohésion ou plutôt de résistance à l'écrasement. Les expériences dont nous allons faire connaître les résultats et qui rentraient dans le cercle d'études que nous nous étions tracées ont été faites à la demande de l'habile architecte, M. Questel, qui était chargé alors de la construction de l'église St-Paul, à Nîmes. Il désirait obtenir des données précises propres à le diriger dans le choix des matériaux à employer pour la construction des piliers qui supportent la vaste coupole de l'édifice. Ces expériences ont été faites avec l'actif concours de M. Carrière, préposé à cette époque à la surveillance du chantier de construction de l'Eglise. Nous avons fait usage, pour les déterminations expérimentales dont il s'agit, d'un levier formé par une barre très-solide liée par le moyen d'une charnière à une pièce de bois de même section engagée dans un mur de forte épaisseur. Les pierres sur lesquelles ont porté les épreuves étaient taillées sous la forme de prisme droit à base rectangulaire de diverses dimensions. Ces prismes étaient soumis successivement à l'action du levier. A l'extrémité de son grand bras on suspendait un plateau dont on augmentait la charge progressivement, jusqu'à ce que l'on amenât la rupture du prisme.

Voici les résultats moyens des expériences relatives aux pierres de taille des carrières de Beaucaire, de celles de Lens, entre Moulezan-et-Montagnac et de celles des environs de Nîmes.

PIERRES DE BEUCAIRE.

Les épreuves sont rapportées à des cubes de 5 centimètres de côté.

	Charge totale produisant l'écrasement.
Calcaire dit Grisette.....	2,700 kilog.
Calcaire dit Roquepartie.....	2,400 id.
Calcaire dit Rousette.....	1,930 id.

PIERRES DE TAILLE DE LENS ET DES ENVIRONS DE
NIMES.

Les épreuves ont été faites sur des prismes droits de 7 centimètres carrés $\frac{1}{4}$ de base et de 1 cent. $\frac{1}{5}$ de hauteur.

	Résistance à l'écrasement.
Pierre de Lens (1).....	2,502 kilog.
Pierre de Barutel (2).... .	3,146 id.
Pierre de Roquemaiïère (3)...	4,264 id.

Si l'on compare la résistance des pierres de la seconde série à la meilleure qualité des pierres de Beaucaire (la Grisette), on trouve, en tenant compte de la différence de dimensions des échantillons soumis à l'expérience, que la pierre de Roquemaiïère offre une résistance six fois plus grande, celle de Barutel une

(1) C'est la qualité de pierre qui a servi à la construction de la Maison-Carrée.

(2) Elle a été employée dans la construction de l'Amphithéâtre (Arènes), pour les décorations extérieures, la plupart des gradins et quelques portiques intérieurs.

(3) Tous les moellons sculptés de l'amphithéâtre, ainsi que plusieurs gradins de ce monument, sont en pierre de Roquemaiïère.

résistance dans le rapport de $4\frac{1}{2}$ à 1, et celle de Lens dans le rapport de 4 à 1.

Il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de constater, pour les mêmes qualités de pierre, leur densité et leur faculté absorbante pour l'eau. Voici le résultat des expériences :

	Densité.	Rapport du volume d'eau absorbé à celui de la pierre.
Pierre de Roquemaiïère.....	2,54	0
— de Barutel.....	2,19	$\frac{10}{71}$
— de Lens.....	2,30	$\frac{10}{84}$
— Grisetle de Beaucaire..	2,17	$\frac{10}{80}$
— Roquepartie id.....	1,98	$\frac{10}{64}$
— Roussette id....	1,88	$\frac{10}{46}$

On voit d'après la série d'expériences qui vient d'être rapportée, que relativement aux pierres de Beaucaire appartenant à une même formation géologique, ce sont les plus denses qui absorbent le moins d'eau et qui présentent le mode d'agrégation le plus solide. La pierre de Barutel est bien supérieure sous ce dernier rapport à la pierre de Lens et même à la première qualité de la pierre de Beaucaire (la Grisetle), quoique les densités de ces trois qualités de calcaire soient très-rapprochées les unes des autres, et qu'il en soit de même relativement à leur pouvoir d'absorption aqueuse. Quant à la pierre de Ro-

quemaiïère (1), qui est constituée par un calcaire siliceux , non seulement elle l'emporte fortement sur toutes les autres par sa cohésion et sa densité , mais elle a encore l'avantage de résister complètement à l'eau et par suite aux influences atmosphériques. Les frais d'extraction sont plus considérables que pour les autres pierres du pays ; néanmoins, les Romains , qui ne se laissaient point arrêter par les dépenses de main-d'œuvre , en faisaient un fréquent usage. De nos jours, son emploi est beaucoup plus limité. On la fait servir principalement pour les soubassements des constructions , et on l'utilise pour la fabrication des meules de moulin et celle des rou-eaux destinés au dépiquage des grains.

(1) Il existe deux carrières de Roquemaiïère, l'une à 1 kilom. de Nîmes, sur la gauche du chemin d'Alais , et l'autre derrière les Moulins-à-Vents.



ANALYSE

d'un **Mémoire** (1) du **Père Secchi**, contenant la description
d'un nouvel **Appareil de météorologie**.

PAR M. PLAGNIOL

Jusque dans ces derniers temps, les observations météorologiques étaient recueillies seulement à des heures réglées, et faisaient connaître chaque ordre de phénomènes, non par des déterminations absolues, mais par des données obtenues à des intervalles plus ou moins longs. Ce qui se passait durant ces intervalles échappait par conséquent aux observateurs. Un pareil système, quoique incomplet, a rendu néanmoins et peut rendre encore de véritables services. D'abord il permet de fixer, avec un degré d'approximation déjà remarquable, certains éléments météorologiques propres à caractériser chaque localité ; mais en outre, et c'est là ce qu'il convient de faire remarquer, les éléments ainsi déterminés ont suffi pour conduire à la découverte de plusieurs lois, telles que celle de la distribution générale de la cha-

[1] Ce Mémoire, écrit en italien, a été publié à Rome, au mois d'avril dernier, pendant le séjour que M. Plagniol a fait dans cette ville. L'auteur lui en avait remis plusieurs exemplaires pour les offrir à des sociétés académiques en France.

leur à la surface du globe, celle des variations périodiques diurnes de la pression de l'air et celle des pressions moyennes au niveau de la mer à diverses latitudes. Toutefois, d'autres questions d'une grande importance restent encore, du moins en partie, sans solution. Ainsi, on est loin de connaître tout ce qui se rapporte à l'origine et à la propagation des vents, à la formation et aux conditions d'existence des nuages et à la chute de la pluie qui en provient, et surtout on n'a que des notions bien imparfaites sur les relations qui existent entre les diverses classes de phénomènes, desquelles dépendent les vicissitudes atmosphériques qui se produisent en chaque lieu.

Il ne convenait donc pas de répudier le système adopté auparavant ; il conserve encore, comme nous venons de le dire, son degré d'utilité, et se trouve d'ailleurs à la portée du commun des observateurs à cause de la simplicité et aussi de la modicité de prix des instruments employés ; mais il devenait nécessaire, en vue de l'avancement de la science, de recourir en outre à un mode plus étendu et plus complet d'observations, dût-il entraîner l'adoption d'instruments plus complexes et plus dispendieux, et propres à être mis en usage sinon partout, du moins dans les grands établissements scientifiques.

C'est le but que l'on peut en effet se promettre d'atteindre avec des instruments disposés de manière à enregistrer d'eux-mêmes les observations et à le faire d'une manière continue. Si, en outre, le tracé graphique de ces instruments est obtenu sous une forme convenable, il devient alors possible non-seulement de suivre les phénomènes dans tous leurs détails, mais encore de les rapprocher plus facilement

les uns des autres et de mettre en évidence les rapports qu'ils ont entre eux.

Il existe déjà des appareils enregistreurs dans plusieurs Observatoires d'Europe, mais leur construction laissait encore à désirer. Ils présentent, dans certaines de leurs parties, des complications qu'il importait de faire disparaître. Celui que le savant Père Secchi, directeur de l'Observatoire du Collège romain, a inventé, nous paraît présenter de grands avantages. Sa construction est ramenée à des conditions d'une grande simplicité relative. Sa mise en jeu et son entretien sont faciles. Sa marche, ainsi que nous en avons été témoin, est tout-à-fait régulière. Enfin, la manière dont les résultats sont représentés constitue aussi un progrès.

L'appareil que l'auteur a désigné sous le nom de météorographe et dont le corps central est en forme de bureau, reçoit et coordonne les indications de quatre instruments, savoir : un barographe qui mesure la pression atmosphérique, un anémographe qui détermine à la fois la vitesse et la direction du vent, un thermographe qui donne la température de l'air et un pluviographe qui marque les époques de la pluie et les quantités d'eau tombée.

Le corps du météorographe porte sur chaque face un cadre mobile, sur lequel est fixée la feuille de papier sur laquelle doivent être enregistrées les observations. Les deux cadres reçoivent l'impulsion d'un mécanisme adapté à une horloge (1) et se déplacent par un mou-

(1) Dans le météorographe de l'Observatoire du Collège romain les cadres mobiles sont liés aux contre-poids de l'horloge et en suivent les mouvements ; mais le Père Secchi recommande d'adopter de préférence un mécanisme particulier faisant corps avec les rouages mêmes de l'horloge

vement lent et régulier dirigé verticalement et de haut en bas.

Sans entrer dans tous les détails que renferme le mémoire, nous ferons connaître le principe de la construction des quatre instruments qui sont mis en jeu dans l'appareil et le mode suivant lequel leurs diverses indications sont recueillies (1).

Le barographe est constitué essentiellement par le baromètre à balance, qui a été présenté, il y a deux ans, à l'Académie des sciences de Paris par le Père Secchi. Il se compose d'un tube barométrique en fer, suspendu ou plutôt articulé à l'extrémité de l'un des bras d'un levier coudé. L'effort à faire pour soulever le tube est égal au poids du mercure contenu dans le tube jusqu'au niveau du liquide dans la cuvette. Il s'y ajoute le poids de ce tube diminué d'une quantité égale à la perte de poids faite par la partie de ce tube qui est immergée. Le tube est d'un grand diamètre (57 millimètres) dans la partie supérieure où doivent s'opérer les variations de hauteur correspondant aux changements de la pression atmosphérique. Le reste du tube est d'un diamètre beaucoup plus petit (17 millimètres).

D'après cela, quand il survient des changements dans la pression de l'air, les quantités de mercure qui entrent dans le tube ou qui en sortent, se rapportent à des cylindres d'une section égale à celle de la partie supérieure du tube. Par conséquent, même pour de faibles variations de hauteur de la colonne barométrique, le poids de ces quantités de mercure est tou-

(1) Voir les planches 2, 3 et 4 et l'explication donnée ci-après des figures de ces planches.

jours suffisant pour faire mouvoir le bras de levier qui porte le tube du baromètre; l'autre bras de levier qui est plus long porte un contre-poids à l'aide duquel l'équilibre s'établit dans les diverses positions du levier.

Chaque déplacement des bras du levier correspond à un mouvement de son axe. C'est ce mouvement qui est mis à profit pour enregistrer la pression atmosphérique. A cet effet, cet axe est lié avec un parallélogramme articulé de Watt, disposé au devant du corps du météorographe. Un crayon est attaché au côté de ce parallélogramme dont le point milieu se meut sensiblement en droite ligne; l'extrémité de ce crayon glisse alors sur la feuille de papier placée sur l'un des cadres mobiles dont nous avons parlé. Des lignes de repère parallèles entre elles et en même temps parallèles à la direction du mouvement du crayon sont tracées d'avance sur le papier. Ces lignes sont également espacées et numérotées. Connaissant le mouvant imprimé au cadre, il est facile d'en conclure les époques successives auxquelles le crayon a agi sur le papier pour y tracer la ligne des variations barométriques. Les ordonnées de cette ligne, menées parallèlement aux lignes de repère, sont proportionnelles aux pressions barométriques. La comparaison avec un baromètre ordinaire conduit à déterminer les rapports de ces deux sortes de grandeur. On parvient donc non seulement à obtenir, par la trace du crayon sur le papier, des lignes qui sont en proportion avec les variations du baromètre, mais on peut, au besoin, passer par le calcul aux pressions absolues correspondantes.

L'instrument est assez sensible pour manifester des

changements de pression d'un dixième de millimètres; et les représentations graphiques peuvent être obtenues à la fois sur deux échelles différentes, dont l'une beaucoup plus grande permet de suivre plus complètement les moindres variations barométriques dans le cours de la même journée, tandis que l'autre permet d'embrasser d'un coup-d'œil l'ensemble des variations pendant plusieurs jours.

L'anémographe a, comme nous l'avons dit, une double fonction. Il marque la direction du vent et de plus sa vitesse.

La direction du vent s'obtient à l'aide d'une girouette dont les mouvements sont transmis par le moyen de courants électriques. L'axe en fer de la girouette porte un ressort qui glisse sur un plateau circulaire placé au-dessous. Le plateau est formé de matière résineuse. A sa surface sont incrustés quatre secteurs métalliques égaux, ne laissant entre eux que des bandes étroites. Ces secteurs, ainsi isolés, sont disposés de manière à ce que leur ligne centrale se dirige vers l'un des quatre points cardinaux. Par l'effet des mouvements de la girouette, l'extrémité inférieure du ressort est amenée successivement en contact avec les divers secteurs.

Chacun d'eux se relie par des fils métalliques au circuit électrique établi entre les deux pôles de la pile dont on fait usage. D'après les positions successives que prend la girouette, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre des secteurs qui fait partie du circuit. Sur le trajet des quatre fils en communication avec les secteurs, on a interposé des électro-aimants. Ils sont destinés à

mettre en mouvement des leviers armés de crayons à leur extrémité libre, et disposés au-devant du corps du météorographe. Ces crayons, lorsqu'ils sont pressés par les bras de levier, tracent sur la feuille de papier du cadre des lignes légèrement courbes et parallèles entre elles. La place occupée par ces lignes permet de reconnaître à quel rhumb de vent elles correspondent.

Quand le vent ne souffle point exactement de l'un des quatre points cardinaux, comme il n'y a jamais invariabilité dans sa direction même pour un intervalle de temps très-court, il devra arriver que le ressort de la girouette au lieu de faire des excursions régulières de part et d'autre du rayon central du secteur, s'avancera davantage vers l'un de ses bords et pourra franchir la bande isolante pendant ses oscillations ; il empiétera ainsi momentanément sur le secteur voisin jusqu'à une distance plus ou moins grande. Alors le tracé graphique présentera pour la même époque ou du moins pour un intervalle de temps très-court, des indications multiples, d'où l'on pourra déduire le rhumb du vent avec une assez grande approximation.

Un moulinet de Robinson fixé au haut du toit, à une distance plus ou moins considérable de la girouette, est employé pour mesurer la vitesse du vent. Ce moulinet consiste, comme on le sait, en une croix horizontale à bras égaux, portant à l'extrémité de chacun de ses bras des hémisphères creux. Le vent, dans quelque direction qu'il souffle, le met en mouvement, et la vitesse de rotation est avec celle du vent dans un rapport que l'expérience a fait connaître. L'axe en fer du moulinet porte un excentrique à sa

partie inférieure. Il est relié d'un côté par un fil métallique à la girouette ; de l'autre côté , il est mis en rapport avec la pile de la manière que nous allons expliquer.

L'un des pôles de cette pile est en communication avec le système de fils qui se porte vers la girouette ; de l'autre pôle part un fil qui se dirige vers le moulinet ; il se prolonge jusqu'à ce que son extrémité soit mise à la portée de l'excentrique du moulinet et de manière à en recevoir les contacts momentanés à chaque révolution. A l'instant de ces contacts, le circuit métallique étant complété, le courant électrique s'établit : mais bientôt après, lorsque par suite de la continuation du mouvement de rotation l'excentrique cesse d'être en contact avec le fil métallique , le courant disparaît pour se reproduire ensuite pendant le tour de l'axe suivant et ainsi de suite.

Sur le trajet du circuit métallique, se trouve en outre interposé un compteur électro-magnétique. Cet instrument présente les mêmes rouages qu'une horloge ordinaire ; mais le pendule y est remplacé par un électro-aimant. Celui-ci agit sur un ancre faisant corps avec la roue d'échappement. Ce sont les mouvements alternatifs communiqués à cet ancre par les intermittences du courant électrique , qui font marcher le compteur.

L'axe de la troisième roue d'engrenage du compteur se prolonge pour recevoir une poulie qui est libre de tourner en tous sens autour de cet axe ; mais une disposition particulière permet de faire dépendre ses mouvements de ceux de la roue d'engrenage et ensuite de la rendre libre de nouveau. A cet effet, une roue à rochet est placée entre la roue d'engre-

nage et la poulie. Elle fait corps avec la roue d'engrenage. La poulie porte une dent sur le côté. Par la pression d'un ressort contre la poulie, cette dent vient s'engager entre celles de la roue à rochet, et le mouvement de la poulie est alors subordonné à celui de la roue à rochet, et par suite à celui de la roue d'engrenage ; mais à des intervalles de temps fixés, un levier dont le jeu est réglé par les mouvements de l'horloge de l'appareil, agissant en sens inverse de la pression du ressort, soulève la poulie et la désengrène. Des effets semblables se reproduisent pendant toute la durée de la marche de l'horloge.

A la gorge de la poulie se trouve attachée une chaîne d'horlogerie, qui est fixée par son autre extrémité à un second parallélogramme de Watt, mis aussi en présence du cadre du météorographe. L'un des côtés de ce parallélogramme, celui dont le point milieu en se déplaçant suit une direction sensiblement rectiligne, porte un crayon qui, durant le mouvement imprimé au parallélogramme, trace des lignes sur la feuille de papier.

Pendant tout le temps que la poulie fait corps avec la roue d'engrenage, l'action du moulinet transmise au compteur ne cesse pas de produire l'enroulement de la chaîne d'horlogerie, et le crayon continue dans le même sens le tracé qu'il avait commencé. Mais après un intervalle de temps réglé, le crayon est ramené par un mouvement prompt à une ligne de repère. Cet effet se produit lorsque le levier subordonné aux mouvements de l'horloge est mis en jeu et désengrène la poulie. A cet instant, un contre-poids dont l'effet était neutralisé auparavant, imprime au parallélogramme un mouvement en sens inverse de celui qui

avait lieu. Un talon est disposé pour limiter ce mouvement et arrêter le crayon à la ligne de repère. Comme l'action du levier n'est qu'instantanée, la poulie pressée par le ressort est ramenée presque aussitôt sous la dépendance de la roue d'engrenage. L'effet qui avait eu déjà lieu peut alors se reproduire et ainsi de suite.

La longueur des lignes tracées par le mouvement de progression du crayon dépend de la marche du compteur et par conséquent de la plus ou moins grande vitesse de rotation du moulinet. Ces lignes sont donc proportionnelles à la vitesse du vent, elles sont toujours un peu inclinées, tandis que celles qui résultent du mouvement de recul du crayon sont sensiblement horizontales. Chaque ligne inclinée est liée par son extrémité à deux lignes horizontales. Ces deux espèces de lignes forment deux systèmes concordants d'ordonnées de la courbe relative à la vitesse des vents. Connaissant ces ordonnées, il est facile de déterminer la vitesse absolue des vents qui s'y rapportent. Il faut pour cela faire de temps en temps des comparaisons entre les résultats graphiques et les indications correspondantes fournies par les aiguilles du compteur.

Ainsi que le fait observer le Père Secchi, on pourrait remplacer dans l'anémographe l'action des courants électriques par l'effet mécanique résultant de l'impulsion même du vent ; mais ce changement n'offrirait pas des avantages marqués, surtout depuis le perfectionnement (1) qui a été introduit par lui-même

(1) Voir une communication faite par le Père Secchi à l'Académie des sciences de Paris, dans la séance du 30 mai 1859.

dans la construction des piles à la Daniel, dont l'emploi doit-être préféré dans le cas présent.

Il y a lieu de le faire remarquer : c'est sur la même feuille de papier attachée à l'un des deux cadres du météorographe que s'enregistrent à la fois la pression barométrique, la vitesse et la direction du vent. Il s'y ajoute encore les indications relatives à la pluie fournies par le pluviographe dont nous aurons à parler. Les divers résultats des observations sont mis ainsi en regard les uns des autres. Ils se présentent sous des formes qui en rendent la comparaison plus facile. On peut donc non-seulement mieux étudier les phénomènes eux-mêmes, mais encore parvenir plus sûrement à la découverte des relations qu'ils ont entre eux.

Le thermographe, dont l'idée première est empruntée au physicien allemand Kreil, se compose d'une longue tige métallique, que l'on place extérieurement à une certaine hauteur au-devant d'un mur, à l'exposition du nord et autant que possible à l'abri des reverbérations solaires. La distance de la tige au mur doit être au moins de 50 centimètres; l'une de ses extrémités est libre; l'autre est retenue solidement par un talon engagé dans le mur. D'après cette disposition, les variations de longueur correspondant aux variations de température, ne se manifestent qu'à une seule des extrémités, celle qui est libre. Celle-ci est mise en rapport avec un premier levier destiné à amplifier le déplacement résultant des dilatations ou des contractions de la tige. Les mouvements de ce levier se communiquent à un autre

dont le bras le plus long pénètre dans l'intérieur du local où est placé le corps du météorographe et vient se présenter devant l'autre cadre mobile de l'appareil. Il porte un crayon à son extrémité libre et enregistre les moindres changements de température qui se produisent au dehors. D'après la place qu'occupent les indications graphiques sur la feuille de papier, on reconnaît les époques auxquelles les observations correspondent. Le tracé obtenu par les mouvements successifs du crayon fait connaître immédiatement les rapports qui lient entre elles les variations thermométriques de l'air extérieur. Il est facile de passer de ces déterminations relatives aux déterminations absolues ; il suffit pour cela que l'on ait comparé de temps en temps les ordonnées du tracé avec les indications fournies par plusieurs thermomètres disposés le long de la tige extérieure ; les résultats de cette comparaison conduisent à reconnaître la régularité de la marche du nouvel instrument.

Pluviographe. Une petite cuvette de forme oblongue, divisée en deux compartiments par une cloison transversale, est suspendue à l'extrémité d'un conduit qui reçoit l'eau de la pluie recueillie dans une cuvette à grande section placée au-dessus du toit. La suspension est obtenue à l'aide d'une anse dont les extrémités sont recourbées en anneaux qui reçoivent deux tourillons fixés dans le haut et vers le milieu des parois extérieures de la petite cuvette. L'eau est admise seulement dans l'un de ses compartiments ; à mesure qu'il se remplit, la cuvette s'incline de plus en plus ; il vient un moment où elle se vide par l'ef-

fet du mouvement de bascule ; elle se relève aussitôt et revient à sa position première. Ces mouvements alternatifs peuvent se reproduire indéfiniment.

Sur la paroi extérieure du compartiment qui reste vide, est fixée une tige à laquelle se rattache le bras d'un levier coudé. Lorsque la cuvette s'incline, le levier est mis en jeu, et le mouvement est transmis jusqu'au corps du météorographe. L'enregistrement s'opère, comme pour les autres indications météorologiques, sur la feuille de papier attachée à l'un des cadres de l'instrument. Comme ces cadres se déplacent d'un mouvement régulier et qui est en rapport avec celui de l'horloge, le tracé graphique permet de reconnaître les époques auxquelles la pluie est tombée.

La quantité d'eau relative à chaque pluie peut être déduite du nombre des mouvements de bascule imprimés à la petite cuvette et qui sont indiqués par le tracé. Il faut pour cela que la capacité du compartiment de la cuvette qui se remplit ait été déterminée préalablement. On pourrait aussi se contenter de recevoir l'eau sortant de la cuvette mobile dans un pluviomètre ordinaire ; mais ce serait se placer en dehors du système des observations continues.

Tel est le nouvel appareil météorologique employé à l'Observatoire du collège romain. Il répond, comme on le voit, aux exigences actuelles de la météorologie et ne peut manquer de contribuer à ses progrès.

On doit féliciter le Père Secchi du service rendu ainsi par lui à la science, et qui s'ajoute à tant d'autres dont elle lui est déjà redevable.

*Explication des Figures du nouvel Appareil
de météorologie.*

PLANCHE II^e.

AA'A''A''' Corps du météorographe.

OO' Horloge.

QQ' L'un des cadres mobiles. On y voit la feuille de papier retenue par deux règles de métal *mn'*. La partie inférieure de l'autre cadre mobile se montre au-dessous du premier.

BB' Tube barométrique en fer suspendu au bras le plus court du levier coudé *bb'b''*. R contre-poids porté par l'autre bras du levier. (Voir *planche iv, fig. 1.*)

En O, on voit l'une des extrémités de l'axe de suspension du levier. A cette extrémité se fixe l'une des branches du parallélogramme articulé de Watt *c d e f*. (Voir *pl. iv, fig. 2.*)

Au bras *d e* se trouve attaché le crayon qui trace la courbe des variations barométriques.

V Cuvette du baromètre. Elle présente dans le haut une large section et communique inférieurement avec un réservoir à petite section, dans lequel plonge l'extrémité inférieure du tube barométrique.

GG' Tiges métalliques destinées à protéger le baromètre contre les chocs.

C Compteur électro-magnétique dont l'action est renforcée par des contre-poids.

E Electro-aimant du compteur.

En *v* se rendent séparément les deux fils partant des pôles de la pile. L'un de ces fils, celui qui communique avec le pôle positif, vient aboutir à l'électro-aimant du compteur, d'où un autre fil métallique se dirige vers U. Au-delà de U, il se relie aux quatre fils communi-

quant avec les électro-aimants m , m' , m'' et m''' . Des fils y partant des électro-aimants passent en z pour se rendre aux secteurs métalliques du plateau circulaire placé au bas de la girouette.

- v u Fil métallique partant du pôle négatif et se dirigeant vers le moulinet. (Voir *pl. III, fig. 2, fig. 3, fig. 4.*)
 - D Chaîne d'horlogerie fixée par l'une de ses extrémités à la poulie du compteur et qui s'attache par l'autre au parallélogramme articulé $g h i k$.
 - L Crayon fixé à la branche $h i$ du parallélogramme. (Voir *pl. III, fig. 3 et 4.*)
 - i $F w$ Contre-poids qui tend à faire mouvoir le parallélogramme et par suite le crayon qu'il porte, en sens contraire de l'action du compteur.
 - t Tige qui fait communiquer avec l'horloge le levier destiné à soulever la poulie du compteur. (V. *pl. IV, fig. 3.*)
 - l Leviers portant un crayon à leur extrémité supérieure et qui servent à enregistrer la direction des vents. (Voir *pl. III, fig. 3.*)
-

PLANCHE III^e.

Anémographe.

Fig. 2. Pile électrique. Le fil partant du pôle positif après avoir passé par le compteur se relie aux fils O, S, E et N, qui se rendent aux électro-aimants de la figure 3.

Fig. 3. Electro-aimants qui sont destinés à mettre en jeu les leviers dont les extrémités supérieures sont armées de crayons.

w a v montre le détail de la construction des leviers.

Fig. 4. Plateau circulaire sur lequel repose la pointe inférieure de l'axe de la girouette. On y voit comment sont disposés les secteurs métalliques, et la manière dont ils sont mis en communication avec les fils des électro-aimants.

En *m* se trouve indiqué le ressort métallique fixé à l'axe de la girouette et dont l'extrémité libre glisse sur les secteurs.

Fig. 6. Moulinet de Robinson.

Fig. 5. aa' Axe du moulinet portant un excentrique en *c*.

n. Ressort placé au bout du fil *f* en communication avec le pôle négatif. Le choc de l'excentrique contre l'extrémité du ressort ouvre et ferme alternativement le circuit de la pile.

r. Réservoir en métal contenant de l'huile. La pointe de l'axe du moulinet repose sur le fond de ce réservoir.

v. Vis avec son écrou, qui sert à régler la hauteur du réservoir *r*.

q. Collier qui sert à maintenir l'axe.

b. Calotte sphérique soudée à l'axe du moulinet. Elle a pour objet d'empêcher la pluie de s'introduire dans la boîte métallique dont la section est indiquée sur la figure.

Fig. 1. Vue de la seconde face du corps du météorographe.

On y trouve figuré un parallélogramme de Watt qui est mis en mouvement par celle des extrémités de l'axe du barographe, qui est située du côté de cette face de l'appareil. C'est ce parallélogramme qui sert à obtenir la courbe barométrique sur une échelle plus grande que celle du tracé correspondant qui est produit sur l'autre cadre.

Cette même figure 1 représente en outre le thermographe.

AB Longue tige métallique placée à l'extérieur.

CNB Levier coudé.

DOG Levier droit qui se meut autour du point O.

CD Fil métallique qui fait communiquer les deux leviers.

P Contre-poids.

Le bras de levier OG est formé par un assemblage de tiges qui lui donnent plus de solidité. L'extrémité libre de ce bras porte un crayon qui trace la courbe thermométrique.

PLANCHE IVe.

Fig. 1. Détail sur le mode de suspension du tube barométrique.

On voit aussi sur la même figure comment les deux bras de levier sont liés à leur axe de suspension. Cet axe est cylindrique vers le milieu et en forme de lame de couteau à ses deux extrémités. C'est par la partie tranchante de ces extrémités qu'il repose sur des coussinets fixés aux montants de la cage de l'appareil. Des colliers sont soudés à l'un des bouts de chaque bras et engagés autour de la partie cylindrique de l'axe. Ils portent des vis de pression qui permettent de fixer les bras de levier dans diverses positions autour de l'axe, et de faire ainsi varier l'angle qu'ils font entr'eux.

Fig. 2. Mode d'articulation de la branche *cd* du parallélogramme de Watt, qui fait partie du barographe.

Fig. 3 et Fig. 4. Ces deux figures représentent les dispositions particulières du compteur qui permettent d'enregistrer les tours du moulinet.

- a.* 3^e roue d'engrenage du compteur.
- b.* Roue à rochet faisant corps avec la roue d'engrenage.
- c.* Poulie. En *i* dent qui peut s'engager dans celle de la roue à rochet. *D* tige fixée sur l'un des côtés de la poulie.
- D.* Chaîne d'horlogerie, qui est attachée par une de ses extrémités à la gorge de la poulie, et par l'autre à un parallélogramme de Watt.
- e.* Lame métallique fixée à la boîte du compteur et dont l'extrémité libre se prolonge de manière à dépasser le bord de la poulie et à l'arrêter par la rencontre avec la tige *d*. C'est ainsi que se trouve limité le mouvement rétrograde imprimé à la poulie, lorsqu'elle devient libre de céder à l'action de contre-poids indiqué dans la figure de la planche 2.

g. Levier dont le jeu est réglé par le mouvement de l'horloge et qui sert à soulever la poulie.

Fig. 5. Cuvette du pluviographe.

En MS, planche 2, se trouve indiqué le levier coudé dont le bras inférieur porte un crayon qui enregistre les mouvements de bascule de la cuvette.

N. B. Toutes les figures relatives au météorographe sont empruntées aux planches qui accompagnent le mémoire du Père Secchi.



Résultats des observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1858, par M. le baron Charles d'Hombres.

MOIS.	BAROMÈTRE À ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT DOMINANT.	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS										
	MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.		MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.	PLUIE TOMBÉE				N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.	Beaux.	Nuageux.	Couverts.	Pluie.	Vent.	Brouillard.	Glacé.	Glace blanche.	Neige.		
			de MIDI.	de NOIS.				le JOUR.	le NUIT.	le MOIS.																				
Janvier.....	MILL. 790 71	MILL. 749 37	MILL. 754 86	MILL. 754 79	7 50	+	1 50	3 80	MILL. 137 10	MILL. 130 30	MILL. 267 40	N.	22	3	"	2	1	1	"	2	21	7	3	1	14	3	28	19	"	
Février.....	754 26	735 43	749 58	749 67	12 80	+	2 50	7 72	137 10	130 30	267 40	S.	4	8	"	1	13	1	"	1	7	4	17	13	6	2	1	4	"	
Mars.....	758 05	729 24	745 70	745 64	18 "	"	"	10 88	17 25	25 80	43 05	N.	11	2	"	1	7	"	"	10	29	7	4	6	11	4	1	5	"	
Avril.....	756 07	739 38	745 55	745 63	23 55	"	"	17 45	13 30	30 55	44 25	N.O.	6	1	"	"	8	3	1	11	15	12	3	10	7	3	"	"	"	
Mai.....	755 91	736 60	747 52	747 61	26 "	"	"	18 05	44 50	75 50	120 "	N.	17	7	1	"	6	"	"	19	5	7	11	17	1	"	1	"	"	
Juin.....	754 84	745 88	749 05	749 11	32 50	"	"	26 04	7 65	"	7 65	N.	15	5	1	7	1	"	"	1	22	8	"	2	13	6	"	"	"	
Juillet.....	750 60	739 "	746 73	746 74	35 "	"	"	25 51	1 50	5 "	6 59	N.	12	7	"	2	4	"	"	6	17	14	"	5	23	1	"	"	"	
Août.....	751 91	745 04	748 02	748 06	32 "	"	"	15 "	25 50	"	14 80	N.-O.	6	6	1	"	5	"	1	12	15	14	2	3	10	"	"	"	"	
Septembre.....	754 87	745 23	749 53	749 63	30 "	"	"	22 49	138 50	17 80	156 30	N.-E.	8	11	"	"	8	1	"	2	18	7	5	7	10	3	"	"	"	
Octobre.....	754 80	742 68	750 71	750 75	21 50	"	"	14 11	27 50	214 85	242 35	N.	13	6	"	"	9	"	"	3	16	9	6	8	14	"	1	4	"	
Novembre.....	756 16	731 54	744 92	744 95	16 10	"	"	9 75	49 25	75 05	124 30	S.	9	4	"	"	12	"	"	5	9	8	13	14	6	3	9	9	"	
Décembre.....	754 90	739 23	749 01	749 08	13 80	"	"	0 50	17 25	49 50	66 75	N.	14	5	"	"	2	1	1	4	17	7	7	7	7	3	9	10	"	
ANNÉE.	1 ^{er} janv. mill. 760 71 9 h. m.	27 mars mill. 729 24 à midi.	mill. 748 26	mill. 748 29	19 juill. 35 "" 2 h. s.	6 janv. -4 50 6 h. mat.	15 80	mill. 453 80	mill. 639 55	mill. 1093 35	N.	137	65	3	13	26	7	3	57	196	102	67	86	138	25	49	45	"	"	"

PROGRAMME DES CONCOURS.

Concours de 1859.

Recueillir une suite de compositions de divers genres en langue *d'oc*, et, à l'aide de ces documents :

Retracer les caractères distinctifs de l'idiome méridional qui fut celui des troubadours ;

Indiquer ensuite quel secours il a pu prêter, sous le rapport de l'énergie, de la grâce et de l'harmonie, à la langue *d'oïl*, langue des trouvères, devenue notre belle langue française.

Le prix consistera en une médaille d'or de 500 fr.

L'Académie, n'ayant reçu aucun mémoire, a cru devoir retirer le sujet du concours.

Concours de 1860.

MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE DE SAINT-GILLES.

L'Académie du Gard demande un ouvrage étendu, qui fasse complètement connaître ce beau monument d'architecture, considéré aujourd'hui comme le type le plus remarquable du style byzantin.

Les concurrents devront préciser la date de la fondation , indiquer les modifications, agrandissements apportés successivement à l'édifice, décrire avec soin les deux églises inférieure et supérieure , le portail, la vis, le transept, etc. ; ils devront aussi compiler les cartulaires et autres documents authentiques et en reproduire les parties qui leur paraîtraient offrir de l'intérêt.

Le prix consistera en une médaille d'or de 500 fr.

Les ouvrages seront adressés à M. NICOT , Secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard, à Nîmes, avant le 1^{er} juillet 1860, terme de rigueur.



LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS

PAR LES MEMBRES RÉSIDANTS, NON-RÉSIDANTS. CORRESPONDANTS

ET PAR DIVERS AUTEURS

En 1858 et 1859.

- Notice historique sur les Cloches, — par l'abbé Jules Corblet ;
Poésies satiriques, — de M. H. Minier, de Bordeaux ;
Numismatique messine, — par M. Chabert ;
Traité de Géographie élémentaire, par M. Guion, maître de pension, à Nîmes ;
Du Comput ecclésiastique, — par M. l'abbé Berthon ;
Fascicules de numismatique Ibérienne, — par M. Boudard ;
Théorie de la Musique, déduite de la considération des nombres relatifs de vibrations, — par M. Deloche ;
Julia (tragédie), — par M. Victor Méry de La Canorgue ;
Tendances nouvelles de la Zoologie, — par M. de Quatrefages ;
Du Pronostic de l'épilepsie et de son traitement, — par M. le docteur Miché ;
Histoire du Comté de Carcassonne, — par M. Cros-Mayrevieille ;
Notice sur M. de Foresta, — par M. Casimir Bousquet ;
Poésies de Reine Garde ;
Marie Rose (roman), — par la même ;
Journal d'un voyage en Orient, — par MM. l'abbé Azaïs et Domergue ;
Question sur trois Médailles inédites, — par M. de Valory ;
De la Navigation, du Commerce et de l'Industrie de Marseille, — par MM. Casimir Bousquet et Tony Sapet ;
La Silhouette du Jour, — par M. Doctya Durmanas ;
Résumé d'un Cours d'esthétique, — par M. Charma ;
Encyclopédie Pyrénéenne et Guide du Géologue, — par M. Émilien Frossard ;

- Paraboles et Sentences , — par M. Guon, maître de pension à Nîmes ;
- La Dernière pensée, — par Théodore de Rives ;
- Pradier et Ary Scheffer , — par Jules Canonge ;
- De l'Imprimerie à Toulouse, — par Hubaud ;
- Essai d'Economie rurale, — par M. Destremx de St-Christol ,
- Archives paroissiales de La Cadière, — par M. le chanoine Magloire Giraud ;
- Notice sur l'Hôpital des Aveugles, à Chartres, — par M. Doublet de Boisthibault ;
- De l'apoplexie des Ovaires, — par M. Albert Puech ;
- Notice historique sur la Société littéraire de Lyon, — par M. Bellin-Fulbert , — par M. Doublet de Boisthibault ;
- Notice sur les Chandeliers d'Eglise au Moyen-Age , — par M. l'abbé Corblet ;
- Les Deux Propriétaires (dialogue), — par M. Galmard ;
- Rapport de M. de Quatrefages sur la maladie des vers à soie ,
- Du Plâtre, de son emploi dans l'Agriculture et dans les Arts , — par M. Jeanjean ;
- De l'influence du Christianisme sur le Droit , — par l'abbé Pistre ;
- Notice sur Ovide de Valgorge ;
- Notice sur la famille Le Bimard de Thumaide, — par M. de Glatigny ;
- Etude historique sur le Castel-de-Força Real , — par M. Aragon, président de chambre de la Cour impériale de Montpellier ;



LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

qui ont adressé

LEURS RECUEILS A L'ACADÉMIE DU GARD.

<i>Aisne.</i>	Société des sciences et lettres de St-Quentin.
<i>Allier.</i>	Société de l'Allier, à Moulins.
<i>Ariège.</i>	Société d'Agriculture, à Foix.
<i>Aveyron.</i>	Société d'agriculture, sciences et lettres, à Rodez.
<i>Aube.</i>	Société d'agriculture, sciences et lettres.
<i>Bouches-du-Rhône</i>	Académie d'Aix. Société de statistique de Marseille.
<i>Calvados.</i>	Académie des sciences et lettres. Société des antiquaires de Normandie.
<i>Charente.</i>	Société d'agriculture de la Rochelle. Société d'agriculture, sciences et lettres, à Ro- chefort.
<i>Côte-d'Or.</i>	Académie impériale de Dijon.
<i>Doubs.</i>	Société académique de Montbeliard.
<i>Eure.</i>	Société ébroïcienne, à Evreux.
<i>Haute-Garonne.</i>	Académie des inscriptions et belles-lettres, à à Toulouse. Académie des Jeux Floraux. Société archéologique du Midi
<i>Gironde.</i>	Académie impériale de Bordeaux. Société philomathique à Bordeaux.
<i>Hérault.</i>	Académie de Montpellier. Société archéologique. Société archéologique de Béziers.
<i>Indre.</i>	Société d'agriculture à Châteauroux.

<i>Isère.</i>	Académie Delphinale, à Grenoble. Société de statistique.
<i>Loir-et-Cher.</i>	Société des sciences et lettres, à Blois.
<i>Loire.</i>	Société industrielle, à Saint-Etienne.
<i>Haute-Loire.</i>	Société académique, au Puy.
<i>Loire-Inférieure.</i>	Société académique de Nantes.
<i>Loiret.</i>	Société archéologique, à Orléans.
<i>Lot-et-Garonne.</i>	Société académique, à Agen.
<i>Lozère.</i>	Société d'agriculture et industrielle, à Mende.
<i>Maine-et-Loire.</i>	Société académique, à Angers.
<i>Manche.</i>	Société académique impériale, à Cherbourg.
<i>Marne.</i>	Société impériale d'agriculture, sciences et lettres, à Chalons. Académie impériale de Reims.
<i>Meurthe.</i>	Académie de Stanislas.
<i>Morbihan.</i>	Société archéologique, à Vannes.
<i>Moselle.</i>	Académie impériale de Metz. Société d'histoire naturelle, à Metz.
<i>Nord.</i>	Société impériale des sciences, lettres et arts, à Lille. Société impériale agricole, industrielle, à Valenciennes. Académie de Douai. Comité flamand, à Dunkerque. Académie de Cambrai.
<i>Oise.</i>	Athénée du Beauvaisis.
<i>Pas-de-Calais.</i>	Académie d'Arras. Société académique de Boulogne-sur-Mer. Société des antiquaires de Morinie, à St-Omer.
<i>Puy-de-Dôme.</i>	Académie de Clermont.
<i>Pyrénées (Hautes-)</i>	Société académique, à Tarbes.
<i>Pyrénées-Orient.</i>	Académie de Perpignan.
<i>Haut-Rhin.</i>	Société industrielle, à Mulhouse.
<i>Rhône.</i>	Académie impériale, à Lyon. Société hennéenne, à Lyon. Société d'histoire naturelle, à Lyon.
<i>Saône.</i>	Académie archéologique, à Chalon.
<i>Saône-et-Loire.</i>	Académie de Mâcon.
<i>Sarthe.</i>	Société d'agriculture de la Sarthe.
<i>Seine.</i>	Société centrale d'agriculture. Société philotechnique. Société d'encourag. pour l'industrie nationale.

<i>Seine-et-Oise.</i>	Académie de Versailles.
<i>Seine-Inférieure.</i>	Académie de Rouen. Société libre d'émulation, à Rouen. Société havraise.
<i>Somme.</i>	Académie d'Amiens. Société des antiquaires de Picardie. Société d'émulation, à Abbeville.
<i>Var.</i>	Société académique, à Draguignan. Société académique, à Toulon.
<i>Vienne.</i>	Antiquaires de l'Ouest. Académie de Poitiers. Société de médecine de Poitiers.
<i>Haute-Vienne.</i>	Société d'agriculture et sciences, à Limoges.
<i>Vosges.</i>	Société académique, à Epinal.
<i>Yonne.</i>	Société archéologique, à Sens.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES.

Société archéologique, à Anvers.
Société d'émulation à Liège.
Institut smithsonien, États-Unis.
Institut impérial, à Moscou.
Société littéraire et philosophique, à Manchester.

JOURNAUX ET REVUES REÇUS.

Journal des Savants.
Revue des Sociétés savantes.
Journal de la Morale chrétienne.
Comptes-rendus de l'Académie des sciences et politiques
Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.



TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU DE 1858.

Président M. Jouvin ✱, ingénieur en chef en retraite.
Vice-Président M. Aurès ✱, ingénieur en chef du départ. du Gard.
Secrétaire perpétuel. M. Nicot O. ✱. O. U., recteur honore d'Académie.
Secrétaire-adjoint . . . M. Jules Salles, peintre.
Trésorier M. A. Pelet, inspecteur des monuments historiques.
Bibliothécaire M. Liotard, bibliothécaire de la ville.

Président honoraire : LE PREFET DU GARD.

BUREAU DE 1859.

Président M. Aurès ✱, ingénieur en chef du départ. du Gard.
Vice-Président M. P. de Castelnaud ✱, docteur médecin.
Secrétaire-perpétuel. M. Nicot O ✱, O. U., recteur honore d'Académie.
Secrétaire-adjoint . . . M. Jules Salles, peintre.
Vice-secrétaire M. Germer-Durand, préfet des études à l'Assomption.
Trésorier M. A. Pelet, inspecteur des monuments historiques.
Bibliothécaire M. Liotard, bibliothécaire de la ville.

Président d'honneur : LE PREFET DU GARD.

Président honoraire : M. GUIZOT, ancien ministre.

MEMBRES HONORAIRES.

Messieurs

5 décembre 1810. De Gasparin ✱, ancien ministre, à Orange.
7 janvier 1816. Maillet-Lacoste ✱, profess^r honore de Faculté à Paris.
23 avril 1818. Barbaroux C. ✱, sénateur, à Paris.
25 mai 1818. Benjamin Valz, direct. de l'Observatoire, à Marseille.
28 janvier 1832. Ferdinand Béchard, avocat, ancien député du Gard,
à Paris.
20 mars 1835. Roustan ✱, inspecteur général des études, à Paris.
7 juin 1837. Remacle ✱, préfet du Tarn.
6 août 1859. Fontanès, pasteur à Nîmes.
15 avril 1859. }
6 août 1859. } Numa Boucoiran, directeur du Musée, à Nîmes.
28 janvier 1852. Roux-Ferrand ✱, sous-préfet, à Epernay.
20 mars 1855. Vinard ✱, ingénieur en chef en retraite, à Orange.
Id Frossard ✱, pasteur, à Bagnés-les-Bigorre.
21 mars 1838. Collin, peintre à Paris.

MEMBRES RÉSIDANTS.

Nos d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
<i>1° Membres titulaires.</i>		
Messieurs		
1	25 mars 1818	Nicot O. * (O. U.), recteur honoraire.
2	Id.	Liotard, bibliothécaire de la ville de Nîmes.
3	26 février 1821	Emile Teulon * , premier président de la Cour impériale de Nîmes.
4	15 mars 1822	Plagniol * , inspecteur honor. d'Académie.
5	30 mai 1829	Auguste Pelet * , insp. des monum. historiq.
6	10 mars 1850	Goirand de Labaume * , présid. de chambre à la Cour impériale.
7	19 mai 1850	Jean Reboul, ancien représentant.
8	28 janvier 1852	Léonce Maurin * , conseil. à la Cour imp.
9	28 janvier 1832	C. Fontaine * , docteur médecin.
10	29 décemb. 1852	Abric, propriétaire.
11	7 janvier 1857	Deloche * , inspecteur de l'Académie de Montpellier
12	28 avril 1858	Ferdinand Girard O. * , ancien pair de France.
13	15 avril 1859	Pleindoux aîné * , docteur médecin.
14	7 décembre 1859	F. de la Farelle, correspond. de l'Institut, ancien député.
15	14 mars 1840	L'abbé Privat * , chanoine.
16	24 décembre 1842	De Daunant C. * , premier président honoraire, ancien pair de France.
17	21 juillet 1849	Boileau de Castelnau * , docteur médecin.
18	13 décembre 1849	Pagezy O * , col. d'état-major en retr. (1)
19	13 juillet 1850	Alphonse Dumas, sec. de la soc. d'agricult.
20	Id.	Ignon * , conseiller à la Cour impériale.
21	Id.	Jules Salles, peintre.
22	26 novembre 1852	Aurès * , ingénieur en chef du département.
23	22 janvier 1853	Germer-Durand, préfet des études, à l'Assomption.
24	7 janvier 1854	Ollive-Meinadier, membre de la chambre consultative d'agriculture.
25	13 mai 1854	Bousquet * , chirurgien major en retraite.
26	6 janvier 1855	Moriau * , recteur d'académie en retraite.
27	22 août 1837	L'abbé Azais (O. U.), aumônier du Lycée.
28	6 novembre 1858	Léonce Carnier * , recev. général du Gard.
29	18 décembre 1858	De Clausonne * , prés. de ch. à la C. imp.
30	12 novemb 1859	Viguiet, pasteur.

(1) Déjà nommé correspondant le 26 février 1828.

MEMBRES NON RÉSIDANTS.

Nos d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs
1	16 avril 1818.	Jules Teissier, docteur médecin, vice-président du Conseil général, à Anduze.
2	24 juin 1851.	Serres ✱, docteur médecin, à Alais.
3	20 mars 1853.	Emilien Dumas, géologue, à Sommières.
4	21 mars 1858. . . .	Ch. D'Hombres, maire, à St-Hipp.-de-Gaton.
5	18 janvier 1845 . . .	Thomas de Saint-Laurent ✱, anc. capitaine d'état-major, à la Bastide-d'Engras.
6	15 mars 1853	Rodier de La Bruguière, propr., à Anduze.
7	30 avril 1853.	Mazade, docteur médecin, à Anduze.
8	20 août 1859.	Schilizzi, docteur médecin à Aguesmortes.
9	Id.	Léonce Destremx, propriétaire à St-Christol.
10		N.
11		N.
12		N.
13		N.
14		N.
15		N.
16		N.
17		N.
18		N.
19		N.
20		N.
21		N.
22		N.
23		N.
24		N.
25		N.
26		N.
27		N.
28		N.
29		N.
30		N.

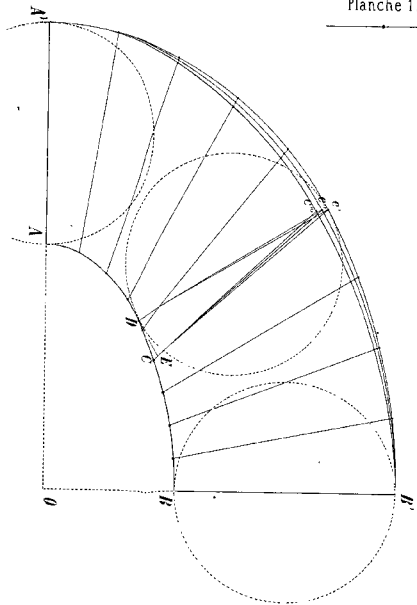
MEMBRES CORRESPONDANTS.

- 27 décembre 1810. Le baron Chaudruc de Crazannes ✱, ancien sous-préfet, à Castelnaudary.
- 2 novemb. 1820. Mignet C. ✱, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences morales, à Paris.
- 2 novemb. 1825. Di Pietro, directeur des douanes, à Alger.
- 1^{er} décembre 1828. Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.
- 15 février 1829... J. Bard ✱, homme de lettres, à Chorey (Côte-d'Or).
- 2 novemb. 1850. Arthur Bougnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.
- 26 novemb. 1850. Sausse-Villiers, receveur des domaines en retraite, à Montfrin.
- 15 janvier 1851... C. Vassas, ancien élève de l'École polytechnique.
- 15 avril 1852... Lecoq, prof. d'histoire naturelle à Clermont-Ferrand.
- 19 mai 1852... Colladon, physicien, à Paris.
Id. Lopez, docteur médecin, à Montpellier.
- 10 novemb. 1852. Tabarié, chimiste, à Montpellier.
- 12 mars 1856... De Quatrefages ✱, naturaliste, membre de l'Institut, à Paris.
- 9 avril 1856... Ph. Eyssette, juge d'instruction, à Largentière.
- 24 juin 1857... Moreau de Jonnés O. ✱, membre de l'Institut, à Paris.
Id. Duvivier, homme de lettres à Paris.
- 28 avril 1858... De Saurac, président de la Société d'agricult., à Foix.
Id. Jules Canonge, homme de lettres, à Nîmes.
Id. Giraud O. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.
- 4 août 1858... Désiré Nisard O. ✱, membre de l'Académie Française, à Paris.
- 10 novemb. 1858. Matter O. ✱, ancien inspecteur général des études, à Paris.
Id. De Malbosc, naturaliste, à Berrias (Ardèche).
- 15 avril 1859... Aug. Cazeing ✱, ancien président du tribunal de commerce, à Nîmes.
- 9 novemb. 1889. Doublet de Boisthibault, homme de lettres, à Chartres.
- 7 décembre 1859. Germain ✱, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Montpellier.
Id. Chevalier, chimiste, à Orléans.
- 15 février 1840... Quenin ✱, juge de paix, à Orgon.
Id. Albert Lenoir ✱, membre du Comité historiq., à Paris.
- 4 juillet 1840... Magen, homme de lettres, à Agen.
Id. Christol, professeur à la Faculté des sciences, à Dijon.
Id. Orly, secrétaire de la Faculté des lettres, à Strasbourg.
- 26 décembre 1840. Lecerc ✱, professeur à la Faculté de droit, à Caen.

- 26 decemb 1840. Hardouin, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.
- 6 février 1841... Ragut, secrétaire général de la Société académique, à
Macon
Id. De Saive, médecin, à Liège.
- 23 août 1841.... Mme Félice d'Escudier, à Beaucaire.
- 2 mai 1841.... De Payan Dumoulin, avocat à Valence
- 6 août 1842... Cambessèdes ✱, botaniste, à Pradines (Gard).
Id. Jules Renouvier, inspecteur des monuments historiq.,
à Montpellier.
- 24 decembre 1842. Bernard-Brisse ✱, capitaine d'état-major, en retraite,
à Nîmes.
Id. Rivoire, chef de division à la préfecture du Rhône.
- 2 décembre 1843. Stancovich, naturaliste, à Istria.
- 16 novemb. 1844. Vicomte Santarem ✱, à Paris.
- 11 janvier 1845... Alexis Perret, professeur à la Faculté des sciences, à
Dijon.
Id. Barbier, peintre, à Paris.
- 22 février 1845... Adolphe Ricard, secrétaire architecte de la Société ar-
chéologique, à Montpellier.
- 22 mars 1845.... Rolland, homme de lettres, à Montpellier.
- 5 avril 1845.... Payan, docteur médecin, à Aix.
Id. Emile Causse, vice-président du tribunal de première
instance, à Nîmes.
- 25 août 1845.... Jules Janin ✱, homme de lettres, à Paris.
- 13 novemb. 1845. De Robernier ✱, président de chambre à la Cour im-
périale de Montpellier.
- 13 décembre 1845. Jacquemin, homme de lettres, à Arles.
- 24 janvier 1846... Magalon, homme de lettres, à Bagnols.
- 12 juin 1847.... De Félice, professeur à la Faculté de théologie.
- 26 juin 1847.... Isidore Hedde ✱, membre de la chambre consultative
de commerce, à Saint-Etienne.
Id. L'abbé Gareizo, supér^r du grand séminaire, à Nîmes.
Id. Vingtrinier ✱, docteur médecin en chef des prisons, à
Rouen.
- 17 mars 1849... Félix Bogaerts, secrétaire perpétuel de la société d'a-
griculture, à Anvers.
Id. E. de Kerckhove-Vareut ✱, docteur en droit, ancien
chargé d'affaires à Constantinople, à Auvers.
Id. Vicomte de Kerckhove ✱, ancien médecin en chef des
armées, à Anvers.
- 14 avril 1849... Alexandre Schaeckens, peintre, à Bruxelles.
- 18 janvier 1851... Chevalier de Thumaide, secrétaire général de l'Acadé-
mie, à Liège.
- 24 mai 1851.... Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à
Toulouse.

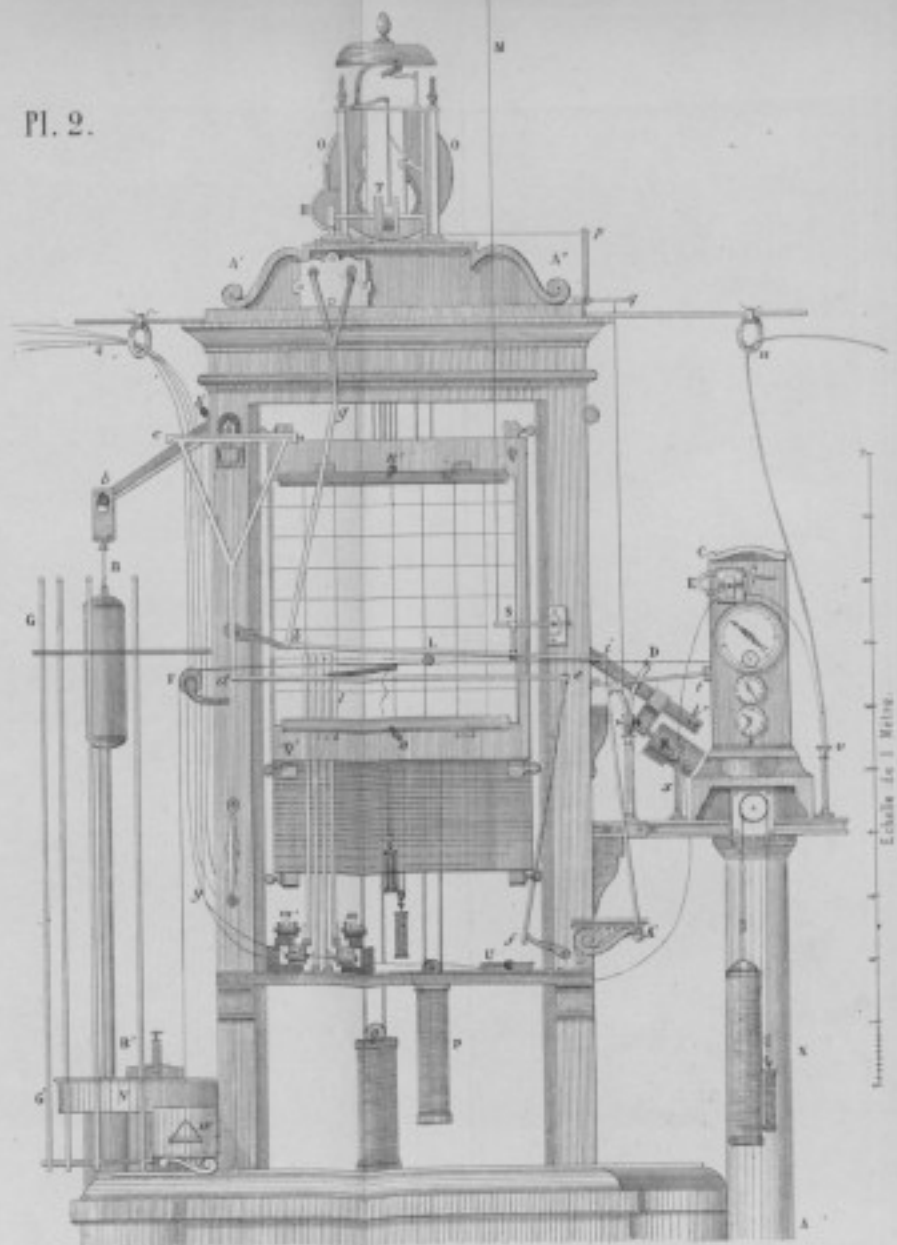
- 19 juin 1851.... De Pontmartin, homme de lettres, à Paris.
29 novemb. 1851. Chabanon ✱, docteur médecin, maire à Uzès.
20 mars 1852... Ebrard, docteur médecin, à Bourg (Ain).
18 décembre 1852. Giraud, chanoine, à Saint-Cyr (Var).
8 janvier 1853... Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
7 janvier 1854... De Chabaud-Latour C. ✱, général de division du génie, à Paris.
Id..... Gaston Boissier, professeur de rhétorique.
15 avril 1854.... Massone, docteur-médecin, à Gènes.
.6 janvier 1855... Casimir Bousquet, homme de lettres, à Marseille.
Id..... Emile Boisson, notaire et maire, à Sommieres.
17 février 1855... Ecoffet ✱, naturaliste et directeur des contributions indirectes, à Nîmes.
23 juin 1855.... Roux ✱, docteur médecin, secrétaire de la Société de statistique, à Marseille.
10 novemb. 1855.. Boudart, secrétaire de la Société archéolog., à Béziers.
5 janvier 1856.. Mme la comtesse Verne de Cornellan, à Paris.
16 février 1856.. Charles Jalabert ✱, peintre, à Paris.
21 juin 1856.... Jules Pazégy, ex-maire à Montpellier.
Id..... Alibert, médecin-inspecteur des eaux d'Ax, à Saint-Christoly (Médoc).
Id..... De Barthelemy, archéologue, maître des requêtes au Conseil d'Etat, à Paris.
23 janvier 1858... Martel, docteur médecin en chef des hospices, au Puy.
20 février 1858... Cros de Mayrevielle, homme de lettres, à Carcassonne.
Id..... L'abbé Berthon, curé à Robiac.
1^{er} mai 1858.... Minier, homme de lettres, à Bordeaux.
26 juin 1858.... Ch. Domergue, propriétaire, à Beaucaire.
11 juin 1859.... Gaspard Bellin, secrétaire de la Société littéraire de Lyon.
Id..... L'abbé Pistre, curé de Verfeil (Haute-Garonne).
12 novemb. 1859. Aragon, président de chambre à la cour impériale de Montpellier.







Pl. 2.



DEPARTMENT OF THE ARMY
OFFICE OF THE CHIEF OF ARTILLERY
WASHINGTON, D. C.



Pl. 5.

Fig. 4.

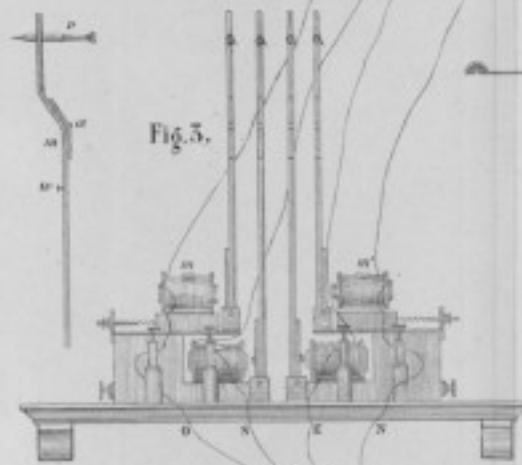


Fig. 5.

Fig. 6.

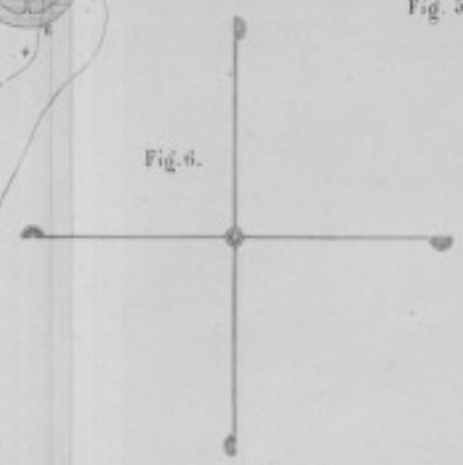


Fig. 5.

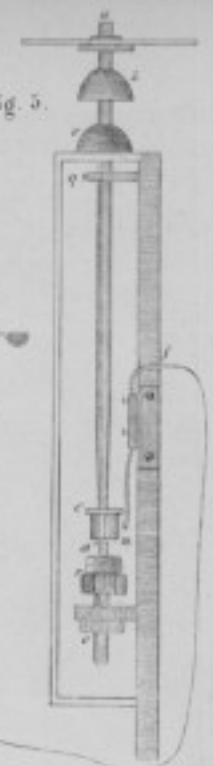


Fig. 2.

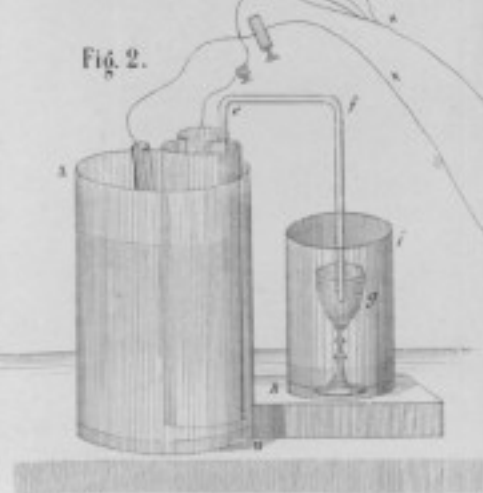
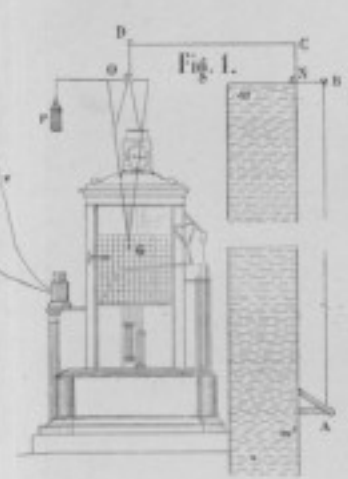


Fig. 1.





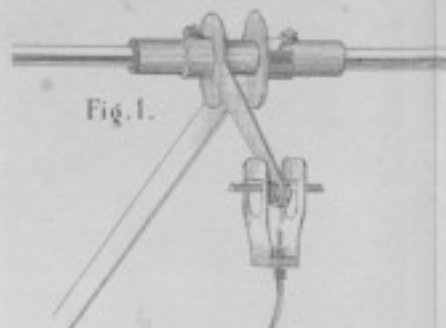


Fig. 1.

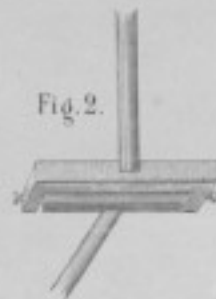


Fig. 2.

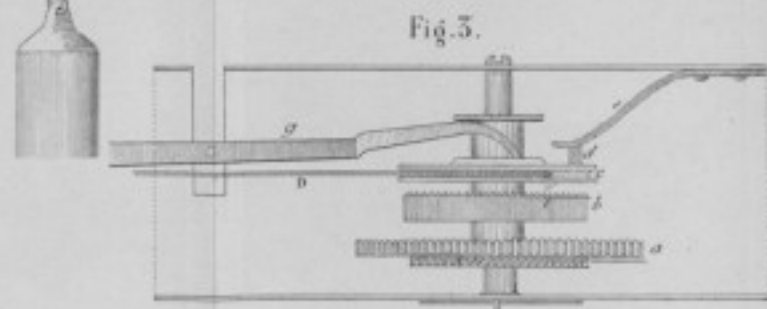


Fig. 3.

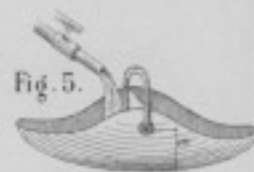


Fig. 5.

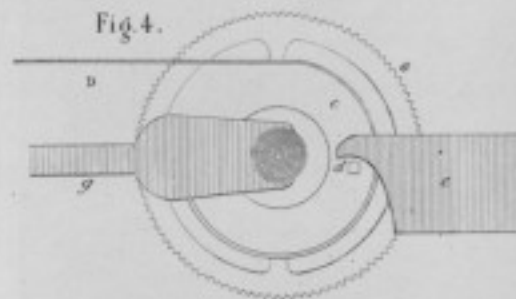


Fig. 4.